



SUPPLÉMENT Leurs derniers mots dans « The NY Times »

PIÉGÉS dans les étages supérieurs des tours jumelles du World Trade Center, ils ont appelé à l'aide. Leurs appels se sont vite transformés en derniers mots de désespoir, de rage et d'amour. Le grand quotidien new-yorkais retrace la chronique des terribles 102 minutes de ce 11 septembre, entre l'impact du premier avion et l'effondrement des Twins. Les conversations téléphoniques des victimes, leurs e-mails, face à la mort.

SUPPLÉMENT Le Monde ARGENT Le réveil des petits actionnaires

DROIT D'INGÉRENCE Débat à l'ONU p. 2

ALGÉRIE Majorité absolue du FLN à l'Assemblée p. 3 et notre éditorial p. 21



GLOUBIBOULGA Les 25-35 ans fêtent le Casimir de leur enfance p. 10

AUTOMOBILE Le tonus de la nouvelle Alfa Romeo p. 24

International.....	2	Horizons.....	13
France-Société.....	6	Aujourd'hui.....	22
Abonnements.....	10	Météorologie-Jeux.....	25
Carnet.....	11	Culture.....	26
Entreprises.....	12	Radio-Télévision.....	30

Portrait Donna Leon, l'artisan de Venise



ELLE a inventé le commissaire Guido Brunetti. Américaine vivant à Venise, on lui doit, entre autres, *Mort à la Fenice* et *L'Affaire Paola*. Aucun de ses livres n'a été publié en Italie. Lire page 29

Enquête sur la France des oubliés

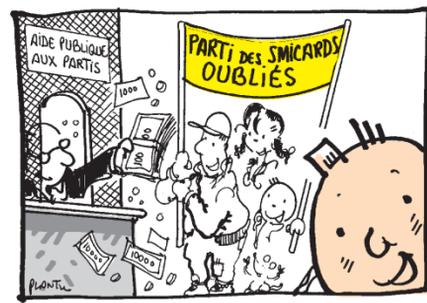
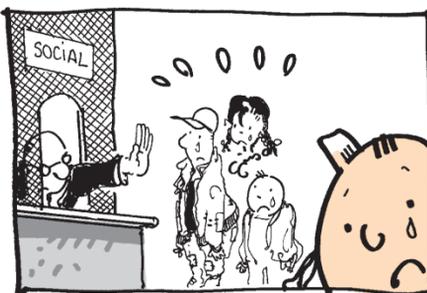
Ouvriers, employés, ils représentent la moitié de la population active. Les partis politiques les avaient perdus de vue

LE 21 AVRIL, au soir du premier tour de l'élection présidentielle, la gauche et la droite traditionnelles ont découvert une France qu'elles ne connaissaient pas, abstentionniste, populiste ou prompte à voter pour l'extrême droite. Les dirigeants de partis, stupéfaits, se sont aperçus qu'il existait une « France des oubliés » et qu'elle se rappelait, cruellement, à eux : employés et ouvriers, qui représentent plus de la moitié de la population active. La « classe ouvrière » n'avait pas disparu, elle était allée voir ailleurs. Le « groupe central », une vaste classe moyenne que l'on pensait en voie de constitution, n'était pas là où on le croyait.

Les « oubliés » vivaient et souffraient en silence, touchés par les délocalisations, l'insécurité sociale, la précarité et de mauvaises conditions de travail, la montée de la petite délinquance. Ce sont ces phénomènes que *Le Monde* décrit et analyse aujourd'hui dans son dossier spécial du week-end.

Vous êtes smicards et vous touchez peu ...

Créez votre parti politique



► Aux législatives, la dispersion des candidatures favorise la présence du FN au second tour

► 32 formations présentent plus de 50 candidats

► Le mode de financement encourage cette inflation

► Une étonnante et insolite nébuleuse électorale

Lire pages 6 à 8



DOSSIER SPÉCIAL

Huit pages sur la France des oubliés, à l'aide de statistiques et de cartes. L'histoire d'une gauche déprolétarisée, d'un PCF qui a perdu son audience auprès des ouvriers et d'un PS embourgeoisé. Portraits de travailleurs modestes. Entretien.

Crédit lyonnais : non-lieu requis pour Trichet

LE PARQUET de Paris a requis, vendredi 31 mai, un non-lieu contre Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France dans l'affaire du Crédit lyonnais. Il estime que celui qui était à l'époque directeur du Trésor n'est pas responsable de l'éventuelle falsification des comptes de la banque publique portant sur les années 1991 et 1992. En revanche, le ministère public a proposé le renvoi devant le tribunal correctionnel de Jean-Yves Haberer, président de la banque à l'époque, de deux de ses

directeurs généraux ainsi que de Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France au moment des faits. A ce titre, il présidait la Commission bancaire, l'organe chargé de contrôler l'activité des banques. Il revient maintenant au juge d'instruction Philippe Courroye de suivre ou non l'avis du parquet. Le juge n'est absolument pas tenu par celui-ci.

Néanmoins, cette décision ne peut que soulager Jean-Claude Trichet. En effet, Paris a proposé sa candidature pour succéder à Wim

Duisenberg, président de la Banque centrale européenne (BCE) en juillet 2003. Mais sa mise en examen risquait de remettre en question ce scénario.

Hasard du calendrier : le mandat du Français Christian Noyer, vice-président de la BCE, s'est achevé le 31 mai. La France n'a pas voulu présenter pour le moment d'autre candidat au directoire de l'institut européen, pour laisser toutes ses chances à Jean-Claude Trichet.

Lire page 12

Quand M^{me} Duisenberg brandit le drapeau palestinien

BRUXELLES
de notre correspondant

Wim Duisenberg, le président néerlandais de la Banque centrale européenne, a dû s'en mêler : il a enlevé le drapeau palestinien que son épouse, Gretta, avait accroché au balcon de leur résidence, à Amsterdam, depuis quelques semaines. Acheté via Internet pour une manifestation de soutien à des femmes palestiniennes, le 13 avril dernier, le drapeau a valu à M^{me} Duisenberg, née Bedier de Prairie, une grosse dispute avec ses voisins, une plainte de la Fédération juive des Pays-Bas pour incitation à la haine et, tout récemment, des menaces de mort. Wim Duisenberg est lui en proie à des démêlés avec le Congrès juif mondial, auquel la Fédération juive des Pays-Bas a demandé de faire en sorte que le numéro un de la BCE soit interdit de séjour à New York, première place financière du monde.

« Je ne le ferais pas, mais cela ne m'ennuie pas que tu le fasses » : voilà ce qu'aurait répondu M. Duisenberg lorsque son épouse l'a consulté pour savoir si elle pouvait accrocher la bannière palestinienne à la fenêtre de la demeure que le couple réintègre tous les

week-ends, lorsqu'il délaisse Francfort. Un couple voisin, dont la famille vit en Israël, les Van der Wieken, a protesté. Le ton est très vite monté, M^{me} Duisenberg se faisant apparemment traiter de « bolchevique de salon » et répliquant que les « juifs riches » étaient responsables de l'oppression subie par les Palestiniens. Un avocat s'est emparé de l'affaire et a déposé plainte pour antisémitisme. Déjà bien ennuyée pour le président de la BCE, l'affaire s'est encore compliquée par la révélation, vendredi 31 mai, des menaces portées contre M^{me} Duisenberg. Les services de sécurité de la Banque des Pays-Bas et de la Banque centrale européenne se sont saisis de l'affaire.

M^{me} Duisenberg maintient : « Les Palestiniens doivent, eux, contempler tous les jours le drapeau israélien, entre les chars. A Amsterdam-Sud, où l'on est libre, il faut se montrer un peu moins sensible. » Et sa colère ne s'est pas apaisée lorsqu'elle a appris que l'on s'en prenait désormais à son mari. Elle a évoqué le « riche lobby juif », riche signifiant : « Qui dispose de tellement de pouvoir ».

Jean-Pierre Stroobants

ANALYSE

Campagne sans débat et sans caméras

IL Y A ENCORE quelques années, les trois quarts des candidats aux législatives se seraient fait hacher menu pour voir débarquer dans leur circonscription, en pleine campagne électorale, micros et caméras. Aujourd'hui, ils les fuient. Les programmes recensant leurs déplacements de campagne sont peu diffusés. Les accompagner, surtout lorsqu'ils sont connus, relève parfois du jeu de piste. Les débats radiotélévisés entre un candidat sortant et ses adversaires sont presque systématiquement refusés. Les attachés de presse, qui autrefois harcelaient les journalistes, répondent aujourd'hui à une demande de rendez-vous « Euh... nous ne souhaitons pas forcément voir un papier publier... »

Tout se passe comme si la médiatisation de la campagne, qui était

autrefois l'une des façons de véhiculer ses idées, représentait aujourd'hui un danger. Ce ne sont pas tant les « petits » candidats qui font la fine bouche devant la presse. Ceux-là, au contraire, dérouleraient volontiers encore des tapis rouges pour attirer l'attention d'une caméra susceptible de leur permettre d'exposer leurs idées et leur offrir la notoriété qu'ils n'ont pas. Ce sont les barons de droite ou de gauche, ceux qui furent autrefois les stars incontestées des médias, qui les fuient aujourd'hui. Ils n'admettent plus d'être suivis sur les marchés par ces dizaines de photographes et de cameramen qui, bien souvent, forment comme un écran humain opaque entre eux et les électeurs. « Le journal est un ogre qui tue ceux grâce auquel il vit », écrivait Robert Desnos au début du siècle. Désor-

mais, c'est la télévision qui paraît, aux yeux des leaders politiques, un Moloch qui compromet le seul défi qu'ils se sont aujourd'hui fixé : réinstaurer, avec les Français, une apparence de proximité.

L'ancien ministre Pierre Moscovici, candidat socialiste à Montbéliard (Doubs), ne souhaite « pas un journaliste » avec lui sur les marchés. A Bondy (Seine-Saint-Denis), Elisabeth Guigou tente de trier sur le volet les dizaines de demandes de reportages qui lui parviennent. Le député socialiste de Saône-et-Loire Arnaud Montebourg reconnaît qu'il se taille désormais un franc succès dans ses meetings « en tapant sur la télé ».

Raphaëlle Bacqué

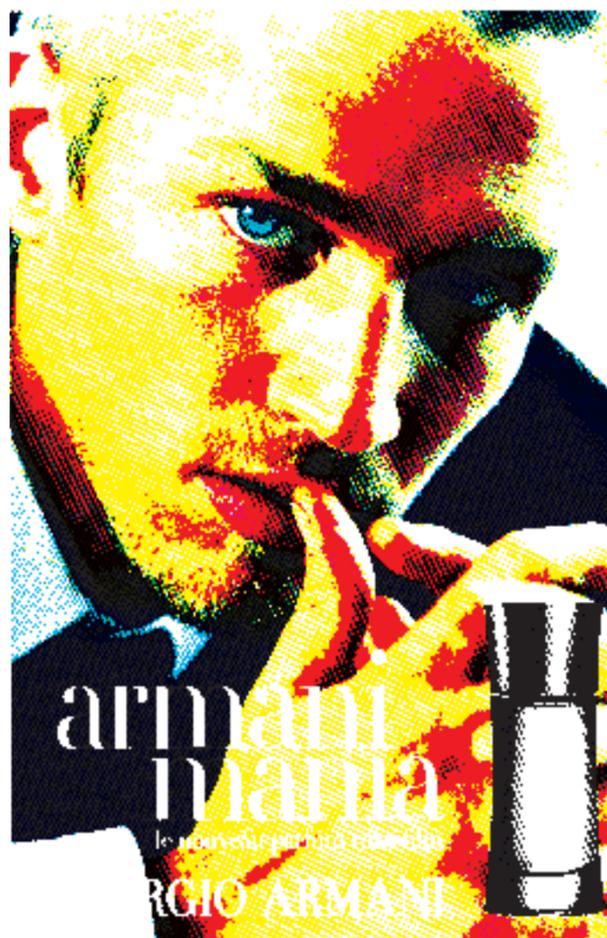
Lire la suite page 21

LE MONDIAL

Le Sénégal fête son triomphe face aux champions du monde



DE DAKAR (photo) à Paris, les Sénégalais ont fêté la victoire de leur équipe sur les Bleus (1-0), lors de la première rencontre de la Coupe du monde. Dans sa chronique, Aimé Jacquet juge cette défaite « inquiétante ». Zidane pourrait ne pas jouer contre l'Uruguay. Lire notre supplément et nos informations page 23



INTERNATIONAL

NATIONS UNIES

Pour la première fois, le Conseil de sécurité vient de débattre d'un thème sensible qui cristallise les oppositions : le devoir d'INTERVENTION HUMANITAIRE de la communauté internationale lorsque des populations

civiles sont gravement menacées. Après l'intervention au KOSOVO, des experts mandatés par l'ONU ont rédigé un long rapport tentant de définir les conditions de ces interventions. Les responsabilités particulières des

grandes puissances, seules à même de conduire de telles interventions, sont soulignées. De même, ce rapport plaide pour un nouvel usage du DROIT DE VETO par les membres permanents du Conseil de sécurité, et

ce malgré l'opposition de la Russie. Sans déboucher sur l'adoption de nouvelles règles, ce débat est jugé par des diplomates comme un progrès « inespéré » ou, au moins, comme une « PRISE DE CONSCIENCE ».

Les experts de l'ONU tentent de renforcer le « droit d'ingérence »

Pour la première fois, le Conseil de sécurité des Nations unies a débattu du devoir d'intervention humanitaire lorsque des populations civiles sont menacées. Aucune codification formelle n'a été adoptée, mais les nouvelles responsabilités des grandes puissances ont été soulignées

LORSQUE Bernard Kouchner, il y a plus de dix ans, lança une expression provocatrice qui allait faire fortune, le « droit d'ingérence », il s'agissait de faire comprendre que la communauté internationale ne pouvait plus assister passivement au massacre de populations civiles – cibles privilégiées de presque tous les conflits récents. La morale d'assistance à populations en danger que prônait M. Kouchner, et qui fut invoquée lors de diverses interventions internationales, allait cependant se heurter à de farouches résistances, même lorsqu'elle fut rebaptisée (lors de l'opération occidentale au Kosovo notamment) devoir d'« intervention humanitaire ».

Il aura fallu que plus de dix années passent pour que le Conseil de sécurité de l'ONU accepte enfin de se pencher sur le sujet, à la demande du secrétaire général. En septembre 1999 – après qu'eut été contestée par certains la légitimité de la campagne de l'OTAN au Kosovo –, Kofi Annan avait présenté l'intervention humanitaire comme un « devoir international » et jugé essentiel pour l'avenir de l'ONU de résoudre les virulentes polémiques qu'elle suscitait.

« Si l'intervention humanitaire constitue effectivement une atteinte inadmissible à la souveraineté, comment devons-nous réagir face à des situations comme celles dont nous avons été témoins au Rwanda ou à Srebrenica, devant des violations flagrantes, massives et systématiques des droits de l'homme ? », demandait-il.

Cette intervention avait profondément divisé l'Assemblée. Le président algérien Abdelaziz Bouteflika, exprimant un point de vue assez largement partagé, avait farouchement défendu le principe de souveraineté : « Où s'arrête l'aide et où commence l'ingérence dans nos affaires ? », avait-il demandé.

PRUDENCES DE VOCABULAIRE

En réponse aux appels du secrétaire général, le gouvernement canadien et un groupe de grandes fondations ont alors décidé de créer une commission sur le sujet. Leur rapport vient de faire l'objet d'un débat de deux jours au Conseil de sécurité.

La commission, qui a procédé à de vastes consultations, a recherché le terrain du consensus. En témoignage, entre autres, ses prudenances de vocabulaire : les expressions de « droit d'ingérence »,



Kofi Annan et la responsabilité du Conseil

Interrogé, vendredi 31 mai, le secrétaire général Kofi Annan s'est félicité de « l'esprit ouvert » avec lequel le Conseil de sécurité a abordé le sujet : « Je pense que le Conseil de sécurité est plus à l'aise avec l'idée que la communauté internationale a la responsabilité de réagir face à des violations massives des droits de l'homme et que cette responsabilité commence au Conseil de sécurité. » M. Annan compte aussi sur « l'indignation de toute la société civile pour obliger les quelques pays qui sont en mesure de le faire à intervenir pour sauver des vies. »

Parmi les membres de la commission qui a rédigé le rapport : Mohammed Sahnoun (Algérie), conseiller spécial de Kofi Annan ; Gisèle Côté-Harper (Canada), ancienne membre du comité des droits de l'homme de l'ONU ; Michael Ignatieff (Canada), universitaire, auteur de plusieurs ouvrages sur les conflits ethniques ; Vladimir Lukin (Russie), président suppléant de la Douma ; Klaus Naumann (Allemagne), ancien président du comité militaire de l'OTAN ; et Fidel V. Ramos, ancien président des Philippines.

d'« intervention humanitaire », ont été répudiées pour éviter les crispations stériles ; elles ont fait place à une expression plus terne : « la responsabilité de protéger ».

Les auteurs du rapport ne proposent pas de modifier la Charte des Nations unies. Ils cherchent au contraire à définir les règles d'un nouveau comportement de la communauté internationale plus conforme à l'esprit du texte fondateur de l'ONU. « C'est à l'Etat lui-même qu'incombe, au premier chef, la responsabilité de protéger son peuple », écrivent les membres de la commission, redonnant ainsi au

principe de souveraineté nationale le sens qu'il avait initialement avant d'être si souvent dévoyé.

Mais « quand une population souffre gravement d'une guerre civile, d'une insurrection, de la répression exercée par l'Etat ou de l'échec de ses politiques, et lorsque l'Etat n'est pas disposé ou apte à mettre un terme à ces souffrances ou à les éviter, la responsabilité internationale de protéger prend le pas sur le principe de non-intervention ».

Le rapport tente de définir « le seuil de la juste cause », qui légitime une intervention militaire internationale : « des pertes considérables en vies humaines, effectives ou présumées, qu'il y ait ou non intention génocidaire, attribuables soit à l'action délibérée de l'Etat, soit à sa négligence, son incapacité à agir, sa défaillance », ou encore : « un nettoyage ethnique à grande échelle, effectif ou présumé, qu'il soit accompli par l'assassinat, l'expulsion forcée, la terreur ou le viol ».

DEVOIR D'INTERVENTION

Les opérations, poursuit le rapport, doivent avoir un caractère multilatéral et bénéficier du soutien manifeste des victimes concernées. L'intervention militaire ne doit être qu'un dernier recours, une fois épuisées toutes les possibilités de prévention et de règlement pacifique du conflit. Elle doit être proportionnée, c'est-à-dire ne mettre en œuvre que le minimum de moyens nécessaires, et avoir des perspectives raisonnables d'atteindre son objectif.

La question de la légitimité des interventions militaires internationales, celle du veto par lequel un membre permanent du Conseil peut s'y opposer (lire ci-dessous), ne sont pas les plus cruciales, si l'on jette un regard sur les conflits de ces dix dernières années. Le problème principal est au contraire l'inaction des grandes puissances face à des crimes de grande ampleur.

Le rapport ne fait pas de propositions concrètes sur ce point, mais il rappelle les plus puissants à leurs responsabilités spécifiques. Si le Conseil de sécurité ne se montre pas prêt à les assumer « face à une situation qui choque les consciences et appelle une intervention d'urgence », il ne peut espérer faire entendre raison aux belligérants.

Pas de proposition miracle, donc, contre l'indifférence ou l'immobilisme des puissants. L'exercice auquel vient de se livrer cette commission n'en est pas moins des plus utiles : essayer de définir de façon consensuelle ce que Bernard Kouchner appelait autrefois le « droit d'ingérence », c'est en effet du même coup pointer les interventions abusives, tout comme les manquements au devoir d'intervention.

On est certes très loin d'une codification formelle qui engagerait les Etats. Mais le seul fait qu'un débat de fond ait pu avoir lieu sur un sujet autrefois tabou est considéré par beaucoup comme un progrès « inespéré ».

Afsané Bassir Pour et Claire Tréan

La Russie s'oppose à un « usage raisonné » du droit de veto

LES AUTEURS du rapport estiment qu'« il n'y a pas de meilleure organe, ni de mieux placé » pour autoriser une intervention militaire internationale que le Conseil de sécurité de l'ONU. Encore faut-il « veiller à ce qu'il fonctionne mieux qu'il ne l'a fait jusqu'à présent ». Cela suppose, entre autres, un nouvel usage du droit de veto : « Les cinq membres permanents devraient s'entendre pour renoncer à exercer leur droit de veto, quand leurs intérêts vitaux ne sont pas en jeu, afin de ne pas faire obstacle à l'adoption de résolutions autorisant des interventions militaires qui, destinées à assurer la protection humaine, recueillent par ailleurs la majorité des voix. »

Autrement dit, les Occidentaux ont eu tort de se passer d'une autorisation en bonne et due forme de l'ONU pour leur intervention au Kosovo. Mais les Russes ont eu tort de la rendre impossible en menaçant de mettre leur veto, alors qu'était en cours une catastrophe humanitaire. Ce conflit entre la Rus-

sie et les Occidentaux a eu pour conséquence la mise à l'écart de fait de l'ONU dans cette phase de la crise.

Le rapport ne va pas jusqu'à suivre les ONG, qui réclament la suppression du droit de veto en de telles circonstances. Mais il propose un renoncement à ce droit librement consenti par les intéressés. C'est une idée que l'ancien ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, avait formulé dès le printemps 1999.

Cet « usage raisonné » du veto est encore trop pour la Russie, si l'on en juge par les réactions de son ambassadeur à l'ONU. Le rapport prend soin pourtant de ne proposer ce « renoncement » que dans le cas où les « intérêts vitaux » des membres permanents ne sont pas en jeu. Cette formule protégeait Moscou de toute mise en cause à propos de la Tchétchénie, mise en cause à laquelle personne au demeurant ne songe plus. Mais cela n'a pas suffi.

C. T.

« Un exercice de prise de conscience », selon Mohammed Sahnoun

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

A la demande du secrétaire général de l'ONU, les quinze ambassadeurs des pays membres du Conseil de sécurité ont consacré deux journées entières, les 10 et 11 mai, à discuter du rapport. Cette initiative de Kofi Annan a été accueillie « très positivement », y compris par des pays qui, comme la Chine, défendent jalousement le principe de la souveraineté nationale, mais qui n'en reconnaissent pas moins le débat comme inévitable. Comme le souligne un ambassadeur, le rapport n'avait cependant « aucune chance » d'être endossé par le Conseil.

L'ambassadeur du Royaume-Uni, à qui l'on demandait quels étaient les acquis de cette discussion, ne se fait pas d'illusions : « Si par exemple le conflit ethnique au Burundi devait se détériorer et que le Burundi risquait de devenir un « nouveau Rwanda », la communauté internationale serait-elle en mesure de prévenir un génocide ? Si c'est votre question, la réponse est non. Nous n'avons aucune certitude de pouvoir mobiliser une opération militaire pour empêcher les massacres. » Son homologue français, Jean-David Levitte, acquiesce : « Si la violence éclatait au Burundi ou au Congo, en une demi-heure le Conseil de sécurité pourrait adopter une résolution condamnant les massacres et demandant à l'ONU de trouver des troupes pour arrêter le génocide. »

C'est là où commencent nos problèmes. Qui le fera ? « Pas la France, pas seule en tout cas, poursuit M. Levitte ; nous l'avons fait une fois au Rwanda avec l'opération « Turquoise » et nous en avons retenu des leçons amères. »

Dans de tels cas, ce qui empêche la communauté internationale d'intervenir n'est ni la question de la souveraineté, ni un veto au Conseil de sécurité, mais l'absence de volonté politique des puissances qui en sont capables d'intervenir militairement pour des raisons purement humanitaires.

« SENTIMENT DE CULPABILITÉ »

A en croire le président en exercice du Conseil de sécurité, l'ambassadeur de Singapour, Kishore Mahboubani, les quinze membres du Conseil ne sont pas en passe d'accepter ces responsabilités : « Les pays membres du Conseil conçoivent leur devoir comme étant celui de protéger, à tout prix, leurs intérêts nationaux et non pas ceux de la communauté internationale ; à quoi cela sert-il d'avoir quinze médecins dans un hôpital qui ne s'occupent que de leur propre santé alors que les patients meurent ? » Il s'en prend en particulier aux cinq membres permanents qui, dit-il, « considèrent leur statut comme un privilège, pas comme une responsabilité ».

L'ambassadeur américain, John Negroponte, aurait ainsi expliqué sa participation « très limitée » aux débats : « J'ai besoin d'instructions de

Washington pour tout ce que je dis et fais, y compris pour traverser la rue ! » Les Chinois, en revanche, auraient fait preuve d'une « ouverture étonnante » lors du débat. La Russie a pris pleinement part à la discussion, mais elle a refusé la proposition française « d'usage raisonné » du droit de veto. Le mot « Tchétchénie », note un des participants, « n'a même pas été prononcé ».

« Personne ne s'attendait à ce qu'au bout de deux jours de discussions la question de l'intervention humanitaire soit résolue », dit l'un des auteurs du rapport, l'Algérien Mohammed Sahnoun ; le débat était un exercice de prise de conscience. Selon lui, « le sentiment de culpabilité vis-à-vis du Rwanda était palpable, lors de l'examen du rapport. (...) Les gouvernements savent qu'il existe dans le monde une nouvelle attente envers le Conseil de sécurité ».

Ce rapport, pour d'autres, a rendu « l'usage du veto nettement plus difficile » ; « anachronique » selon le Britannique. L'ambassadeur français conclut que « la décision d'intervenir dans un pays pour des raisons purement humanitaires ne peut se prendre qu'à la suite d'une mobilisation générale de la conscience universelle, c'est-à-dire avec la participation de la société civile, des médias ; les gouvernements capables d'intervenir ne le font que lorsque la pression de l'opinion publique devient irrésistible ».

A. B. P.

La stratégie du procureur est contestée par les juges du procès Milosevic

La multiplication de témoins indirects ou peu crédibles nuit à l'examen de la tuerie de Racak



LA HAYE

de notre envoyé spécial

Comme un mauvais élève, le procureur Geoffrey Nice s'est fait durement taper sur les doigts, vendredi 31 mai. En plein examen de la tuerie de Racak, le procureur a été fermement tancé, non par l'accusé, mais par les trois juges de la cour, véritables gardes-chiourme du calendrier du procès de Slobodan Milosevic. Le président de la première chambre d'accusation du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Richard May, a en effet prié l'accusé d'élaguer la liste de ses témoins – moins d'experts et d'historiens au profit de témoins directs.

Le moment était bien choisi.

Racak, avait dit et répété Geoffrey Nice, est une « affaire paradigmatique ». Les juges sont d'accord. Mais ils voient surtout se profiler d'autres affaires « exemplaires » (Vukovar, Srebrenica...) lorsque les dossiers bosniaque et croate seront examinés. Le juge jamaïcain Patrick Robinson a donc insisté sur le fait qu'« il est impossible de poursuivre un accusé pour chacune des violations du droit humanitaire lorsque celles-ci sont graves et nombreuses ». C'est une partie de la stratégie du procureur qui vacille.

Et pour que les choses soient bien claires, les juges ont taillé dans le vif : exit Kelly Barney, renvoyé à la moitié de sa déposition parce qu'il est enquêteur pour le bureau du procureur. Cinglant, le juge May a suggéré à Geoffrey Nice de « s'asseoir dans le fauteuil des témoins ! ».

Attaqué de droite et de gauche, le procureur a plutôt mal encaissé la charge, rappelant qu'il s'agit « du

procès le plus important depuis ceux de Nuremberg et Tokyo ». Le procureur demande plus de temps à des juges inflexibles sur la question et qui, surtout, ne voient pas l'intérêt de multiplier les témoignages. Ils attendent plutôt que l'accusation sélectionne mieux ses témoins. Désarmé, Geoffrey Nice reconnaît que sa mission serait plus « facile si des « insiders » [des témoins initiés] acceptaient de venir témoigner. Mais plus on approche des cercles proches de l'accusé, moins les gens sont disposés à venir déposer ».

« UN HOMME SIMPLE »

Les juges n'entendent pas pour autant laisser le procureur appeler à la barre des experts ou des observateurs qui tireraient des conclusions à la place des juges à partir de « oui-dire ». Appliqué à Racak, le juge a ainsi estimé que la déposition qu'il venait d'entendre – celle

de Bilal Avdiu – valait mieux que celles de « plusieurs vérificateurs [de l'OSCE] » programmées par l'accusation.

Bilal Avdiu, paysan de 55 ans originaire de Racak, était en effet le premier témoin oculaire à venir témoigner de la tuerie commise le 15 janvier 1999. « C'est un homme simple », avait prévenu le procureur. Un homme simple au bérêt vissé sur le crâne qui, inexplicablement, et comme tant de témoins depuis l'ouverture du procès, s'acharne – contre toute évidence – à nier connaître des membres de l'UCK alors qu'il reconnaît avoir « creusé, la nuit, des tranchées dans les collines ». De même, Bilal Avdiu a tout d'abord décrit avoir « vu un policier arracher avec un couteau le cœur de Ragip Bajrami encore vivant » ; puis a admis qu'il n'avait pas vu la scène mais seulement le corps de la victime et l'arme ; pour finalement conclure qu'il avait seulement vu « un

mort ne portant pas de trace de balle mais une blessure au cœur ».

Si ce genre de déclarations ne rogne pas trop la crédibilité du témoin, les juges retiendront peut-être le chapitre central de sa déclaration. Celui dans lequel Bilal Avdiu raconte comment « la police [lui] a ordonné de partir vers le haut de la colline », là où l'on a retrouvé, le lendemain matin, les corps entremêlés de 25 Albanais apparemment exécutés. « Quand je suis arrivé au sommet de la colline, j'ai vu des policiers tirer sur des gens. (...) J'ai fait semblant d'être mort pendant cinq heures, sans bouger, puis je suis parti vers les bois quand j'étais sûr que la police était partie. (...) Seulement cinq personnes, ceux qui étaient derrière moi quand on montait en file indienne vers la colline, ont pu se sauver. » L'examen de Racak devait se poursuivre la semaine prochaine.

Christophe Châtelot

MÉDAILLE D'OR 2001 concours NF ameublement

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDES

MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI

SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEK

Garantie 5 et 10 ans

Et une gamme spéciale de literie pour dos sensibles.

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC

Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO

247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}

148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}

50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}

01.42.08.71.00 - 7 / 7

5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Photo: M. P. - M. P. / M. P. / M. P.

Gayelord
HAUSER

La diététique qui nourrit votre beauté

En inventant la diététique, Gayelord Hauser a su révéler la beauté des stars d'Hollywood. Aujourd'hui, Gayelord Hauser permet à chaque femme d'exprimer sa beauté naturelle.

Avec Carotina, Gayelord Hauser vous aide à garder une peau jeune et un teint lumineux. Ce délicieux jus de carottes et d'oranges, combine d'une part l'action de la vitamine C qui aide à neutraliser les radicaux libres et agit sur le renouvellement cellulaire, et d'autre part l'action protectrice du bêta-carotène.

En associant ces deux vitamines beauté, Gayelord Hauser augmente leurs actions respectives. Et pour préserver leurs bienfaits, elles sont protégées par une bouteille en verre teinté.

Un verre de Carotina assure plus de 80 % des apports journaliers recommandés en bêta-carotène et vitamine C.

Alors, Carotina au petit-déjeuner ou dans la journée, un geste simple pour nourrir votre beauté !



Découvrez toute la gamme Gayelord Hauser au rayon diététique de votre grande surface. Sur simple demande, recevez gratuitement le guide complet de la diététique Gayelord Hauser : Distriborg France LM - 59561 Saint-Genis Laval Cedex

FRANCE-SOCIÉTÉ

LES LÉGISLATIVES

Les élections législatives des 9 et 16 juin verront s'affronter **8 455 CANDIDATS** au premier tour, dans les 577 circonscriptions de métropole et d'outre-mer. Cette dispersion, qui affecte aussi bien la droite que la

gauche, pourrait empêcher, dans de nombreux cas, leurs représentants de franchir la barre des **12,5 % DES INSCRITS** nécessaires pour se maintenir au second tour. Dans ce cadre, on pourrait voir se multi-

plier les duels incluant un candidat du FN. A l'origine de cette inflation de candidatures, le **MODE DE FINANCEMENT** des partis politiques, qui repose sur le nombre de voix recueillies au premier tour des

élections législatives. **TRENTE-DEUX FORMATIONS**, contre vingt-trois en 1997, présentent plus de 50 candidats. Parmi celles-ci, on en dénombre pas moins de huit se réclamant de l'écologie.

Le FN au second tour dans plus de 300 circonscriptions ?

La dispersion des candidatures, à droite comme à gauche, pourrait réduire le nombre de triangulaires envisagées après l'élection présidentielle. Les duels opposant les deux meilleurs qualifiés faute d'avoir franchi la barre des 12,5 % des inscrits favoriseraient la présence de l'extrême droite

LA NON-CAMPAGNE. Tout se passe, dans cet entre-deux-élections, comme si l'essentiel avait été acquis le 5 mai. L'inversion du calendrier électoral aura signifié pour la gauche parlementaire ce que la dissolution de l'Assemblée nationale avait été pour la droite, en 1997 : plus qu'une « *expérimentation hasardeuse* » selon les mots de Lionel Jospin, un coup fatal. Prise dans sa propre nasse, elle mène bataille à reculons, en réclamant un « *vote utile* ». Ce à quoi la droite, reprenant à son compte l'argumentaire rodé par le Parti socialiste lui-même, a beau jeu de répliquer que le seul vote utile, désormais, consiste à « *donner une majorité* » conforme au président inves-

ti par le suffrage universel. Le débat est clos avant même d'avoir commencé.

Ainsi voit-on se répandre, sur les murs et dans les boîtes aux lettres, affiches et tracts se réclamant de la « *majorité présidentielle* ». Et tel est bien le problème majeur auquel se heurte la droite. Car, en dépit de l'unité affichée – acquise à marche forcée – derrière l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), elle est au moins aussi diverse que la gauche fut plurielle. Son seul dénominateur commun consiste à se ranger derrière le président réélu, y compris pour ceux qui, avant le 21 avril, avaient consacré l'essentiel de leur campagne à s'en démarquer. Si la thématique est unique, elle n'en risque pas moins d'alimenter la confusion dans les rangs de l'électorat de droite, confronté à l'abondance de candidats alignés sous le même slogan et se revendiquant du même camp. Et, pratiquement, de transformer le premier tour du scrutin législatif en une sorte de loterie.

UNE RÉPLIQUE AMPLIFIÉE

La question principale est simple : qui restera en lice au second tour ? Mais cette dispersion, à droite comme à gauche, rend la réponse bien plus complexe. Ou, plus précisément, renvoie à une autre question : et si les élections législatives des 9 et 16 juin constituaient une réplique amplifiée du séisme enregistré à l'occasion du scrutin présidentiel ?

Les règles établies par le code

électoral et découlant de la loi promulguée en 1976 par Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur de Valéry Giscard d'Estaing, risquent, en effet, de réserver à de nombreux prétendants un sort prématuré. Pour être qualifié automatiquement pour le second tour, il faut recueillir, au minimum, les suffrages de 12,5 % des électeurs inscrits. Dans le cas où un seul candidat remplit ces conditions, celui ayant obtenu après lui le plus grand nombre de voix est admis à se maintenir. Et si aucun des candidats présents au premier tour ne dépasse ce seuil, les deux arrivés en tête sont retenus. Autant dire qu'avec 8 455 candidatures validées, selon nos propres comptages (8 456 selon le ministère de l'intérieur), ces cas de figure ont toutes les chances de se multiplier.

Déjà, il est prévisible qu'il y aura très peu d'élus au premier tour, ayant recueilli une majorité absolue des suffrages exprimés : seuls, douze candidats y étaient parvenus en 1997. Mais, si l'on rapporte les résultats du premier tour de l'élection présidentielle au nombre de candidatures enregistrées pour ces législatives, il faut réviser à la baisse les hypothèses de triangulaires droite-gauche-extrême droite au second tour, par rapport aux prévisions établies au lendemain du scrutin présidentiel. Les électeurs vont en effet devoir choisir, le 9 juin, entre quinze candidats, en moyenne, par circonscription (onze en 1997). Si la gauche n'a réussi à passer des accords électo-

raux que dans un nombre limité de circonscriptions (37 candidatures uniques), la droite n'est pas en reste, alignant au départ un contingent de presque 1 500 candidats.

L'UMP a certes permis de regrouper sous un sigle unique 551 candidatures ; elle n'a pas empêché, au contraire, les divisions dans la « *majorité présidentielle* ». Outre

Vilaine (2^e), en Mayenne (3^e) et en Seine-Saint-Denis (13^e)...

Lors des trois derniers scrutins législatifs, qui mobilisent traditionnellement moins que l'élection présidentielle, l'abstention a dépassé 30 %. En 1997, elle était de 32,09 %, auxquels s'ajoutaient 3,31 % de blancs et nuls : les suffrages exprimés représentaient ainsi

La Polynésie française vote avec 8 jours d'avance

Les électeurs de la Polynésie française votent pour le premier tour des élections législatives, samedi 1^{er} juin, soit huit jours avant la date fixée pour le reste de la France. Le second tour aura lieu samedi 15 juin.

Ces dispositions sont destinées à permettre l'acheminement du matériel électoral entre les deux tours et à éviter que les résultats métropolitains ne soient connus au moment du vote. Elles ne sont toutefois pas applicables dans le cadre de l'élection présidentielle.

La campagne électorale en Polynésie, qui compte deux circonscriptions, a été marquée par la disparition en mer, le 25 mai, d'un avion transportant à son bord quatre personnalités locales, dont Boris Leontieff, le président du Fetia Api, parti d'opposition autonomiste, ainsi que son candidat dans la 2^e circonscription, Arsène Tuairau, et sa suppléante. Ces candidatures seront toutefois maintenues, le Conseil d'Etat considérant que la disparition « *ne peut être considérée comme définitive* ».

les candidats de l'UDF non rangés sous la bannière de l'UMP – plus de 200 –, elle devra affronter les candidatures dissidentes, émanant bien souvent de personnalités locales bien implantées mais n'ayant pas bénéficié de l'investiture. Sans compter les représentants du RPF de Charles Pasqua ou ceux du MPF de Philippe de Villiers. Pour rajouter à la confusion, cinq primaires sont organisées au sein même de l'UMP, dans le Finistère (1^{er} et 3^e circonscription), en Ile-et-

moins de 65 % des inscrits. Même si un sursaut de l'électorat est envisageable lors du vote à venir, un pourcentage d'abstentions et de blancs et nuls de l'ordre de 30 % nécessite, pour la qualification au second tour, d'obtenir 17,85 % des suffrages exprimés. Dans une hypothèse basse de 25 %, le pourcentage nécessaire sera de 16,66 %.

La dispersion du premier tour va, en conséquence, entraîner la multiplication des situations de

duels, et non de triangulaires, mettant aux prises les deux meilleurs qualifiés. Dans la plupart des circonscriptions, ils seront quatre – ou cinq – à se partager 60 % des suffrages exprimés, les 40 % restants se répartissant entre les « *petits* » candidats. Dans ce cadre, on pourrait bien voir se reproduire le scénario décentralisé du premier tour de l'élection présidentielle. L'implantation acquise par le Front national, même si, localement, il va devoir affronter la concurrence de cadres expérimentés du MNR, peut lui permettre de se maintenir dans plus de 300 circonscriptions. Quand bien même il ne pourrait espérer l'emporter que dans un nombre de cas limité, il apparaîtrait ainsi, bel et bien, comme la force majeure de l'échiquier politique.

Quelle serait, alors, la capacité de résistance de la droite à la pression qui s'exercera sur elle, quand on voit combien est grande, déjà, sa porosité sur les thèmes favorisés par les partisans de Jean-Marie Le Pen ? Quel sera le comportement des électeurs de droite dans le cadre de duels de second tour entre la gauche et l'extrême droite ? Si la droite semble assurée, à moins d'un retournement de situation, d'asseoir une majorité dans la future Assemblée nationale, de la réponse à ces questions dépendra en grande partie l'évolution du paysage politique à l'issue de ces élections législatives.

Patrick Roger

De moins en moins d'élus au premier tour

● Nombre de députés élus dès le premier tour lors des précédents scrutins :

- 1997 : 12 ;
- 1993 : 80 ;
- 1988 : 122 ;
- 1986 : 1 seul tour de scrutin ;
- 1981 : 157.

● Députés sortants réélus lors des précédents élections législatives :

- 1997 : 300 (sur 577 députés) ;
- 1993 : 303 (idem) ;
- 1988 : 386 (idem) ;
- 1986 : 319 (idem) ;
- 1981 : 269 (sur 491 députés).



afic Orange > e-mails Orange > météo Orange > les jeux Orange > trafic Oran

Consultation illimitée des services multimédia 6 €/mois.

S'informer, partager, jouer, y briser... Aujourd'hui, sur votre mobile, vous pouvez profiter de tous les services pratiques (e-mail, info trafic, météo...) et cultiver vos passions (jeux, cinéma, sport...) sans limite pour seulement 6 €/mois.

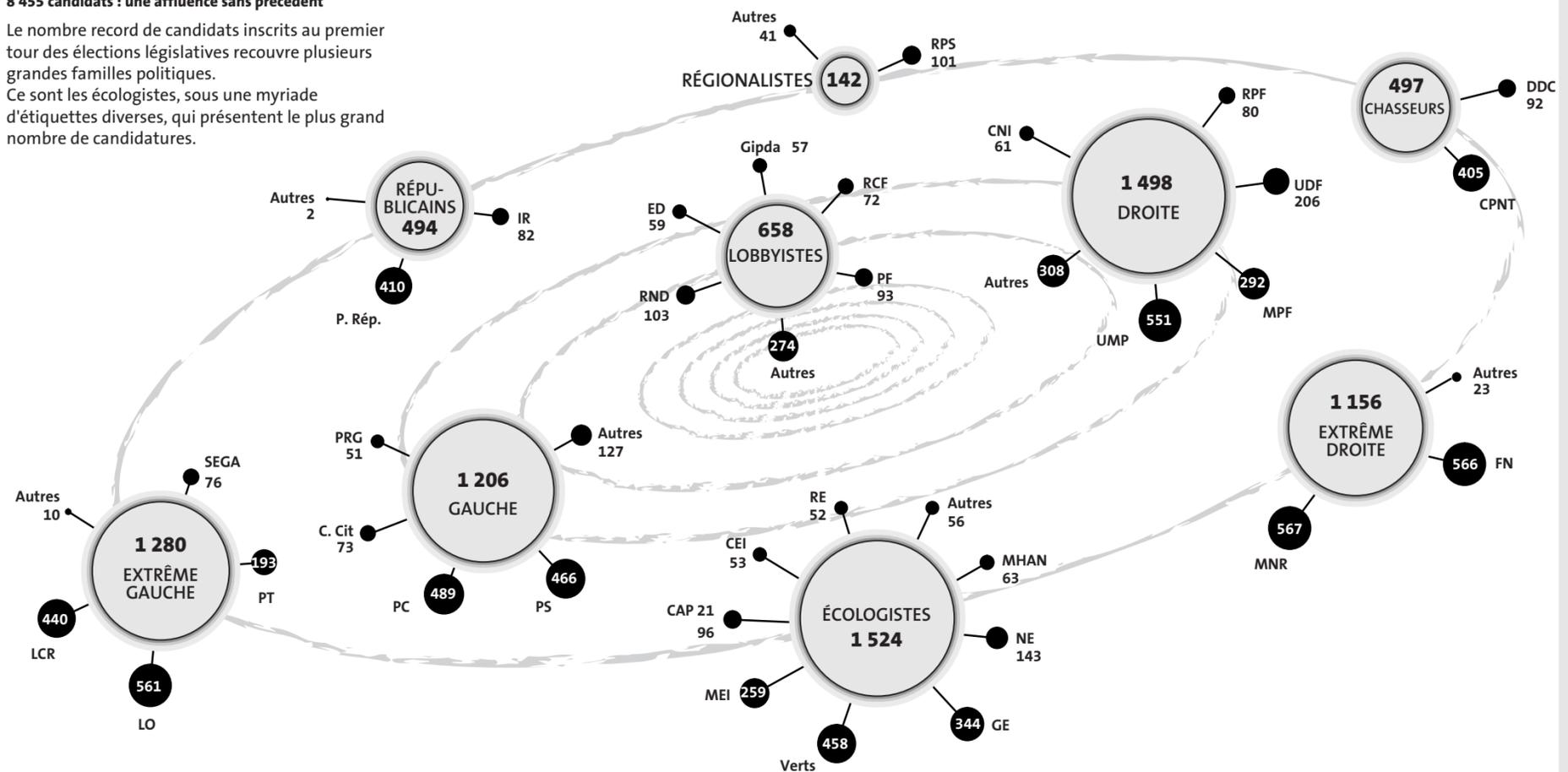
Offre valable en France métropolitaine jusqu'au 30/06/02 dans la limite des 100 000 numéros de téléphone et uniquement aux abonnés à Orange France pour un prix fixe mensuel. Communications WAP depuis la France métropolitaine. Renseignements au 0 800 030 030 ou sur www.orange.fr.



LA NÉBULEUSE ÉLECTORALE

8 455 candidats : une affluence sans précédent

Le nombre record de candidats inscrits au premier tour des élections législatives recouvre plusieurs grandes familles politiques. Ce sont les écologistes, sous une myriade d'étiquettes diverses, qui présentent le plus grand nombre de candidatures.



- **EXTRÊME GAUCHE** - LCR : Ligue communiste révolutionnaire ; LO : Lutte ouvrière ; PT : Parti des travailleurs ; SEGA : Solidarité, écologie, gauche alternative
- **GAUCHE** - C. Cit : Concordat citoyen ; PC : Parti communiste ; PRG : Parti radical de gauche ; PS : Parti socialiste
- **RÉPUBLICAINS** - IR : Initiative républicaine ; P. Rép. : Pôle républicain
- **ÉCOLOGISTES** - CAP 21 : Citoyenneté, action, participation pour le XXI^e siècle ; CEI : Confédération des écologistes indépendants ; GE : Génération Ecologie ; MEI : Mouvement écologiste indépendant ; MHAN : Mouvement hommes, animaux, nature ; NE : Le Trèfle Nouveaux Ecologistes du rassemblement nature et animaux ; RE : Renouveau écologique ; Verts : les Verts
- **RÉGIONALISTES** - RPS : Régions et peuples solidaires
- **LOBBYISTES** - ED : Energies démocrates ; Gipda : Groupement d'intérêt politique-Démocratie active ; PF : Parti fédéraliste ; RCF : Rassemblement des contribuables français ; RND : Réseau Nouvelle Donne
- **CHASSEURS** - CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions ; DDC : Droit de chasse
- **DROITE** - CNI : Centre national des indépendants ; MPF : Mouvement pour la France ; RPF : Rassemblement pour la France ; UDF : Union pour la démocratie française ; UMP : Union pour la majorité présidentielle
- **EXTRÊME DROITE** - FN : Front national, MNR : Mouvement national républicain

Un mode de financement qui favorise l'inflation des candidatures

L'INFLATION des candidatures à ces élections législatives pose une nouvelle fois le problème du financement de la vie politique. Nul ne peut plus ignorer que les aides publiques accordées aux partis politiques au cours de la prochaine législature dépendront des résultats obtenus à ce scrutin. Il convient toutefois de rappeler que la loi de financement adoptée en 1988 visait d'abord à endiguer le financement occulte des partis et à lever les présomptions de corruption qui en découlaient. Accessoirement, elle accompagnait la désaffection des militants à l'égard des grandes formations politiques, qui les privait, s'agissant notamment des partis institutionnels, des ressources provenant des cotisations. Sevrés de cette manne financière, nombre d'organisations, à commencer par les plus notables, risquaient l'asphyxie brutale.

Reste la faille principale dans laquelle se sont engouffrés les « chasseurs de prime » électoralistes, la loi ne permettant pas de différencier les partis exerçant une activité réelle dans le cadre de la vie politique et les entreprises montées à seule fin de récupérer des subsides. La condition d'attribution de l'aide publique repose, en effet, sur la présentation de candidats dans au moins cinquante circonscriptions, exception faite des formations présentes uniquement dans les départements et territoires d'outre-mer, auxquelles le financement public est accordé dès le premier candidat.

Sous réserve d'approbation de leurs comptes de campagne, ces partis bénéficient des crédits inscrits annuellement dans le projet de loi de finances. Ce montant est divisé en deux fractions égales. La première est répartie en proportion du nombre de suffrages recueillis au premier tour, les bénéficiaires percevant environ 1,66 euro par voix obtenue. D'évidence, plus une formation présente de candidats, plus elle peut, mathématiquement, espérer obtenir de voix...

La seconde fraction est destinée aux partis ou groupements représentés au Parlement, à raison de 45 398 euros par élu et par an. Les résultats acquis par l'Association

Parti socialiste, radicaux-socialistes et apparentés en 1997 lui permettent ainsi de percevoir, pour 2002, 10 571 821 euros au titre de la première fraction, et 15 526 260 euros pour la seconde, soit un total de plus de 26 millions d'euros.

« PRIME AUX SORTANTS »

La loi du 6 juin 2000 visant à favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux a cependant introduit un élément de pondération. Elle dispose, sans pour autant être contraignante, que l'écart entre le nombre des candidats présentés par un parti et celui des candidates ne doit pas, désormais, excéder 2 %, sous peine de sanctions financières.

Ces pénalités, équivalant en pourcentage à la moitié de l'écart constaté, ne s'appliquent que sur la première fraction des aides publiques. Si une formation présente, par exemple, 60 % d'hommes et 40 % de femmes (ou l'inverse), soit un écart de 20 %, elle verra la première partie de ses subventions annuelles diminuée de 10 %.

Au-delà de la difficulté qu'ils éprouvent à intégrer les femmes dans leur fonctionnement et à renouveler leurs représentants – notamment pour les mandats électifs –, les partis politiques ont fait leurs calculs. Et la « prime aux sortants », censée jouer en faveur du député en place, a conduit les formations déjà représentées à l'Assemblée nationale à composer avec la règle.

La recherche d'accords électoraux, notamment à droite, a encore accentué ce phénomène. Dans le cas, en effet, où un parti obtiendrait, avec 50 % de femmes candidates, 5 000 000 de voix et 200 députés, il percevrait annuellement 17 379 600 euros. Si, avec 80 % de candidats, dont une bonne part de sortants, il peut espérer recueillir 5 500 000 voix et faire entrer 250 représentants à l'Assemblée nationale, sa subvention annuelle sera portée à 17 740 500 euros. Et c'est ainsi que, en dépit de la loi sur la parité, l'UMP et l'UDF présentent 20 % de candidates, alors qu'en 1997 elles étaient parvenues à en aligner environ un quart...

P. Rr

Le « Who's Who » des élections

► **Droit de chasse (DDC).** Ce mouvement, créé en mai 2001 et présidé par Franck Vidal, a toutes les apparences d'un pseudopode du MNR, destiné à attirer les voix des chasseurs. Il présente 92 candidats.

► **Energies démocrates (ED).** L'ancien président de la RATP et d'Air France, Christian Blanc, candidat dans la 3^e circonscription de Paris, a lancé ce sigle le 29 avril, au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle.

► **Génération Ecologie (GE).** Après un parcours émaillé de scis-

conscripton de l'Oise, cette association était déjà représentée aux élections de 1997 par 94 candidats. Elle en affiche cette fois 82.

► **Mouvement écologiste indépendant (MEI).** Le mouvement créé en 1994 par Antoine Waechter, ancien porte-parole des Verts et tenant du « ni droite ni gauche », présente 259 candidats. M. Waechter lui-même figure dans la 3^e circonscription du Haut-Rhin.

► **Mouvement hommes, animaux, nature (MHAN).** Ne pas confondre ses 63 candidats avec

Du CHOT au PUR en passant par J'ADR

Certains électeurs resteront perplexes à la lecture des professions de foi de leurs candidats. Ainsi, parmi les 27 postulants de la 1^{re} circonscription de Paris, figure un candidat du Parti néosocialiste (PNS), dont la consonance évoque un douloureux passé.

En Gironde, on trouvera un partisan de l'Ordre républicain français et, dans les Bouches-du-Rhône, un représentant du Rassemblement gaulliste provençal. Il sera toujours possible de pousser un CRI avec le Centre républicain indépendant dans le Gard ou de se tourner vers le Centre humain ouvert à tous (CHOT) en Côte-d'Or.

Si vous voulez Améliorer votre quotidien (AVQ), allez dans le Val-de-Marne. Vous pourrez aussi rencontrer le Parti de l'union radicale (PUR) dans les Hauts-de-Seine ou en Seine-Saint-Denis. Si, enfin, vous n'avez pu adhérer à l'Union, Dignité, Respect pour tous (J'ADR), il vous restera le Parti politique apolitique (PPA). A moins que vous ne préfériez rejoindre les Passionnés de l'opérette, à Toulouse, évidemment...

sions et de procès, le mouvement créé en 1990 par l'ancien des Amis de la Terre, Brice Lalonde, s'est rapproché de Démocratie libérale. Il n'en présente pas moins 344 candidats, son président s'étant quant à lui réplé sur la 2^e circonscription d'Ille-et-Vilaine, non loin de son ami Alain Madelin.

► **Groupement d'intérêt politique-Démocratie active (Gipda).** Une des multiples officines animées par Jean-Claude Delarue, fondateur, entre autres, de l'Association des usagers de l'administration (ADUA), et partisan de Jean Tiberi, qui a nourri quelque espoir d'être investi aux municipales, à Paris, en mars 2001. Regroupe diverses associations de notoriété inégale, comme l'Union des victimes de l'Etat. Son chef de file se présente dans la 17^e circonscription de Paris. 57 candidats sont enregistrés sous ce sigle.

► **Initiative républicaine (IR).** Présidée par l'ancien porte-parole du Grand Orient de France Bernard Teper, candidat dans la 3^e cir-

conscription de l'Oise, cette association était déjà représentée aux élections de 1997 par 94 candidats.

► **Le Trèfle-Nouveaux Ecologistes du rassemblement nature et animaux (NE).** Dernier avatar de ces Nouveaux Ecologistes créés par Bernard Manovelli, un ancien avocat de droite, décédé en 1995, et qui avait fondé pas moins de trois « partis » pour les élections législatives de 1993. Ce mouvement, aujourd'hui présidé par Albert Lapeyre, candidat dans la 9^e circonscription du Val-d'Oise, est présent dans 143 circonscriptions.

► **Parti fédéraliste (PF).** Son président, Jean-Philippe Allenbach, qui a déposé sa candidature dans la 2^e circonscription du Doubs, n'en est pas à sa première tentative électorale, puisqu'il conduisait déjà une liste aux élections européennes de 1999, après avoir successivement apporté son soutien à Brice Lalonde (GE), Antoine Waechter (MEI), Jean-François

Hory (PRG)... Il présente 93 candidats.

► **Rassemblement des contribuables français (RCF).** L'association créée par Nicolas Miguet, lui-même visé par de nombreuses poursuites pénales, espère drainer des suffrages et les financements publics sur ses 72 représentants, dont son président-fondateur dans la 1^{re} circonscription de l'Eure.

► **Régions et Peuples solidaires (RPS).** Regroupe différents mouvements régionalistes, parmi lesquels, notamment, l'Union démocratique bretonne (UDB) ou le Parti occitan. Au total, 101 candidats sont affiliés à cette fédération.

► **Renouveau écologique (RE).** Les 52 candidats présentés sous cette étiquette sont en quasi-totalité regroupés en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

► **Réseau Nouvelle Donne (RND).** Le promoteur de la semaine de quatre jours, Pierre Larrourou, candidat dans la 5^e circonscription de Paris, présente cette fois 103 candidats sous ce sigle, après avoir déjà fait un tour de piste en 1997 sous l'appellation Union pour la semaine de 4 jours et aux européennes de 1999 à la tête d'une liste intitulée Combat pour l'emploi.

► **Solidarité Ecologie, Gauche alternative (SEGA).** Sous ce label se sont regroupés différents mouvements tels que les Alternatifs ou l'Alliance rouge et verte (AREV), issus, notamment des comités de soutien au candidat Pierre Juquin à l'élection présidentielle de 1988. Ils présentent 76 candidats.

P. Rr



M. Sarkozy introduit la Coordination des généralistes dans les négociations avec la CNAM

L'augmentation des honoraires des médecins devrait être au centre des discussions mardi 4 juin

L'INVITATION leur est parvenue alors qu'ils se trouvaient devant les portes de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). A 9 heures, vendredi 31 mai, Jean-Paul Hamon, l'un des porte-parole de la Coordination nationale des médecins généralistes, a reçu un appel sur son téléphone portable conviant la délégation à rencontrer Nicolas Sarkozy, le ministre de l'intérieur. Aussitôt dit, aussitôt fait, les « coordonnés », comme ils se désignent, ont rallié la Place Beauvau, refusant toute discussion avec le directeur de la CNAM, qui les attendait. A quelques jours des élections législatives, le gouvernement a ainsi tenu, une fois de plus, à ménager les acteurs d'un conflit qui ne cesse de se radicaliser.

Officiellement, M. Sarkozy souhaitait leur donner lecture du rapport de police après les affrontements inédits de la veille, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), où quelque deux cents médecins se sont heurtés aux CRS, faisant huit blessés légers des deux côtés (*Le Monde* du 31 mai). Selon la Caisse primaire locale, théâtre de ces inci-

dents, certains praticiens étaient « armés de barres de fer ». M. Sarkozy ayant également fait état de manifestants « pris de boisson », la Coordination ne s'est pas démontée : « En face aussi ! », ont répliqué ses porte-parole. « Le ministre nous a dit qu'il n'avait pas été prévenu de l'ampleur de cette action et qu'à l'avenir il souhaitait l'être, n'ayant pas l'intention de taper sur des médecins », rapporte M. Hamon en décrivant une ambiance « détendue ».

« PAR LA PORTE OU LA FENÊTRE »

Fait rarissime : le directeur de cabinet de M. Sarkozy a confirmé au *Monde* qu'il avait lui-même téléphoné à la CNAM pour rapporter l'échange et les revendications de la délégation. Elles concernent sa présence aux négociations qui doit s'ouvrir, mardi 4 juin, avec les syndicats de médecins ainsi que la levée des menaces de sanctions prises par certaines caisses contre les praticiens qui appliquent, illégalement, le tarif de 20 euros pour leurs consultations. A cela s'ajoute désormais la demande de démission du président (CFDT) de la

CNAM, Jean-Marie Spaeth. « Il est la caricature des relations conventionnelles qu'on ne veut plus voir », lâche Jean-Marc Rehby, l'un des représentants du mouvement, qui projette d'organiser mardi une nouvelle journée « santé morte ».

« Par la porte ou par la fenêtre », la Coordination, qui revendique 30 000 adhérents mais n'est pas reconnue représentative, a bien l'intention d'être présente aux négociations consacrées à l'augmentation des honoraires des généralistes moyennant des contreparties. Elle le sera. Soucieux de ne pas se laisser déborder par un mouvement qu'ils ne contrôlent plus guère, plusieurs syndicats de médecins ont en effet décidé d'« héberger » dans leur délégation des représentants de la Coordination. La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principale organisation du secteur, comptera dans ses rangs Luc Duquesnel, porte-parole de la Mayenne, et le SML, Jean-Baptiste Gasc, des Bouches-du-Rhône. « Je les prends dans mes bagages car je préfère qu'ils s'intègrent dans une organisation représentative », déclara

re Michel Chassang, président de la CSMF. Pour ce dernier, dans le « climat insurrectionnel » d'aujourd'hui, « c'est l'avenir du système conventionnel qui se joue ». « La consultation à 20 euros n'est pas une intifada, mais il faut un cesse-le-feu », souligne Dino Cabrera, président du SML.

De son côté, l'Association des directeurs des caisses d'assurance-maladie, a tenu à « réexprimer sa solidarité » vis-à-vis des personnels victimes d'« actions violentes de la part des groupes de médecins ». « A Nantes, Toulouse, Caen, Béziers, Laval, Bayonne... les directeurs de ces organismes ont été menacés verbalement et physiquement. Leur tort ? Vouloir faire respecter le droit par ceux des médecins qui depuis des mois pratiquent de manière sauvage des dépassements de tarifs », écrivent-ils dans un communiqué. « Il est au demeurant choquant qu'en ces temps de rappel aux valeurs le rappel au respect de la loi et du contrat apparaisse à certains si intolérable », ajoute l'association.

Isabelle Mandraud

M. Raffarin annonce des initiatives contre l'exclusion

Le premier ministre reste prudent quant à un éventuel « coup de pouce » au smic

CERNAY (Haut-Rhin) de notre envoyé spécial

En déplacement dans le Haut-Rhin vendredi 31 mai, Jean-Pierre Raffarin l'a assuré : la « position du gouvernement » quant à un éventuel « coup de pouce » au smic, le 1^{er} juillet, « n'est pas arrêtée ». Dans un entretien publié samedi 1^{er} juin dans *Ouest-France*, le premier ministre affirme toutefois qu'il « ne saurait être question d'évoquer un "coup de pouce" » au smic « sans en mesurer les conséquences sur la situation économique et surtout sur l'emploi ». M. Raffarin évoque de nouveau la nécessité d'harmoniser les smic, rappelant qu'il a demandé au Conseil économique et social de lui faire des propositions en ce sens.

Remplaçant le chef de l'Etat, qui avait initialement envisagé de se rendre sur place, le premier ministre a effectué, à Cernay, son troisième déplacement en compagnie de l'un de ses ministres, cette fois Dominique Versini. Hormis - sécurité oblige - un passage dans le métro parisien avec Nicolas Sarkozy, M. Raffarin tient manifestement à faire connaître ses ministres « d'ouverture ». Il était au Havre, le 18 mai, en compagnie du ministre de la jeunesse et de l'éducation, Luc Ferry. Samedi 1^{er} juin, il devait se rendre à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) avec Tokia Saïfi, secrétaire d'Etat au développement durable.

La secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion, ancienne directrice générale du SAMU social de Paris a apprécié. « Savoir que l'un des premiers voyages du premier ministre se fait avec moi est un signe », confiait M^{me} Versini, sans regretter le moins du monde que ses propres mots aient été confinés au huis-clos d'une table ronde. « Le premier ministre a été le bon porte-parole des sans-voix », soulignait-elle en regagnant l'aéroport.

Dénonçant un « véritable échec

social » en France, le « porte-parole des sans-voix » a évoqué, devant quelque trois cents personnes, plusieurs « initiatives » contre l'exclusion : outre la décentralisation, qu'il veut engager à l'automne, et la baisse des charges pour favoriser l'emploi des jeunes, le premier ministre a annoncé une accélération de la procédure du droit d'asile, accompagnée d'une aide accrue aux pays en voie de développement. Deux autres actions sont plus directement du ressort de M^{me} Versini. Il s'agit de la création de « résidences sociales », structures intermédiaires entre l'urgence et l'insertion, et du lancement - à partir d'expériences qui seront menées à Marseille, puis à Paris -, d'un dispositif destiné aux enfants des rues, axé à la fois sur la prévention et la répression des « réseaux mafieux et pédophiles » qui les exploitent. M. Raffarin et M^{me} Versini avaient entamé leur visite en inaugurant les locaux des « ateliers de Saint-André », destinés à l'insertion des handicapés.

« FACE À DES RESPONSABILITÉS »

A neuf jours du premier tour des élections législatives, le chef du gouvernement, qui s'exprimait dans une circonscription où l'extrême droite a recueilli plus de 30 % des suffrages le 21 avril, a refusé toute « forme de triomphalisme ». « Nous sommes face à un mécontentement des Français, nous sommes face à un devoir d'action immense, et donc nous sommes face à des responsabilités », a ajouté M. Raffarin. Candidat UMP aux législatives, le maire RPR de Cernay, Michel Sordi, était omniprésent. « Sans illusion » sur le bénéfice que son adversaire pourrait retirer de ce déplacement gouvernemental, le député socialiste sortant, Jean-Pierre Beaumler, avait pris soin d'accepter une invitation conforme à « l'usage républicain ».

Jean-Baptiste de Montvalon

François Chérèque appelle la CFDT à l'action

QUELQUE 2 000 délégués debout et en gants blancs scandent le prénom de leur ancienne secrétaire générale : comme prévu, le 45^e congrès de la CFDT s'est achevé, le 31 mai à Nantes, sur une « séquence émotion ». François Chérèque a rendu un hommage chaleureux à Nicole Notat, qui est montée à la tribune remercier les militants et la CFDT de ce qu'ils lui avaient apporté.

Le congrès de Lille (1998) avait illustré la cohésion retrouvée d'une

« Réalisme, responsabilité, réforme » sont les piliers de l'action

centrale éprouvée par la crise de l'automne 1995. A Nantes, malgré la vivacité des débats qui laisse présager, selon M. Chérèque, des « moments difficiles », les cinq projets de résolution sur le plein-emploi, un travail de qualité, la protection sociale, la modernisation de l'Etat et le développement de la CFDT ont été adoptés à une majorité d'au moins 75 %. Même l'amendement sur les licenciements boursiers, qui partageait l'assistance, a été rejeté (53,84 % de contre). Elu dans un fauteuil, François Chérèque, qui défendait, vendredi 31 mai au matin, le projet de résolution sur le développement de la CFDT, a eu la satisfaction de le voir adopté par 90,44 % des votants...

Le nouveau secrétaire général,

désormais au pied du mur, a invité les militants à rester « vigilants » et « ambitieux » et à passer à l'action à sept mois des élections prud'homales. « Réalisme, responsabilité, réforme » : tels sont, pour lui, les piliers de l'action de la CFDT, qui se veut « force de rassemblement et force de propositions ». « La réforme, c'est le choix confirmé d'un syndicalisme de transformation sociale par la négociation collective, la contractualisation et le rapport de force », a-t-il pointé avant d'appeler « 20 000 - 30 000 militants » à se rassembler, début octobre, à Paris.

Evoquant le « séisme » du 21 avril, M. Chérèque a insisté sur

la volonté de la CFDT « d'opposer de bonnes réponses à ceux qui se sont égarés dans des votes extrêmes ». « C'est avec des objectifs partagés et des résultats concrets que nous ferons régresser la démagogie et la tentation des solutions simplistes », s'est exclamé le secrétaire général, qui ne croit pas à un « recul significatif des replis extrémistes sans un syndicalisme fort dans notre pays ». Interpellant les responsables politiques, il les a exhortés, entre autres choses, à « cesser de confondre la course de fond du temps social et le sprint de l'urgence politique, qui prend le dialogue social et ses acteurs en otage ». Il a

réitéré sa demande d'une réforme des règles du débat social et des retraites, comme du renforcement du paritarisme et de la modernisation de l'Etat. S'agissant des partenaires sociaux, le numéro un de la CFDT attend le Medef « sur ces actes » et souhaite « un syndicalisme plus coopératif ». Emporté par son élan, François Chérèque a fixé un objectif quasi impossible à atteindre en décembre : faire de la CFDT - actuellement à la deuxième place, mais loin derrière la CGT - la première organisation syndicale en voix.

Claire Guélaud

Le syndicat SUD-PTT interpelle les politiques et se mobilise pour défendre le service public

L'HEURE est à la vigilance avant la mobilisation. A l'issue de son 6^e congrès réuni à Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique) du 27 au 31 mai, le syndicat SUD-PTT a lancé une série d'avertissements aux dirigeants politiques - de droite ou de gauche -, qui seraient tentés de porter atteinte au service public, à l'emploi et au statut de fonctionnaire des personnels qui leur sont attachés. Dans une menace à peine voilée, la référence au mouvement social de 1995 a plané sur les débats au moment où « les ouvertures à la libéralisation s'accroissent sur les entreprises publiques », a proclamé son nouveau secrétaire général, René Ollier.

Les signes d'un « malaise profond » existent bel et bien à France Télécom, où les dirigeants de SUD - la deuxième organisation représentative - appellent les autres syndi-

cats à une « démarche unitaire » afin de « peser, avec l'ensemble du personnel, pour un maintien de l'Etat comme actionnaire majoritaire garant de stabilité de l'entreprise et imposer le maintien de l'emploi ». Tout en reconnaissant que « de nombreuses batailles ont déjà été perdues », ils sont déterminés à investir les filiales de droit privé (Orange, Wanadoo, centres d'appels...), qui constituent un vivier de renouvellement de leurs effectifs.

APPEL À LA GRÈVE À LA POSTE

Les militants de La Poste sont, eux, repartis avec un appel à la grève pour le 20 juin, date d'engagement des négociations salariales, pour défendre la position des contractuels et des intérimaires, qui constituent près de 30 % de l'effectif de l'entreprise, soit près de

100 000 salariés. Mais c'est surtout sur le terrain du statut des personnels que les postiers se préparent à mener bataille sans attendre les échéances de la dérégulation européenne de 2003.

Attaché à préserver un service public dont il entend redéfinir les contours et le contenu, SUD-PTT ne veut pas se cantonner à une position défensive. La lutte contre la précarité et l'égalité des droits, l'amélioration des conditions de travail « dégradées après le passage aux 35 heures », la recherche de solutions alternatives « à la libéralisation » figurent parmi les orientations que devra conduire la direction syndicale, profondément renouvelée avec le remplacement de près de la moitié du bureau fédéral.

Pour succéder à Joëlle Charruel, secrétaire générale en fin de mandat, René Ollier, 41 ans, permanent de l'organisation depuis 1997 et ancien agent aux Télécoms de Haute-Normandie, a été élu. A charge pour lui de poursuivre l'engagement d'une organisation qui, stabilisée dans son fonctionnement interne, recherche de nouvelles perspectives politiques dans des rapprochements interprofessionnels au sein du groupe Solidaires, avec les autres syndicats SUD, comme auprès des associations et des mouvements antimondialisation.

Michel Delberghe

A Arles, des militants de LO décident de rejoindre la LCR

NOUVEAU symptôme sérieux de vives interrogations au sein de Lutte ouvrière ? A Arles (Bouches-du-Rhône), des militants et sympathisants de la formation d'Arlette Laguiller ont franchi le pas. En désaccord avec la stratégie de leur direction qu'ils qualifient d'« isolationniste » et de « suicidaire », ils viennent d'appeler à voter pour la LCR aux législatives. Et une bonne partie d'entre eux a déjà décidé de quitter LO pour rejoindre l'organisation trotskiste rivale. « Nous sommes une bonne quarantaine, militants et sympathisants compris », affirme Bruno Leclerc, l'un des animateurs de ce collectif de « dissidents » et facteur de son métier, à l'instar d'Olivier Besancenot. « Un pur hasard », précise-t-il en rigolant.

« CE N'EST PAS SAIN »

Pour LO, l'affaire n'est pas anodine. Militant expérimenté de cette organisation, M. Leclerc a été candidat de l'organisation trotskiste à Arles aux législatives de 1997 et aux municipales de 2001. Et s'apprêtait de nouveau à l'être pour le scrutin des 9 et 16 juin prochain. « Un mois avant la présidentielle, la direction départementale de LO m'a fait savoir qu'elle souhaitait me présenter aux législatives. J'ai demandé un délai de réflexion. Ensuite, l'attitude de LO et, notamment, son refus d'un rapprochement avec la LCR

pour les législatives, m'ont convaincu de décliner », explique-t-il. Pour lui, « le premier tour de la présidentielle a montré une forte progression de l'extrême gauche, et il n'est pas possible de ne pas vouloir en tirer les conséquences, en refusant d'aller plus loin et de proposer aux gens une recomposition 100 % à gauche ». M. Leclerc indique que s'il n'avait pas de désaccord fondamental avec LO sur le second tour de la présidentielle, « je ne suis pas sûr que d'appeler à voter Chirac soit la solution pour combattre le Front national », explique-t-il -, il éprouve de vraies réserves sur la manière dont cette position a été exprimée. « Dire : nous sommes seuls à avoir raison, ce n'est pas sain », souligne-t-il.

« Nous n'avons pas agi sur un coup de tête. Nous avons beaucoup discuté entre nous. Maintenant je me rends compte que cela mûrissait depuis les municipales », ajoute-t-il encore, en précisant qu'il n'est pas membre de la « fraction », cette tendance minoritaire à LO qui a régulièrement adressé des critiques semblables à sa direction nationale. « Si Lutte ouvrière persiste dans son approche, elle ira dans le mur », conclut-il, se disant convaincu que, « ailleurs qu'à Arles, d'autres militants se posent les mêmes questions ».

Caroline Monnot

esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images / cinéma / numérique / sons /

- Réalisateur cinéma
- Concepteur en numérique
- Producteur audiovisuel
- Monteur en numérique
- Créateur d'effets spéciaux

www.esec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Citeaux 75012 Paris

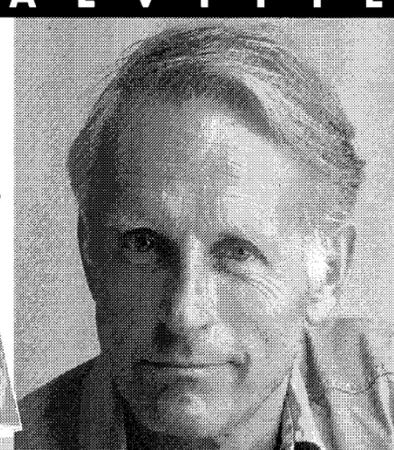
enseignement supérieur libre

CALVITIE

Des cheveux naturels et définitifs.

Microgreffes.

Découpe folliculaire sous microscope.



renseignement et documentation sur simple demande:

TEL: 01 53 83 79 79

3615 INFO CHAUVÉ 0.45F la mm

www.clinique-matignon.com

CLINIQUE MATIGNON

5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 13 juin 2002 à 18h30 dans nos locaux

Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92

Website : http://mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr



STEINER, A FLEUR DE PEAU

venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DIMANCHE 30 JUIN

Topper Espace Steiner

63, rue de la Convention - Paris 15^e

Tél. : 01 45 77 80 40 - M^o Boucault - Parking gratuit

Jean-Louis Borloo inaugure à Valenciennes le premier Service d'aide aux victimes d'urgence

D'autres villes veulent tenter l'expérience

VALENCIENNES

de notre correspondant régional
Il trouve l'idée si simple et évidente qu'il s'étonne qu'on n'y ait pas pensé avant. Il reconnaît aussi qu'elle n'est pas vraiment venue de lui. « C'était il y a six mois, raconte Jean-Louis Borloo. Jean-Louis Catez, le procureur de la République de Valenciennes m'a téléphoné pour m'expliquer qu'il avait des problèmes avec une personne âgée qui avait été agressée. Après ma nomination au ministère de la ville, il m'a relancé. Je disposais des fonds nécessaires ; nous avons décidé de tenter l'expérience. » Le ministre, qui est aussi l'ancien maire de Valenciennes, est donc venu, vendredi 31 mai, annoncer le lancement dans sa ville du premier Service d'aide aux victimes d'urgence (SAVU) : des équipes mobiles composées d'un juriste et d'un psychologue, qui interviennent en urgence, à la demande des policiers ou des gendarmes, auprès des victimes d'agression sexuelle, de violence physique, de cambriolage et autres crimes ou délits susceptibles de les avoir traumatisés.

SENTIMENT D'ABANDON

Ces dernières peuvent, certes, trouver aide et assistance auprès des tribunaux, des avocats ou des associations spécialisées. Mais elles sont souvent trop choquées dans l'instant pour y songer et ressentent d'abord un sentiment d'insécurité et d'abandon plutôt que le désir de défendre leurs intérêts. Même ensuite, elles répugnent parfois à s'adresser aux services spécialisés, « comme si elles se sentaient coupables de quelque chose ». Au point, souligne Jean-Louis Borloo, que « 30 % seulement des personnes y ayant droit font appel au fond d'aide aux victi-

mes » financé par les assurances. « Si la loi sur la présomption d'innocence renforce le droit des victimes, il n'est pas toujours évident pour ces dernières d'intervenir aux procès en comparution immédiate. Il y a parfois des ratés », renchérit le bâtonnier de Valenciennes, Frédéric Covin.

Face à ce genre de situations, les SAVU assureront le lien entre les différents services concernés et les victimes qu'il s'agira, pour eux, de rassurer et de reconforter, mais aussi d'informer, avant de les orienter vers le barreau ou le tribunal civil. L'expérience a été lancée d'abord à Valenciennes - où le SAVU fonctionnera à partir de lundi 3 juin - « parce qu'il est possible de s'y appuyer sur une association, l'AJAR (Aide aux jeunes adolescents de la rue), qui pratique l'aide aux victimes depuis vingt ans », précise M. Borloo. Cette dernière bénéficiera d'une subvention de 285 230 euros, représentant 80 % des fonds nécessaires au recrutement et à la formation des huit juristes qui viendront renforcer le groupe de quinze psychologues qu'elle emploie déjà, et au fonctionnement des équipes pendant six mois.

Les villes de Blois, Mulhouse, Marseille, Le Mans et Bordeaux ont émis le souhait de tenter, elles aussi, l'expérience. L'extension et la pérennisation du dispositif seront étudiées en coordination avec le ministère de la justice et en liaison avec les associations d'aide aux victimes existantes, et notamment l'Inavem (Institut national l'aide aux victimes et médiations), qui participe déjà à la formation des juristes des premières équipes.

Jean-Paul Dufour

Le journaliste Daniel Mermet assigné pour « incitation à la haine raciale »

Des associations juives accusent le producteur de France-Inter d'avoir diffusé des propos d'auditeurs à caractère antisémite

DU 18 au 22 juin 2001, Daniel Mermet consacrait son émission quotidienne sur France-Inter, « Là-bas si j'y suis », au conflit israélo-palestinien. Au début du programme, une boîte vocale diffusait des réactions d'auditeurs. « Qu'est-ce que c'est que ce pouvoir mortifère qui se complait dans les assassinats d'enfants et les mutilations, qui justifie l'inacceptable jour après jour avec une outrecuidance criminelle et qui a l'infâme arrogance de nous traiter de racistes quand on ose timidement protester contre cette conduite indigne ? Qu'est-ce que c'est que ces hypocrites qui manient avec tant de virtuosité le bouclier de l'antisémitisme quand on veut juste leur rappeler que depuis cinquante ans, ils reproduisent à dose homéopathique l'horrible injustice dont ils ont souffert ? Je suis farouchement antisioniste. Je ne suis en rien antisémite. »

Ces propos, et sept autres réactions, sont-ils constitutifs des délits de diffamation raciale et de provocation à la haine raciale ? L'association Avocats sans frontières, présidée par M^e Gilles William Goldnadel, l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) et la Licra, qui ont assigné, vendredi 31 mai, Daniel Mermet et Jean-Marie Cavada, président de Radio France, devant la 17^e chambre du tribunal de Paris, en sont convaincues. Avec à l'appui, des témoins de poids : les philosophes Alain Finkielkraut et Pierre-André Taguieff - qui n'a pu se déplacer -, le journaliste Alexandre Adler et Roger Cukierman, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).

Pour M^e Goldnadel, il ne fait aucun doute que Daniel Mermet est un « militant » de la cause palestinienne. « Le journaliste est un imparfait de l'objectif, c'est un homme désintéressé et honnête », répond le

prévenu. « Qu'avez-vous cherché à montrer à travers vos émissions ? », lui demande la présidente, M^{me} Catherine Bezio. « De la souffrance, de la haine, l'insécurité, le désarroi, et aussi des amorces de résistance. Ce sont des carnets de route. »

« LE VIBRATO DE SES ÉMISSIONS »

Le magnétophone est branché, le tribunal écoute les pièces à conviction. Les sons de la vie à Gaza font irruption dans la torpeur du prétoire : des gamins qui rient en expliquant la fabrication des cocktails Molotov, des avions F 16 qui traversent le ciel. « Daniel Mermet est un journaliste engagé, juge Alain Finkielkraut. C'est sa marque d'originalité, le vibrato de ses émissions. J'avoue que j'y suis sensible. » Mais le philosophe s'alarme dès que « l'engagement vampirise le journalisme » : « Tout au long de son émission, Daniel Mermet ramène ce qu'il décrit à du déjà vu : l'apartheid, la colonisation, le martyre juif. C'est une logique de renversement : les Israéliens sont considérés comme juifs, et donc comme des victimes passées de l'autre côté, des victimes devenues nazis. »

L'audience tourne au débat philosophique sur les rapports entre antisionisme et antisémitisme. « 95 % des juifs de France sont sionistes, avance Alain Finkielkraut, dans le sens où ils ont une solidarité de destin avec Israël. Mettre au banc de l'humanité cet Etat, en tant que fasciste ou nazi, c'est exclure, sous le masque de l'antiracisme, tous ceux qui, en tant que juifs, le soutiennent. »

Cité par la défense, Rony Braunman ne partage pas cette analyse. Pour l'ancien président de Médecins sans frontières, le sionisme est une option politique, critiquable en tant que telle. « Toute l'ambiguïté du sionisme, c'est qu'il renferme dès l'origine à la fois un mouvement de libéra-

tion nationale et un mouvement colonial. En ce sens, il comporte une part de racisme. » Alexandre Adler souligne, lui, que la boîte vocale incriminée est un peu comme le courrier des lecteurs d'un journal, « avec l'effet violent qu'apporte en plus la radio ». Pour le directeur éditorial de *Courrier international*, « ce n'est pas la liberté d'expression qui doit prévaloir dans le choix des interventions ».

Sur 29 auditeurs diffusés à l'antenne, 18 sont pro-palestiniens et 11 pro-israéliens. Daniel Mermet reconnaît avoir reçu davantage de messages pro-israéliens, « des interventions envoyées en réseau, avec sensiblement les mêmes mots ». Des choix éditoriaux qui portent la marque d'un « antisémitisme new look » de gauche, tranche M^e Goldnadel, parce qu'il n'y a « qu'un cheveu entre la détestation de l'Etat juif et l'antisémitisme ».

Pour le procureur Christian Ligneul, les émissions de Daniel Mermet sont à replacer dans « un débat politique, un contexte de guerre ». « On ne peut pas reprocher au journaliste de reproduire un amalgame entre le peuple juif et l'Etat d'Israël, poursuit-il. C'est peut-être moralement répréhensible, mais pas pénalement. » Il laisse donc au tribunal le soin d'apprécier si le prévenu « a franchi une fois seulement la limite ». M^e Jean-Yves Halimi, conseil de Daniel Mermet, dénonce « les amalgames, les contresens, les citations tronquées, les glissements sémantiques abusifs et les syllogismes erronés » commis selon lui par les parties civiles. Ce procès constitue, affirme-t-il, « le point d'orgue des pressions exercées sur les médias à l'occasion du conflit israélo-palestinien ». Jugement le 10 juillet.

Xavier Ternisien

Emotion et colère à l'enterrement des victimes de l'accident d'Ivry

ENTRE chagrin et amertume, Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) a enterré, vendredi 31 mai, Jenny Canaldo et ses deux filles, fauchées dimanche par une Porsche lancée à près de 150 km/h dans la ville voisine de Vitry-sur-Seine. Près de 2 000 personnes s'étaient rassemblées dans la matinée autour de la cathédrale Saint-Louis, trop petite pour accueillir tout le monde.

A l'intérieur, Bruno, le père des deux fillettes, raconte Jenny, « la femme la plus belle et la plus gentille que je connaissais », avant d'évoquer, la voile tremblante, la mémoire d'Anaëlle et Maëva, « la plus belle chose que j'ai faite ».

« ON NE PEUT PAS L'EXPRIMER »

Dehors, sur la place ensoleillée, les commerçants ont fermé leur rideau, un salon de coiffure sert de bureau de collecte, « une petite enveloppe pour la famille ». Affection, recueillement ; des mères serrent leurs enfants contre elles, des musulmanes cachent leurs larmes derrière un voile. « Il fallait que je vienne, commente Nadia, une amie d'enfance de Jenny. J'avais vraiment mal. » Avant de renchéir : « C'est un meurtre, pas un accident ! Et on va encore les retrouver d'ici un ou deux ans... » Slimane Choulak habite en face du lieu du drame. Il a vu « le corps de la maman, des enfants... » La colère ? « Qu'est-ce qu'on peut faire avec la colère ? De toute façon, la révolte, on ne peut pas l'exprimer. »

Un long cortège a suivi Jenny et ses deux filles au cimetière. Là, le père de famille trépigne un instant sur sa chaise puis, prostré, fixe une dernière fois le cercueil de chêne entouré de deux petits cercueils blancs. Il n'a pas souhaité voir les corps être inhumés.

Da. B.

C'EST TELLEMENT PLUS PLAISANT DE TRAVAILLER EN UTILITAIRE CITROËN.



EN CE MOMENT CHEZ CITROËN "LES JOURNÉES UTILITAIRES"

WEEK-END
PORTES OUVERTES
LES 8 ET 9 JUIN*

2150 € TTC⁽¹⁾
(soit 14 103 F TTC)
D'ÉCONOMIE SUR
BERLINGO

2150 € TTC⁽²⁾
(soit 14 103 F TTC)
D'ÉCONOMIE SUR
JUMPY

CITROËN

www.citroen.fr
3615 CITROËN (0,20 €/mm)

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. Offres non cumulables réservées aux professionnels dans le réseau participant jusqu'au 31 juillet 2002 pour l'achat (1) d'un Berlingo VU neuf hors Berlingo 1.9 D Eco, tarif du 2 mai 2002, ou (2) d'un Jumpy neuf hors Jumpy 1.9 D Tôle Confort, tarif du 2 mai 2002. * Suivant autorisation.

GARANTIE 2 ANS
SUR TOUTE LA GAMME

CITROËN préfère TOTAL

Succès retentissant pour les soirées « Gloubiboulga » dédiées aux 25-35 ans nostalgiques de leur enfance

La génération des ex-fans de Casimir et de l'émission « L'île aux enfants » s'est offert un bain de jouvence – ou une cure de régression – grâce à 30 fêtes organisées dans toute la France

BRAS EN L'AIR, ils hurlent, comme dans un concert de rock. « CA-SI-MIR!! CA-SI-MIR!!! », scandent-ils. Quand le doux monstre orange à pois rouges apparaît, il est salué par

REPORTAGE

« Vous êtes prêts à retomber en enfance avec nous ? », chauffe l'animateur

des cris hystériques. Puis, debout, semblant communier au même culte, la salle entonne le générique de « L'île aux enfants ». « C'est le pays, joyeux, des enfants heureux, des monstres gentils, oui c'est un paradis... »

C'est la dernière Gloubiboulga Night de l'année, ce vendredi 31 mai, au cinéma Le Grand Rex, à Paris. Près de 3 000 personnes de 25, 30, 35 ans sont venues s'offrir, pour 25,50 euros, un bain de nostalgie, le plus souvent entre amis. En communauté générationnelle très strictement définie, puisqu'il faut avoir vu les programmes pour enfants diffusés entre 1976 et 1986 pour apprécier la soirée.

« Vous êtes prêts à retomber en enfance avec nous ? A sucer votre pouce ? », chauffe l'animateur. « Ouais !!! », hurlent les spectateurs, trépanant devant leur fauteuil. Sur scène, deux chanteuses, interprètes de génériques de dessins animés, rééditent leurs exploits passés. Casimir, Hippolyte et Emile Campagne, le facteur, donnent un arrière-goût des riches dialogues de l'émission « L'île aux enfants ». Puis, sur écran géant, commence le défilé, qui se poursuivra jusqu'à l'aube, des extraits de dessins animés, fictions et émissions



En un an, les soirées Gloubiboulga – du nom de la mixture que se préparait Casimir – ont attiré environ 17 000 personnes venues danser et chanter sur les airs des émissions télévisées de leur enfance. Ici, à Lille, en début d'année, deux participants déguisés en Maya l'Abeille et en Caliméro satisfont joyeusement leurs envies de régression.

pour enfants : « Capitaine Flam », « Albator », « Maya l'abeille », « Goldorak », « Ulysse 31 », « Les Mystérieuses cités d'or », « Inspecteur Gadget »... Certains extraits déclenchent des cris stridents, d'autres des chansons que tous connaissent par cœur.

Pour Fabrice, 26 ans, agent au sol chez Air France, il n'y a pas à chercher d'explication « tirée par les cheveux » : « C'est une soirée d'euphorie. On prend un bain de jouvence. Ces dessins animés, c'est notre enfance, c'est nous. » Jean-Christophe, 23 ans, étudiant en communication, grand gaillard en jeans et baskets, évoque « la nostalgie d'une époque d'insouciance, de plaisir ». « On vient, dit-il, passer une soirée dans cette bulle, loin du chômage, de la précarité, de tout ce qui se passe dans le monde ». Pour « partager un référentiel commun », ose Solène, 22 ans, étudiante en école artistique. Patrick, un comptable de 30 ans, avoue avoir stocké beau-

coup de génériques de dessins animés sur son ordinateur. « J'ai l'impression que ça ne fait pas si longtemps que je regardais « Goldorak » ou « Capitaine Flam » à la télévision. »

BOUCHE-À-OREILLE

Nées il y a tout juste un an, les soirées Gloubiboulga (du nom de la mixture que se préparait Casimir) connaissent un impressionnant succès : cette année, 17 000 personnes sont venues danser et chanter sur les airs de leur enfance. Les six dates parisiennes, et vingt-quatre étapes en province, ont, toutes, affiché complet des semaines à l'avance. « Nous n'avons pas vraiment eu à faire de publicité. Le bouche-à-oreille a fonctionné très rapidement », s'étonnent eux-mêmes Régis Toussaint et David Aumont, les concepteurs des Gloubiboulga Nights. Producteurs de spectacles audiovisuels, les deux trente-

naires ont eu l'idée de ces soirées en remarquant que dans les fêtes auxquelles ils étaient conviés, on chantait volontiers à tue-tête les génériques de « Casimir » ou d'« Albator ». « Nous sommes la première génération-TV », explique Régis Toussaint. Avant 1976, il n'y avait pas d'émissions spécifiques pour la jeunesse. C'est un élément majeur de notre enfance. »

Sobrement, les deux producteurs de spectacles avouent qu'ils ont « largement équilibré les comptes de [leur] SARL, Cin & Scen », malgré l'importance des sommes à verser aux ayants-droits de chaque programme diffusé. A partir du second semestre 2003, les 18-25 ans, petits frères et petites sœurs des fans de Casimir, auront leurs propres soirées. Et dès la rentrée, le concept sera exporté en Belgique, puis en Suisse, où Casimir est tout autant une star.

Pascale Krémer

Neuf personnes mises en examen après la tentative d'attentat contre Emile Zuccarelli

Elles auraient partiellement reconnu les faits

BASTIA

de notre correspondant
Un peu plus de deux mois après la tentative d'attentat contre le maire de Bastia Emile Zuccarelli (PRG), les neuf suspects interpellés en Corse en début de semaine, six hommes et trois femmes, ont été transférés à Paris et mis en examen, vendredi 31 mai. Au terme de leur audition au pôle antiterroriste, plusieurs d'entre eux auraient reconnu, à des degrés divers, leur participation aux faits. Les six hommes ont été mis en examen pour « tentative d'assassinats » des époux Zuccarelli, « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, tentative de dégradation de biens immobiliers par substance explosive en bande organisée et infraction à la législation sur les armes ». Ils ont tous été écroués.

Parmi eux, figurent Gérard Cianelli, un médecin généraliste de Bastia âgé de 49 ans et Hervé Santelli, un antiquaire de 30 ans. Les deux hommes, présentés comme les organisateurs de la tentative d'attentat, sont connus pour leurs opinions nationalistes mais ne sont pas réputés avoir des responsabilités dans des organisations répertoriées. Les trois femmes ont été mises en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Elles ont été remises en liberté sous contrôle judiciaire.

CHARGE EXPLOSIVE

Dans la nuit du 23 au 24 mars, les policiers avaient été alertés par des voisins des époux Zuccarelli, qui avaient croisé trois hommes encagoulés prenant la fuite dans l'escalier de l'immeuble où réside le couple, au centre-ville de Bas-

tia. Ils avaient découvert une charge explosive de 250 grammes devant la porte de l'appartement familial où se trouvait alors les Zuccarelli. La bombe n'avait pas explosé en raison d'un défaut sur un des détonateurs pyrotechniques, qui avait éclaté sans amorcer l'explosif. Selon les enquêteurs, cette charge aurait pu entraîner des dommages considérables.

TESTS ADN

Cette tentative d'attentat, qui n'avait pas été revendiquée, intervenait quelques jours après la visite troublée de Jean-Pierre Chevènement en Corse, soutenu par le maire de Bastia dans sa campagne pour le premier tour de l'élection présidentielle. Les enquêteurs de la police judiciaire et de la division nationale antiterroriste (DNAT) menaient rapidement leurs investigations en direction des personnes interpellées, grâce notamment aux tests ADN pratiqués sur des mégots de cigarettes trouvés à proximité du porche d'accès à l'immeuble des Zuccarelli. L'analyse des téléphones portables de plusieurs des mis en examen avait, semble-t-il, permis aux enquêteurs d'établir leur présence à proximité du domicile du maire de Bastia au moment de la tentative d'attentat.

Emile Zuccarelli avait déjà été visé, il y a cinq ans et demi, par un attentat revendiqué par le FLNC canal historique. Le 28 octobre 1996, l'explosion d'une charge de 300 grammes avait projeté la porte de son ancien logement à l'intérieur de l'appartement sans faire de victime.

Michel Codaccioni

Quand la société de consommation devient une « société de consolation »

« ILS ROULENT en New Beetle jaune acidulé, se sont choisis une coque de portable à l'effigie de Bob Marley, portent une swatch fluo au poignet et sont analystes financiers, formateurs, commerciaux, attachés de presse, chefs de projet ou directrices marketing. Quand ils sortiront du travail, ils prendront leur scooter ou bien enfileront leurs rollers, (...) joueront jusqu'à pas d'heure sur leur console de jeu dernier modèle. » Voici les « adolescents », tels que décrits par la journaliste Marie Giral, dans un livre publié en avril, *Les Adolescents. Enquête sur les nouveaux comportements de la génération Casimir* (Le Pré-aux-Clercs).

Le même mois sortait chez Lattès *La France en culottes courtes. Pièges et délices de la société de consolation*, de Robert Ebguy, sociologue et directeur de recherches au Centre de communication avancée (CCA). Deux ouvrages qui pointent le même phénomène de société : le comportement régressif des adultes, qui semblent vivre dans un éter-

nel prolongement de leur enfance et de leur adolescence. « Les adultes n'ont plus l'âge de leur âge, résume Marie Giral. Ils n'hésitent plus à adopter ou à retrouver des comportements, des objets, des activités que l'on pensait rangés au placard de l'enfance et de l'adolescence. Moi-d'abord, douceur, confort, plaisir, transgression en sont les mots clés. »

Cette tendance à la régression, ce refus de grandir, d'abord mis en lumière par divers psychologues et psychanalystes (Dan Kiley, en 1985, et son *Syndrome de Peter Pan*, puis Tony Anatrella, en 1999, avec ses *Interminables Adolescences*), touche les adultes en général, et les trentenaires en particulier, s'accordent à penser Marie Giral et Robert Ebguy. Un culte de la jeunesse inventé par les quinquagénaires d'aujourd'hui, enfants du baby-boom qui refusent leur vieillissement.

« Ils ont élevé leurs enfants dans l'idée que l'on pouvait faire l'économie de la confrontation entre générations, donc du meurtre de l'enfance,

explique Robert Ebguy. Ces enfants, les trentenaires actuels, ont le sentiment qu'ils peuvent garder le meilleur des trois états (enfance, adolescence, âge adulte) pour ne porter le deuil d'aucun. Ce sont des individus multifacettes, capables de s'adapter à toutes les situations : s'accorder un petit "shoot" d'enfance, puis repartir jouer les adultes au boulot. »

« CORDON OMBILICAL »

Fait nouveau : désormais, « la régression semble se montrer de plus en plus au grand jour, sur la scène sociale », poursuit le sociologue. La « génération Casimir », qui s'approche du pouvoir économique, est désormais en mesure d'imposer ses normes. Sans craindre la réprobation sociale, ces « kidults », comme on les nomme aux Etats-Unis, osent afficher leur proximité avec le monde de l'enfance.

Le marché de la consommation régressive est en pleine croissance depuis une dizaine d'années, dans tous les pays développés. « Ce qu'on

pensait être une société de consommation devient une société de consolation », selon Robert Ebguy. L'on vend de plus en plus de produits ovoïdes, aux couleurs acidulées, ressemblant à des jouets (iMac, Twingo, Smart, New Beetle...). Les adultes s'achètent des nounours, sucent des Chupa-chups, sont friands d'aliments qu'ils n'ont pas à mâcher. Ils s'habillent comme leurs enfants, circulent en rollers et trottinettes, ou dans des voitures aux allures de bulles protectrices.

Ils habillent leur téléphone portable, devenu une sorte de doudou pour adultes. « Sa fonction d'outil de communication est détournée au profit d'une autre : le déni de toute séparation », remarque Robert Ebguy, pour qui le portable « a sans doute un rapport étroit avec le cordon ombilical qui nous relie en permanence aux êtres aimés ». C'est, dit-il, « un objet transitionnel, un remède contre l'angoisse de la solitude. »

Les « adolescents » sont de gros consommateurs de jeux vidéo et de jeux en réseau. De soirées jeux de société entre amis, aussi. Ils surfent sur les sites Internet consacrés aux chanteurs, séries et dessins animés de leur enfance, ou fréquentent les soirées Gloubiboulga. Les raves, parfois, « sous extasy, où tout devient simple, direct, sans inhibition », note M. Ebguy. Et les parcs d'attraction : la moitié des Français en a déjà visité un, avec ou sans enfant. A la télévision, ils apprécient « Les enfants de la télé » (présentés par Arthursur TF1), où sont diffusés les programmes de leur enfance. Et « Friends », série américaine qui narre le quotidien d'une bande d'éternels adolescents qui vivent ensemble. Leur refus de grandir, donc de vieillir, les pousse vers la chirurgie esthétique. Les interventions de ce type chez les hommes ont augmenté de 400 % en quinze ans.

« Adoucisseur de vie », cette régression est d'abord « symptôme d'un contexte défavorable », instrument de fuite d'une réalité stressante, agressive, où « tout va trop vite », analyse Robert Ebguy. Les trentenaires n'ont-ils pas grandi en pleine crise économique ? Face au chaos permanent, l'enfance constitue inévitablement un pôle de stabilité.

P. Kr.

M. Chirac veut une nouvelle programmation militaire

A L'ISSUE d'un conseil de défense, réuni vendredi 31 mai à l'Elysée, Jacques Chirac a fait annoncer, par communiqué, qu'il avait décidé qu'« un nouveau projet de loi de programmation militaire 2003-2008 devra être déposé, avant la fin de l'année, au Parlement ». Celui-ci sera utilisé pour « l'amélioration de la condition militaire et la relance des programmes d'équipement » et « devra prendre en compte les enseignements tirés de la participation militaire à la lutte contre le terrorisme ». D'autre part, l'ancien ministre de la défense, Alain Richard, qualifie d'« erreur » les propos du ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, publiés dans *Le Monde* du 31 mai, et selon lesquels il manquerait 510 millions d'euros au budget 2002 « pour le paiement des loyers des locaux loués par la gendarmerie ». M. Richard avance, lui, la somme de 68 millions d'euros. Il ajoute que « les créations de postes, décidées (...) après l'élaboration du budget 2002, ont entraîné des locations supplémentaires » et ont fait l'objet, « comme c'est la règle », d'une demande de financement par la loi de finances rectificative.

Patrice Alègre mis en examen pour le meurtre de deux prostituées

LE TUEUR en série Patrice Alègre, déjà condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour une série de meurtres et de viols, a été mis en examen, jeudi 30 mai, par le juge d'instruction toulousain Serge Lemoine, pour le meurtre de deux prostituées à Toulouse, en 1987 et 1992. Selon ses avocats, le tueur en série nie toute participation à ce double meurtre. En février, la cour d'assises de Haute-Garonne l'avait condamné à la prison à perpétuité assortie de 22 ans de sûreté pour le viol de six femmes et le meurtre de cinq d'entre elles.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : 145 fonctionnaires de police ont mené**, vendredi 31 mai après-midi, une « opération de sécurité » dans le quartier populaire de Noailles, au centre de Marseille. En deux heures, 590 personnes sont été contrôlées, 30 commerces inspectés, 75 véhicules fouillés et 30 personnes interpellées.

■ **SÉCURITÉ : le maire d'Orléans, Serge Grouard (RPR), a pris**, vendredi 31 mai, trois arrêtés visant à restreindre la prostitution, les attroupements de SDF et la circulation des mineurs le soir, à compter du 1^{er} juin. Le « couvre-feu » après 23 heures pour les mineurs non accompagnés de moins de 13 ans étaient déjà en vigueur l'été dernier.

■ **CONSUMMATION : la société agroalimentaire Paul Paulet a procédé**, vendredi 31 mai, au rappel de 7 millions de boîtes de thon au naturel Albacore Petit Navire, en raison d'un potentiel défaut de stérilisation sur un lot, et invite les détenteurs de ces boîtes à ne pas les consommer. Le rappel concerne les boîtes de 80, 132, 190 et 400 grammes et portent le numéro d'agrément sanitaire FC01.

■ **FAITS DIVERS : un engin explosif de fabrication artisanale a endommagé une salle de la mairie de Dammarie-lès-Lys (Seine-et-Marne)**, dans la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 mai. Cet incident survient une semaine après la mort d'un jeune 28 ans qui s'est tué en scooter, jeudi 23 mai, alors qu'il fuyait un contrôle de police.

■ **AMIANTE : une perquisition a été menée au ministère du travail dans le cadre de l'affaire de l'amiante à Jussieu**, dont l'instruction est menée par le juge Michèle Vaubillon, ont annoncé vendredi 31 mai le Comité anti-amiante et l'Association nationale des victimes de l'amiante. Cette perquisition, intervenue il y a une quinzaine de jours, fait suite à celles menées en avril dans les deux universités du campus de Jussieu et au rectorat de Paris.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .	TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER	
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.	Nom Prénom N° rue Ville	
Date :	Code postal [] [] [] [] Ville	
Signature :	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
	N° rue Code postal [] [] [] [] Ville	
	DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER	
	Code Etablissement	Code Guichet
	N° de compte	Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 e TTC/min)

Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

CARNET

Naissances

– Séné. Paris.

Danièle et Yves COMETS

sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier petit-fils,

Malo,

le 12 mai 2002,

chez

Juliette et Emmanuel.

Décès

– Guy Baudais, son époux, Jean, Dominique et Marc, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Nicole BAUDAIS,
née **BEAUSSENAT,**
chevalier des Palmes académiques,
American Medal of Freedom (1945),

survenu le 28 mai 2002.

Elle repose désormais au cimetière de Bruel-en-Vexin.

6, rue Lincoln,
75008 Paris.

« *Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra.* »
Saint Jean XI, 25.

Mme André CARAUX,
née **Jacqueline GAUTIER de CHARNACÉ,**

a rejoint dans la paix du Seigneur son mari,

André,

le 30 mai 2002, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

De la part de

Françoise et Daniel Rivet,
Michel et Marthe Caraux,
Gilles et Françoise Caraux,
Denys et Brigitte Caraux,
Laurent et Marianne Caraux,
Jean Caraux,
Elisabeth et Patrice Auguste,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Séverin, Paris-5^e.

17, avenue de la Bourdonnais,
75007 Paris.

– Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Mme Louis CARRÉ,
née **Olga BUREL,**

veuve de

M. Louis CARRÉ,

survenu le 27 mai 2002, en son domicile, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu, dans l'intimité, le mercredi 29 mai, en l'église de Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines), suivie de l'inhumation au cimetière nord de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Galerie Louis Carré & Cie,
10, avenue de Messine,
75008 Paris.

– Le président, Et le conseil d'administration de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre CHEVALIER,

survenu le 30 mai 2002, dans sa soixante-quatrième année.

Pierre Chevalier fut secrétaire national du Syndicat national des instituteurs, puis président de la MGEN de 1977 à 1991, président du Ccomcen, et vice-président de la Fédération nationale de la Mutualité française.

Homme de volonté, homme de cœur, il a marqué l'engagement laïque et l'œuvre mutualiste.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

– Arnaud Grunberg, président du conseil de surveillance, Jean-Michel Grunberg et Daniel Velasco, coprésidents du conseil de surveillance,

Les membres du conseil de surveillance, Les actionnaires, L'ensemble des collaborateurs du groupe La Grande Récré,

ont le regret de faire part du décès de

M. Maurice GRUNBERG,
président d'honneur fondateur,
vice-président du conseil de surveillance.

Une cérémonie sera célébrée le mercredi 5 juin, à 14 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20^e, salon Coupole.

Les fleurs peuvent être adressées à partir de lundi, à l'Hôpital américain de Neuilly (Hauts-de-seine).

La Grande Récré,
77436 Marne-la-Vallée Cedex 2.

– Jean-Michel et Arnaud Grunberg, ses enfants,

Quentin et Clara Grunberg,

ses petits-enfants,

Agnès Grunberg,

sa belle-fille,

Toute sa famille,

Et Daniel Velasco,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice GRUNBERG,
fondateur de La Grande Récré,
engagé volontaire au 22^e RMVE,
pour la durée de la guerre,
croix de guerre avec palmes
(1939-1945),

survenu le 29 mai 2002, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses enfants remercient l'équipe de l'Hôpital américain de Neuilly pour son exceptionnel dévouement.

Une cérémonie sera célébrée le mercredi 5 juin, à 14 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20^e, salon Coupole.

Les fleurs peuvent être adressées, à partir de lundi, à l'Hôpital américain, à Neuilly (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Janine Dufour-Baron, sa maman, Jacques Baron, son beau-père, Laurent Amandjules, Vincent et Elisabeth Amandjules-André,

Elodie Amandjules et David Vandenberghe, ses enfants et beaux-enfants, Jade,

sa petite-fille,

Sabine et Gilles Bérard,

Marianick Lainé et Jean-Pierre Laurent,

Hervé et Brigitte Lainé, ses sœurs, son frère, ses beaux-frères et belle-sœur,

Les familles Lainé, Dufour et Hewitt, Amina Thalaoui, son amie fidèle,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Claire LAINÉ,

le lundi 27 mai 2002.

Priez pour elle.

Une messe sera célébrée lundi 3 juin, à 14 h 15, en l'église de la Compassion, 18, rue du Plateau, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

361, rue du Pré-aux-Clercs,
Eden Parc I 5,
34090 Montpellier.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

– Grenoble. Paris. Bruxelles. Toulouse. Saint-Jorioz. Nice. Allex. Ambérieu. Chambéry.

Chantal et Dominique Robitaillé, Joëlle et Bernard Scheurer, Bénédicte et Jean Souletie, Yann et Marie-Anne Lecoanet, Françoise et Pierre-Yves Divisia, Anne et Michel Bouvard, Patrick et Véronique Lecoanet, Dominique et Georg Bouman, Olivier et Fabienne Lecoanet, leurs enfants et petits-enfants,

Les familles Foul, Biolley, Maus de Rolley, Lecoanet, Pavy, Parents et amis,

font part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-septième année, le 28 mai 2002, de

Mme André LECOANET,
née **Maryste BIOLLEY.**

La cérémonie religieuse a eu lieu ce samedi 1^{er} juin 2002, en l'église Saint-Joseph de Grenoble.

Elle a été inhumée au cimetière Charrière-Neuve de Chambéry.

Yann Lecoanet,
169, rue de Fontenay,
94300 Vincennes.

Chaque vendredi
LE MONDE TELEVISION

avec **Le Monde**
DATÉ SAMEDI

– Barbara Cassin, sa femme, Sophie et Marc, Stéphanie, Victor, Samuel, ses enfants et leurs conjoints, Juliette et Chloé, ses petites-filles,

Francois, Véronique et Germain, Catherine et Jean-Philippe, Martine, ses frère et sœurs et leurs conjoints,

Toute sa famille, tous ses amis de France et d'Afrique,

ont la tristesse de faire part de la mort de

Etienne LEGENDRE,
décoré de l'ordre national du Mérite camerounais 1941-2002,

survenue le 30 mai.

L'inhumation a eu lieu samedi 1^{er} juin, à Pino (Haute-Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Mouffetard,
75005 Paris.

– Mme Susan Reyniers, Juliette, Céleste et Elisabeth, Nash, Aristide et Titouan, ont l'imense tristesse de faire part du décès de

François Noël REYNIERS,
agroécologue au Cirad,

survenu le 25 mai 2002.

La cérémonie a eu lieu le 29 mai, à Montpellier.

La famille remercie tous ceux qui partagent sa peine.

Anniversaires de décès

– Nous nous souvenons, avec émotion et tendresse, de

Gérald,

trop tôt disparu, le 2 juin 1997.

Depuis, sont nés ses trois petits-enfants,

Emile, Charlotte et Eugénie.

Nous leur parlerons souvent de lui.

Son épouse et ses trois enfants.

– Le 3 juin 1999,

Pierre LARUE

choisissait de nous quitter.

Vous qui l'avez connu et aimé, souvenez-vous.

– Le 2 juin 2001, nous quittait

Gaston SIEFFERMANN,
directeur de recherches émérite de l'IRD-ORSTOM.

Que son souvenir demeure.

– Le 2 juin 1999, disparaissait

François SOULÉ-SUSBIELLES.

Nous ne l'oublions pas.

Conférences

– Conférences de l'Etoile :

Sept écrivains devant Dieu.

Sept mercredis de suite, à 20 h 30.

Le 5 juin : Saint-Exupéry, avec André Devaux.

Le 12 juin : Dostoïevski, avec Michel Eltchaninoff.

Le 19 juin : Simone Weil, avec Robert Chenavier.

Le 26 juin : Christian Bobin, avec Guy Coq.

Le 3 juillet : Khalil Gibran, avec J.-P. Dahdah.

Le 10 juillet : Charles Péguy, avec Michel Leplay.

Le 17 juillet : Victor Hugo, avec Emmanuel Godo.

A l'église protestante de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e. Libre participation aux frais.

Cours

Apprendre le russe à Moscou,
au CREF.

Stages été intensifs. Stages à l'année.

www.apprendrelerusse.com

(00) 7-095-203-70-68.

Signatures

Jérémie Vassault dédicacera son

deuxième recueil de nouvelles,

Parenthèse scandinave,

éditions **Atlantica-Séguier,**

autour d'un cocktail, au restaurant

La Criée, mardi 4 juin,

entre 16 h 45 et 18 h 30,

54, boulevard du Montparnasse, Paris-15^e.

Le 29 mai 2002

APPEL POUR MADAGASCAR

Madagascar coule... Depuis cinq mois, ce pays - l'un des plus pauvres au monde - est livré à lui-même. Au chaos économique actuel risque très vite de s'ajouter la loi des armes.

Nous pouvons faire en sorte que soit évité un affrontement armé et une faillite définitive. Nous pouvons encore aider pour que soit renoué le dialogue entre les deux parties. Là où les politiques ont tout tenté, les citoyens se doivent d'essayer.

Il n'est pas question de nous immiscer dans la politique intérieure malgache mais il est de notre devoir de ne pas rester spectateurs et de faire savoir au peuple malgache qu'il n'est pas seul. Nous sommes prêts à rencontrer ses dirigeants et à leur poser cette question :

“Comment sortir de l'impasse ?”

Aujourd'hui, la réunion de Dakar est une dernière chance. Contribuons à ce que les responsables politiques malgaches la saisissent.

En 2002, nous n'avons pas le droit de laisser sombrer un pays dans l'indifférence générale. Madagascar doit rapidement retrouver sa place auprès des nations amies.

Une délégation nous représentant se rendra à Madagascar début Juin 2002.

Les premiers signataires :

**F. ARDANT
C. AKERMAN
J. BALASKO
C. BERLING
S. LE BIHAN
E. BILAL
G. BITON
M. BLANC
J. BIRKIN
V. BOUFFARD
C. BOUQUET
J. BRAL
JM. CARRÉ
C. CARION
G. CHAPLIN
JP. CASSEL
P. CHEREAU
J. CLERC
L. COLOMBANI
A. CONSIGNY
COSTA-GAVRAS**

**JP. DARROUSSIN
M. DELANOE
B. DELEPINE
C. DENEUVE
L. DEUTSCH
R. DEVILLE
M. DUCHAUSOY
E. DRESS
ÉCOLES DU MONDE
C. FROT
C. GASSOT
A. GLUCKSMANN
R. GUÉDIGUIAN
B. GIRAUDEAU
R. GOUPIL
B. HENDRICKS
I. HENRICH
L. HEYNEMAN
C. HOSMALIN
R. HOSSEIN
N. HULOT**

**B. JACQUOT
V. JANNOT
G. JUGNOT
M. KELLER
P. KERBRAT
JY. LAFESSE
G. LAUZIER
P. LECOMTE
P. LE GUAY
T. LHERMITTE
JL. LIVI
P. MAGNAN
G. de MAISTRE
T. MARSHALL
M. MENEGOZ
C. MILLER
F. MOREL
M. MUNZ
B. MURAT
I. NANTY
G. NICLOUX**

**F. PALLUAU
L. de la PATELIÈRE
A. de PENGUEM
M. PICCOLI
J. ROCHEFORT
P. ROUSSELET
J. ROZIER
B. SHULTZ
C. SILHOL
Z. SOUALEM
A. TERZIAN
P. THOMAS
D. THOMPSON
D. TOSCAN DU PLANTIER
C. de TÜRKHEIM
K. VIARD
R. WARGNIER
A. WILMS**

AVIS D'EXPERT

Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, **meubles, tableaux, objets anciens XVIII^e et XIX^e.**

ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950

Il suffit de l'appeler, il vient, estime

GRATUITEMENT

Partages et successions

Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.

Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.
135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

L'affaire du **CRÉDIT LYONNAIS** a connu un nouvel épisode vendredi 31 mai. Alors qu'une plainte avait été déposée en 1996 par Jean Arthuis, à l'époque ministre des finances, pour présentation de faux

bilans, le parquet de Paris **A REQUIS UN NON-LIEU** pour Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor à l'époque des faits, et son collaborateur, Jean-Pascal Beaufret. En revanche, le ministère public a proposé le ren-

voi devant le tribunal correctionnel de **JEAN-YVES HABERER**, ancien président de la banque, de deux directeurs généraux, et de **JACQUES DE LAROSIÈRE**, à l'époque gouverneur de la Banque de France. Il

revient au juge d'instruction de suivre ou non le réquisitoire du parquet. C'est une bonne nouvelle pour M. Trichet, qui souhaite devenir président de la **BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE** en juillet 2003.

Crédit lyonnais : le parquet requiert un non-lieu pour M. Trichet

Le parquet de Paris suggère le renvoi devant le tribunal correctionnel de Jean-Yves Haberer, l'ancien président de la banque publique, et de Jacques de Larosière, à l'époque gouverneur de la Banque de France. La décision finale appartient au juge d'instruction, Philippe Courroye

LE PARQUET de Paris a transmis, vendredi 31 mai, ses réquisitions définitives au juge d'instruction Philippe Courroye chargé du dossier, dans l'affaire des faux comptes du Crédit lyonnais pour les années 1991 et 1992. Le ministère public a remis au magistrat les termes de son analyse sur la responsabilité des anciens dirigeants de la banque publique et des autorités financières et monétaires dans l'éventuelle falsification du bilan du Crédit lyonnais. Le procureur de la République de Paris requiert le renvoi devant le tribunal correctionnel de l'ensemble des dirigeants de la banque à l'époque des faits, Jean-Yves Haberer, ancien président, et les deux directeurs généraux successifs, François Gille et Bernard Thion, pour « diffusion d'informations fausses ou trompeuses de nature à agir sur les cours ». Le parquet suggère également le renvoi de Jacques de Larosière, pour complicité du même délit, pour la seule année 1992, en qualité de gouverneur de la Banque de France et président de la commission bancaire.

En revanche, le procureur requiert l'abandon des poursuites à l'encontre des représentants de la direction du Trésor mis en examen

dans cette affaire. Le parquet estime qu'un non-lieu devrait être délivré en faveur de l'ancien directeur de ce service phare du ministère de l'économie et des finances, Jean-Claude Trichet, actuel gouverneur de la Banque de France, et de son adjoint de l'époque, Jean-Pascal Beaufret, qui fut sous-gouverneur du Crédit foncier de France, puis directeur général des impôts avant de rejoindre Alcatel.

Une mesure identique est requise à l'encontre des trois commissaires aux comptes ayant validé les comptes 1992 du Lyonnais. Le parquet estime que leur connaissance du caractère inexact des comptes et leur implication dans la falsification du bilan n'ont pas été démontrées. La décision finale est, désormais, entre les seules mains de M. Courroye, souverain pour décider du renvoi devant le tribunal des personnes mises en cause, même contre l'avis du parquet.

L'enquête a débuté le 2 décembre 1996, après le dépôt par le ministre des finances de l'époque, Jean Arthuis, d'une plainte pour présentation de faux bilans. La justice orientait alors ses recherches, non plus vers les seuls auteurs des

malversations découvertes parmi

les multiples entrelacs du scandale du Crédit lyonnais, mais aussi vers les responsables de la banque, et les responsables de l'Etat, au ministère des finances, à la Banque de France et à l'échelon politique. Des soupçons planaient sur la volonté de ces acteurs de haut rang d'avoir voulu cacher la réalité des pertes enregistrées par le Crédit lyonnais. Masquer les difficultés de la banque, pilier du système bancaire français et européen, en en maquillant les comptes, n'était-il pas le moyen de mettre la place bancaire à l'abri d'un « risque systémique » que les pertes du Crédit lyonnais – estimées alors à près de 3 milliards de francs – laissaient présager ? Au terme de l'exercice 1992, la banque avait finalement annoncé une perte de 1,8 milliard de francs.

Le parquet s'appuie dans ses réquisitions sur les éléments révélés notamment lors d'une confrontation réunissant, le 26 juillet 2000, MM. Haberer, de Larosière et Trichet. L'ancien président du Crédit lyonnais avait déclaré, ce jour-là, qu'il avait eu au mois de mars 1993 un appel téléphonique du gouverneur de la Banque de France, M. de Larosière, qui lui aurait signifié l'ex-

istence « d'instructions » relatives à l'arrêté des comptes 1992. M. Haberer avait ajouté que MM. Trichet et de Larosière s'étaient entendus pour aligner le « ratio cooke » de la banque – rapport entre les investissements et le niveau des fonds propres – sur les normes européennes mises en place au 1^{er} janvier 1993. « J'ai été appelé par Jacques de Larosière, a expliqué M. Haberer. Il m'a indiqué que les fiches [sur l'état des comptes 1992 de la banque] que j'avais remises avaient été examinées et qu'il y avait encore des ajustements possibles. Il m'a dit, en répondant à une question, qu'il n'était pas nécessaire que je prenne contact avec le directeur du Trésor car, par un contact entre eux, celui-ci était au courant. Il m'a demandé d'envoyer François Gille [directeur général du Crédit lyonnais] chez Jean-Louis Butsch [secrétaire général de la commission bancaire], qui avait des instructions. »

Le parquet fait état dans sa démonstration de courriers échangés entre M. Butsch (décédé depuis) et les dirigeants du Crédit lyonnais, dans lesquels il fait état de propositions destinées à réduire les pertes de la banque. Parmi ces conseils figure l'estimation des per-

tes sur les investissements réalisés dans des pays étrangers en difficulté. Les « risques pays » auraient, ainsi, été sous-évalués dans le bilan de près de 50 %. Mais le procureur retient surtout que plusieurs centaines de millions de francs de provisions auraient été « reportées » illégalement, notamment dans la production cinématographique – le Crédit lyonnais ayant alors englouti plusieurs milliards de francs dans la reprise de la société américaine

Le 2 décembre 1996, le ministre des finances dépose une plainte pour présentation de faux bilans

Metro Goldwyn Mayer (MGM). Des engagements immobiliers – dont ceux du groupe Pelège – menaçaient aussi de grever les résultats.

Au cours de l'instruction, M. de Larosière avait qualifié les propos de l'ancien président du Crédit lyon-

nais d'« affabulations » et contestait l'existence d'« instructions ». L'intéressé évoquait de simples échanges d'informations sur le travail de la commission bancaire, qui à cette époque auditaient les comptes du Crédit lyonnais.

Le procureur n'a en revanche pas retenu les soupçons apparus lors de la découverte de notes internes du Trésor adressées par M. Trichet au ministre des finances de l'époque, Michel Sapin, laissant entendre que l'état des comptes du Crédit lyonnais « pouvait susciter des interrogations sur la solidité du premier établissement européen ». M. Trichet y précisait que l'annonce d'une perte plus importante aurait placé la banque en porte à faux vis-à-vis des normes européennes. M. Trichet, ainsi que son adjoint, M. Beaufret, s'est toujours défendu d'être intervenu sur l'arrêté des comptes 1992. Devant le juge, ils ont tous deux insisté sur le fait qu'ils étaient, au contraire, les seuls à avoir « tiré la sonnette d'alarme » et tenté, dès septembre 1992, d'alerter le ministre de l'économie, Michel Sapin, sur les dérives de la banque publique.

Jacques Follorou

PROFIL JEAN-YVES HABERER, LE BANQUIER TROP BRILLANT

Jean-Yves Haberer a toujours rêvé de grands desseins. Brillant, souvent cassant, il ne s'est jamais laissé brider. En 1959, il sort de l'ENA major de sa promotion et se lance dans une carrière qui, de ses débuts à son dramatique épilogue, marquera profondément le paysage financier français.

En 1966, jeune conseiller technique (trente-trois ans) de Michel Debré, ministre de l'économie et des finances, il redessine le paysage financier français en organisant la fusion des établissements nationalisés, donnant naissance à la BNP, à l'UAP, aux AGF et au Gan. Directeur du Trésor en 1978, il participe à la mise en place du système monétaire européen. En

1981, après la victoire de François Mitterrand, il ne conteste pas la légitimité du nouveau pouvoir. Il y gagnera, en 1982, la présidence de Paribas, mais Edouard Balladur mettra fin à ses fonctions en 1986.

Qu'à cela ne tienne. Lorsque la gauche le remet en selle, en 1988, en le nommant président du Crédit lyonnais, il a des ambitions déclinées. Il multiplie les acquisitions bancaires, laisse à ses filiales la bride sur le cou, gonfle son portefeuille de participations industrielles, une stratégie obstinée et offensive malgré une conjoncture économique difficile. Les mauvaises surprises apparaissent vite, avec les dossiers du financement de Bernard Tapie et

de la société financière Sasea, par exemple, ou celui du rachat de la Metro Goldwin Mayer, et 1992 s'achève sur une perte.

En novembre 1993, M. Haberer est remercié et nommé président du Crédit national, où il ne restera pas. Le Lyonnais ne cessera plus de défrayer la chronique, absorbant quelque 15 milliards d'euros d'aides de l'Etat. Longtemps silencieux, Jean-Yves Haberer a publié, en 1999, un livre plaidoyer, *Cinq ans de Crédit lyonnais* (Ramsay). Les critiques qui lui sont adressées sont regroupées dans un chapitre intitulé : « Diabolisation du bouc émissaire ».

Sophie Fay

PROFIL JACQUES DE LAROSIÈRE, UN ARISTOCRATE DE LA FINANCE

Dans la noblesse d'Etat ou dans celle des institutions financières internationales, il n'y a guère de parcours plus complet et plus prestigieux que celui de Jacques de Larosière. Inspecteur des finances à sa sortie de l'ENA en 1958, il occupe différents postes au Trésor, avant de diriger, au début de 1974, le cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, peu avant que celui-ci n'accède à la présidence de la République et ne le propulse directeur du Trésor.

Il devient en 1978 directeur général du Fonds monétaire international à Washington. Il le reste jusqu'en 1987, année où il est nommé gouverneur de la Banque

de France. En 1993, il est envoyé à la présidence de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), après Jacques Attali. Dans chaque institution, il a vécu des moments difficiles : crise du système monétaire international en 1971, choc pétrolier de 1973, cessation de paiement du Mexique en 1982, crises du franc en 1992 ou, à son arrivée, de la BERD elle-même.

Mais seule la crise du Crédit lyonnais noircit ce parcours. Un soupçon pénible pour un fils d'officier de marine, à qui il manque peu de distinctions honorifiques : Jacques de Larosière de Champfeuf, 72 ans, est commandeur de la Légion d'honneur, grand cordon

de l'ordre du Trésor sacré du Japon, grand-croix du Mérite argentin, de l'Aigle aztèque (Mexique), et distingué par nombre de pays européens.

Il est aussi membre de l'Institut, où il a succédé au théologien jésuite Henri de Lubac, participant à l'édition de ses œuvres. Il n'a pas perdu la confiance de ses pairs. Conseiller du président de BNP Paribas, Michel Pébereau, il continue, au sein d'une association qu'il préside avec Daniel Lebègue, directeur général de la Caisse des dépôts, de plaider la cause d'un marché européen des services bancaires.

S. F.

Le gouverneur de la Banque de France s'approche de la BCE

Il pourrait remplacer le président de la Banque centrale européenne en juillet 2003

FRANCFORT

de notre correspondant

« Une décision très satisfaisante » : c'est ainsi qu'un haut représentant de la Banque centrale européenne (BCE) commente en privé le non-lieu requis pour Jean-Claude Trichet dans l'affaire du Crédit lyonnais. Le gouverneur de la Banque de France est en effet pressenti pour prendre la présidence de l'institut d'émission, à Francfort, lorsque le titulaire du poste, le

Néerlandais Wim Duisenberg, quittera ses fonctions en juillet 2003. Or sa mise en examen remettait en cause ce jeu de chaises musicales.

S'il est toujours resté muet à propos d'un éventuel démantèlement à Francfort – la moindre question sur le sujet l'agace –, M. Trichet n'a jamais démenti son intérêt pour la présidence de la BCE. Au contraire. Son nom avait été avancé dès 1998 : Jacques Chirac et Lionel Jospin s'étaient alors mis d'accord pour proposer sa nomination à la tête de l'institut d'émission, afin de contrer celle de M. Duisenberg. Jugé très proche des Allemands, ce dernier avait l'inconvénient, selon M. Chirac, d'avoir été quasi coopté par ses collègues banquiers centraux, alors que les responsables monétaires européens doivent être désignés par les chefs d'Etat et de gouvernement, en vertu du traité de Maastricht.

LE COMPROMIS DE 1998

La contre-candidature de M. Trichet avait suscité en mai 1998, lors d'un sommet européen houleux, de vives tensions, en particulier entre Paris et Berlin, à quelques jours de la création de la BCE. Au terme d'un compromis laborieux, il avait été convenu qu'un Français, en l'occurrence M. Trichet, prendrait la suite de M. Duisenberg, après l'introduction des pièces et billets en euro, en 2002. Le Néerlandais a longtemps contesté l'existence d'un tel accord, afin de choisir lui-même la date de sa démission. En février, il a néanmoins annoncé son départ à la retraite pour le 9 juillet 2003, jour de son 68^e anniversaire. Depuis, la France



Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, en janvier 1999. Pressenti pour succéder à Wim Duisenberg à la présidence de la BCE, M. Trichet risquait de ne pas accéder à cette fonction en raison des poursuites judiciaires dans l'affaire du Crédit lyonnais. Il pourrait bénéficier d'un non-lieu à la suite des réquisitions du parquet de Paris.

semble avoir obtenu des garanties de la part de ses partenaires concernant le fameux compromis de mai 1998. A plusieurs reprises, ces derniers mois, le ministre allemand des finances, Hans Eichel, a ainsi confirmé qu'il revenait à Paris de proposer le futur président.

Infatigable artisan de l'euro depuis son arrivée à la tête de la Banque de France en 1993, M. Trichet est, malgré ses déboires judiciaires, l'un des gouverneurs de la zone euro les plus respectés. Les discussions sur la succession d'un autre membre du directoire, le Français Christian Noyer, dont le mandat s'est achevé vendredi 31 mai, ont permis de préciser les choses : Paris a finalement choisi de renoncer à présenter un candidat à ce poste, afin de s'assurer la présidence de la BCE. En attendant le départ de M. Duisenberg, aucun

Français ne siège donc au directoire de la BCE, alors que les trois autres grands pays de l'Union monétaire (Allemagne, Italie et Espagne) y sont représentés.

Quant à M. Noyer, il a cédé la place vendredi à Lucas Papademos, auparavant gouverneur de la banque centrale de Grèce. A 51 ans, l'ex-vice-président de la BCE n'est pas encore fixé sur son avenir, mais le sort de M. Trichet devrait retenir toute son attention : si celui-ci est en position de venir à Francfort, M. Noyer pourrait être sur les rangs pour le remplacer à la tête de la Banque de France. Si, au contraire, l'horizon judiciaire de M. Trichet s'assombrissait de nouveau, M. Noyer, un homme proche de la droite, serait susceptible de devenir le candidat français à la présidence.

Philippe Ricard

« Le Nouvel Economiste » repris par Jacob Abbou

LE BIMENSUEL *Le Nouvel Economiste* a été racheté, pour une somme non publiée, par l'entrepreneur Jacob Abbou, devenu vendredi 31 mai président du conseil d'administration. M. Abbou, qui possède déjà plusieurs titres de presse, dont *Le Journal de l'automobile* et *Tribune juive*, a racheté ce titre à Paul Dubrule et Gérard Pélisson, anciens dirigeants du groupe hôtelier Accor. Le personnel soutenait, dans sa grande majorité, le projet de reprise déposé par le directeur de la rédaction, Yannick Le Bourdonnec, et le rédacteur en chef, Guillaume Dubois.

En moins de dix ans, *Le Nouvel Economiste*, dont la diffusion payée était de 74 000 exemplaires en moyenne en 2001, a changé quatre fois de propriétaires. Fin 1992, Hachette-Filipacchi l'avait revendu à Henri Nijdam, qui le céda en 1996 à Georges Ghosn. Fin 1998, la revue fut reprise par MM. Dubrule et Pélisson. Elle a toujours été déficitaire depuis sa création il y a vingt-six ans.

DÉPÊCHES

■ **GRÉVIN** : le PDG de Grévin et Compagnie, Olivier de Bosredon, a démenti vendredi sur BFM avoir accepté une proposition, évoquée dans la presse, d'un poste au sein de l'Alparc, entité regroupant les dirigeants de la Compagnie des Alpes (CDA), qui a lancé une offre publique d'achat sur son groupe.

■ **ACIER** : la Commission européenne a assoupli le 31 mai sa position dans le conflit de l'acier avec les Etats-Unis et a obtenu l'aval des Quinze pour retarder de plus d'un mois l'application des sanctions contre Washington. Le commissaire européen au commerce, Pascal Lamy, suggérerait qu'en cas d'échec des négociations, les Quinze déclenchent au plus tard le 18 juin un mécanisme de sanctions contre les Etats-Unis, tout en envisageant un « délai limité » fixé « probablement fin juillet ».

■ **SNCF** : la SNCF a annoncé de fortes perturbations sur le réseau de banlieue Paris-Est pour dimanche, en raison d'un préavis de grève déposé par SUD-Rail et la FGAAC (autonomes) concernant les changements de roulements dus au passage aux horaires d'été, début juin. Le préavis de grève court de dimanche 0 heure à lundi 8 heures. Le service pourrait être encore perturbé lundi.

SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils CLUB

155 x 85 x 86

90 x 90 x 85

76 x 90 x 78

90 x 90 x 85

75 x 85 x 80

*1500 € la paire

meubles Decor Actuel

80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

* Out. vachette, leurrot, cuir, bois massif et parkettes : suspensions sangliers, assises polyuréthane haute résilience.

NEUBAUER

www.neubauer.peugeot.fr

PEUGEOT

LE GRAND DOSSIER



VINCENT LÉLOUP

Valenciennes, décembre 2000. Fabrication d'une forme pour un moule de pièce automobile.

LA FRANCE DES OUBLIÉS

COMMENT fait-on pour préparer ses enfants à la mondialisation quand on est payé au smic ? Cette interrogation d'une électricienne, lancée pendant l'un des débats télévisés qui ont suivi le choc de la présidentielle, pourrait résumer la nouvelle question sociale, telle qu'elle est apparue dans toute sa brutalité, le 21 avril. Ce jour-là, le PS et le PCF ont réalisé que l'ancien « peuple de gauche », exaspéré de se sentir oublié de tous, était devenu un peuple d'absentéistes ou de partisans du FN.

Gauche et droite, réunies dans la stupeur, ont redécouvert le vrai visage de la France au travail : d'abord des employés, puis des ouvriers – plus de la moitié de la population active. Il suffit d'imaginer que s'y ajoutent des petits paysans, la partie la plus modeste des catégories intermédiaires, les familles de tous ces travailleurs occupés ou chômeurs, les retraités, pour se rendre compte que tout ce monde modeste représente une bonne part de l'électorat. Pourtant, jusqu'au 21 avril, ils avaient presque disparu du discours politique. Comme si l'image communément donnée de la France avait divergé, depuis des décennies, de sa réalité sociale. Les « trente glorieuses » et la modernisation devaient créer une sorte de vaste classe moyenne

– la plupart des employés et une partie des cadres –, tandis que les ouvriers semblaient voués à une catégorie résiduelle.

Le cadre dynamique était la vedette des médias, des discours politiques et des enquêtes de consommation des années 1970. Les années 1980 auront été encore plus spectaculaires : pour un peu, la France aurait passé pour un pays de golden boys et de créateurs d'entreprises, dont les socialistes, avec le zèle des nouveaux convertis, ne se lassaient pas de chanter les mérites. Et pendant ce temps, une France oubliée vivait et souffrait en silence. Jusqu'au moment où, lasse de se sentir abandonnée, elle s'est laissée aller jusqu'au dévouement malsain du vote d'extrême droite.

Un « groupe central » s'est bien constitué, mais pas celui que croyaient les politiques. Depuis le début des années 1980, la crise économique, le retour en force du néolibéralisme, l'intégration de la France dans la compétition internationale, la pression à la flexibilité du travail, ont tiré vers le bas le Français moyen. Pendant que les ouvriers se « tertiarisaient », sans disparaître, les employés augmentaient, et se prolétariaient. Signe que ces deux groupes se sont rejoints dans des réalités quotidiennes très voisines, le salaire moyen des ouvriers et des employés est aujourd'hui pratiquement identique.

Alors que ces salaires modestes (moins de 1 300 euros par mois) sont pratiquement stables depuis

1985, les conditions de vie, elles, se sont détériorées : ces catégories sociales sont devenues des victimes objectives de la mondialisation libérale. Olivier Marchand, économiste de l'Insee, écrit : « Une des conditions d'intégration dans l'économie mondialisée est (...) d'opérer une déconnexion entre la nation et son économie, entre la société et l'entreprise, qui n'ont plus les mêmes intérêts. » (Plein emploi, l'improbable retour, d'Olivier Marchand, Le Monde-Gallimard 2002). Ces couches subissent de plein fouet les conséquences de cette rupture : premières touchées par les délocalisations, par la montée de la précarité et de l'insécurité sociale, par l'augmentation de la petite délinquance quotidienne et de l'insécurité tout court – sans compter la dégradation des conditions de travail, ressentie par l'ensemble des salariés, mais évidemment plus pénible pour ceux qui sont au bas de l'échelle.

Quand la vie devient plus difficile, que les inégalités augmentent, le spectacle permanent de l'argent, sa valorisation, constituent une provocation permanente. Dans un tel contexte, la révolte passive de ces nouveaux prolétaires, faite d'autres modes d'expression, nourrit un populisme renaissant, qui prospère sur l'apparence d'impuissance, voire d'indifférence, des élites traditionnelles.

La gauche française s'emploie depuis longtemps à représenter « les classes montantes », condition

Ouvriers, travailleurs précaires, petits employés. Ils représentent quinze millions de Français et la gauche les a perdus de vue, leur préférant les classes moyennes

pour que « le socialisme marche bien », selon une formule du travailliste britannique Denis McShane (*Le Monde* du 30 avril). Mais, dans cette quête, elle s'est coupée de sa base populaire, sans pour autant trouver une nouvelle assise sociale. Quant à la droite, avec le thème de la « fracture sociale », Jacques Chirac avait eu, en 1995, une bonne intuition. Mais l'oubli rapide de ses promesses de campagne a sans doute contribué à jeter dans les bras de Jean-Marie Le Pen une partie de l'électorat populaire, qui les avait crues.

L'une des leçons de la crise est peut-être qu'il est difficile de gérer un peuple avec, comme seule perspective, « de la sueur et des larmes », de préférence versées par les plus modestes, non pour sauver un pays, mais pour le plier à ce qui est perçu comme une mystérieuse et inhumaine « loi du marché » : la « dépolitisation de la politique », la reddition sans conditions face aux dogmes de l'époque, qui visent parfois simplement à l'enrichissement des plus riches, sont désormais rejetées. Leçon complémentaire : le pays n'accepte plus que la seule position sociale soit le critère essentiel du poids du citoyen dans la vie publique, autrement dit que les plus mal lotis soient aussi les moins considérés. Pour éviter de nouvelles secousses, il faudra sans doute rompre avec une sorte de derive censitaire de la République.

Jean-Louis Andreani

SOMMAIRE

HISTOIRE

Au cours des dernières décennies, les partis de gauche se sont déprolétariés, le PCF perdant son audience auprès des ouvriers tandis que le PS s'embourgeoisait.

p. 14-15

PHOTOGRAPHIE

Des statistiques et des cartes pour restituer l'image d'un groupe social hétérogène, celui des ouvriers et des employés, marqué par de fortes inégalités.

p. 16-17

TRANCHES DE VIE

Une intérimaire, un couple endetté, une petite employée confrontée au stress. Portraits de travailleurs modestes.

p. 18-19

ENTRETIEN

Pour Stéphane Beaud et Michel Pialoux, sociologues, la gauche a négligé le sentiment d'insécurité né du chômage et de la précarité.

p. 20

Histoire d'un malentendu et

Si la gauche s'est longtemps voulue

l'expression politique des classes populaires, elle s'est beaucoup embourgeoisée depuis vingt ans. Pendant sa campagne, Lionel Jospin a négligé les couches modestes et le PCF a encore perdu de son audience auprès des travailleurs

La déprolétarianisation de la gauche

Très ancienne au PS, la désaffection de la classe ouvrière a été spectaculaire au PCF

DES équations mentales résistent longtemps à l'épreuve des faits. Il en est ainsi de celle qui identifie la « gauche » au « peuple ». L'expression de « mouvement ouvrier » associait intimement la classe ouvrière, ses syndicats et son ou ses partis. Or, à aucun moment de son histoire, la gauche française ne s'est confondue avec les couches populaires. Le peuple non salarié a toujours penché à droite, tandis qu'une partie non négligeable d'employés et même d'ouvriers ne s'est jamais reconnue en elle. La gauche ne s'en est pas moins toujours voulue l'expression politique des petits salariés. Une ambition de plus en plus éloignée des réalités. Les dernières décennies sont celles d'une profonde et multiforme déprolétarianisation de la gauche.

Le cas le plus spectaculaire est celui du Parti communiste. Après avoir longtemps porté le titre de « parti de la classe ouvrière », le PCF n'entretient plus qu'un rapport distancié avec celle-ci. La dégringolade électorale est impressionnante. Aux législatives de 1978, 36 % des ouvriers votent pour lui, selon une enquête de la Sofres. Le 21 avril 2002, seulement 3 % d'entre eux ont apporté leurs suffrages à Robert Hue, d'après un sondage Ipsos. La déprolétarianisation de l'électorat communiste ne touche pas seulement les ouvriers, mais l'ensemble des « salariés d'exécution ». En 1978, l'électorat du PCF était encore composé à 67 % d'ouvriers et d'employés. En 2002, ceux-ci n'en représentent plus que 30 %. Les changements sont brutaux, même si ces chiffres s'expliquent partiellement par le vieillissement du vote communiste, où le poids des retraités s'est alourdi.

Electoralement, l'embourgeoisement relatif du PCF accompagne le déclin général du parti. François Mitterrand devance Georges Marchais chez les ouvriers au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. Après avoir payé leur sectarisme, les communistes feront les frais de leur participation gouvernementale. L'association du PCF à une politique qui déçoit vite les couches populaires met à mal la « fonction tribunitienne », selon l'expression du politologue Georges Lavau, traditionnellement exercée par ce parti. Mais le PCF ne se fera pas une santé en retournant dans l'opposition, ni en participant à nouveau au gouvernement à partir de 1997.

Le Parti communiste a été frappé de plein fouet par les mutations sociologiques qui ont remodelé la France. Après avoir culminé à 7,5 millions d'actifs en 1975, le nombre d'ouvriers est progressivement descendu jusqu'à 6 millions au recensement de l'Insee en 1999. Mais ce déclin quantitatif n'est rien par rapport aux bouleversements structurels qui ont affecté l'ancienne « classe ouvrière ». Le PCF a d'abord été victime du démantèlement de secteurs industriels dans lesquels son influence était prépon-



Lens, 1951.

dérante. Après la mine, c'est la sidérurgie qui a été sévèrement « restructurée » dans les années 1980. L'historien communiste Roger Martelli observe, dans *Le Rouge et le Bleu* (Editions de l'Atelier), que l'influence communiste a pâti de la disparition d'anciens métiers qui étaient « des vecteurs fondamentaux de la culture de classe ». Le recul des « groupes inducteurs » de la tradition communiste qu'étaient les mécaniciens ou les cheminots est une cause sociologique fondamentale de son déclin.

Car la « classe ouvrière » fut une construction culturelle et idéologique avant d'être une réalité sociale objective. Le communisme cherchait précisément à unifier divers univers professionnels et cultures locales. L'écroulement de certains mythes a eu des effets ravageurs. Dans leur *Histoire du Parti communiste français* (PUF), les historiens Stéphane Courtois et Marc Lazar mettent en exergue la portée symbolique de la fermeture de l'usine Renault de Boulogne-Billancourt. A ses beaux jours, celle-ci était totalement contrôlée par la CGT et comptait pas moins de 2 200 adhérents communistes. « Le 2 mars

1987, la chaîne de la mythique île Séguin, le cœur de l'usine, s'arrête » et 1 300 licenciements secs sont annoncés à la fin du mois. La CGT et le PCF perdront le combat face à la direction de l'entreprise.

Le déclin ouvrier du PCF renvoie aussi à la disparition de sa fonction intégratrice de couches sociales qu'il avait su organiser en « contre-société ». L'appartenance au « parti » pouvait être un réel « bien-fait », reconnaissait Annie Kriegel dans *Les Communistes français* (Seuil) : elle permettait à des membres de la classe ouvrière de s'élever au-dessus de leur condition et de nouer entre eux des relations de convivialité et de solidarité. Or l'éclatement du monde salarial, ces dernières décennies, a d'autant plus détruit cette culture politique que le PCF a tardé à comprendre ces changements. Le travail manuel s'est individualisé et précarisé. Le groupe ouvrier a éclaté entre une fraction qualifiée désireuse d'échapper à l'appartenance de classe et un groupe guetté par le chômage et la marginalité sociale. Cet écartèlement, souligné par Martelli, a été fatal au mythe d'une classe ouvrière unique guidée par

le PCF. Les « segments dispersés du monde ouvrier », avec une forte composante d'origine immigrée, et l'éparpillement du salariat ont eu raison de l'ancienne « culture ouvrière ».

Il est néanmoins frappant de constater que la présence ouvrière au sein même du PCF a régulièrement décliné depuis une quarantaine d'années. Pour son encadrement, le Parti communiste a fait de moins en moins appel à des militants d'origine ouvrière, tandis que les responsables étaient de plus en plus des employés ou des membres de catégories sociales plus favorisées. La CGT a vécu la même évolution : en 1998, les ouvriers ne constituent plus que 39% de ses adhérents, contre 65 % en 1975 (*Regards sur la crise du syndicalisme*, Dominique Labbé et Stéphane Courtois, L'Harmattan). Décidément, l'ancienne « classe élue » est désormais minoritaire dans les organisations qui se donnaient pour vocation de l'incarner.

La déprolétarianisation du PS est une histoire beaucoup plus ancienne. Il faut remonter aux temps de la SFIO pour trouver un Parti socialiste où les ouvriers et les employés

étaient majoritaires. Mais le parti de Guy Mollet a progressivement perdu sa base populaire, de plus en plus vieillissante au fil des ans. Et le parti d'Épinay s'est reconstruit, à partir de 1971 en marginalisant les salariés modestes. En 1973, on comptait déjà à peu près autant d'adhérents cadres moyens ou supérieurs que d'adhérents ouvriers ou employés. Le PS se transforme ensuite en parti des classes moyennes plutôt favorisées. En 1984-1985, selon une enquête de Françoise Subileau et Henri Rey, il abrite 38 % des cadres moyens et 27 % des cadres supérieurs ! Les enseignants comptent, à eux seuls, pour 26 % des effectifs.

Historiquement, ceux-ci ont d'ailleurs contribué à la déprolétarianisation du parti, comme le note Frédéric Sawicki (*Les Réseaux du Parti socialiste*, Belin) dans une étude de la Fédération du Pas-de-Calais. Dès les années 1950, « les mineurs ne vont plus dans les sections du Parti socialiste ; ils s'y sentent mal à l'aise en présence du maître d'école qui signale leurs fautes d'orthographe et les entorses qu'ils font subir à la langue française ».

La transformation du PS en parti de pouvoir, à partir de 1981, a fortement contribué à l'embourgeoisement socialiste. S'est alors constituée une véritable *Elite rose*, selon le titre du livre de Monique Dagnaud et Dominique Mehl (Ramsay). La pyramide socialiste obéit à un principe très simple : plus on s'élève dans la hiérarchie du pouvoir et moins les classes populaires sont représentées. Ces auteurs précisent qu'en 1981, on comptait 10 % d'ouvriers ou employés parmi les militants du parti, mais seulement 4 % chez les candidats aux législatives et... 0 % au niveau ministériel.

A l'autre bout, pourtant, le PS a toujours conservé une certaine audience populaire. Son électorat est demeuré interclassiste malgré les vicissitudes du pouvoir. Mais il a tout de même subi, lui aussi, un embourgeoisement de ses suffrages. En 1978, les ouvriers et employés représentaient 52 % du vote socialiste. Ce pourcentage est tombé à 32 % en 1995, puis à 28 % en 2002. Avec 15 % des voix, Lionel Jospin a été devancé par Jean-Marie Le Pen à la fois chez les ouvriers et chez les employés. Dans la dernière période, c'est souvent parmi les cadres supérieurs que le PS a réalisé ses meilleurs scores.

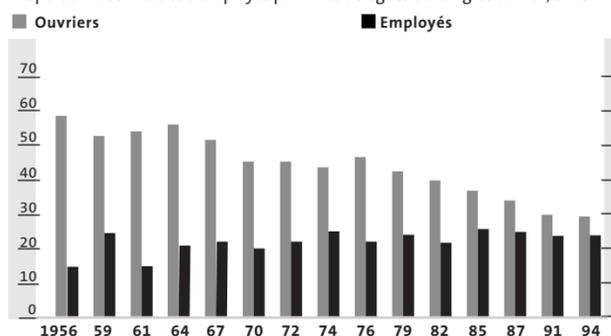
LA perte d'audience du PCF dans un monde ouvrier déstructuré et l'embourgeoisement accentué du PS ne pouvaient que creuser le fossé entre la gauche et les couches populaires salariées. De fait, le vote de gauche n'est plus naturellement majoritaire chez les ouvriers et les employés. Après avoir culminé vers les 70 % dans les années 1970, le vote de gauche des ouvriers a très nettement régressé pour se situer en dessous des 40 % aux dernières élections présidentielles. La récente poussée de l'extrême gauche dans ce milieu n'a pas suffi à compenser l'influence croissante de l'extrême droite. Chez les employés, le déclin est moins brutal, mais la tendance est analogue.

La majorité des salariés modestes votent désormais à droite ou à l'extrême droite. Il faudrait s'interroger sur les sources de cette nouvelle culture populaire conservatrice. Les peurs liées à l'insécurité ou au risque de déclassement social ne sont qu'une partie de l'explication. Il est probable que l'individualisme - l'idée que la promotion sociale dépend désormais des trajectoires personnelles - a fortement gagné du terrain dans les couches populaires. La gauche ne les regagnera pas avec une reprise de son discours traditionnel.

Eric Dupin

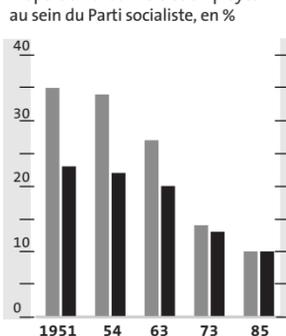
LE FORT RECU DES « MASSES POPULAIRES »

Proportion d'ouvriers et d'employés parmi les délégués au congrès du PCF, en %



Source : Roger Martelli, « Le Rouge et le Bleu - essai sur le communisme dans l'histoire française », Editions de l'Atelier, 1995

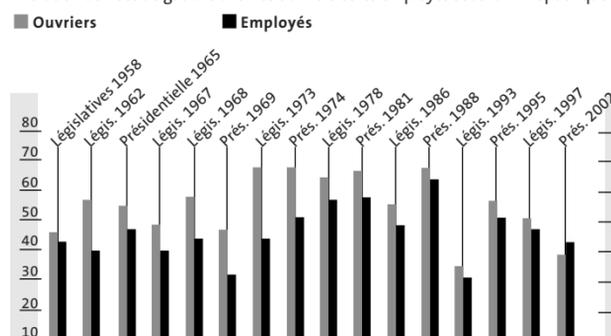
Proportion d'ouvriers et employés au sein du Parti socialiste, en %



Source : Graphique construit à partir des données rassemblées dans le livre d'Hugues Portelli, « Le Parti socialiste », Montchrestien, 1992

UN ÉLECTORAT VOLATIL

Evolution du vote de gauche chez les ouvriers et les employés sous la V^e République



d'un rendez-vous manqué



MARTINE VOUEUX/METIS/EDITING SERVER

Juillet 1996. La fabrication de soutien-gorge dans l'usine Aubade.



ANDRÉ LEJARRÉ/LE BAR FLOREAL

Soudeurs en chaudronnerie d'une usine Alsthom.

Quand la classe ouvrière devient invisible

Si les couches populaires n'ont pas disparu, la gauche les a occultées dans son discours

C'ÉTAIT il y a moins de trente ans. On croirait pourtant que ce vocabulaire appartient à une autre ère géologique. Georges Marchais, le tonitruant secrétaire général du PCF, harangue sans cesse les « masses populaires ». En ces années 1970, les « travailleurs » ne s'offusquent pas d'être ainsi passés sous la toise d'une nivelante identité prolétarienne. A y réfléchir, l'inusable « travailleuses, travailleurs » d'Arlette Laguiller est sensiblement plus individualiste. Il s'adresse à chacun des « damnés de la terre » sans les noyer dans le magma informe de leur condition sociale. Mais, en cette époque de montée en puissance de l'union de la gauche, les « masses populaires » semblent fières de l'être. L'expression symbolise leur force. Et le Parti communiste entend bien en être l'instrument privilégié, pour ne pas dire le guide.

En 1973, Georges Marchais signe un livre largement rédigé par Pierre Juquin. Intitulé *Le Défi démocratique*, cet ouvrage vise à convaincre les lecteurs de la conversion du PCF au pluralisme. Mais ce modernisme tout relatif ne l'empêche pas de souligner le rôle essentiel d'un « parti apte à jouer un rôle d'avant-garde de la classe ouvrière et à rassembler autour d'elle la paysannerie laborieuse, les intellectuels, les couches moyennes - c'est-à-dire d'un parti communiste ». Le secrétaire général moque Valéry Giscard d'Estaing qui se fixe pour objectif « la disparition de la classe ouvrière » et son intégration dans les classes moyennes. Bien au contraire, Marchais affirme comme « une donnée scientifique » le fait qu'un nombre croissant de salariés se rapprochent de la condition ouvrière, ce qui ne peut qu'accroître le « rôle révolutionnaire » de cette classe.

Le PCF n'a pas alors le monopole du discours ouvrier. En novembre 1973, un militant maoïste dénommé Alain Lipietz, dans un article intitulé « D'Althusser à Mao », cite sagement les propositions de Karl Marx de « constitution du prolétariat en parti » et de Mao de « constitution du peuple en force historique ». La classe sociale est, dans ces années, la brique de base de toute activité politique digne de ce nom. Les socialistes n'échappent pas à cette représentation du monde. Le nouveau parti d'Épinay disserte à n'en plus finir sur « le front de classe » qu'il prétend vouloir bâtir autour de

la classe ouvrière. Le marxisme, qui imprègne l'ensemble de la gauche française, interdira longtemps la mise en cause de cette idéologie. La déclaration de principes du Parti socialiste affirme haut et fort qu'il s'agit d'un « parti de lutte de classe » et de « défense des droits et des intérêts du prolétariat ». Le PCF prétendra longtemps être le seul vrai « parti de la classe ouvrière ». La SFIO puis le PS lui contesteront, au moins verbalement, ce monopole en arguant être eux aussi partie prenante

de cette vision, inconfortablement prises en sandwich entre des classes moyennes allergiques à la fiscalité et des exclus demandeurs d'aide sociale.

Le PS aurait-il ouvertement renoncé à défendre prioritairement les salariés modestes ? Sa nouvelle déclaration de principes, adoptée à l'unanimité en 1990, ne le définit plus comme un « parti de classe », mais seulement comme « un parti ancré dans le monde du travail ». « Si les socialistes participent au com-

muniste s'est longtemps identifié comme le parti de la seule classe ouvrière. Notre vision s'est, depuis, élargie. Le communisme s'identifie à l'exigence d'émancipation de toutes et de tous. » Contrairement aux socialistes, les communistes ajoutent qu'ils assument tout de même une « prise de parti résolue pour les plus pauvres, les plus démunis, les plus exploités et les plus méprisés ». On relève la connotation négative de cette représentation, même si le document s'empresse d'y ajouter « le monde du travail et de la création ». Dans la pratique, les communistes ont pris l'habitude d'employer un terme d'un vague absolu : ils s'adressent désormais aux « gens ». Toute la gauche peine à qualifier les couches sociales sur lesquelles elle s'appuie.

Cette difficulté renvoie d'abord à une impressionnante disparition symbolique du « prolétariat » - c'est-à-dire de ceux qui ne vivent que de leur force de travail - dans les représentations collectives. Plusieurs glissements de sens ont été lourds de conséquences. Dans le rôle du déshérité, l'immigré a pris la place de l'ouvrier d'autant plus facilement qu'une large fraction de la population ouvrière est maintenant d'origine étrangère. Le pauvre est, par ailleurs, devenu un « exclu ». Les

sociologues qui, comme François Dubet, ont inventé le terme d'exclusion entendaient mettre l'accent sur le processus par lequel certaines personnes basculent dans la pauvreté. Mais l'expression a paradoxalement fini par enfermer les blessés de la crise dans une sorte de ghetto mental. Au cours des dernières décennies, on a enfin de plus en plus évoqué des gens « d'en bas » délaissés par ceux « d'en haut ». Là encore, la représentation populaire est peu valorisante. A la fierté d'appartenir à la classe sociale élue pour sauver l'humanité s'est substituée la honte de vivre du côté des perdants de la modernité et de la mondialisation...

La stigmatisation des territoires populaires - les banlieues étant fréquemment assimilées par les médias à de dangereux coupe-gorge - n'a pas arrangé les choses. Mais si la gauche n'a pas su forger un discours à destination de sa base sociale naturelle, c'est aussi et surtout parce que celle-ci a connu une mutation profonde. Les ouvriers et les employés représentent certes toujours 56 % de la population active en 2000, selon l'Insee. La France des « classes moyennes » est un mythe. Mais le groupe majoritaire des « salariés d'exécution » ne forme nullement un bloc homogène. Le sentiment d'appartenance aux clas-

ses populaires ne cesse de reculer. De nombreux ouvriers et employés qualifiés préfèrent se considérer comme appartenant à d'incertaines couches moyennes. L'atomisation et l'individualisation du monde salarial s'opposent à l'ancienne « conscience de classe » qui unifiait politiquement des individus socialement divers. Les employés, qui n'ont pas la même tradition d'action collective, sont désormais plus nombreux que les ouvriers. Enfin, la généralisation d'un mode de consommation de masse a noyé ce qui restait de culture ouvrière. La fonction identitaire accordée aux marques par les jeunes des catégories populaires est révélatrice de cette acculturation. La classe ouvrière traditionnelle - avec ses misérables conditions de travail et son exploitation dans de grandes unités de production - n'a pourtant pas disparu. Elle a plutôt migré des pays industrialisés vers les contrées émergentes de l'ancien tiers-monde. La classe ouvrière s'est objectivement mondialisée. Mais son invisibilité tient à ce qu'aucune force politique ne parle plus en son nom. D'origine européenne, la gauche n'a toujours pas de réalité forte au plan international.

E. Du.

Au cours des dernières décennies, on a de plus en plus évoqué des gens « d'en bas » délaissés par ceux « d'en haut »

te du « mouvement ouvrier ». Tous ces fiers discours, ces concepts carés et ces affirmations péremptives se sont pourtant effondrés comme des châteaux de cartes.

En ce début de millénaire, la gauche ne parle plus du tout à la « classe ouvrière ». Pierre Mauroy détonne avec le discours général lorsqu'il prévient que « la classe ouvrière existe toujours » à quelques semaines du premier tour de l'élection présidentielle de 2002. L'ancien premier ministre socialiste suggère même à Lionel Jospin, le 5 avril, dans une interview au *Parisien*, d'utiliser les termes de « travailleurs » et d'« ouvriers », car « ce ne sont pas des gros mots ».

L'avertissement vient trop tard. Le candidat socialiste a délibérément choisi, au cours de sa campagne, de ne pas privilégier les couches défavorisées. « Tous les Français doivent mériter la même attention », souligne-t-il le 3 mars sur TF1 en appelant à la « réconciliation » entre « ceux qui créent, qui innovent » et les pauvres « qui ont du mal à s'adapter à cette mondialisation ».

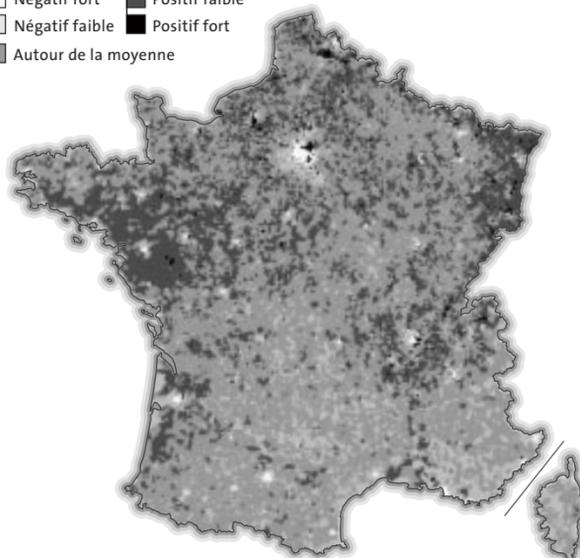
Non seulement cette symétrie est étonnante de la part d'un responsable de gauche, mais elle dissimule mal une dépréciation des catégories populaires, suspectées de rester à la traîne de la modernité. Ce faisant, Jospin pousse plus loin encore la conception qu'il développait, depuis déjà plusieurs années, d'une nouvelle alliance nécessaire entre « classes moyennes », « classes populaires » et « exclus ». Les classes populaires

bat pour le progrès de toute la société, ils sont particulièrement attentifs aux intérêts de tous les salariés », se contente-t-elle de préciser. Autrement dit, un cadre mérite autant d'attention qu'un ouvrier. Le PCF est à peine plus précis. Dans sa « résolution sur le Projet communiste » du 29 octobre 2001, la classe ouvrière n'est saluée qu'au passé : « Le Parti

LA RÉPARTITION NATIONALE DES OUUVRIERS

Densité de l'écart à la moyenne

- Négatif fort
- Positif faible
- Négatif faible
- Positif fort
- Autour de la moyenne

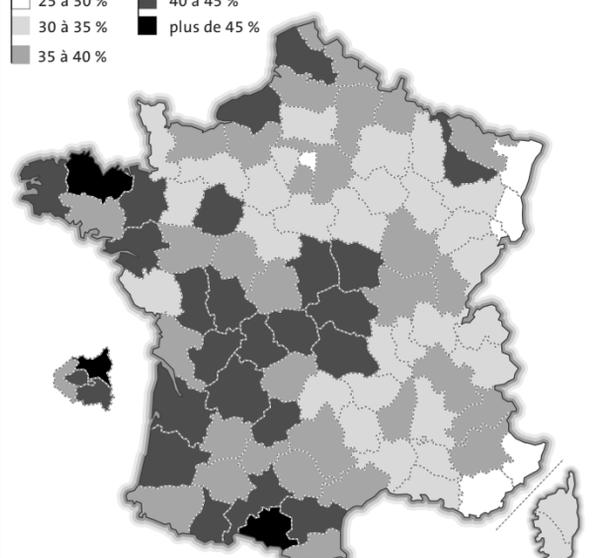


Source : Insee, recensement de la population 1999 © Insee-IGN 2001 Carte réalisée par AEBK

LE VOTE DE GAUCHE DU 21 AVRIL 2002

en % des suffrages exprimés (gauche + extrême gauche)

- 25 à 30 %
- 40 à 45 %
- 30 à 35 %
- plus de 45 %
- 35 à 40 %



Les ouvriers sont plutôt des hommes, les employés des femmes.

Leurs revenus sont modestes, leur travail est souvent précaire ou pénible. Ils sont plus exposés que les autres catégories sociales au chômage et à la maladie, et l'ascenseur sociale leur permet peu d'améliorer

leur condition, surtout quand ils sont d'origine étrangère

Ouvriers et employés,

Une population hétérogène

Il y a d'un côté des personnes peu qualifiées, précarisées, de l'autre des fonctionnaires dont la sécurité de l'emploi est réelle

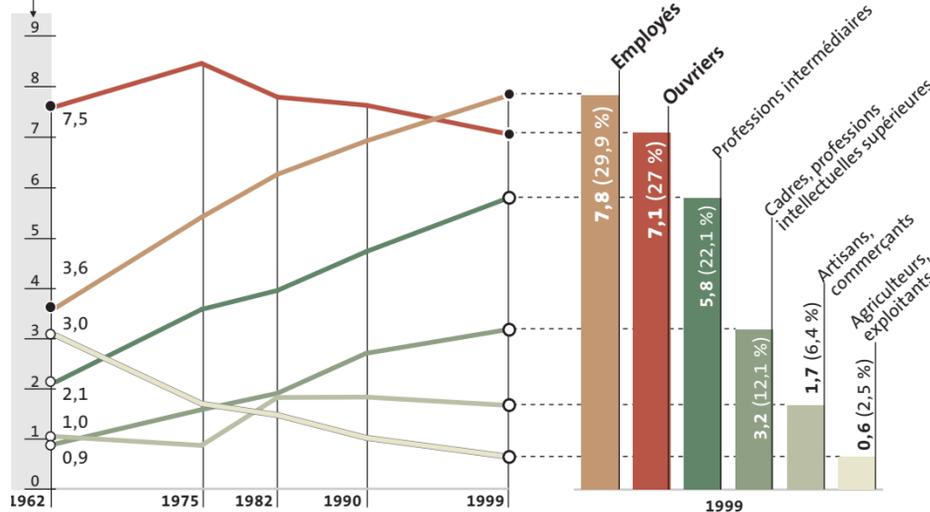
DANS la France contemporaine, il y a plus d'employés que d'ouvriers. Quantitativement, les premiers représentent en France près de 7,8 millions de personnes, contre 7,1 millions pour les seconds. C'est au cours de la décennie 1990 que s'est produite cette mutation importante. En dix ans, le nombre d'employés a progressé de 13,6 %.

Ils ont pour caractéristique majeure de ne pas être plus touchés par le chômage que les ouvriers (11 % en moyenne). Il s'agit en revanche d'une population beaucoup plus féminine, aux trois quarts, très exposée à la précarité, avec des emplois à temps partiel plus subis que choisis. Les employés administratifs d'entreprise forment le plus gros bataillon (2,3 millions), suivi des employés civils de la fonction publique (1,9 million) et des personnels des services directs aux particuliers (1,2 million). Les policiers et militaires – où il n'y a que 10,3 % de femmes – ferment le ban avec 472 000 personnes, précédés par les employés de commerce (921 000 personnes). Les employés ont un niveau de qualification assez faible, en moyenne. Les rémunérations qu'ils perçoivent sont de manière assez sensible en dessous du salaire annuel moyen français, qui s'établissait en 2000 à 25 690 euros brut. Les employés gagnent 18 700 euros brut, soit un peu moins que le salaire moyen ouvrier (18 800 euros brut). Cette différence s'explique principalement par l'absence de primes chez les employés.

Les ouvriers ont, quant à eux, vu leur place se réduire de plus en plus au sein du monde du travail.

LE TERTIAIRE EN NETTE PROGRESSION

Evolution des principales catégories socioprofessionnelles depuis 1962 en millions de personnes (et en pourcentage de la population active totale)



Sources : « Population active, emploi et chômage depuis 30 ans », Les collections de l'Insee, 1987. « Portrait de la France, le recensement 1999 », Insee.

Alors qu'ils occupaient après la deuxième guerre mondiale 40 % des emplois, la population ouvrière n'en représente plus que 27 % aujourd'hui. Après les agriculteurs, il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle qui a connu la plus importante chute d'effectifs sur les dix dernières années, tandis que d'autres classes socioprofessionnelles comme les cadres, les professions intermédiaires et les employés en ont gagné sur la même période. Selon l'Insee, on comptait 7 623 300 ouvriers en 1990, contre 7 061 700 en 1999.

Seule bonne nouvelle, le taux de chômage des ouvriers a commen-

cé récemment à décroître, 10,9 % en 2001, contre 15,8 % en 1997. Dans le même temps, comme le démontrent les plans sociaux dans les grandes entreprises (Michelin, Moulinex, Danone, etc.), les ouvriers constituent la catégorie qui sert de variable d'ajustement, dès que la conjoncture économique se dégrade. Cela accentue la précarité de leur situation à laquelle vient s'ajouter l'accroissement des emplois non permanents. En mars 2001, on comptait chez les ouvriers non qualifiés, 13 % d'intérimaires contre 7,5 % en 1995.

La principale caractéristique des employés est de constituer un

ensemble très hétérogène. Péle-mêle, on y trouve rassemblés des caissières de supermarchés, des réceptionnistes, des comptables, des femmes de ménage, des secrétaires, des vigiles, des coursiers, des serveuses... Il y a d'un côté des personnes très peu qualifiées, exerçant leur métier dans des secteurs très peu syndicalisés, de l'autre, des fonctionnaires où la présence syndicale est assez importante et la sécurité de l'emploi réelle.

Dans ce monde tertiaire, il n'y a pas de ciment commun, ce qui peut générer des comportements de crainte, liés à l'absence d'une

culture partagée et au sentiment d'être facilement le jouet de l'arbitraire.

Les plans sociaux, les opérations de restructuration, les dégraissages dans la sidérurgie, l'automobile et, plus récemment, l'électronique ont frappé la conscience des ouvriers. Les débats sur la fin du travail tout comme le concept d'entreprise sans usine ont contribué à développer un malaise latent qui se cristallise sur une forme de marginalisation du travail ouvrier. Les ouvriers développent le sentiment

Les ouvriers constituent la catégorie qui sert de variable d'ajustement, dès que la conjoncture économique se dégrade

d'être les laissés-pour-compte du salariat. Leur image publique diffusée par les médias est le plus souvent celle des conflits liés à des licenciements. Plus que les autres catégories sociales, les ouvriers ont le sentiment d'une absence totale de perspective en termes de carrière et de salaire. L'ascenseur social apparaît bloqué, pour eux comme pour leurs enfants.

Alain Beuve-Méry

Un groupe social en proie aux inégalités

Le paysage social français est marqué par de fortes inégalités, dans la plupart des domaines, entre le groupe des employés et des ouvriers, le plus nombreux (57 % de la population active), et les catégories sociales supérieures. Avec les professions intermédiaires, le groupe des employés est celui qui a connu la progression, en termes d'effectifs, la plus forte depuis 1962, ce qui confirme l'image d'une France de plus en plus « tertiaisée ». Ils dépassent les ouvriers depuis 1995. Cette progression est notamment liée à l'intégration accrue des femmes dans le monde du travail, qui se concentrent surtout dans le secteur des services. Le

recul des ouvriers est plus dû à l'augmentation de la population active qu'à une baisse en valeur absolue (7,5 millions en 1962 contre 7,1 au recensement de 1999, pour une population active, occupés et chômeurs, de 26,451 millions de personnes en France métropolitaine – les électeurs inscrits sont 39,35 millions en métropole).

► **Rémunérations.** Avec des salaires deux à trois fois inférieurs à ceux des cadres, les ouvriers et les employés – les deux catégories socioprofessionnelles les plus nombreuses – sont aussi les moins bien payés. En monnaie constante, l'écart de rémunération entre le groupe ouvriers-employés et celui

des cadres reste à peu près stable depuis le milieu des années 1980. Auparavant, le pic d'augmentation dont avaient bénéficié les salariés les mieux payés, autour de 1975, ne s'est pas appliqué aux salaires les plus bas. Comme les autres, ceux-ci restent désormais stables en monnaie constante, ce qui entraîne une stagnation, voire une diminution du pouvoir d'achat. Le salaire moyen des employés et des ouvriers est quasiment identique : 1 280 euros par mois (896 francs) pour les premiers, contre 1 255 euros (8 232 francs) pour les « cols bleus ».

D'après une étude de la direction de l'animation, de la recher-

che, des études et des statistiques (Dares) du ministère des affaires sociales, la proportion de salariés à très bas salaires est passée, de 1983 à 1997, de 5 % à 10 % (*Les bas salaires en France*, de P. Concialdi et S. Ponthieux, octobre 1997, cité par Olivier Marchand, *Plein emploi, l'improbable retour*, 2002). De façon plus générale, un nouvel indice synthétique, le BIP 40, qui indique l'évolution des inégalités dans la société française à partir de quarante variables (« Le Monde Economie » du 14 mai), établit clairement que les inégalités n'ont cessé de croître en France depuis le milieu des années 1980.

► **Origines sociales.** Les ouvriers se recrutent en milieu qua-

siment fermé, les fils d'agriculteurs n'étant globalement plus attirés par ce type d'emploi. L'école et l'université ne parviennent pas à gommer les effets de la reproduction sociale. Conséquence du fameux objectif de 80 % de reçus au baccalauréat, la démocratisation des études a bien profité à l'ensemble des classes sociales. Mais, si une majorité des enfants d'ouvriers vont jusqu'au bac, ils sont globalement moins d'un quart à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur (14 % pour les enfants d'ouvriers agricoles).

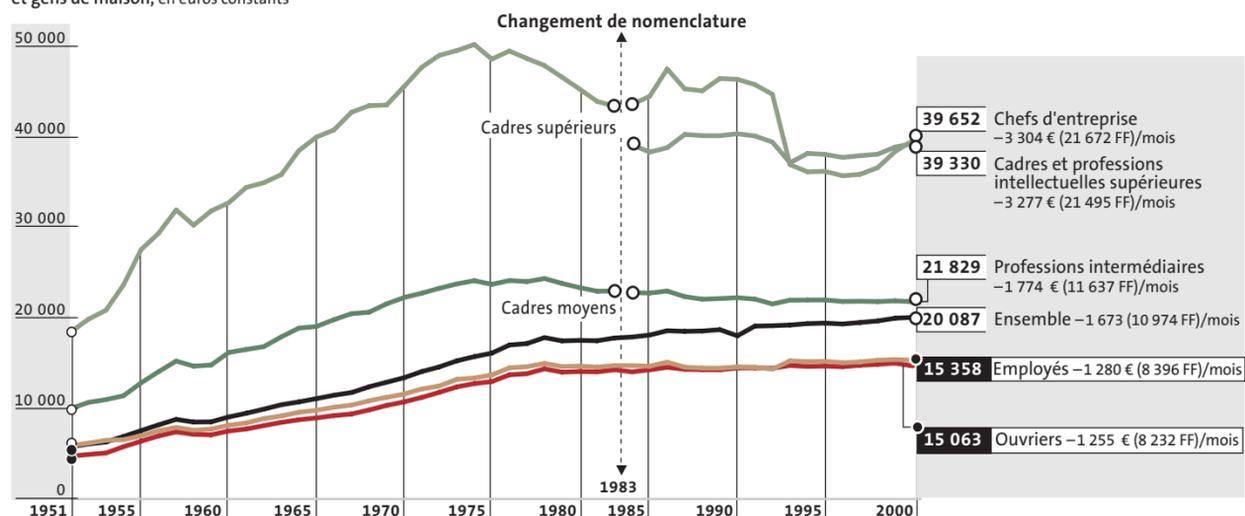
Le monde ouvrier et employé est le moins représenté parmi les députés. Alors qu'en 1967 51 employés et ouvriers siégeaient sur les bancs du Palais-Bourbon, ils n'étaient plus que 10 en 1997. Le nombre des ouvriers a été à lui seul divisé par dix en trente ans.

► **Chômage et précarité.** Les couches populaires restent de loin les plus exposées au chômage, trois fois plus que les cadres. Le taux de chômage des ouvriers culmine ainsi à 14,7 % en 2000, celui des employés à 14,4 % pour une moyenne avoisinant les 10 %. Ces couches sont aussi précarisées : avec l'augmentation des contrats de travail à durée limitée, le chômage des employés, et surtout des ouvriers, a sensiblement augmenté durant les années 1980.

► **Santé.** La mortalité est plus forte à mesure que l'on descend dans la hiérarchie socioprofessionnelle. Celle des ouvriers et des employés peut, dans certaines régions, s'avérer quatre fois supérieure à celle du groupe des cadres supérieurs et des professions libérales. Selon une récente étude du Haut Comité de la santé publique (*Le Monde* du 13 avril), malgré des conditions de travail physiquement moins pénibles, l'inégalité sociale devant la mort n'a pas évolué depuis les années 1970.

UNE ÉVOLUTION SALARIALE CONTRASTÉE SELON LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Salaires nets annuels moyens pour un salarié à temps complet du secteur privé et des entreprises publiques, hors fonction publique, salariés agricoles et gens de maison, en euros constants



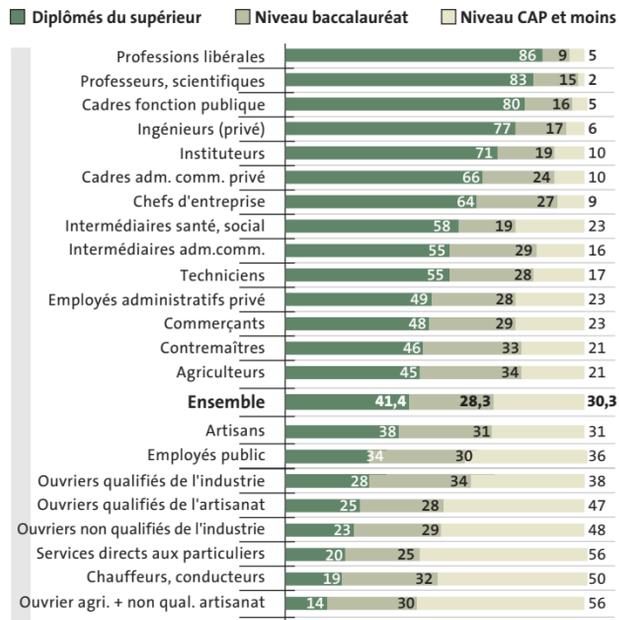
Durant les cinquante dernières années, les salaires des ouvriers ont quasiment stagné. L'écart s'est accru entre leurs rémunérations et celles des cadres supérieurs et des chefs d'entreprise.

Source : DADS (déclarations annuelles des données sociales faites par les employeurs et exploitées par l'Insee)

les chiffres qui comptent

DES ORIGINES SOCIALES DISCRIMINANTES

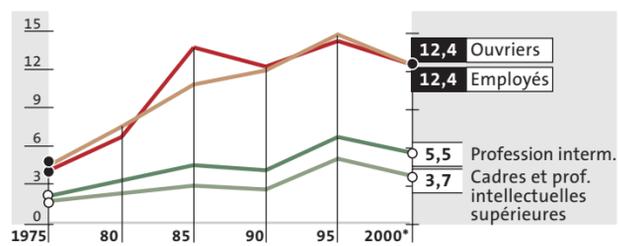
Niveau de formation des jeunes qui ont fini leurs études depuis moins de cinq ans, selon leur origine sociale pour l'année 2001, en %



Source : ministère de l'éducation nationale

UNE INÉGALITÉ FACE AU CHÔMAGE

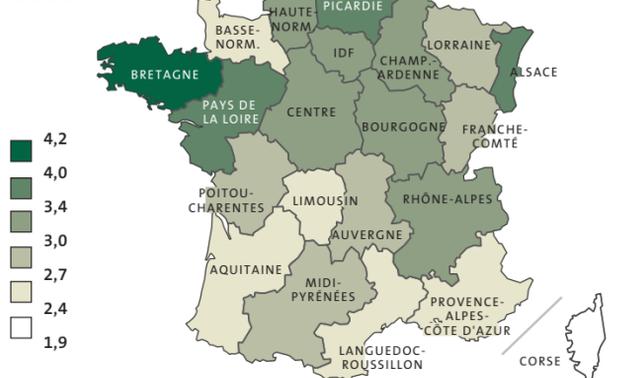
Taux, en pourcentage de la population active



Source : Données sociales, « La société française », éd. 1999, Insee

UNE SURMORTALITÉ DES EMPLOYÉS ET DES OUVRIERS

Rapport entre le taux de mortalité des ouvriers/employés et celui des cadres supérieurs/professions libérales.

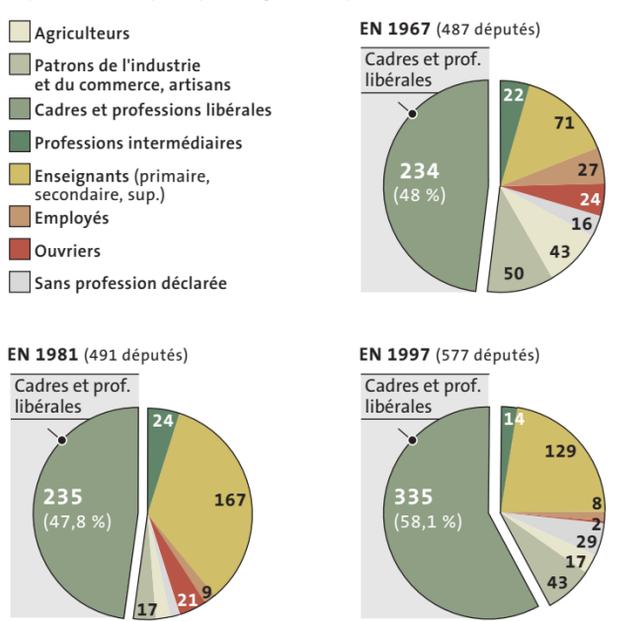


En Corse, la mortalité des ouvriers et des employés est environ deux fois plus élevée que celle des cadres supérieurs et professions libérales et, en Bretagne, elle est quatre fois plus élevée.

Source : SCB Inserm, RPG 90

L'ORIGINE SOCIALE DES PARLEMENTAIRES

Répartition des députés par catégorie socioprofessionnelle



Source : Assemblée nationale

La faiblesse des salaires

Les inégalités sur le marché de l'emploi passent par l'inégalité d'accès à la qualification

LORSQUE, en mai 2001, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, propose aux partenaires sociaux de relancer la négociation sur les bas salaires, elle commande à ses services une étude statistique sur les « travailleurs pauvres », c'est-à-dire disposant « d'un salaire inférieur ou égal aux deux tiers du salaire médian ». Ils étaient, en 1997, au nombre de 2,8 millions, dont 63 % appartenaient à la catégorie des employés et 25 % à celle des ouvriers : la probabilité d'être « travailleur pauvre » était près de deux fois supérieure à la moyenne des salariés pour un employé (quatre fois pour un employé du commerce ou des services aux particuliers), contre un tiers de cette moyenne pour un cadre ou un membre des professions intermédiaires (techniciens, enseignant, gradé de l'administration, agents de maîtrise). Le principal facteur de faiblesse des rémunérations est la nature de l'emploi occupé : il est à temps partiel, imposé par l'employeur dans plus de la moitié des cas, pour 77,5 % de ces « travailleurs pauvres » ; la part des contrats à durée déterminée est deux fois plus importante que la moyenne, celle des contrats aidés par l'Etat six fois plus.

Selon la plus récente enquête de l'Insee sur l'emploi, publiée en juillet 2001, un tiers des ouvriers non qualifiés et 14 % des employés du commerce étaient en emploi précaire, contre 9 % de l'ensemble des actifs ; de même 31 % des employés et 34 % des ouvriers non qualifiés de l'artisanat (7 % dans l'industrie) travaillent à temps partiel, contre 16 % de l'ensemble des actifs. Selon les données du Syndicat des entreprises du travail temporaire (SETT), 47 % du total des intérimaires sont des ouvriers non qualifiés.

Par ailleurs, toujours selon l'Insee, le taux de chômage atteignait 11 % chez les employés (14 % dans le commerce) et 11 % chez les ouvriers (17 % pour les ouvriers non qualifiés), contre 8,8 % en moyenne. Sur les 2,3 millions de chômeurs recensés par l'Insee, 780 000 étaient préalablement ouvriers et 854 000 employés, soit 71 % du total. La menace du chômage, la précarité de l'emploi et le temps partiel ont un effet direct sur les rémunérations : en mars 2001, le salaire médian mensuel net, primes comprises, était de 7 203 francs pour les ouvriers (5 300 francs pour les ouvriers non qualifiés de l'artisanat), 6 700 francs pour les employés (5 700 francs

pour les employés de commerce), contre 8 125 francs pour l'ensemble des salariés. L'écart avec les cadres (15 491 francs) et les professions intermédiaires (10 073 francs) est constant depuis des années.

Ces inégalités sur le marché de l'emploi passent aussi par l'inégalité d'accès à la qualification. Selon l'Insee, le salaire médian varie de 6 700 francs pour un salarié sans

un diplôme professionnel, CAP ou BEP ; un employé sur six et 7 % des ouvriers un baccalauréat ; et respectivement 11 % et 3 % un diplôme de l'enseignement supérieur.

La formation est l'un des rares leviers par lesquels les pouvoirs publics peuvent agir sur la structure de la stratification sociale, au-delà des effets conjoncturels d'un coup de pouce au smic ou de mesures d'aides ciblées à l'emploi. En créant, à la fin des années 1960, les Instituts universitaires de technologie (IUT), l'Etat a permis aux enfants des ouvriers et des employés des « trente glorieuses » d'accéder aux emplois de techniciens. La création du baccalauréat professionnel, en 1987, a amélioré la position des jeunes ouvriers sur le marché du travail. La relance de la formation continue à travers la validation des acquis professionnels aurait pu être un instrument équivalent à l'échelle du stock, immense, des salariés déqualifiés. Mais ni la classe politique ni les médias n'ont mesuré l'ampleur de l'enjeu, laissant décisions et débats traîner au dernier rang de leurs priorités et de leurs colonnes. Une occasion perdue ?

Antoine Reverchon

Plus de la moitié des ouvriers et un quart des employés en activité n'ont aucun diplôme

aucun diplôme à 18 000 francs pour le titulaire d'un diplôme d'ingénieur, 7 816 francs pour un CAP/BEP, 9 000 francs pour un baccalauréat, 9 750 francs pour un BTS ou un DUT, etc. Or plus de la moitié des ouvriers et un quart des employés en activité n'ont aucun diplôme, un tiers de ces deux catégories possède

Les limites de l'Etat-providence

FRANCE, mère des lois de la redistribution... Dotés d'un système de protection sociale généreux, les Français se sont longtemps persuadés qu'ils bénéficiaient du meilleur Etat-providence des pays développés. Dans les années 1980 et 1990, l'apparition d'un nouveau lumpenproletariat, constitué de chômeurs et de travailleurs pauvres, a ébranlé cette belle unanimité, avant que l'écho rencontré par les partis d'extrême droite et d'extrême gauche chez ces exclus de la croissance ne vienne confirmer brutalement les ratés de ce qu'Alain Minc appelait, en 1987, la « machine inégalitaire ».

Dès les débuts de la crise, en 1973, experts et politiques avaient ouvert la « boîte noire » de la redistribution. En 1974, le titre du livre de Lionel Stoleru - *Vaincre la pauvreté dans les pays riches* (éd. Flammarion) - était à lui seul tout un programme.

Vingt-cinq ans plus tard, le débat est toujours d'actualité. Le système français de prélèvements fiscaux et sociaux est l'un des moins progressifs - et donc des moins justes - d'Europe, alors que les prestations favorisent, de fait, les catégories aux revenus confortables : le recours aux soins financés par l'assurance-maladie s'accroît avec le revenu au profit des ménages aisés ; le système de retraites profite davantage aux cadres supérieurs qu'aux manœuvres, les premiers ayant une espérance de vie supérieure de dix

ans aux seconds ; l'assurance-chômage exclut ceux qui - de plus en plus nombreux avec la flexibilité de l'emploi - ont des durées de cotisation trop courtes ; les 35 heures (en partie financées par l'Etat) bénéficient davantage aux cadres, qui ont les moyens de s'offrir des loisirs.

L'inadaptation du système d'assurances sociales assises sur les revenus du travail et favorisant ceux qui ont un emploi - est devenue de plus en plus patente à mesure que s'accroissait le nombre des chômeurs et des précaires : sur 15 millions de salariés du privé, 1,3 million ont un salaire inférieur à 534 euros par mois (le seuil de pauvreté), soit 137,20 euros de plus que le RMI ou l'allocation des chômeurs en fin de droits. Ce faible écart risque de dissuader les bénéficiaires des minimas sociaux de retrouver un emploi et de les piéger dans des « trappes à pauvreté ». La France a beau consacrer 30 % de son PIB à la protection sociale (un tiers du revenu des ménages provient des transferts sociaux, comme les retraites ou diverses allocations), la pauvreté n'a pas reculé durant les deux dernières décennies.

Depuis quinze ans, les mesures sociales font néanmoins une place plus importante à la solidarité, financée par la CSG prélevée sur tous les revenus, et au principe de « discrimination positive », qui veut que l'on donne plus à ceux qui ont moins. Désormais, 11,5 % des 400 milliards

d'euros consacrés à la protection sociale sont versés en fonction des revenus (aides au logement, RMI, CMU...).

Ainsi le souci d'équité s'impose peu à peu. Au détriment du principe d'égalité. Et au grand dam des classes moyennes, elles aussi frappées par l'insécurité sociale, qui n'hésitent pas à se rebiffer contre un Etat-providence trop sélectif, comme l'a illustré leur rejet de la mise sous condition de ressources des allocations familiales - décidée par Lionel Jospin en 1997 avant d'être abandonnée dès 1998.

Peut-on sortir par le haut d'un système de redistribution hérité des « trente glorieuses » qui, somme toute, permet de « panser les plaies du capitalisme », selon l'expression de Dominique Strauss-Kahn ? Sans prôner la suppression des mécanismes de redistribution fiscale et sociale, le ministre socialiste des finances soulignait, en octobre 1999, devant l'Assemblée nationale, que « la répartition du revenu primaire est plus importante que la redistribution et doit la précéder ». Réguler l'économie de marché, précisait-il, c'est d'abord permettre aux travailleurs - par les salaires, l'épargne salariale, voire les stock-options - de récupérer une partie des richesses créées par l'entreprise. Il n'avait guère trouvé d'écho à gauche, ni chez les patrons.

Jean-Michel Bezat

Les immigrés, éternels manœuvres

L'IMAGE de l'OS algérien de Flins, si longtemps révélatrice de la place des immigrés en France, n'a pas vieilli. Amenés de leur pays d'origine par des patrons en mal de main-d'œuvre, les immigrés ont été embauchés à des postes peu qualifiés. Trente ans après, toutes les études montrent que l'« ascenseur social » n'a fonctionné ni pour les immigrés ni pour leurs enfants.

Depuis les « trente glorieuses », les salariés immigrés n'ont pas connu de trajectoire professionnelle ascendante et qualifiante comparable à celle de leurs collègues français. Le dernier recensement de l'Insee montre ainsi que deux immigrés sur trois occupent aujourd'hui des postes d'ouvriers ou d'employés. Ils sont plus souvent ouvriers lorsqu'il s'agit des hommes (53 % contre 40 % de l'ensemble des hommes actifs) et plus présents chez les employés pour la main-d'œuvre féminine. Lorsqu'on étudie la population étrangère (immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française), les ouvriers y sont largement majoritaires : ils

représentent 48 % de la population active étrangère alors que les ouvriers français ne représentent qu'un quart de la population active française.

Les carrières sont marquées par les mêmes différences. Une étude sur le parcours professionnel des immigrés, menée par l'Institut national d'études démographiques (Ined), a ainsi révélé que, après vingt à vingt-cinq ans de carrière, près de 75 % des travailleurs immigrés sont toujours ouvriers, dont plus du tiers sans qualification, alors que pour le groupe de référence (les hommes nés en France) la proportion d'ouvriers tombe à 30 %. Cette tendance se retrouve dans les chiffres de l'emploi étranger, qui montrent que près de la moitié des emplois occupés par les étrangers actifs sont peu qualifiés.

Peu qualifiés, en bas de l'échelle salariale, les immigrés sont aussi plus souvent embauchés avec des contrats précaires. Hors fonction publique, un emploi temporaire sur dix est pourvu par un immigré : cette tendance touche particulièrement les femmes immigrées et les

personnes originaires du Maghreb et de Turquie. Ce mouvement de précarisation de l'emploi se vérifie également pour les étrangers. Les contrats à durée limitée représentent ainsi 13 % de l'emploi total des étrangers, concernant autant les hommes que les femmes.

L'emploi immigré est aussi marqué par un surchômage. Depuis dix ans, le nombre de chômeurs immigrés a augmenté d'un tiers (contre 18 % pour le nombre total de chômeurs). Le taux de chômage atteint 22 % de la population active immigrée, soit 9 points de plus que le taux de chômage moyen. Une surreprésentation due en partie à la structure de leur qualification et à leur présence massive dans les secteurs touchés par les restructurations (industries sidérurgiques et métallurgiques). « Aujourd'hui, les professions occupées par les salariés étrangers sont éloignées des secteurs porteurs, ce qui risque de marginaliser davantage », soulignait la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère de l'emploi en novembre 2000.

Cette situation défavorable sur le marché de l'emploi frappe également la seconde génération. Alors que la position subalterne des immigrés ne devrait pas, en théorie, se reporter sur leurs enfants, nés et socialisés en France et bénéficiant des mêmes dispositifs que les enfants dont les parents sont français d'origine, on remarque que la promotion sociale d'une génération sur l'autre n'est pas intervenue. « Une part importante des immigrés arrivés sur le marché du travail est venue gonfler les effectifs des chômeurs, remarque Insee Première de juillet 2001 qui souligne que le diplôme et le niveau d'études « protègent peu les immigrés ».

Ainsi, à l'exploitation des parents a succédé l'exclusion de leurs enfants du marché du travail. « Pour cette seconde génération, le problème n'est pas tant d'éviter les postes les moins bien payés et les plus éprouvants, mais bien d'accéder, dans de bonnes conditions, à l'emploi », insiste Patrick Simon, chercheur à l'Ined.

Sylvia Zappi

L'intérim,
l'endettement,
les 35 heures
qui provoquent
du stress
dans les PME,
la difficulté de
boucler les fins
de mois, c'est
le quotidien
de milliers
de Français
en situation
difficile dont
l'emploi ne
tient qu'à un fil

Portraits sur le vif

Cols bleus, cols blancs

La flexibilité du travail a supplanté le taylorisme et le travail de bureau s'est développé

BRUIT, saleté, odeurs ont longtemps constitué le cadre de travail des ouvriers. A partir du milieu du XVIII^e siècle, d'immenses unités de production sont construites sur plusieurs hectares. Tôt le matin, des centaines d'ouvriers, en bleus de travail, franchissent les grilles d'entrée pour fabriquer voitures, vêtements, appareils ménagers et autres objets désormais produits « en série ».

Au début du XIX^e siècle, un Américain, Frederick Taylor, imagine une organisation du travail assurant le rendement maximal des machines. Pendant près d'un siècle, les usines du monde occidental fonctionnent sous le régime du « taylorisme », c'est-à-dire du travail à la chaîne fortement encadré par une maîtrise qui, chronomètre à la main, veille à faire respecter les cadences de production. Pour lutter contre la pénibilité de leurs conditions de travail, les salariés créent des syndicats, font grève et manifestent. Dans les syndicats, ils découvrent une certaine forme de

solidarité. Peu à peu se forme l'organisation de la classe ouvrière, qui culminera, en France, après la seconde guerre mondiale, avec les succès électoraux du Parti communiste.

Dans les années 1980, les chefs d'entreprise délaissent le taylorisme pour le remplacer par le « modèle » japonais, qui privilégie la qualité des produits et la gestion rapide des stocks. Les anciens OS sont rebaptisés « opérateurs » et réunis dans des « cercles de qualité », où ils sont censés discuter de l'organisation du travail. Dans le même temps, les conditions de travail sont de plus en plus soumises aux exigences de la productivité. Le travail de nuit et celui du week-end se développent, affectant la santé des ouvriers et leur vie de famille. Dans certains cas, cette flexibilité du travail trouve son aboutissement dans l'application des 35 heures.

Pour offrir à leurs enfants un meilleur avenir, les ouvriers rêvent d'en faire des employés. Souvent au prix de sacrifices financiers, ils

les envoient dans ce « collègue unique », qui devait leur ouvrir les portes des bonnes formations. Mais le système a déraillé : ce sont les enfants des classes supérieures qui continuent à aller dans les grandes écoles ; quant à ceux qui ont obtenu des diplômes, ils ont quelque-

leur garantie de l'emploi par des traitements peu élevés. Quant aux employés des entreprises privées, leurs conditions de travail ne sont guère enviables. Les dactylos se retrouvent embrigadées dans d'immenses pools, où elles tapent des textes « au kilomètre », dans le cli-

leurs heures d'ouverture, et les horaires des caissières et des vendeuses s'en trouvent bouleversés. Le travail à temps partiel se développe, avec des rémunérations très faibles.

En fait, la question salariale reste cruciale. Guère élevés, les salaires des employés sont même inférieurs à ceux de certains ouvriers très qualifiés. Durant les « trente glorieuses », et au fur et à mesure de l'arrivée des femmes sur le marché du travail, certains ménages étaient tout de même parvenus à vivre confortablement grâce au double salaire auquel s'ajoutait le versement de certaines allocations sociales. Certains cèdent alors à la tentation du crédit, largement proposé par les banques, pour s'offrir une voiture, magnétoscope ou même maison. Lorsque, au milieu des années 1970, apparaît le chômage, c'est la catastrophe. Avec un et quelquefois deux salaires de moins, il est impossible de faire face à la spirale de l'endettement.

Françoise Chirot

La question salariale reste cruciale. Guère élevés, les salaires des employés sont même inférieurs à ceux de certains ouvriers très qualifiés

fois des difficultés à obtenir les emplois correspondants, surtout lorsqu'ils sont d'origine étrangère.

Au fil des ans, le travail de bureau se développe, au point qu'aujourd'hui les « cols blancs » sont plus nombreux que les « cols bleus ». Courteline a moqué la manière de travailler des fonctionnaires, qui « paient » leur statut et

quetis des machines et sous la surveillance d'un chef. A partir des années 1970, les employés sont confrontés à la révolution informatique, qui chamboule l'organisation du travail et les qualifications.

Dans le tertiaire, l'organisation du travail se plie aussi aux exigences du client. Ainsi, les magasins augmentent l'amplitude de



2000. Agriculteurs dans les Côtes-d'Armor.

BERTRAND DESPREZ/NU

La galère de Paul et Sylvie

LES enfants des voisins frappent sans cesse à la porte du pavillon où entre un beau soleil par une porte-fenêtre qui donne sur la campagne. Dans le couloir d'entrée, il y a la photo d'un rassemblement familial dans les Pyrénées, d'où ils sont originaires, avant d'avoir été « transplantés » dans ce lotissement d'une commune de la banlieue orléanaise.

Paul a 53 ans, Sylvie 46, leurs trois enfants, 21, 17 et 10 ans. Chauffeur-livreur, Paul a connu le chômage en 1991. « La boîte a coulé », dit-il. Mais il a retrouvé rapidement du travail et a été embauché comme agent d'entretien dans une collectivité. Sylvie est aide-soignante au centre hospitalier d'Orléans. Elle a toujours aimé « entourer les malades ». Aujourd'hui Paul gagne 1 100 euros net par mois, Sylvie 885 euros net. Ils se sentent la tête un peu hors de l'eau.

Mais pendant deux décennies, ils ont « galéré », surtout lorsque Paul, après son licenciement, a dû recommencer au bas de l'échelle des salaires, autour de 5 000 francs par mois. Sylvie a eu des problèmes de santé. Elle a été en congé de longue maladie durant deux

ans, subissant une sensible perte de salaire. « C'était au moment où on avait les plus fortes mensualités pour payer la maison, presque 4 000 francs par mois... Cette maison, on a failli la perdre trois fois, on a failli avoir les huissiers, mais on s'est débrouillés tout seuls, on s'est battus. La vie est en dents de scie », soupire-t-elle.

On frappe une nouvelle fois à la porte. Sylvie disparaît un instant. Paul baisse la voix : « J'ai même fait un peu de travail au noir à ce moment-là. » Avoir un toit à eux était la condition pour pouvoir élever leurs enfants. « Ce qui nous angoissait, c'était de ne rien leur laisser. On ne voulait pas qu'ils vivent en HLM. » Sylvie se rappelle : « Un matin, j'ai ouvert le journal, j'ai vu qu'il y avait ces terrains. Le patron de mon mari nous a avancé 5 000 francs. Nous, on n'a pu mettre que 500 francs. Je n'ai pas honte de le dire. » Aujourd'hui ils terminent à peine de payer leur pavillon.

Quelquefois, Paul commençait ses livraisons dès 2 heures du matin. A 6 heures, c'était au tour de Sylvie de prendre ses enfants sous le bras et de les emmener chez la nourrice avant de filer au travail à Orléans. Elle ne compte

plus les week-ends de garde qu'elle a effectués à l'hôpital pour payer cette dernière. « On a toujours jonglé avec les comptes, mais on a toujours eu la tête haute », résumant-ils.

Leur fille aînée a suivi une formation de puéricultrice ; aujourd'hui elle a un emploi. Le second a obtenu un brevet de chaudronnier et il travaille depuis l'âge de 16 ans. Il pense créer son entreprise. Sa mère veille à ce qu'« il ne brûle pas les étapes ». Ce choix ne leur a pas été imposé. « Ce sont eux qui ont décidé. On ne les a pas mis au travail de force. S'ils avaient voulu aller dans le supérieur, on se serait saigné aux quatre veines. Mais ils nous ont vus bosser. »

Sylvie poursuit : « Nous avons des enfants courageux. Je ne les ai jamais laissés traîner dans la rue à faire les fanfarons. L'habillement, ce n'était pas de l'Adidas. » Elle constate aujourd'hui le « relâchement » de certains parents, qui « laissent trop leurs enfants livrés à eux-mêmes », et ceci « dans toutes les classes sociales ». Elle ajoute : « Nos aînés n'ont pas fait de grandes études. Mais aller très loin dans les études, ce n'est pas la garantie d'avoir un bon emploi. » Leur der-

nier enfant est en CM2. Sylvie reconnaît : « Les allocations, avec trois enfants, cela nous a bien aidés. » Puis elle ajoute : « Nos salaires ne sont pas proportionnels au travail que nous fournissons. Après vingt-cinq ans, gagner 884,20 euros ! » Aussi envisage-t-elle de prendre sa retraite. Elle est au 13^e échelon. « Même si je travaille dix ans de plus, ma paie n'augmentera que de quelques centaines de francs », indique-t-elle.

Tous les clichés sur la fonction publique la mettent hors d'elle. Surtout lorsqu'ils concernent les métiers de l'hôpital. « La responsabilité est mal payée, et mal reconnue. » La « dévalorisation », dont souffre selon elle le travail d'aide-soignante, la désole. « Quand je me promène avec mon chariot d'entretien, les visiteurs ne m'adressent pas la parole, alors que l'aide-soignante est la personne la plus proche du malade », explique-t-elle. Sylvie marque un temps : « Dans ce pays, on a encore besoin du petit ouvrier, de la femme de ménage. Sinon, la France ne tournerait pas. On a tous besoin les uns des autres. »

R. Gt

Amira ou les affres de l'intérim

LONGTEMPS, Amira [Le prénom a été modifié à la demande de l'intéressée] a violemment rejeté l'idée de mettre les pieds à l'usine Peugeot de Sochaux-Montbéliard. « C'était ma très grosse bête noire, à cause de mon père qui y a laissé sa santé. Je l'ai toujours vu rentrer du travail, dire bonjour et aller se coucher. Je comprends, maintenant. » Née en France de parents algériens, la jeune femme a connu une scolarité chaotique, des petits stages « qui ne servent à rien à part occuper les chômeurs », des formations sans débouchés. Il y a quelques mois, elle vivait du chômage. « J'aurais pu rester aux Assedic, j'avais 915 euros par mois contre 1 067 euros de salaire à l'usine, ça me suffisait amplement. Mais j'avais très envie de travailler. »

Les agences d'intérim, qui ont envahi le pays de Montbéliard, encouragent les femmes à postuler. Peugeot découvre en elles une main-d'œuvre compétente. Amira entre à l'usine de Sochaux, comme ouvrière de nuit (de 21 heures à 5 heures). Ses proches, eux aussi chez Peugeot, désapprouvent. « Ils me disaient que ce n'était pas ma place. Comme si y travailler était un signe de bêtise. » Elle découvre une réalité moins noire que prévu. Le salaire de nuit est motivant, son autonomie de travail est garantie et ses collègues la font rire. « J'allais travailler dans la joie », dit-elle, bien que la tâche lui ait fait perdre plusieurs kilos. Après quelques mois, son contrat n'est pas renouvelé. « Je l'ai très mal vécu. J'ai quitté l'usine les larmes aux yeux. »

Le retour chez Peugeot a lieu sur la chaîne et en horaire de « doublage » (de 5 heures à 13 heures une semaine, de 13 heures à 21 heures la suivante). « Là, j'ai compris ce qu'était vraiment la chaîne. Rester en ligne, porter la tenue, sonner le moniteur dès qu'on a une envie pressante. La répétition des gestes est très pénible. On ne peut même pas lire quelques lignes entre chaque voiture. De toute façon, c'est mal vu d'apporter un livre. Les autres pensent que vous vous prenez pour une intellectuelle. » L'ambiance entre intérimaires est effroyable, surtout entre filles. « Elles espèrent toute l'embauche, elles viennent travailler les jours fériés, se privent de vacances pour montrer qu'elles sont de bons éléments. Peugeot nous tient comme ça. On sait qu'en général, il n'y a pas d'embauche. Au bout de dix-huit mois, on part avec une lettre de recommandation. Mes tripes se tordent quand les gens vien-

nent dire au revoir. » Le contrat d'intérim d'Amira est renouvelé chaque semaine. « On ne peut pas se projeter dans l'avenir. On ne sait pas si on doit faire des économies, prendre un crédit pour la voiture... »

Paradoxalement, la jeune femme ne souhaite pas être embauchée. « Je ne veux pas finir chez Peugeot. Les conditions de travail me rendent malade. Si on disposait ne serait-ce que d'une minute entre chaque voiture sur la chaîne, j'aurais envie de rester. » Les 35 heures n'ont-elles rien changé ? « Je n'ai rien vu. Tout ce que je sais, c'est qu'on nous fait venir le samedi. » Amira n'a jamais été victime de racisme à l'usine. « Je sais que parfois je serre la main d'électeurs de Le Pen, mais on ne parle pas politique pendant les pauses. Ils préfèrent parler du "Loft". Je comprends la révolte des ouvriers qui votent Le Pen. Ils ont été déçus par la gauche et Le Pen semble leur proposer des solutions. Le simple ouvrier qui n'a pas eu accès aux études, qui a trimé trente ans chez Peugeot, quand il voit la famille de Maghrébins voisine qui vit mieux que lui grâce aux allocations, il devient raciste. Mais la vraie question, c'est : "Que peut-on faire pour ces ouvriers qui triment et qui ne s'en sortent pas ?" Quant aux immigrés qui votent FN, ils n'ont vraiment rien compris. On nous a bassiné pendant des mois avec l'insécurité, pourquoi les immigrés ne seraient pas aussi sensibles à ce discours ? »

Tout près du domicile familial, les cités HLM attendent de nouveaux occupants. Amira hésite à y emménager. « Dans les cités, les jeunes sont ghettoisés. Ceux qui ne touchent ni chômage ni RMI se mettent à trafiquer pour trouver de l'argent. Un ami s'est fait casser sa voiture récemment. Tout ce qui peut être trafiqué a été volé. Mais c'est trop facile de montrer du doigt la jeunesse et les immigrés. Tout cela est la conséquence d'un problème politique, social et économique. » Le soir du 21 avril, Amira a vibré devant sa télé. « Je ne renie pas mon pays d'origine, mais j'aime la France. Quand j'ai vu ces manifestations spontanées le soir à Paris, j'ai trouvé ça phénoménal. Je pense que cela a réveillé la conscience de ceux qui ont voté par désespoir ou de ceux qui n'avaient pas voté... J'étais la première. » Elle qui n'est pas inscrite sur les listes électorales envisage de s'engager en politique.

Gaëlle Dupont

de travailleurs en souffrance

La Picardie, première région ouvrière

Les ouvriers représentent plus d'un tiers des emplois, contre un quart seulement pour la France métropolitaine

La Picardie est la région de France qui héberge le plus grand nombre d'ouvriers. Bien qu'en diminution, ils représentent plus d'un tiers des emplois, contre un quart seulement pour la France métropolitaine. « Ce record ne fait pas honte, estime Gérard Lalot, conseiller régional communiste, même si, être ouvrier, ce n'est plus tellement dans la modernité. » Roland Szirko, ancien de l'usine Chausson-Creil, aujourd'hui conseiller régional (Lutte ouvrière) de Picardie, salue « cette tradition ouvrière et de révolte qui rend cette région attachante ». Même si le taux de mortalité des ouvriers y est un des plus élevés de France.

« Nous ne sommes pas désespérés, mais combatifs »

À l'autre bout de la hiérarchie sociale, Jeannick Scellier, directeur de l'usine Ajinomoto-Eurolysine d'Amiens, spécialisée dans la production d'acides aminés, estime que « ce n'est pas péjoratif de penser que la Picardie est ouvrière. En tant que tel, cela est estimable ». Maxime Gremetz, qui fut ouvrier métallo chez Ferodo avant de devenir député communiste, répond en écho : « Cela veut dire que c'est la région qui produit le plus de richesses en France ! C'est une région d'un grand savoir-faire ouvrier. Je pense à la serrurerie et à la robinetterie dans le Vimeu et à la tradition aéronautique à Alber. » Des usines désertées, patrimoine industriel en friche parfois transformé en « soldieries », témoignent d'activités jadis intenses. La brique s'aligne à perte de vue dans les cités ouvrières.

Ailleurs, des demeures altières, flamboyantes, châteaux souvent désertés, sont les ultimes jalons d'empires défaits, comme celui des Carmichaël et des Cosserat. La fin du textile dans la Somme a été accompagnée de plans de restructuration autour de la logistique et de la distribution, qui ont créé de nouveaux métiers.

Au début des années 1960, Roger Dumoulin, alors président de la chambre de commerce et d'industrie d'Amiens, crée la zone industrielle d'Amiens-Longpré. L'argumentaire tournait autour de la mise à disposition de terrains à prix cassés et d'une main-d'œuvre bon marché. « Les gens quittaient la culture pour venir travailler en usine. Ils n'avaient pas d'expérience revendicative. C'était du pain béni pour les patrons ! », commente Maxime Gremetz. Des groupes étrangers, souvent américains, s'installent : Honeywell, Dunlop, Good Year, Procter & Gamble. Mais les lieux seront consacrés à la fabrication, pas aux bureaux d'études ni à la recherche. Encore moins aux directions générales.

C'est une des explications de la faible présence des cadres en Picardie. Avec 9 % des emplois occupés par des cadres et professions intellectuelles supérieures, la Picardie reste bien en dessous de la moyenne nationale, qui est de 13 %. Jeannick Scellier est une exception : à 62 ans, il est le seul Picard d'origine à diriger une entreprise d'envergure (250 techniciens supérieurs et ingénieurs) sur la zone d'Amiens-Longpré : « Des cadres supérieurs en Picardie, il y en a, mais ils ne restent pas. C'est dommage parce qu'il y a moyen d'y vivre bien et d'y développer sa carrière. Je n'ai pas voulu m'expatrier parce que je trouvais en Picardie tout ce qu'on avait à y trouver, tant sur le plan de la qualité de vie que sur celui du développement personnel. » À côté des zones industrielles con-



OLIVIER PASQUIERS/LE BAR FLORÉAL

1999. Usine de fabrication de vis, d'écrous et de boulons à Bogny-sur-Meuse (Ardennes).

centrées sur six groupes urbains (Amiens, Saint-Quentin, Creil, Beauvais et Soissons), le secteur rural accueille des PME pourvoyeuses d'emplois. C'est le cas du Vimeu, un terroir qui borde le sud de la baie de Somme et la vallée de la Bresle, à la limite de la Normandie. Verreries, serrureries, robinetteries, font la renommée de cette micro-région, où les usines, souvent familiales, sont parfois dans les arrières-cours de ferme ! « Il y a une vraie culture

ouvrière à préserver », estime Vincent Peillon, député (PS) dans le Vimeu. Plus loin, dans l'Oise, les ouvriers du bassin creillois ont souffert, après avoir connu une relative opulence, des effets d'une industrie trop axée sur la sous-traitance automobile.

Créée en 1932, l'entreprise Chausson a eu jusqu'à 4 300 ouvriers sur 5 000 salariés. Les « Chausson » résidaient sur 273 communes de l'Oise. Lors de la fermeture définitive, le

1^{er} avril 1996, 1 104 licenciements sont programmés. « On n'a pas pu empêcher cette fermeture, mais notre action, par les reconversions et les reclassements, a empêché que Creil devienne un désert économique », commente Roland Szirko.

Aujourd'hui, l'inquiétude, pour les ouvriers picards, s'est transportée à Soissons, où quatre entreprises doivent fermer (Le Monde du 9 et 14 mai).

Constat désabusé de Gérard

Lalot : « Déjà, avec Wolber, on avait vu que les politiques ne peuvent pas grand-chose sur le plan économique. Ça entraîne notre rejet et donne des voix au FN dans la région. » Alain Beaudou, conducteur offset et délégué CGT chez A et R Carton, enchaîne : « Nous ne sommes pas désespérés, mais combatifs. Parfois aussi ce n'est plus la combativité : chez les jeunes, c'est la haine ! »

Jacques Beal

Luc, un agriculteur qui voudrait au moins le revenu d'un ouvrier

DANS la cuisine, le fourneau à bois des années 1950 et l'antique armoire sculptée constituent le « trésor » de cette famille d'agriculteurs solonnais qui possèdent un élevage laitier (25 vaches, 60 hectares) à quelques kilomètres de Romorantin (Loir-et-Cher). « Il y a plus malheureux que nous. Nous, au moins, on mange du pain », répète Jean, le père, tandis que Thérèse, sa femme, range le linge propre, après l'avoir lissé d'un revers de la main.

La pluie tombe. La terre ne peut être travaillée aujourd'hui. Les animaux de la basse-cour sont allés se réfugier sous des hangars. Au loin se devine la ligne d'un étang. Le toit de l'étable est tout neuf, conséquence d'un gros orage de grêle, il y a juste un an. « C'était le 31 mai, à 20 h 30 », se souvient avec précision Jean. Les grêlons étaient si gros que le dos des vaches en portaient des traces.

Ils sont trois à vivre sur l'exploitation. Jean, 63 ans, vient de partir à la retraite. Son fils, Luc, 31 ans, a repris la ferme, en location, en janvier 2000. Leur deuxième enfant, Christelle, travaille en ville. « 40 % des agriculteurs solonnais vivent comme nous au-dessous du smic. Si on n'avait pas les subventions, on fermerait la porte », explique Luc. Les « subventions », ce sont les aides de la politique agricole commune (PAC), qui se montent à 6 100 euros par an. « Ce sont ces 40 000 francs qui nous permettent de vivre », insiste Luc, qui n'est pas imposé sur le revenu. Son père touche une retraite, « 15,24 euros par jour, 457,35 euros par mois, après avoir cotisé quarante-trois ans à la MSA [Mutualité sociale agricole] », s'indi-

que ce dernier. Au total, ce sont 1 150 euros par mois qui rentrent à la ferme.

Luc a beaucoup réfléchi avant de reprendre l'exploitation. La ville ne le tentait pas. « Ce n'est pas un gars à aller en usine », dit sa mère. Mais il observe le monde salarié avec une certaine envie. « On voudrait dégager du revenu, au moins comme un ouvrier, explique-t-il. À côté de nous, l'ouvrier est roi. Avec les 35 heures, le jeudi, il quitte la blouse. Nous, c'est sept jours sur sept. » Il est célibataire, « comme beaucoup de jeunes en Sologne », constate-t-il. Christelle, elle, s'est mariée. A la ferme. « C'est la seule fête qu'on a pu s'offrir », ajoute Jean. Jamais ils ne partent en vacances.

Depuis trente ans, l'agriculture ne cesse de décliner en Sologne. Les propriétaires de domaines de chasse ne renouvellent pas les baux des fermiers. Les terres cultivées retournent à la friche. Celle-ci se vend très cher aux chasseurs. Un coût dépassant celui de l'hectare en Beauce, inaccessible pour Luc, qui souhaiterait s'agrandir. « Il faudrait avoir 10 hectares de plus pour faire de la prairie », explique-t-il. Impossible aussi, selon lui, de louer des terres au alentours. La Sologne s'est transformée en territoire de loisirs. « Les « Parisiens » ne veulent pas louer. Car pour eux, c'est des problèmes lorsqu'ils souhaitent vendre. Ils veulent être chez eux complètement », indique Luc.

Comme son père, il redoute l'endettement et essaie d'y échapper : « Lorsqu'on demande des sous, il y a le risque de n'être plus le maître chez soi, d'être mis alors sous surveillance par la banque. Il vaut mieux rester petit et ne pas avoir de dettes. » Il n'a

pas investi depuis deux ans : la traite des vaches se fait toujours à la main, et les prairies ne sont pas irriguées. « Nous vivons sur nous-mêmes. Quand on raconte cela aux bureaucrates, on se fait traiter d'arriéré. Ici en Sologne, on est en zone défavorisée, on ne peut pas faire la course aux rendements », précisent-ils tous deux.

Aussi hésitent-ils à prendre des initiatives pour développer l'exploitation, faire du « bio » par exemple, ou négocier un contrat territorial d'exploitation (CTE). La complexité des dossiers pour obtenir les subventions les rebute. Des dossiers, qui, une fois montés, exigent « trop de contraintes » et sont suivis par « trop de contrôles » pour une modeste exploitation comme la leur. Ils admettent leur nécessité, mais, « plus il y a de papiers, plus il y a de problèmes. Nous sommes méprisés par l'administration. Pourtant c'est nous qui faisons vivre ces mille et un bureaux ». Dans le département, « ce sont les gros agriculteurs, les chasseurs de primes, qui ramassent tout », assurent-ils.

Jean n'a pas voté au second tour de la présidentielle. De droite, il est farouchement contre Le Pen. « C'est Hitler », dit-il. « Il nous enlèverait nos subventions », ajoute son fils. Le monde agricole, selon eux, a perdu la tête. « On voit des paysans qui achètent leurs œufs au supermarché, ou de la salade sous plastique. » Il y a surtout le regard des propriétaires de résidences secondaires, qui les blesse profondément. Au point de dire : « Ils attendent que nos maisons ferment pour se jeter dessus. Ils guettent le malheur du paysan. »

Régis Guyotat

Martine ou le revers des 35 heures

MARTINE a 28 ans. Célibataire, elle travaille comme employée dans une PME d'une cinquantaine de personnes, spécialisée dans la découpe et le conditionnement de la viande. Après des études de secrétariat, elle a été vendeuse dans une supérette puis au chômage pendant trois ans. Une formation lui a permis de retrouver du travail. Elle touche le SMIC (1 011,63 euros par mois), pour réceptionner les commandes. Comme sa société livre à des bouchers, elle commence à 6 heures le matin.

« Depuis les 35 heures, c'est du non-stop. C'est devenu dingue », explique-t-elle. Dans son entreprise, l'application de la loi sur la réduction du temps de travail n'a été suivie d'aucune d'embauche, juste d'un recours supplémentaire au intérimaires. Ce que les employés faisaient en 39 heures auparavant, ils l'effectuent désormais en 35 heures. « La tension est permanente. Comme tout le monde est stressé, on s'engueule tout le temps. Il y a de plus en plus d'accidents du travail et d'arrêts maladie. De son côté, la direction pratique des augmentations de salaires sélectives pour mieux diviser le personnel. Elle passe son temps à nous dire que si on n'est pas content, la porte est grande ouverte », raconte Martine.

La jeune femme avoue aller au boulot en reculant : « Je tiens le coup grâce aux antidépresseurs et à la clope. On a beau être mal payé, on tente de faire correctement notre travail, par conscience professionnelle. Mais les horaires changent sans arrêt. On fait du rendement, que du rendement et au détriment de notre santé. » Pour elle, le gouvernement Jospin n'a absolument pas pris en compte les problèmes des employés.

Pire, sa politique aurait même aggravé les inégalités sociales. « Avec les 35 heures, on fait des heures supplémentaires gratuites. Elles devaient apporter plus de loisirs, mais encore faut-il pouvoir se les offrir. Pour un smicard, c'est impossible. Quand j'ai tout payé, logement, voiture, nourriture, il ne me reste plus rien », affirme-t-elle.

Tout en se classant « plutôt à droi-

des idées sont aberrantes : haine, racisme, rejet de l'autre. »

Martine ressent l'insécurité, dans l'entreprise comme à l'extérieur. « J'ai longtemps habité dans une cité. Les conditions de vie n'ont cessé de s'y dégrader. » Fille de policier, elle était prise à partie et insultée à cause de la profession de son père. Néanmoins, elle craint davantage de perdre son emploi que d'être

« On a beau être mal payé, on tente de faire correctement notre travail, par conscience professionnelle. Mais les horaires changent sans arrêt »

te », Martine reconnaît nourrir une réelle sympathie pour Arlette Laguiller. « Je l'aime bien. Elle est proche de nous. On a l'impression qu'elle nous comprend. » Pourtant Martine n'a pas voté aux élections présidentielles. « Je ne voulais pas donner cinq ans de paix à Chirac », dit-elle. Et elle n'a pas l'intention de changer d'attitude aux prochaines législatives. « Les hommes politiques sont tous pareils. Que des paroles. Pour les gens comme nous, rien ne change. »

Elle ne s'est pas davantage sentie concernée par les manifestations républicaines de l'entre-deux-tours et elle n'était pas dans la rue le 1^{er} mai. Ce qui ne l'empêche pas d'afficher une franche hostilité à l'égard du Front national et de son chef : « Le Pen me fait penser à Hitler. Ses

agressée. Elle est en effet convaincue que c'est le chômage qui nourrit l'insécurité : « Les jeunes traînent et font des bêtises parce qu'ils n'ont pas du boulot. »

Bref, Martine n'ose pas rêver de jours meilleurs. Seule l'action syndicale trouve grâce à ses yeux. Il y a trois ans, elle a adhéré à FO et a accepté d'être candidate sur une liste présentée par FO aux élections prud'homales de décembre. « Le syndicalisme, ce n'est pas comme la politique. Les syndicats sont vraiment à votre écoute. Ils vous épaulent, vous soutiennent et vous protègent. Si je n'étais pas à FO, j'aurais déjà perdu mon travail. Le patron aurait tout fait pour me faire quitter la boîte », est-elle convaincue.

Philippe Révil



STÉPHANE BEAUD (à gauche) est maître de conférences en sociologie à l'université de Nantes, en délégation au CNRS (CSU). **MICHEL PIALOUX** (à droite) est chercheur au centre de sociologie européenne et au centre d'étude de l'emploi (CNRS). Ils ont publié ensemble *Retour sur la condition ouvrière* (Fayard, 1999).



Pour Stéphane Beaud et Michel Pialoux, sociologues, le silence de la gauche sur la détérioration du niveau de vie des couches populaires a alimenté l'idée que son discours et celui de la droite étaient les mêmes

« La gauche a négligé le sentiment d'insécurité né du chômage et de la précarité »

Effondrement du PCF, disqualification de Lionel Jospin, confirmation de l'ancrage du Front national dans le monde ouvrier : la présidentielle de 2002 a brutalement remis en cause le postulat que les classes populaires constituaient le socle électoral naturel de la gauche. Quelles mutations du monde ouvrier permettent d'expliquer ce bouleversement ?

Stéphane Beaud : Depuis vingt ans, plusieurs thèmes nouveaux sont apparus. D'un côté, dans les années 1985-1995, celui des exclus ou des nouveaux pauvres, que la gauche essaie de résoudre avec des dispositifs comme le revenu minimum d'insertion sous Rocard, puis la couverture maladie universelle sous Jospin. Parallèlement, le thème des immigrés resurgit à travers la problématique des jeunes issus de l'immigration et qui sont des enfants d'ouvriers. Ce double clivage – l'exclusion et l'immigration – provoque un creux idéologique qui fait, en quelque sorte, disparaître le monde ouvrier : les ouvriers ont un statut et un emploi ; du coup, ils ne sont pas prioritaires dans la course à la compassion et n'apparaissent pas comme les principales victimes des bouleversements économiques et sociaux de ces années-là.

Michel Pialoux : C'est d'autant plus sen-

sées. D'autre part, évidemment, la peur constante du chômage et la course effrénée à la modernisation ont complètement modifié le rapport des forces : un pouvoir ouvrier existait en France, il a été brutalement remis en cause et cela a été un sévère retour de bâton. Au même moment, la crise du taylorisme a bouleversé le monde industriel. C'est spectaculaire dans l'automobile ou l'aéronautique, où la réorganisation du travail en flux tendus a imposé une intensification du travail très mal vécue par les ouvriers. Un autre phénomène essentiel des vingt dernières années a été le vieillissement de la population ouvrière : l'embauche s'est arrêtée au début des années 1980, et, si elle a repris ensuite, c'est principalement sous la forme de l'intérim. Parallèlement, la proportion des ouvriers de montage, que l'on appelle aujourd'hui les opérateurs, a fortement augmenté en même temps que celle des techniciens : entre les deux, le groupe des ouvriers qualifiés s'est étiolé, alors qu'ils constituaient la colonne vertébrale du monde ouvrier, son « aristocratie ».

S. B. : C'est très important parce que ces ouvriers professionnels, ces « OP », étaient les plus militants, c'étaient eux qui parlaient haut et fort devant les chefs ou

entre générations est saisissante. Autrefois, les jeunes entraient à l'usine avec un CAP et ils essayaient de « monter », de devenir ouvriers qualifiés, voire agents de maîtrise ou cadres. Désormais, un jeune sait qu'il entre au SMIC, le plus souvent par l'intérim, et que l'avenir professionnel n'existe pas. La seule progression consiste à sortir du statut d'intérimaire et à être embauché. Mais, le plus souvent, c'est un mirage : quand Peugeot recrute cinq mille jeunes opérateurs par l'intérim, il n'y en a que quelques centaines d'embauchés au bout du compte. La plupart de ces jeunes n'ont qu'une envie : faire autre chose, mais ils ne savent pas trop quoi. La phrase-clé, chez eux, est sans ambiguïté : « On nous prend pour des cons... pour des débiles. »

M. P. : En outre, dans ces nouveaux univers, les comportements de concurrence individuelle sont extrêmement forts, aux antipodes de la mobilisation collective et des anciens mécanismes de défense ouvrière. Dès que vous demandez aux jeunes de parler de l'usine, ils disent qu'il y a « une sale ambiance ». Dans ces conditions, la syndicalisation a reflé à toute allure, d'autant plus vite que la persécution anti-syndicale a été très violente ; on l'oublie trop souvent.

que en grande partie la désespérance et l'exaspération des jeunes et de leurs familles, a été totalement occulté durant la campagne électorale. Tout y a contribué : la reprise économique et les 900 000 emplois créés en cinq ans ont jeté un voile sur cette réalité très mal vécue dans le monde ouvrier ; en outre, la gauche de gouvernement n'a pratiquement plus de militants ouvriers en activité ; elle connaît donc mal le secteur de l'industrie privée et elle a tendance à le regarder à travers le filtre des seuls ouvriers d'Etat (comme les cheminots). La gauche a donc complètement négligé le phénomène très lourd qui associe dans le même sentiment d'insécurité chômage persistant, précarité structurelle et montée de l'intérim. Le silence de la gauche sur ce point a alimenté, dans les classes populaires, l'idée que droite et gauche, c'est pareil, et que ça ne change rien.

S. B. : Ce qui est étonnant, c'est que les élections municipales de l'an dernier n'aient pas donné l'alerte, alors que, dans le Nord ou dans l'Est, ces évolutions étaient tout à fait perceptibles. Quant à l'implantation du Front national, notamment dans les régions ouvrières, elle existe depuis dix ou quinze ans. Mais la gauche a fait l'impasse sur ce mouvement en profondeur, elle a été victi-

me de l'entreprise. Il faudrait faire la sociologie du travail intellectuel depuis une vingtaine d'années pour mieux comprendre pourquoi ces classes sociales sont devenues encombrantes, pourquoi cette alliance ancienne entre la classe ouvrière et les intellectuels s'est dénouée et a contribué à l'isolement intellectuel des classes populaires dont le vote Le Pen est l'un des symptômes. Durant la même période, la dénonciation peut-être juste du stalinisme a fait oublier que le stalinisme avait une fonction pratique et qu'il fournissait des militants et des défenseurs du monde ouvrier. La disqualification du stalinisme a favorisé une disqualification globale du monde ouvrier, de son histoire, de ses valeurs.

M. P. : Pendant quinze ans, le mot ouvrier lui-même a été marqué du sceau du ringardisme, de l'archaïsme. Le PCF y a pratiquement renoncé et seule Lutte ouvrière continue à le revendiquer. L'évolution du système scolaire, la valorisation de l'enseignement général au détriment de l'enseignement professionnel synonyme d'échec, l'illusion dans laquelle on a entrepris des générations de jeunes et leurs familles que le baccalauréat allait leur permettre de sortir de leur condition ouvrière, tout cela explique aussi cet affaiblissement symbolique du groupe ouvrier. Cette transformation du système scolaire, comme celles de l'habitat et de la ségrégation urbaine, est aussi importante que les changements dans les usines. Elle contribue à l'effacement de la mémoire ouvrière, à une véritable dilapidation du capital collectif qui faisait la force du monde ouvrier.

La question de l'immigration n'a-t-elle pas également contribué à l'occultation du monde ouvrier ?

S. B. : C'est l'autre grand procès que l'on peut faire à la gauche de gouvernement : elle n'a pas affronté franchement le débat sur l'intégration des immigrés. On a fait appel à la main-d'œuvre immigrée, assumons le fait qu'aujourd'hui 30 % à 40 % du devenir du monde ouvrier sont constitués d'enfants d'immigrés et des cités. L'échec de la gauche à cet égard est d'autant plus criant que beaucoup de ces jeunes issus de l'immigration étaient de formidables militants en puissance et auraient pu devenir de très bons relais avec le monde ouvrier. La gauche a raté ce renouvellement de la représentation politique par les enfants d'immigrés. La nomination de Tokia Saïfi dans l'actuel gouvernement de droite en apporte la démonstration par l'absurde.

Comment la gauche pourrait-elle reconstruire sa base populaire ?

M. P. : Le travail doit être fait au niveau le plus bas, du quartier, de l'atelier, des parents d'élèves. Il y a encore des énergies militantes, on le voit bien quand on enquête dans les Bourses du travail ou les unions départementales des syndicats. Tous ces anciens réseaux de prise en charge matériel survivent tant bien que mal. Les reconstruire est un travail de très longue haleine, mais indispensable si l'on veut éviter que le ressentiment ne continue de venir grossir les rangs des électeurs de Le Pen. Il est clair que, si la question centrale de la précarité n'est pas prise en compte sérieusement, on court à la catastrophe. Réduire le chômage en mettant en place une flexibilité de ce type est très dangereux.

En même temps, vous soulignez vous-même cette espèce de honte du vote Front national qui continue à dominer les classes populaires...

M. P. : Oui, ce sentiment existe, les gens ne s'affichent pas à l'extrême droite dans le monde ouvrier. Mais ça ne va pas durer éternellement. Le résultat de la présidentielle peut précisément faire sauter ce tabou.

Cette situation libère-t-elle un espace politique pour l'extrême gauche ?

S. B. : Lutte ouvrière est le groupe qui est le plus présent dans le monde ouvrier et qui le revendique. Mais ce sont des noyaux isolés et vieillissants et qui ne parviennent pas à se renouveler. D'ailleurs, sur une région ouvrière comme celle de Montbéliard, et en dépit d'une implantation ancienne, Arlette Laguiller n'a fait que 5 % des voix, elle n'a pas progressé.

Propos recueillis par
Gérard Courtois



Filature à Bac-Saint-Maur, dans le Pas-de-Calais.

sible que l'idée est alors largement partagée que c'est un groupe social en voie de réduction rapide sous l'effet de l'informatisation et de la robotisation dans l'industrie. A Sochaux, dans les années 1980, on disait volontiers que la moitié des emplois ouvriers disparaîtraient en quelques années. En réalité, l'automatisation a supprimé au maximum 20 % de ces emplois, et dans certains secteurs seulement. Ces prophéties se sont révélées fausses, mais pendant ce temps la question ouvrière, autrefois centrale, a été occultée.

Quels ont été, depuis vingt ans, les principaux facteurs de transformation du monde ouvrier ?

M. P. : Les facteurs objectifs sont connus : le monde de la production a profondément changé, les grands bastions industriels, comme la Lorraine sidérurgique, le Nord minier, la Loire, se sont effondrés ; à chaque fois, ce sont des forteresses ouvrières et syndicales qui se sont affais-

devant le comité d'entreprise, eux qui incarnaient la parole ouvrière et qui étaient fiers de leur savoir et de leur histoire. Ils étaient les porte-parole naturels du groupe ouvrier depuis un demi-siècle. Le syndicalisme porté par ces OP s'est largement affaibli. La sous-traitance généralisée a également contribué à déstructurer le monde ouvrier. Il y a trente ans, 20 % des pièces des voitures venaient des sous-traitants, aujourd'hui, c'est 80 %. Or ces équipementiers, balcanisés et vassalisés, ont recruté des jeunes, massivement des intérimaires, alors que les vieux ouvriers professionnels sont restés dans les usines de montage.

Vous insistez beaucoup sur le développement de l'intérim. Au-delà du chômage, cela a donc été un facteur déterminant de déstructuration du monde ouvrier ?

S. B. : Les trajectoires ouvrières ont complètement changé. Les possibilités de promotion n'existent plus, et la coupure

On a le sentiment que la gauche a complètement oublié la question ouvrière. Pourquoi ?

S. B. : On oublie deux phénomènes essentiels. Le premier, c'est l'abandon du monde ouvrier par la CFDT. C'est fondamental : le monde ouvrier marchait sur deux jambes, la CGT et la CFDT, et il a perdu cette deuxième jambe dans les années 1980, alors que la CFDT représentait tout un pan du monde ouvrier d'origine rurale, souvent passé par la JOC. Cela a déstabilisé le syndicalisme ouvrier, qui se nourrissait de cette rivalité, mais aussi de cette émulation entre la CFDT et la CGT. D'autant que cette dernière a vécu cela comme une trahison.

M. P. : Le second phénomène est plus directement politique : l'explosion de l'intérim, dont les effectifs ont été multipliés par trois, et qui a été complètement institutionnalisée ; c'est devenu le mode normal d'entrée des jeunes sur le marché du travail. Or ce facteur essentiel de précarité, qui expli-

me d'une sorte d'auto-aveuglement, comme si le vote populaire lui était acquis pour l'essentiel. A moins qu'il ne s'agisse d'une sorte de mauvaise conscience devant sa propre impuissance face aux licenciements : rappelez-vous le malaise de Jospin lorsqu'il est interpellé par des ouvriers de LU, lors d'un déplacement à Evry pendant sa campagne.

Ouvriers et employés représentent tout de même 60 % des salariés. Comment a-t-on pu sous-estimer à ce point la crise qui a ébranlé des pans aussi larges de la société française ?

S. B. : Il ne faut pas masquer la part de responsabilité des chercheurs en sciences sociales qui ont délaissé ce champ depuis vingt ans. Rappelez-vous qu'au début des années 1980, beaucoup d'intellectuels, de chercheurs, ont cessé de travailler sur la question ouvrière, qui était centrale à gauche, pour se tourner vers la problématique de l'innovation, des compétences ou de la

CHRONIQUE DU MÉDIATEUR

PAR ROBERT SOLÉ

En toute insécurité

PLUS d'un lecteur du *Monde* aura été trompé, l'espace d'une seconde, par cette manchette de première page dans le numéro du 28 mai : « La violence à la télévision ». Une nouvelle enquête sur la brutalité et le sadisme de certains films qui perturbent les enfants ? Pas du tout. C'était une relance du débat sur l'attitude des journaux télévisés pendant la campagne présidentielle, accusés d'en avoir trop fait sur l'insécurité. Entre fiction et réalité, on finit par se perdre un peu...

Le mot « insécurité » est déjà employé à toutes les sauces. Dans *Le Monde*, au fil des numéros, il est question de l'insécurité au Timor-Oriental ou dans le nord de l'Afghanistan, de l'insécurité routière, de l'insécurité sanitaire, de « l'insécurité des cartes de crédit », du « sentiment d'insécurité des médecins », du « sentiment d'insécurité juridique des maires », ou même de la nécessité de « créer l'insécurité » chez les cyclistes du Tour de France pour combattre le dopage...

Une lectrice du *Monde*, Séverine Auffret, philosophe de profession, propose un amendement sémantique. « L'insécurité civile dans bien des régions du monde, écrit-elle, est une situation où la vie n'est pas assurée ni défendue par un système de lois, de justice et de police, où l'on peut subir la destruction de son domicile et de tous ses biens, être tourmenté pour ses mœurs, ses croyances ou ses opinions sans qu'il ne s'ensuive aucun acte civil. Si l'Europe est affectée de violences diverses, combien n'est-il pas ridicule d'user d'un même terme pour désigner des situations aussi incommensurables ? La petite délinquance et même la grande, et jusqu'à la criminalité qui surgissent çà et là de temps en temps dans tout groupe social, relèvent de l'incivilité. Soyons précis dans nos termes. Réservons celui d'insécurité à ce qu'éprouvent les abandonnés du système, ceux qui souffrent d'une véritable insécurité sociale. »

Le mot « incivilité » a fait son apparition il y a quelques années. Ou plutôt sa réapparition, car

c'est un très vieux mot, dérivant du latin et non de l'américain, comme l'a souligné le criminologue Sebastian Roché dans divers ouvrages. « Incivilité » désigne généralement un désordre ou un acte agressif, ayant un caractère public, mais qui n'est ni un crime ni un délit à proprement parler. Beaucoup l'assimilent à « impolitesse » et lui trouvent une connotation laxiste : ce serait une nouvelle façon de minimiser la délinquance, après avoir pudiquement appelé « jeunes » des voyous notoires, majeurs et vaccinés. Un internaute, François Perrin, dénonce à ce propos des « lâchetés sémantiques ».

AU-DELÀ du vocabulaire, le journal est accusé par certains lecteurs d'avoir longtemps réduit le débat au « sentiment d'insécurité », refusant de se pencher sur des réalités qui crevaient les yeux. « Pendant deux décennies, écrit Louis Nicolas (Saint-Etienne), *Le Monde* a parlé avec dédain de l'insécurité. On peut même dire qu'il l'a longtemps niée. Il persiflait sur un ton volontiers goguenard l'obsession sécuritaire de nos compatriotes qui en souffraient et qui étaient aussi les plus pauvres, les plus modestes, les plus fragiles. Par ailleurs, avec un aplomb qui frisait la désinformation, il a longtemps nié contre l'évidence l'implication de jeunes beurs dans la montée des actes d'incivilité, des trafics, des délits et des crimes, alors que souvent leurs premières victimes étaient des étrangers et des Français issus de l'immigration. Je crois que *Le Monde* se grandirait s'il admettait qu'en minimisant longtemps le phénomène de l'insécurité, en dédaignant les victimes, excusant trop souvent les auteurs, il a pu contribuer lui aussi à désespérer toute une frange de nos compatriotes qui s'est précipitée par dépit dans les bras et dans les urnes du Front national. »

C'est vrai que *Le Monde* a longtemps eu tendance à minimiser des faits divers dérangeants. Rien n'excuse ce manquement à l'information, même s'il était animé des meilleurs sentiments, à savoir la crainte de nourrir le racisme.

« Les faits divers ne peuvent occuper qu'une

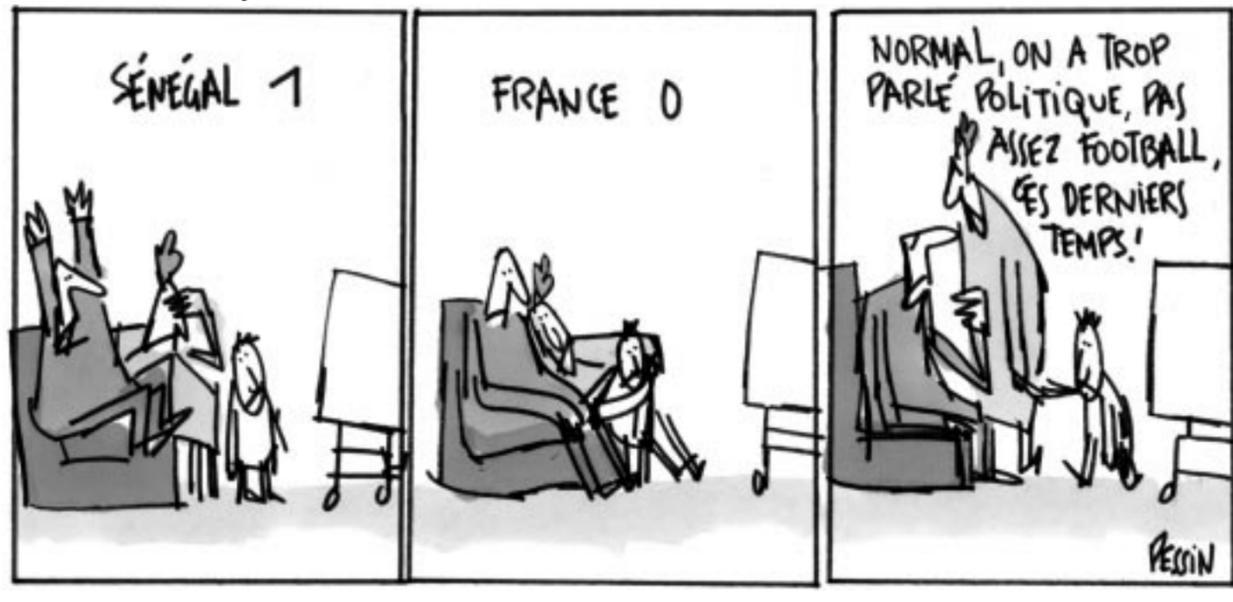
place relative dans la hiérarchie de l'information propre au *Monde*, remarque le directeur de la rédaction, Edwy Plenel. Il est très rare qu'un fait divers ait une portée générale qui dépasse sa dimension locale, singulière et particulière. Cependant, l'insécurité est devenue un thème essentiel du débat public et a été placée au cœur du débat politique. Sans préjugés ni timidités, notre rôle est à la fois de rendre compte de ce débat et de confronter les discours aux réalités du terrain. L'insécurité ne peut être simplifiée et réduite à une cause unique. Il existe des insécurités qui méritent d'être abordées dans leur dimension plurielle et dans leur causalité complexe. »

Le sujet a été très présent dans le journal au cours du premier trimestre de cette année, avant l'élection présidentielle, avec un nombre sans précédent de manchettes de première page : « Insécurité : ce que font les maires » (4 janvier), « Les mauvais chiffres de la délinquance » (29 janvier), « Jacques Chirac en campagne contre la violence et la peur » (20 février), « La première enquête sur les victimes de l'insécurité » (27 février), « Comment la violence s'empare des mineurs » (21 mars), « La folle tragédie de Nanterre » (28 mars), « Le tueur de Nanterre s'est suicidé » (29 mars).

Depuis le premier tour de la présidentielle, on assiste à un changement d'angle : le projecteur est braqué sur l'extrême droite et le racisme, registre dans lequel *Le Monde* a toujours été plus à l'aise. Retour en arrière ? En réalité la question n'est plus traitée tout à fait comme avant, malgré des éditoriaux très fermes. Le journal donne la parole à ceux dont il fustige les propos et les comportements, comme dans la série d'articles publiés ces derniers jours sur « La libération de la parole raciste ».

Le danger serait évidemment d'en faire trop dans ce sens et de confondre insécurité(s) et xénophobie. Tous les racistes ne sont pas des victimes d'agressions ou de vols ; toutes les victimes ne sont pas racistes... Gardons-nous du manichéisme et des simplifications, en méditant ce témoignage d'une lectrice-internaute, Catherine M'Boudi : « Issue d'une famille française, j'ai deux enfants métis : pour certains, ce sont des Noirs ; en d'autres latitudes, ce sont des Blancs. Lors de la trêve menant au second tour il y a un mois, jamais autant de gens ne nous ont souri, à mes fils et à moi-même. Dans la vie, rien n'est noir, rien n'est blanc. »

Mauvais joueur PAR PESSIN



Campagne sans débat et sans caméras

Suite de la première page

Et la candidate madeliniste Chantal Brunel, qui se présente en Seine-et-Marne et avait cru bon alerter la presse de la visite de soutien que lui a faite Bernadette Chirac, jeudi 23 mai, s'est fait tancer par l'épouse du président au motif que « les gens ne supportent plus de voir les caméras débarquer ! Ce n'est pas comme cela qu'il faut leur parler ».

Certes, l'explosion du nombre de photographes et de chaînes de télévision a considérablement modifié la couverture médiatique des campagnes électorales. Le moindre déplacement d'une personnalité politique d'envergure nationale s'accompagne bien souvent, maintenant, de l'arrivée d'une cohorte de journalistes. Cette masse compacte suscite manifestement dans le public des sentiments mitigés. Les badauds protestent devant ce « déferlement médiatique » et rêvent bien souvent dans le même temps d'être à leur tour filmés.

Mais les responsables politiques craignent aussi la signification implicite de cette exposition. Comme si le fait de paraître fréquemment à la

télévision les plaçait irrémédiablement parmi les figures de cet « étalement » que Jean-Marie Le Pen dénonce désormais avec succès. La notoriété télévisée est devenue synonyme de notabilité, voire de parisianisme. Or c'est aussi ce rejet qui s'est exprimé lors des dernières élections municipales et présidentielle. C'est en tout cas à travers cette grille qu'ont été analysés les succès électoraux de ce que les partis appellent « la génération terrain », par opposition à ces grands leaders qui incarnent sans doute les débats nationaux mais paraissent avoir oublié cet appétit nouveau pour la proximité.

Cette volonté des candidats de retrouver une nouvelle sobriété dans leurs rapports aux électeurs a cependant son revers. Car le souci de « faire sans la presse » évite également qu'un bon nombre de questions gênantes soient posées. Pire, jamais les images n'ont été aussi formatées, organisées et donc aseptisées. Les journalistes qui suivent les voyages présidentiels sont cantonnés dans un cercle bien délimité, voire même réduits à figurer dans un « pool » qui comprend souvent un seul représentant de chaque média audiovisuel : télévision, radio, agence de photos. Et si la presse écrite échappe encore, par la légèreté des moyens qu'elle emploie, à ce souci de tout contrôler, elle doit désormais déployer des trésors d'ingéniosité.

Encore peut-elle se voir rétorquer, comme l'a fait mardi 28 mai Alain Juppé, dans un point avec la presse qu'il avait pourtant lui-même organisé : « Je ne réponds pas aux questions quand elles ne me conviennent pas. »

ÉVITER LES « GAFFES »

Beaucoup de responsables politiques n'ont pas hésité à franchir un pas supplémentaire dans cette campagne législative. Car désormais, les grands leaders nationaux renoncent aussi à s'affronter en débat. Comme si la confrontation des idées pouvait les fragiliser. Comme si discuter publiquement avec son adversaire contribuait à le valoriser. L'Elysée, qui croit que la droite peut être largement majoritaire à l'Assemblée, a ainsi réclamé à ses barons de s'abstenir de venir porter la contradiction aux leaders de la gauche et plus encore aux représentants du Front national. Afin d'éviter toutes « gaffes » qui pourraient compromettre le succès espéré. Afin aussi de ne pas offrir une tribune supplémentaire aux représentants de partis qui seront localement ses premiers concurrents.

Ce ne sont d'ailleurs pas seulement les médias nationaux qui butent contre cette nouvelle volonté de rester entre soi. Les antennes régionales de France 3 ont dû, elles aussi, renoncer à organiser localement des débats. « Tout se passe comme si un candidat bien installé, jouis-

sant d'une notoriété déjà acquise, souligne Jean-Pierre Bennoch, secrétaire général de l'antenne de la chaîne régionale, n'avait plus d'intérêt au débat afin de ne pas valoriser ses adversaires. Ce sont eux qui, le plus souvent, ont décliné nos invitations nous obligeant à annuler ce type d'émission ».

Depuis trois semaines que la campagne pour les législatives bat son plein, aucune grande confrontation radiotélévisée n'a ainsi eu lieu. Jamais, jusque-là, on n'avait vu un tel refus de s'expliquer face à son adversaire. Lors de la présidentielle, Jacques Chirac avait déjà décliné l'offre d'un débat avec Jean-Marie Le Pen au motif que « face à l'intolérance et à la haine, il n'y a pas de transaction possible, pas de compromis possible ». Cette fois, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, qui fut autrefois un professionnel de la communication politique, n'invoque même pas de raisons morales pour refuser de rencontrer François Hollande sur les plateaux de télévision. La « France d'en bas » peut bien interpellé le candidat de sa circonscription, notamment sur la façon dont il répondra à ses intérêts particuliers. Mais pas le chef du gouvernement sur la manière dont il défendra l'intérêt général face à celui qui lui conteste la possibilité de l'incarner.

Raphaëlle Bacqué

Le Monde
ÉDITORIAL

Abstention algérienne

POUR la première fois depuis le début des années 1990, les résultats des élections algériennes sonnent juste. Il ne semble pas que le pouvoir se soit livré à des manipulations massives. Le scrutin reflète ainsi le paysage politique algérien.

Premier constat : les Algériens ne croient plus à leur système de représentation politique. Ils ne le contestent pas, ils s'en désintéressent. Plus de la moitié des électeurs ont boudé les urnes. Le phénomène ne vaut pas que pour la Kabylie, région rebelle, où des consignes pour empêcher le déroulement du vote ont conduit à des taux de participation de l'ordre de 2 %. Il ne se limite pas davantage à Alger, capitale traditionnellement frondeuse. Cette fois, la fracture est générale. Elle concerne des villes du Sud et du Centre où naguère la participation était élevée. Seul l'ouest du pays, d'où est originaire le chef de l'Etat, affiche un score honorable.

C'est un échec, et c'est celui de l'ensemble de la classe politique, y compris des partis qui avaient appelé au boycottage. Le désaveu est trop fort pour que quiconque puisse s'en réjouir ou tenter d'en récupérer le bénéfice. L'échec, c'est également celui du président Bouteflika. Pendant des semaines, le chef de l'Etat a sillonné le pays pour exhorter ses concitoyens à accomplir leur devoir électoral. Il n'a pas été entendu. Seul motif de consolation : les Etats-Unis, suivis de près par la Grande-Bretagne, se sont empressés d'apporter leur soutien au « développement de la démocratie » dont témoigne la tenue du scrutin.

Les résultats témoignent d'un autre enseignement : le maintien d'un courant islamiste bien enraciné dans le pays malgré les années de violence et les exactions des groupes armés. Près d'un votant sur cinq a choisi un candidat religieux. C'est important, d'autant qu'une partie du courant islamiste, celui qui se revendique de l'ex-Front islamique du salut (FIS), avait appelé à boycotter le scrutin. Toutes tendances confondues, les islamistes continuent donc à incarner une force politique de première importance.

Si l'on met de côté la performance remarquable du Parti des travailleurs (PT), une formation d'extrême gauche animée par une femme dont le parler-vrai a su toucher le cœur des Algériens, l'autre surprise est le retour du Front de libération nationale. Donné pour moribond il y a cinq ans, au profit de son clone, le Rassemblement national démocratique (RND), l'ancien parti unique fait un retour remarquable sur la scène politique. Avec seulement un peu plus de 2,5 millions de voix, le voicî propulsé à nouveau premier parti à la Chambre des députés où il détient la majorité absolue. Toutes proportions gardées, ce score, flatteur pour le premier ministre, Ali Benffis, qui est aussi le chef du FLN, rappelle le scrutin de 1991 lorsque le FIS, avec un tiers de l'électorat, avait manqué rafler la majorité au Parlement.

A même de se dispenser de toute alliance, le FLN devra éviter de retomber dans les errements de naguère qui ont fait tant de mal à l'Algérie.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

HENRI DELPORTE. Dans la notice nécrologique consacrée au professeur Henri Delporte (*Le Monde* daté 19-20 mai), le lieu où ce dernier avait effectué des fouilles archéologiques, en Dordogne, était mal orthographié : il s'agissait de Tursac et non de Fussac.

CINÉMA. Le film de Claude Chabrol avec Isabelle Huppert intitulé *Violette Nozière* (1978) racontait l'histoire vraie d'une jeune criminelle accusée d'avoir tué ses parents pour capter leur héritage, et non celle d'une domestique empoisonnant ses patrons, comme il était indiqué par erreur dans l'article consacré au film *L'Adver-*

saire, de Nicole Garcia, présenté à Cannes (*Le Monde* du 28 mai).

NOMINATION. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans un article concernant le départ de Jean-Pierre Dintilhac du parquet de Paris (*Le Monde* du 29 mai), ce magistrat n'a pas été nommé, en 1996, procureur près la Cour de cassation mais avocat général près cette même cour.

EL MAOULID. Pour les musulmans, le 25 mai est la fête de la naissance du Prophète, appelée El Maoulid, et non Mouloud comme nous l'avons écrit par erreur dans l'article « Racisme ordinaire à Narbonne » (*Le Monde* du 31 mai).

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
PUBLICATION

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01 42 17 39 00 - Fax : 01 42 17 39 26

PRINTED IN FRANCE

AUJOURD'HUI

SPORTS

Dans un entretien accordé au *Monde*, le président de la Fédération française de tennis, **CHRISTIAN BÎMES**, constate que les deux premiers jours, perturbés par la pluie, n'ont pas provoqué une baisse de fréquentation

du public dans l'enceinte de Roland-Garros. Selon lui le résultat de l'équipe de France en Coupe Davis « fait beaucoup de bien » au tennis. Concernant le projet **D'EXTENSION DES ÉQUIPEMENTS**, il explique :

« Ce stade de 12 000 places sera déterminant dans l'éventuelle candidature de Paris pour les **JEUX OLYMPIQUES DE 2012** ». A propos des dispositions de lutte contre le dopage, le président assure qu'il souhaite

convaincre ses collègues du comité du grand chelem de la mise en place du **CONTRÔLE LONGITUDINAL**. Il note cependant que « le tennis ne s'adapte pas au dopage et le dopage ne s'adapte pas au tennis ».

Le public est toujours aussi nombreux à Roland-Garros

Tennis • Christian Bîmes, président de la Fédération française de tennis, assure que les Internationaux de France se jouent à guichets fermés et que « la demande de places est encore plus forte qu'avant ». En 2007, un stade de 12 000 places devrait compléter les équipements actuels

La première semaine du tournoi s'achève. Le public est-il au rendez-vous de l'édition 2002 ?

Le succès des Internationaux de France se confirme et va même grandissant. D'après les premiers chiffres dont nous disposons, nous sommes bien au-delà des autres années malgré les deux premiers jours perturbés par la pluie. Nous avons des craintes par rapport à la météo, et c'est l'inverse qui s'est produit : nous jouons à guichets fermés. La demande de places est encore plus forte qu'avant. Il faut dire que les résultats de l'équipe de France de Coupe Davis font beaucoup de bien [tenante du titre, elle disputera la demi-finale contre les Etats-Unis, à Roland Garros en septembre]. Elle témoigne d'une approche du tennis qui est vécue d'une manière plus positive en France. L'image de Roland-Garros est prestigieuse : cette année, deux nouveaux partenaires majeurs sont venus nous rejoindre.

Dans ces circonstances, que

devient le projet d'extension du stade de Roland-Garros ?

Je n'affirme pas que le problème est réglé mais tout est en phase pour y parvenir. Les négociations se passent bien. Le projet est très ambitieux. Nous pouvons obtenir 10 hectares supplémentaires, 6 hectares consacrés aux équipements et 4 hectares à des espaces verts réhabilités. Il s'agit de construire un nouveau central doté d'un toit rétractable ; deux courts couverts seront construits en sous-sol ainsi qu'une salle de gymnastique et une grande salle d'échauffement. Un équipement qui manque cruellement aujourd'hui sur le site. Des quatre tournois du Grand Chelem - Internationaux d'Australie, Roland-Garros, Wimbledon, US Open - nous faisons la course en tête avec Wimbledon, nous devons garder ce rang. De plus, ce stade, qui pourra s'ouvrir à d'autres sports, devrait pouvoir permettre à la France d'accueillir les demi-finales et les finales de Coupe



Christian Bîmes, président de la Fédération française de tennis, dans les tribunes de Roland-Garros. Un stade qui ne désemplit pas depuis le début du tournoi, malgré la pluie qui a perturbé les premières journées de compétition.

Davis comme nous le faisons cette année en recevant les Etats-Unis. L'expérience nous a montré qu'organiser de tels événements en province reste limité. Sur les 4 hectares qui ont beaucoup souffert de la tempête de décembre 1999, nous allons, en accord avec les écologistes, replanter des essences provenant des pays où se tiennent les autres tournois du Grand Chelem.

Comment comptez-vous faire passer ces changements auprès des riverains qui s'étaient élevés contre la construction du court Suzanne Lenglen en 1992 ?

C'est de l'histoire ancienne. Nous discutons beaucoup avec eux, nous essayons de communiquer intelligemment. A la fin des

Internationaux de France, nous recevons souvent des lettres de félicitations.

Quand ce stade pourrait-il voir le jour ?

En 2007 si tout va bien. Le dossier est entre les mains de la Mairie de Paris. Nous entretenons avec le maire Bertrand Delanoë des relations de confiance et d'efficacité. De plus, les maires des communes voisines ont signé un document de soutien ainsi que le Comité national olympique et sportif français (CNOSF). D'ailleurs, je peux confirmer que ce stade de 12 000 places sera déterminant dans l'éventuelle candidature de Paris pour les Jeux olympiques de 2012. Pour compléter la panoplie, il ne resterait à

construire que la piscine et le village olympique. Le président du Comité international olympique (CIO), Jacques Rogge, sera présent à Roland Garros samedi 8 juin.

Comment allez-vous financer un tel projet ?

Comme d'habitude. Chaque année, un tiers des bénéfices de Roland-Garros sont mis de côté pour les prochains travaux. C'est le cas, par exemple, pour le Tennis-seum, le musée du tennis, qui sera ouvert à la veille du tournoi 2003, et pour les travaux de la tribune C, qui sera inaugurée pour l'édition 2004. Ils ont été financés par les tournois précédents. Aujourd'hui mon seul problème est de signer un accord avec le ministère

de l'économie et des finances pour obtenir la défiscalisation de ses provisions. Celui-ci est également en bonne voie.

Les joueurs et les joueuses vont être systématiquement contrôlés à partir des huitièmes de finale pour les simples et en quart de finale pour les doubles, pensez-vous que ces dispositions sont efficaces ?

Nous avons fait un effort supplémentaire. Ces dispositions sont très efficaces car très présentes. Je vais proposer officiellement au prochain comité du Grand Chelem la mise en place du contrôle longitudinal. Si nous n'avons pas les moyens de le faire pour les 1000 premiers mondiaux, nous le ferons pour l'élite en contrôlant les 30 ou 40 meilleurs. Nous avons les moyens de le faire. Cela nous coûterait environ 1 000 euros par joueur et par an. Cette somme est légère, puisqu'elle serait partagée par les quatre tournois du Grand Chelem. Les premières discussions que j'ai eues avec les responsables des trois autres tournois sont plutôt concluantes. Le tennis est un sport assez protégé, je ne pense pas qu'il y ait matière à s'inquiéter : dans ce sport, on ne sait jamais quand va commencer un match, ni combien de temps il va durer. Le tennis ne s'adapte pas au dopage et le dopage ne s'adapte pas au tennis.

Propos recueillis par Jean-Jacques Larrochelle et Bénédicte Mathieu

Fin de partie pour Clément et Moya

Arnaud Clément a quitté Roland-Garros malgré un match épique face à Alex Corretja. Mené deux sets à rien, l'Aixois a lutté pour recoller à deux manches partout et obtenir quatre balles de match dans le cinquième set, toutes sauvées par le double finaliste du tournoi, qui conclut 8 jeux à 6 (6-1, 6-2, 4-6, 5-7, 8-6). Pour Lleyton Hewitt, l'apprentissage du jeu sur terre battue continue par une victoire consciencieuse en quatre sets face à Sjeng Schalken.

50^e victoire dans un tournoi du Grand Chelem pour Gustavo Kuerten face à Fernando Gonzalez ; cette victoire face au frappeur chilien redonne confiance au double tenant du titre, qui se met à rêver d'une fin de tournoi plus glorieuse qu'il ne l'espérait. Triste sortie en revanche pour Carlos Moya, tombé après un match marathon interrompu presque une heure par une alerte à la bombe, qui s'est incliné en cinq manches serrées face à l'Argentin Guillermo Canas.

RÉSULTATS

SIMPLE DAMES

Troisième tour :
Troisième quart de tableau
Suarez (Arg) b. Dechy (Fra, n° 27) 6-4, 4-6, 7-5
Mauresmo (Fra, n° 10) b. Bes (Esp) 6-1, 6-1
Dementieva (Rus, n° 13) b. Nefza-de los Rios (Par) 6-3, 6-0
C. Fernandez (Arg) b. Clijsters (Bel, n° 4) 6-4, 6-0
Quatrième quart de tableau
Seles (Usa, n° 6) b. Cervanova (Svq) 6-2, 6-2
Hantuchova (Svq, n° 11) b. Panova (Rus, n° 18) 6-3, 6-1
Rubin (Usa) b. Kremer (Lux, n° 23) 6-1, 6-0
Williams (Usa, n° 2) bat Grande (Ita, n° 31) 6-1, 6-4

SIMPLE MESSIEURS

Troisième tour :
Premier quart de tableau
Hewitt (Aus, n° 1) bat Schalken (Pbs, n° 30) 6-1, 7-5, 6-7 (3/7), 6-1
Canas (Arg, n° 15) b. Moya (Esp, n° 17) 4-6, 7-6 (7/1), 6-7 (2/7), 6-1, 6-2
Costa (Esp, n° 20) b. Gaudenzi (Ita) 7-6 (7/2), 6-1, 7-5
Kuerten (Bré, n° 7) b. Gonzalez (Chi) 6-3, 2-6, 7-6 (8/6), 6-4
Deuxième quart de tableau
Haas (All, n° 3) bat Nieminen (Fin) 6-3, 7-5, 2-6, 6-4
Pavel (Rou, n° 22) bat Montanes (Esp) 6-1, 1-6, 6-4, 6-3
Corretja (Esp, n° 18) bat Clément (Fra) 6-1, 6-2, 4-6, 5-7, 8-6
Zabaleta (Arg) bat Vicente (Esp) 4-6, 6-3, 6-4, 6-3

Le double Fabrice Santoro-Michael Llodra prépare la Coupe Davis

LE TEMPS de la première manche, ils sont venus en couple pour soutenir leur double. Dans la petite tribune réservée aux joueurs du court n° 2, la présence de l'Australien Lleyton Hewitt, classé numéro un mondial, accompagné de son amie la joueuse belge Kim Clijsters, n'a pas suffi. Vendredi 31 mai, les « Yeah Boss » et autres « C'mon babe », qui fusaient du bord du court en cette fin d'après-midi ensoleillée, n'ont été d'aucun secours pour ses compatriotes : dans une rencontre disputée au meilleur des trois manches, Ben Ellwood et Nathan Healey se sont inclinés (6-1, 7-6 [7-4]) face à la redoutable paire composée de Fabrice Santoro et Michael Llodra. En guise de baptême parisien, les Français ont remporté haut la main leur première rencontre en double sur l'ocre de Roland-Garros.

Mise en place dès les premières secondes de la rencontre, la mécanique de jeu des Français a fonctionné de manière quasi parfaite. D'entrée de jeu, Ben Ellwood et Nathan Healey ont vu les points s'accumuler dans l'escarcelle de leurs adversaires selon un débit régulier et inéluctable. Car la paire française est douée d'une vivacité à toute épreuve. Ainsi que seuls les doubles sont

capables d'en offrir, la rapidité des échanges a été parfois telle qu'il en devenait difficile de suivre les allers et retours de la petite balle jaune.

Dans ces folles parties de ping-pong où, pour les quatre hommes en blanc, l'espace de jeu se limite à quelques mètres carrés de part et d'autre du filet, les Français sont toujours sortis vainqueurs. Comme pour en déguster toute la saveur et libérer son souffle retenu, le public ponctuait ces échanges d'une longue rumeur satisfaite, ravi de tant de virtuosité.

SANTORO, TUTEUR ET PÉDAGOGUE

Il y a une complémentarité diabolique entre l'expérimenté trentenaire Fabrice Santoro et l'impétueux, mais quelque peu nerveux, Michael Llodra, 21 ans à peine. L'ainé, fort de sa longue expérience en double acquise notamment au côté d'Olivier Delaître ou de Cédric Pioline, a encore une fois assumé une grande part de cette victoire. « Fabrice peut tenir le jeu à lui tout seul », rappelait à Pau Guy Forget, le capitaine de l'équipe de France lors du quart de finale de Coupe Davis remporté par la France face à la République tchèque au mois d'avril. Le duo tricolore

avait éliminé en trois sets la paire, favorite sur le papier, composée de David Rikl et Jiri Novak (6-3, 6-1, 6-4). Sur le taraxa de la cité béarnaise, Fabrice Santoro avait su alors se faire tuteur et pédagogue pour introniser son jeune partenaire dans cette compétition singulière.

Sur le court n° 2 de Roland-Garros, le joueur d'origine tahitienne n'a commis pratiquement aucune erreur. Imperturbable et doué d'un incroyable sang-froid, il a su également tempérer les excès d'ardeur de son jeune partenaire, souvent vulnérable lorsque les jeux viennent à s'éterniser. Michael Llodra doit apprendre à composer avec sa nature nerveuse. Dans le même temps, s'il peut lui arriver de faire en un seul jeu beaucoup de fautes, il sait aussi marquer des points décisifs de manière extrêmement brillante. Cette qualité lui sera d'un grand secours du 20 au 22 septembre, pour la demi-finale de Coupe Davis, si le capitaine Forget le retient pour figurer dans le groupe France qui sera opposé aux Etats-Unis. Sur la terre battue du central de Roland-Garros.

J.-J. L.

Les Grands Débats de Radio France

présentés par **France Inter**

« VIOLENCE ET CIVILISATION ? »

Comment répondre autrement avec les sciences, la psychologie, la philosophie ?

Débat en public à Lille

Jeudi 6 juin 2002 à 18h

au Palais des Beaux-Arts
18 bis, rue de Valmy - Lille

animé par

Olivier Kaepelin, conseiller Radio France
et **Jean-Didier Vincent**, neurobiologiste

Intervenants :

Michel Morange, généticien
Daniel Ajzenberg, psychiatre
Maurice Bloch, anthropologue
Yves Michaud, philosophe
Marie-José Mondzain, philosophe



Le Monde



Cyclisme : vers la clôture du dossier de l'« affaire US Postal »

« CELA ne sert à rien de s'acharner. » Nul doute que cette petite phrase du procureur François Franchy, responsable de la section « lutte contre la criminalité organisée non financière » au parquet de Paris, ira droit au cœur de Lance Armstrong. Il est désormais acquis qu'un terme va être mis à l'« affaire US Postal », comme on a pris coutume de l'appeler depuis le 22 novembre 2000, date de l'ouverture d'une enquête par le parquet de Paris visant indirectement l'équipe cycliste américaine et son leader pour « infraction à la loi relative à la prévention de l'usage de produits dopants, incitation à l'usage de produits dopants et infraction à la législation sur les substances vénéneuses ».

« Cela sera terminé bientôt », déclare François Franchy, selon lequel « il ne faut pas s'attendre à une clôture avant juillet » et le départ du Tour de France. « Je ferai en sorte que le dossier soit clôturé pour l'automne au plus tard », assure le procureur.

Aucune nouvelle analyse ne sera diligentée sur les échantillons d'urine et de sang des coureurs de l'US Postal que la justice s'était fait communiquer par l'Union cycliste

internationale (UCI) au printemps 2001. Il y a quelques semaines, invités à venir remettre leurs dossiers médicaux au professeur Gilbert Pépin, responsable du laboratoire d'expertise judiciaire Toxlab, les coureurs de l'US Postal ont refusé de faire le déplacement. « Tant qu'il s'est agi de communiquer des prélèvements, pourquoi pas, mais, là, comme il n'y a aucune charge précise contre eux, il n'y avait aucune raison de leur faire un sort discriminatoire par rapport aux autres coureurs », argumente M^e Georges Kiejman, défenseur de la formation américaine.

SACS EN PLASTIQUE SUSPECTS

Les faits visés par l'enquête instruite par la juge Sophie-Hélène Château remontent au 18 juillet 2000, sur le Tour de France. Une équipe de France 3 avait filmé des hommes à bord d'une voiture immatriculée en Allemagne qui avaient chargé plusieurs sacs en plastique à l'hôtel où résidait l'US Postal, avant de s'en débarrasser dans une poubelle sur une route départementale. Incapables d'établir le potentiel caractère dopant des produits trouvés dans cette poubelle, les reporters de France 3 n'avaient pas diffusé leur sujet.

C'est une dénonciation anonyme adressée au procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, qui avait conduit le parquet à ouvrir, le 18 octobre 2000, une enquête préliminaire confiée à la brigade des stupéfiants.

Elle révéla que la poubelle contenait des emballages d'Actovegin, un produit à base de sang de veau. Destiné aux personnes souffrant d'insuffisance artérielle, ce médicament permettrait une meilleure oxygénation du sang sans augmenter l'hématocrite (taux de globules rouges). S'il n'est pas répertorié dans les substances interdites par l'UCI, l'administration de sang, globules rouges, transporteurs artificiels d'oxygène ou produits sanguins apparentés est en revanche formellement interdite.

« L'Actovegin figurait dans la liste des médicaments qu'US Postal avait soumis aux autorités françaises avant de venir sur le Tour et que celles-ci avaient acceptés », rappelle M^e Kiejman, qui se déclare satisfait de la perspective d'un non-lieu : « Il n'y a pas de raison que cela dure. » « Cela ne sera pas un non-lieu franc », relative François Franchy, qui évoque un dossier qui va « s'achever en

queue de poisson ». « Nous avons avancé sur une présomption de dopage, mais nous ne sommes pas parvenus à identifier un produit », souligne le procureur, qui dit avoir conscience que les clés pour détecter certaines molécules, récemment mises sur le marché, ne sont pas encore disponibles. « Nous sommes bloqués. Nous n'avons pas de moyens de coercition », ajoute-t-il, précisant que, « dans ce dossier, Lance Armstrong ne risquait de toute façon pas de mise en examen ».

Philippe Le Cœur



www.neubauer.peugeot.fr



PEUGEOT

Genoux et cuisses : points faibles des footballeurs

La rupture du ligament croisé antérieur du genou et le claquage du quadriceps sont les lésions les plus fréquentes des pratiquants du ballon rond

QUELQUES FIBRES musculaires du quadriceps vous lâchent et tout est dépeuplé. Outre qu'elle a plongé les supporteurs de l'équipe de France dans l'affliction et prive l'intéressé d'au moins un match en Coupe du monde, la blessure à la cuisse de Zinedine Zidane vient illustrer l'une des pathologies les plus fréquentes atteignant les footballeurs : une déchirure du muscle droit antérieur, l'un des composants du quadriceps. Ce que l'on appelle plus familièrement un « claquage ». Loi des séries oblige, c'était il y a quelques semaines le tour d'une autre vedette du Onze tricolore, Robert Pires, d'être privé de Mondial à la suite d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou.

Comme d'autres sports (rugby, tennis, squash), la pratique du football impose des accélérations, des changements de direction, des rotations brusques, des sauts, sans oublier les tacles subis. Elle est génératrice de blessures, dont la rupture du ligament croisé antérieur (LCA), qui constitue ce que l'on appelle également une entorse grave du genou. D'autres sports et d'autres circonstances traumatiques peuvent entraîner une entorse du genou par rupture du ligament croisé postérieur.

Véritable pivot de l'articulation du genou, le LCA est menacé de distension ou de rupture par des effets de torsion et par les « conflits » pouvant survenir entre les extrémités osseuses composant cette articulation. Composé de deux faisceaux de fibres, le LCA relie le fémur et le tibia. Comme le résume Jean-Yves Lazennec et Riadh Trabelsi (service d'orthopédie, hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris) dans un article de *La Revue du praticien*, « le faisceau antéro-médial est tendu en flexion et détendu en extension alors que les fibres du faisceau postéro-latéral ont une mécanique inverse ».

LIGAMENTS TRÈS SOLlicitÉS

Au football, le jeu sollicite ce ligament « chaque fois que le joueur se réceptionne après un saut ou change rapidement de direction », explique le docteur Guy Bellier, en charge de la traumatologie sportive au sein de la Société française de chirurgie orthopédique et traumatologique (Sofcot). « Le ligament peut se rompre lors de l'opposition brutale du corps aux changements de direction ou lors du contact avec un joueur adverse, au cours d'un tacle. » Il suffit, par exemple, que la jambe soit soumise à une torsion tandis que le pied est bloqué. Comme dans la plupart des entorses, la personne éprouve sur le moment une sensation de craquement ou de déchirure, accompagnée d'une douleur vive – qui peut ensuite rapidement rétrocéder – et d'une sensation d'instabilité. Mais, bien vite, le

joueur devient incapable de jouer.

Statistiquement, et à l'inverse des « claquages », la rupture du LCA est plus fréquente chez l'amateur que chez le sportif de haut niveau. Plus fréquente en deuxième partie de saison, elle est plus souvent liée chez l'amateur à de moins bonnes conditions de pratique. « Dans le sport de haut niveau, l'engagement physique est de plus en plus soutenu, souligne le docteur Bellier. Les traumatismes surviennent avec une énergie cinétique élevée et provoquent des lésions plus sévères. » Mais, parfois, un simple moment d'inattention, un manque de vigilance peuvent être fatals, comme l'a avoué Robert Pires, mal retombé après avoir sauté pour éviter un tacle.

Le processus de ligamentisation

Bien que composés tous deux de fibres (collagène, élastine, réticuline) et macroscopiquement identiques, les ligaments et les tendons sont différents histologiquement et biochimiquement. Les ligaments relient deux surfaces articulaires tandis que les tendons, plus élastiques, forment la continuité entre les fibres musculaires et l'os sur lequel le muscle s'insère. Les ligaments sont également plus actifs sur le plan métabolique que les tendons. Lors d'une autogreffe pour reconstruire un ligament rompu, un morceau de tendon est utilisé comme greffon. La « ligamentisation » s'étend sur environ deux années. Le morceau de tendon inséré à la place du ligament rompu va subir des modifications biochimiques et métaboliques qui vont le transformer en ligament sous l'effet des contraintes mécaniques auxquelles il est soumis. Ce processus est progressif : à deux mois, le greffon n'a pas encore acquis la solidité d'un ligament. Donc, pas de reprise précipitée.

Dans son cas, seul le LCA a été lésé. Beaucoup plus souvent, la rupture du ligament est associée à des lésions du ménisque, des cartilages ou des autres ligaments du genou. L'association de lésions de plusieurs structures sera un facteur retardant la reprise de l'activité sportive. D'où l'importance des examens complémentaires après l'examen clinique qui permet de constater l'entorse. L'imagerie par résonance magnétique (IRM) fournit les renseignements les plus fins, surtout en cas de lésions méniscales, qui ont peu de symptômes. En cas de lésions associées, notamment du ménisque, l'objectif thérapeutique est de préserver au mieux l'avenir de l'articulation.

LA SOLUTION DE L'AUTOGREFFE

En l'absence de traitement, une rupture du ligament croisé va être responsable d'une instabilité du genou, difficilement compatible avec la pratique du sport à haut niveau et, dans les dix ou quinze années suivantes, d'une arthrose de cette articulation. L'intervention chirurgicale s'impose donc. La suture du ligament, qui se pratiquait dans les années 1970-1980, est aujourd'hui abandonnée, car elle était grevée de plus de 50 % de mauvais résultats. Elle a été supplantée par l'autogreffe, qui donne « dans 85 % à 95 % des cas d'excellents résultats et permet une reprise du sport au

même niveau », estime le docteur Bellier. Les chirurgiens restent cependant relativement démunis face aux lésions des cartilages.

L'intervention consiste à prélever un morceau d'un tendon du genou : tendon rotulien, tendon du quadriceps ou ischio-jambier. En général, le morceau est prélevé avec ses insertions osseuses afin d'obtenir un résultat plus solide. Ce greffon est ensuite inséré en lieu et place du LCA. Une question est encore discutée entre les chirurgiens : faut-il opérer à chaud – dans les dix jours suivant l'entorse – ou à froid ? La décision, prise cas par cas, tient compte à la fois de considérations médicales (les lésions) et du contexte, selon qu'il s'agit d'un sportif professionnel ou d'un ama-

teur. Les tenants d'une opération différée font valoir qu'en « refroidissant » le genou oedématisé, et qui peut renfermer une collection de sang, pendant un mois et demi, on laisse aux lésions le temps de cicatriser et on évite d'ajouter le traumatisme chirurgical à celui qui est responsable de l'entorse.

Après l'intervention, l'objectif immédiat va être de récupérer l'amplitude de l'articulation. La personne peut reprendre la marche, éventuellement avec des cannes anglaises, au bout de quelques jours, mais la reprise du football ne saurait se faire avant plusieurs mois : « Au moins six mois dans la grande majorité des cas pour les sports de pivot-contact », indique Guy Bellier. En attendant, il est possible de pratiquer, vers le troisième ou le quatrième mois, le jogging, la natation ou le vélo, sports pour lesquels l'articulation du genou travaille dans l'axe (flexion-extension) et n'est pas soumise à des rotations. Bien entendu, les conditions de rééducation ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit d'un footballeur professionnel, disposant d'un encadrement médical, ou d'un amateur. Enfin, il ne faut pas négliger le fait qu'une appréhension peut persister jusque dans les huit ou dix mois suivant la rupture du LCA.

Paul Benkimoun

Le claquage, une lésion qui guérit sans séquelle

PATHOLOGIE touchant rarement le sportif de 20 ans, le « claquage musculaire » de la face antérieure de la cuisse est une lésion du quadriceps. Ce volumineux muscle de la cuisse composé de quatre « chefs » – le droit antérieur, le vaste interne, le vaste externe et le crural – qui convergent par un tendon commun sur la rotule et le tibia. Ce muscle, qui fait partie des muscles « bi-articulaires » permet l'extension du genou et la flexion de la hanche. Autrement dit, il est essentiel pour un footballeur.

Survenant brutalement, le claquage se manifeste par une vive douleur, la perception d'un craquement ou d'un claquement. Une ecchymose peut rapidement survenir de même qu'une impotence fonctionnelle. Enfin, les circonstances – une mise en tension brutale du muscle – sont éclairantes. Souvent, le claquage a été précédé de microtraumatismes. Le siège de la lésion peut être situé en plein muscle – dans le cas de Zinedine Zidane, elle siège au tiers médian du droit antérieur – mais elle peut aussi se produire à la jonction entre les fibres musculaires et les fibres tendi-

neuses, une situation plus préoccupante. Différents stades de gravité existent cependant et l'on distingue, selon les lésions anatomiques : l'élongation (stade 1), la déchirure (stade 2), la rupture musculaire (stade 3) et la désinsertion (stade 4). Aux deux premiers stades, les lésions sont réversibles, mais aux stades 3 et 4 des risques existent de réorganisation fibreuse, génératrice de douleurs ultérieures. L'examen décisif est l'échographie qui fournit en général assez d'information et peut être facilement répétée, ce qui n'est pas le cas de l'imagerie par résonance magnétique, beaucoup plus onéreuse et moins facilement accessible.

MISE AU REPOS

Le traitement est exceptionnellement chirurgical, car la fibre musculaire peut se régénérer. En règle générale, il consiste à mettre le muscle au repos et éventuellement de permettre une décharge au moyen de cannes anglaises. Dans l'immédiat, il est recommandé d'interrompre immédiatement l'activité, d'appliquer une poche de glace (cryothérapie) et éventuellement un banda-

ge compressif. Il est également possible d'utiliser des antalgiques. Une ponction peut être nécessaire en cas d'hématome. La cryothérapie peut être poursuivie avec bénéfice pendant la période de rééducation. La régénération musculaire nécessite cependant une sollicitation du muscle. Il faut donc pratiquer des mouvements, des contractions dites isométriques, c'est-à-dire qui n'entraînent pas de changement de dimensions du muscle. Il s'agit de mobiliser sans mettre en tension. En revanche, les massages au niveau de la lésion sont à proscrire dans les jours suivant le claquage.

En cas de rupture complète, une immobilisation de trois à six mois est nécessaire et la rééducation se fait à base d'étirements. La rupture partielle entraîne une indisponibilité sportive de 6 à 8 semaines. Bien prise en charge, une lésion musculaire de type claquage guérit sans séquelle. Hormis, évidemment le cas d'une reprise trop précoce, qui expose le sportif à la récurrence, même s'il « cicatrise plus vite que les autres ».

P. Be.

LES PROFESSIONNELS COMME LES AMATEURS SONT EXPOSÉS

• Les traumatismes les plus graves du football concernent le genou et la cuisse.

10 à 35  1 000

Blessures heures jouées

27 %

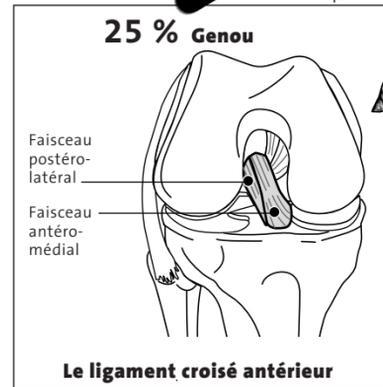
des blessures sont consécutives à une faute commise sur le joueur

23 %

des blessures résultent de sollicitations excessives

7 %

Pied



25 % Genou

Faisceau postéro-latéral

Faisceau antéro-médial

Le ligament croisé antérieur

7 %

Jambe

21 %

Cheville

6 %

Rachis

6 %

Membre supérieur

19 %

Cuisse

Vaste latéral

Vaste intermédiaire

Droit de la cuisse (coupé)

Vaste médial

Le muscle quadriceps

• Topographie de la lésion en fonction du niveau du footballeur, en %.

	Loisir	Club	Départ.	Régional	National	International
Genou	31	23	32	24	17	21
Contracture musculaire	9	11	11	12	18	16
Elongation musculaire	3	8	6	8	8	5
Déchirure musculaire	9	8	9	6	6	7

Sources : American Journal of Sports Medicine/Laboratoires Menarini

Des blessures qui sont loin d'être rares

La fréquence des lésions varie de 10 à 35 pour 1 000 heures de jeu

TOUS NIVEAUX confondus, la fréquence des blessures chez les pratiquants du football est comprise entre 10 et 35 pour 1 000 heures de jeu. Cette fourchette provient d'une revue de la littérature médicale, effectuée en 2000 par Jiri Dvorak et une équipe de médecins du Centre d'évaluation et de recherche médicales de la Fédération internationale de football association (FIFA). Les auteurs de l'article, publié dans un supplément de l'*American Journal of Sports Medicine*, estiment qu'un footballeur joue en moyenne 100 heures par an : 50 heures s'agissant des joueurs d'une « équipe locale » ; 500 pour un professionnel. Jiri Dvorak et ses collègues rapportent une étude personnelle selon laquelle le taux de blessure est de 4,3 pour 1 000 heures d'entraînement, de 20,3 pour 1 000 heures de match et globalement de 7,3 blessures pour 1 000 heures de pratique. Concernant principalement les genoux ou les chevilles, ces blessures occasionnent un traitement médical coûtant en moyenne 150 dollars. Le coût total est donc loin d'être négligeable.

Interrogé 588 joueurs tchèques, allemands et français pratiquant le football depuis dix ans en général et professionnels pour 13 % d'entre eux, les médecins ont constaté qu'en moyenne ils avaient subi 6,6 blessures (écart-type 8,8) auparavant. Plus de la moitié (56,3 %) rapportaient une blessure antérieure de la cheville ou du pied ; 48,6 % avaient été blessés à la hanche, à l'aîne ou à la cuisse ; 32,1 % avaient eu une atteinte du genou et 22,9 % avaient été touchés à la partie inférieure de la jambe ou au tendon d'Achille.

Parmi cet échantillon de footballeurs, 24 % ressentait encore, lors de l'entretien, les effets d'une blessure antérieure. Près d'un quart (23 %) présentaient un signe pathologique au niveau du genou – en général du côté de la jambe de frappe – et un mouvement anormal du genou était retrouvé chez 28 % des footballeurs interrogés. Un quart des joueurs inclus dans l'étude avaient recours à des bandages ou à des contentions

adhésives et il est à souligner que 84 % d'entre eux les appliquent eux-mêmes sur leur cheville ou leur genou. Les auteurs de l'étude rappellent qu'« il n'est pas recommandé de jouer avec une blessure incomplètement guérie, avec le faux sentiment de sécurité que les adhésifs ou les bandages ont un effet préventif. Les joueurs qui bandent leurs articulations dans l'intention de traiter une blessure aiguë ou subaiguë encourrent un risque supérieur de nouvelle blessure au cours de l'entraînement ou du jeu ».

NIVEAU DE PRATIQUE

Dans l'étude menée par les médecins du centre de la FIFA, 27 % du total des blessures résultent de fautes. Jiri Dvorak soulignait dans son éditorial que « pratiquement tous les joueurs (92 %) se disaient prêts à commettre des fautes intentionnelles ou "professionnelles", si cela apparaissait nécessaire au vu du score ou de l'importance du match ». D'un autre côté, 23 % des blessures résultaient de sollicitations excessives.

Le niveau de pratique joue dans la fréquence des blessures. Les footballeurs de bas niveau en sont quasiment deux fois plus souvent victi-

mes que ceux évoluant à haut niveau. « Cela est peut-être dû à la qualité de l'entraînement ainsi qu'à un plus petit nombre d'heures d'entraînement par match », estiment les éditorialistes.

Ces médecins spécialistes du suivi des footballeurs souhaitent que soit développé un programme de prévention destiné à réduire le nombre des blessures et impliquant les différents protagonistes. Selon eux, les entraîneurs doivent mener des « séances d'entraînement structurées avec un échauffement et une relation jeu/entraînement appropriée ainsi qu'une réduction du temps de jeu ». Les médecins sont invités à mettre en œuvre « une rééducation adéquate avec un temps de convalescence suffisant, à porter une attention à toutes les plaintes et à poser les bandages et contentions adhésives ». L'attention des joueurs est attirée sur l'amélioration des performances, du temps de réaction, de l'hygiène de vie et du fair-play. Enfin, les arbitres ont leur rôle à jouer en réduisant le nombre de fautes commises en « interprétant et en appliquant les règles existantes ».

P. Be.

HENCHMAN HI-STEP

TAILLEZ VOS HAIES EN TOUTE SÉCURITÉ

Nos plate-formes antidérapantes avec garde-corps – l'alternative plus sûre que vos échelles.

- Pieds réglables donnent stabilité sur terrains accidentés ou en pente.
- Légère, forte et facile à manier.
- Pliable à plat pour rangement facile.
- Choix de six hauteurs pour des haies de 1m50 jusqu'à 4m50.

A partir de €495 TTC

DEMANDE DE BROCHURE ET TARIFS

☎ 03.44.94.00.56

Fax: 03.44.94.04.47 Précisez réf: F202

Email: henchman@regentstar.com





HENCHMAN France
34 rue du Valois, 60800 LEVIGNEN

L'Alfa Romeo 156 GTA redonne du tonus à la sportivité italienne

Sans grande créativité depuis plusieurs années, la marque milanaise renouvelle et muscle son modèle vedette

LES DIRIGEANTS du groupe Fiat doivent une fière chandelle aux créateurs de l'Alfa Romeo 156. Ce modèle apparu à la fin de l'année 1997 a brusquement extrait la marque milanaise d'une longue période de déclin, provoquée par des choix esthétiques décevants, voire incohérents, et la piètre qualité de fabrication de certaines séries. Commercialisée à près de 500 000 unités, la *cento cinquanta sei* a fortement inspiré la petite 147 lancée en 2000, et largement contribué au rétablissement du constructeur italien qui diffuse

Une Alfa comme on les aime, moyennement habitable et modérément pratique, mais qui a du chien

désormais plus de 200 000 véhicules par an contre 120 000 au milieu des années 1990.

Alfa, revigoré alors que Fiat voit ses ventes plonger et que Lancia est devenu fantomatique, vient de présenter la nouvelle génération de cette voiture un peu miraculeuse disponible en version berline ou en break *Sportwagon*. Le tir de cette salve est pour Alfa l'occasion d'augmenter les prix d'un bon millier d'euros – ce qui n'est pas rien, même si l'équipement de base progresse et que les motorisations ont été affûtées – mais aussi de porter sur les fonts baptismaux une version inédite, à vocation ouvertement sportive et dont le nom de

baptême fait revivre un sigle cher au cœur des fidèles de sainte Alfa : GTA, pour *Gran Turismo Allegerita* (« allégée » en Italien).

Alors que les modifications esthétiques apportées aux nouvelles 156 sont très ténues, l'allure extérieure adoptée par cette version la distingue immédiatement du reste de la famille. Pour reprendre le flambeau des divines Giulia GTA lancées sur les circuits en 1965, elle se donne un air méchant. La face avant, aisément reconnaissable à sa calandre triangulaire et à la plaque d'immatriculation décentrée, accueille des prises d'air agressives et des ailes légèrement boursofflées. Les bas de caisse se font proéminents et les roues à jantes larges ne cultivent pas non plus la discrétion.

Amateurs d'autos sportives mais discrètes, s'abstenir. Ces concessions à la mode du tuning (encore heureux d'avoir échappé à l'aïe-ron sur le coffre et aux jantes dorées) désignent clairement les intentions du constructeur milanaise qui compte se poser en alternative aux bouillantes BMW Série qui, d'une certaine manière, représentent aujourd'hui ce qu'étaient les brillantes Alfa dans les années 1960 et 1970, mais aussi aux Audi S3 et, pourquoi pas, aux Mercedes Classe C AMG. Les marchés d'Europe du Nord sont très friands de ce genre de beauté, tapageuse et hors de prix.

Habillée à l'anglo-saxonne, la 156 GTA (à partir de 40 300 €) ne cède en revanche rien à la latinité, pour ce qui touche à la mécanique et au comportement routier. Le nouveau V6 qui gronde sous son capot est à lui seul un morceau de bravoure. Evolution du V6 de 3 litres déjà apprécié à bord de la 166 et de la vieillissante Gtv, sa cylindrée a été portée à 3,2 litres en allongeant la course de 78 mm.

Amateurs d'autos sportives mais discrètes, s'abstenir. Concédant souvent à la mode du tuning, l'Alfa 156 GTA est surtout destinée aux amateurs de véhicules à la beauté tapageuse... et hors de prix.

La puissance maximale (250 chevaux) est atteinte au régime assez élevé de 6 200 tours – c'est une Alfa ! –, mais le moteur ne souffre d'aucun manque de couple et monte en charge sans faillir. Ce V6 à la poigne de fer régale l'oreille de ses trémolos gutturaux, surtout lorsque l'on entrouvre la vitre, alors

Du nouveau sous le capot

Quatre ans et demi après son lancement, l'Alfa Romeo 156 bénéficie d'un restylage quasiment subliminal à l'extérieur, et à peine plus perceptible à l'intérieur. Les principales nouveautés se trouvent sous le capot. Outre l'apparition de la version GTA et son V6 de 3,2 litres, la marque italienne introduit un quatre-cylindres en ligne à injection directe baptisé JTS (Jet Thrust Stoichiometric, pour les intimes). Celui-ci développe 165 chevaux pour une cylindrée de 2 litres, revendique une consommation en baisse de 10 % et un couple amélioré par rapport au quatre-cylindres classique de 2,5 litres. Sur la route, ce modèle facturé à partir de 25 200 € manque de nerf, sans pour autant apporter un avantage décisif à la pompe.

De son côté, le cinq-cylindres turbo-diesel 2,4 litres JTD (24 900 €) passe de 140 à 150 chevaux grâce aux améliorations apportées à l'injection électronique, qui se traduisent également, assure Alfa Romeo, par un léger recul de la consommation. Les autres motorisations (1,6 litre, 1,8 litre, 2 litres et 2,5 litres V6 ainsi que le diesel 1,9 litre JTD) ne subissent aucun changement majeur. Dans les prochains mois devrait apparaître une version GTA de l'Alfa 147.



très gourmand, surtout en ville où il engloutit tranquillement ses 20 litres aux 100 kilomètres, même en ayant le pied léger. Sur route, les chiffres deviennent plus raisonnables mais, en cycle mixte, il faut tout de même tabler sur plus de 12 litres, selon les données du constructeur.

Energique, la GTA possède un excellent châssis, amélioré pour l'occasion, et surtout une direction extrêmement directe et réactive. Quoiqu'elle n'ait rien de particulièrement « allegerita » avec sa presque tonne et demie, l'Alfa se mène en finesse, bien calé au fond des sièges baquets en cuir et c'est un régal de la solliciter tant elle montre du cœur à l'ouvrage. Encore faut-il apprendre à doser le freinage trop raide et se méfier du rayon de braquage trop large, gênant lors des manœuvres de stationnement. Raffermies pour mieux coller à la route, les suspensions jugulent les mouvements de caisse mais ont tendance à trépigner sur les revêtements irréguliers. C'est

Fiche technique

Dimensions (L x l x h) : 4,43 x 1,76 x 1,40 m.
Poids : 1 410 à 1 460 kg.
Moteur : six cylindres en V, 3,2 litres essence pour 250 ch.
Consommation moyenne : 12,1 litres à 12,3 litres aux 100 km.
Emissions CO₂ : 287 à 293 g/km.
Coffre : 378 litres (berline), 360 à 1 180 litres (Sportwagon).
Equipements de série : six airbags, antipatinage, climatisation automatique, autoradio CD.
Tarifs : à partir de 40 300 € (berline) et de 41 400 € (Sportwagon).

aussi à ce prix que l'on « sent » vraiment une voiture.

Moins distingué que celui d'une allemande, l'habitacle de la nouvelle 156 GTA marque cependant un progrès dans la qualité de fabrication et l'apparence des matériaux utilisés, tout en conservant son ambiance très italienne. On s'y sent un peu confiné mais point oppressé, installé dans un environnement légèrement clinquant mais chaleureux (le volant à trois branches, les deux compteurs bien séparés) avec ce qu'il faut de folklore *Gran Turismo* comme le tachymètre gradué jusqu'à 300 km/h, le pédalier en aluminium ou l'énorme pommeau du levier de vitesse.

La 156 est une Alfa comme on les aime, moyennement habitable et modérément pratique (la banquette arrière ne peut pas être rabattue) mais qui a du chien et pas seulement en version GTA. Une voiture dont la personnalité renoue avec la tradition d'une firme qui semble enfin avoir recouvré sa crédibilité et redécouvert ce qui faisait son originalité. Il faut souhaiter que les marques Fiat et Lancia trouvent elles aussi leur chemin de Damas mais, en l'espèce, l'équation semble bigrement plus complexe à résoudre.

Florence Serpette

Jean-Michel Normand

La Yamaha 900 TDM, une moto toujours à part

Dix ans après son apparition, ce véhicule indémodable en est à sa troisième génération

LA YAMAHA TDM vient de souffler ses dix bougies et c'est comme si le temps n'avait aucune prise sur elle. Plus belle, plus animale et toujours aussi différente des autres motos, la troisième génération de cette singulière baroudeuse (à partir de 9 450 €) voit son moteur et sa partie cycle revus sous toutes les coutures. Moto impétueuse sur petites routes, endurante sur les longs parcours et imperturbable dans la routine du trafic urbain, la TDM a toujours fait bande à part. Elle devrait continuer de le faire.

Flash back : à la fin des années « fun », les ingénieurs de Yamaha Europe s'étonnent de croiser d'atypiques motards français chevauchant leur trail (moto tout-terrain type Paris-Dakar) chaussés de pneus de route et agrémentés d'un



Cette sorte de trail croisé avec un roadster connaît un succès qui ne s'est jamais démenti.

freinage amélioré. Des tout-terrain transformées pour évoluer sur le bitume. Yamaha tente le pari, et lance, en 1991, la 850 TDM, sorte de trail croisé avec un roadster, associant le confort d'une moto tout-chemin et le caractère comme la tenue de route

d'une machine plus sportive. La TDM passe d'abord pour une moto excentrique et inclassable mais devient vite un grand classique. Près de 62 000 exemplaires se sont vendus en Europe. Dix ans plus tard, la Yamaha est toujours prête à bondir. La nouvelle TDM affiche une bouille de Manga et ses flancs joflous cachent un réservoir de vingt litres, ce qui est un peu juste pour son statut d'aventurière.

NORMES ANTIPOLLUTION

Dès que l'on met le contact, son tableau de bord multifonction s'anime comme pour donner le ton. Passé de 850 à 900 cm³, son bicylindre en ligne développe 86,2 cv à 7 500 tours/minute, et déborde de caractère. Ce nouveau moteur truffé de capteurs a gagné

en souplesse. Il a troqué ses carburateurs contre une injection électronique et un boîtier de contrôle qui analyse les données pour déterminer la juste injection de carburant, minimiser la consommation et démarrer sans sourciller quelles que soient les conditions. En outre, un pot catalytique contribue à limiter ses émissions pour répondre aux normes antipollution, sans effriter le tempérament et le plaisir de pilotage.

La 900 TDM reçoit également un nouveau cadre Deltabox en aluminium plus léger et plus rigide que l'ancien cadre en acier. Elle hérite aussi d'une boîte de vitesses à six rapports et d'un freinage diablement efficace, mais progressif grâce aux étriers de frein de la Yamaha 1 000 R1, le monstre sacré et hypersportif de la marque.

Agile et facile à vivre, la TDM offre une prise en main facile, une position de conduite droite et naturelle ainsi qu'un excellent point de vue sur la route. Sa carrosserie confortable, même en duo, lui autorise de grandes escapades et le passager peut avoir l'assurance de ne pas être malmené.

Les petits gabarits pourront juste lui reprocher sa hauteur de selle, encore trop haute. Cet oiseau rare, qui parvient à concilier les multiples facettes de sa personnalité – ni vraiment routière, ni sportive élitiste, ni véritable trail – tout en restant homogène, répond aux attentes des motards en quête d'un plaisir simple, sans chromes ostentatoires, sans nostalgie ni puissance démesurée.

LE GRAND JURY

RTL Le Monde **LCI**

Jean-Marie Le Pen

DIMANCHE 2 JUIN / 18:30

Patrick Cohen - RTL / Gérard Courtois - Le Monde / Pierre-Luc Séguillon - LCI

RTL VIVRE ENSEMBLE

AUJOURD'HUI

Temps plus lourd à l'ouest

DIMANCHE 2 JUIN

Le lever du soleil à Paris : 5 h 53
Coucher du soleil à Paris : 21 h 45

L'anticyclone se décale vers la Mer Baltique, permettant l'intrusion par l'ouest d'air plus humide et légèrement instable. Les températures vont rester chaudes avant une nette baisse lundi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages porteurs de quelques ondées se généralisent à l'ensemble des régions au cours de la journée. Un temps plus clément revient en fin d'après-midi sur la pointe de la Bretagne. Il fait de 20 à 27 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le voile nuageux discret le matin s'épaissit l'après-midi de la Haute-Normandie à la Touraine, annonçant quelques ondées localement orageuses. Le soleil reste plus assuré près de la frontière belge. Il fait de 26 à 29 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le temps ensoleillé et chaud persiste même si un voile nuageux discret se dessine dans le ciel l'après-midi. Il fait de 26 à 29 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Des nuages gris envahissent l'Aquitaine. Ailleurs, le temps reste lourd et quelques ondées se déclenchent, voire un orage. Seul le Midi-Pyrénées profite d'un temps plus ensoleillé. Il fait de 26 à 29 degrés, mais pas plus de 22 sur la côte.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps garde une allure estivale même si quelques nuages bourgeonnent sur le relief. Un voile nuageux discret s'installe également sur les régions de plaine. Il fait de 27 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil brille encore généreusement malgré quelques nuages sur les Alpes du Sud. Par ailleurs, un léger voile atténue l'éclat du soleil en Languedoc-Roussillon. Il fait de 23 à 28 degrés, localement 30.

02 JUIN 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLE			
Madrid	16/31 S		
Ajaccio	12/24 S	Milan	18/28 S
Biarritz	14/22 P	Moscou	13/26 S
Bordeaux	16/27 P	Munich	9/20 S
Bourges	13/28 S	Naples	17/25 S
Brest	13/20 N	Oslo	8/21 S
Caen	14/24 N	Palma de M.	16/26 S
Cherbourg	12/22 N	Prague	7/18 S
Clermont-F.	13/28 S	Rome	15/25 S
Dijon	10/26 S	Séville	19/29 S
Grenoble	16/27 S	Sofia	12/17 P
Lille	10/26 S	St-Petersb.	13/24 S
Limoges	16/25 S	Stockholm	11/22 S
Lyon	15/28 S	Ténérife	17/24 S
Marseille	15/26 S	Varsovie	11/19 P
Nancy	8/26 S	Venise	19/22 S
Nantes	15/24 N	Vienne	10/20 S
Nice	16/24 S		
Paris	14/28 S		
Pau	14/26 P		
Perpignan	15/24 S		
Rennes	15/27 N		
St-Etienne	14/27 S		
Strasbourg	11/26 S		
Toulouse	16/28 S		
Tours	14/25 S		

FRANCE OUTRE-MER			
Cayenne	23/27 P	San Francisco	12/19 S
Fort-de-Fr.	26/29 P	Santiago Ch.	8/15 P
Nouméa	19/25 S	Toronto	11/18 S
Papeete	23/29 P	Washington DC	20/32 S
Pointe-à-P.	24/31 P		
St Denis Réu.	21/25 P		

AMÉRIQUES

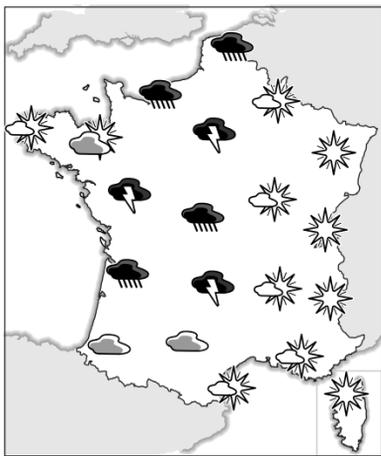
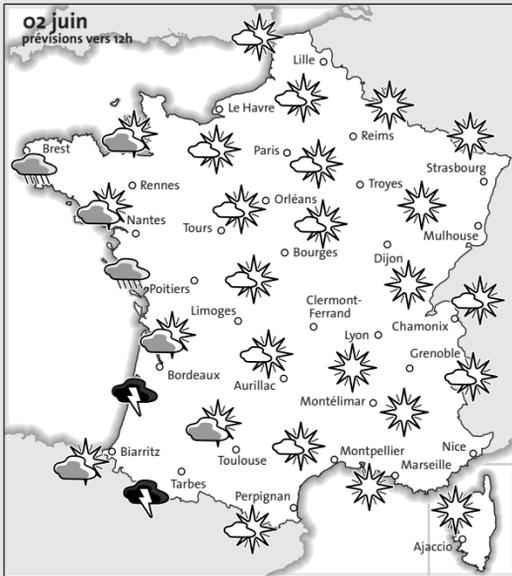
Brasilia	14/26 S
Buenos Aires	15/18 P
Caracas	25/29 P
Chicago	11/22 P
Lima	16/21 S
Los Angeles	14/22 S
Mexico	13/21 P
Montréal	11/16 S
New York	16/26 S
San Francisco	12/19 S
Santiago Ch.	8/15 P
Toronto	11/18 S
Washington DC	20/32 S

AFRIQUE

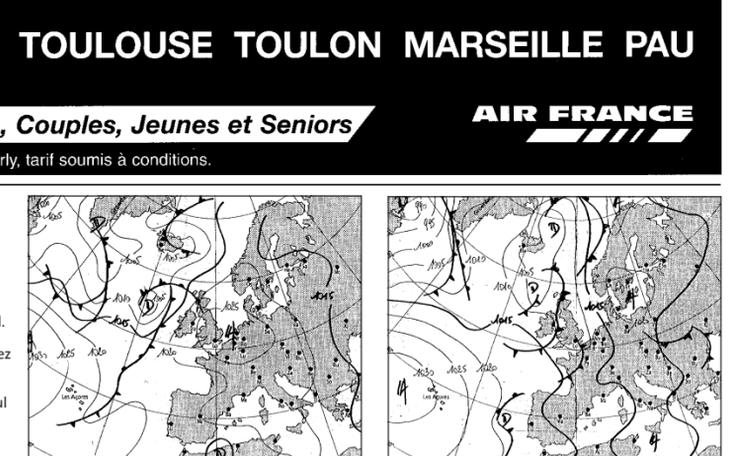
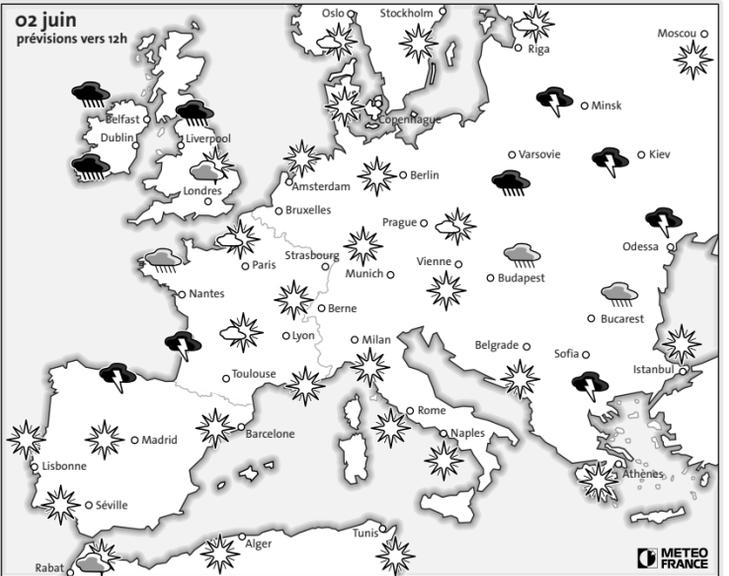
Alger	19/29 S
Dakar	23/30 S
Kinshasa	22/29 P
Le Caire	19/30 S
Nairobi	13/25 S
Pretoria	5/17 S
Rabat	15/21 C
Tunis	16/29 S

ASIE-Océanie

Bangkok	27/32 P
Beyrouth	20/25 S
Bombay	29/33 S
Djakarta	24/31 P
Dubaï	26/39 S
Hanoï	28/33 P
Hongkong	25/29 P
Jérusalem	13/24 S
New Delhi	26/38 S
Pékin	20/34 S
Séoul	16/28 S
Singapour	27/29 P
Sydney	13/17 P
Tokyo	20/28 S



PRÉVISIONS POUR LE 3 JUIN

SITUATION LE 1^{ER} JUIN À 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 3 JUIN À 0 HEURE TU

41 € ttc aller simple

NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU

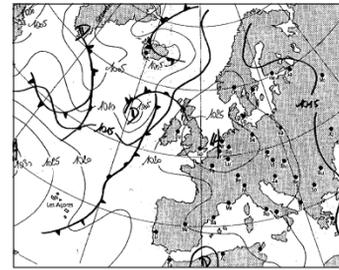
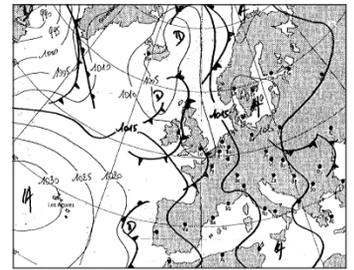
Familles, Couples, Jeunes et Seniors

AIR FRANCE

Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Lundi 3 juin

La dégradation orageuse gagne progressivement les régions du Centre et du Nord. L'Est profite d'un temps encore assez chaud mais progressivement plus nuageux. Seul le Sud-Est garde son soleil toute la journée.

SITUATION LE 1^{ER} JUIN À 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 3 JUIN À 0 HEURE TU

Le tigre de Tasmanie, naturellement plus mort que vif



HISTOIRES NATURELLES
Tous les samedis datés dimanche-lundi, curiosités animales

L'HOMME est décidément une espèce formidable. D'une main, il met à sac la biodiversité de la planète, détruisant sans foi ni loi les habitats de milliers d'espèces végétales et animales. De l'autre, il « répare », ou tente de le faire... C'est du moins ainsi que se justifie l'équipe de chercheurs australiens qui a annoncé mardi 28 mai, lors d'une conférence de presse, vouloir se donner les moyens, à grand renfort de manipulations génétiques et de clonage, de ramener à la vie le tigre de Tasmanie, espèce disparue grâce à nos soins depuis plus de soixante ans.

A y regarder de plus près, le projet n'a pourtant d'écologique que l'apparence. Médiatisé par Discovery Channel (qui en a tiré un film à gros budget dont la première diffusion est prévue début juillet), il

relève plutôt du spectacle que de la sauvegarde des espèces animales. Du grand spectacle, cela va sans dire : à supposer que l'on parvienne réellement à ressusciter la pauvre bête, celle-ci ne verra pas le jour avant dix ou vingt ans. Ni sans l'aide, au bas mot, de plusieurs dizaines de millions de dollars d'investissement.

Non pas que le tigre de Tasmanie, ou « thylacine », soit indigne de l'intérêt de la science. Bien au contraire. Avec sa tête de loup, sa queue de kangourou et son pelage jaune, jaune strié de lignes brunes sur le dos et l'arrière-train, l'espèce *Thylacinus cynocephalus* représente sans doute le plus étrange marsupial qu'il nous ait été donné de connaître. Un rameau extrême de la spécialisation évolutive, dont sept espèces différentes ont été retrouvées sous forme fossilisée, dans des sites australiens datant de 12 à 30 millions d'années. Cet habitué de longue date du grand continent en fut-il éliminé par les Abo-

rigènes ? Par leurs chiens de compagnie, les dingos, qui lui faisaient concurrence ? Toujours est-il qu'il se retrouva un beau jour isolé en Tasmanie, au sud-est de l'Australie. Et que cet Etat fut sa dernière demeure.

7 SEPTEMBRE 1936

Solitaire et nocturne, passant l'essentiel de ses journées au fond des forêts denses, l'animal n'avait qu'un tort : comme le loup, son faux frère, il était carnivore. A son menu figuraient les wallabies, les jeunes kangourous, les oiseaux nichant au sol... et les moutons. De quoi déplaire fortement aux fermiers européens qui, à partir de 1803, commencèrent de s'installer sur l'île. Accusé tout au long du siècle de décimer les troupeaux, le monstre sanguinaire fut chassé de manière de plus en plus impitoyable. La victoire fut rapide et sans gloire : le 7 septembre 1936, le dernier spécimen vivant recensé dans le monde s'éteignait au zoo de Hobart, capitale de la Tasmanie.

Fin d'une espèce ? Peut-être pas tout à fait. Sur une étagère de l'Australian Museum de Sydney, depuis 1866, flottait en effet dans un bocal d'alcool le corps d'un jeune tigre de Tasmanie. Un corps en parfait état de conservation, empli d'os et de muscles déshydratés... Autant dire empli d'ADN (acide désoxyribonucléique), la molécule porteuse du patrimoine héréditaire que convoitent, de près ou de loin, tous les apprentis sorciers de la biologie moderne. « Nous disposons de bien plus d'ADN de grande qualité que nous ne le pensions il y a trois ans, quand nous avons démarré ce projet de recherche », vient ainsi de déclarer le professeur Mike Archer, directeur de l'Australian Museum, en précisant que ce matériel génétique a réagi « de manière positive » à la « PCR », une technique enzymatique qui permet de répliquer à des milliers d'exemplaires le moindre fragment de gène. De l'ADN de tigre de Tasmanie, certifié en bon état et susceptible d'être repro-

duit à volonté... Voilà les faits, et toute l'histoire.

La suite ? Elle appartient à l'avenir, ou à la fiction. Car des étapes nécessaires au passage de ce matériel génétique à un bébé marsupial, aucune, aujourd'hui, n'est réalisable.

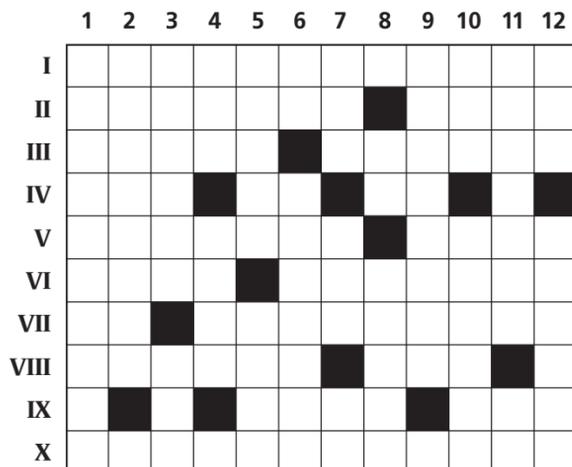
Premier écueil : avant de pouvoir manipuler l'ADN, il faudra reconstituer, dans le bon ordre (et d'après quel modèle ?), le puzzle que composent ses millions de fragments - sans oublier le fait que certaines de ses pièces, endommagées par le temps, manqueront probablement à l'appel. Viendra ensuite le grand obstacle, actuellement considéré comme infranchissable : la reconstitution d'un animal vivant à partir de son seul génome. La technique de clonage employée pour obtenir Dolly ne peut rien à l'affaire : l'agnelle la plus célèbre du monde est née d'une cellule de brebis en bonne et due forme, pas d'un amas de séquences génétiques. Un berceau primordial hautement élaboré,

que l'homme est actuellement incapable de recréer.

C'est pourquoi les biologistes de Sydney se donnent dix à vingt ans : le temps, peut-être, de franchir cette étape cruciale entre toutes. Au service des parcs et de la vie sauvage de Tasmanie, on n'en considère pas moins le projet avec circonspection. « Même si le clonage était possible, il faudrait se demander si tant d'efforts et de dépenses se justifient alors que de nombreuses autres espèces sont actuellement en danger d'extinction, et que nous laissons se perpétuer les mêmes menaces sur les habitats naturels et la vie sauvage », peut-on lire sur son site Web (<http://www.tas.gov.au>). Selon un rapport du Programme pour l'environnement des Nations Unies (UNEP), rendu public la semaine dernière, près d'un quart des espèces de mammifères vivant actuellement dans le monde pourraient avoir disparu d'ici à 2030.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 131



HORIZONTALEMENT

I. Œuvre de Figaro et du Soleil. - II. Mauvaise passe. Empêche la roue de tourner. - III. Eliminer après examen. Explorées à la main. - IV. Une mémoire pour le disque. En dérouté. Possessif. - V. Agrandissent le panneau. Sans aucun intérêt. - VI. Précède la Passion. Jeta un regard assassin. - VII. Réservé aux connaissances. Prisent les armes contre

l'esclavage. - VIII. A lire avant de commencer la lecture. Fait plaisir à voir. - IX. Plat de terre pour un plat de légumes. Changea d'apparence. - X. Des limites pour le consommateur.

VERTICALEMENT

1. N'apprécie rien et le fait savoir. - 2. Son travail de racolage à disparu. - 3. Fait ceinture en quittant le marais. Le petit est

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

de loin le plus gros. - 4. Décoration architecturale. Victoire impériale. - 5. Colent aux plus gros. Fit tourner le moteur à quatre temps. - 6. Discret pour informer. Revient en musique. - 7. Des jours meilleurs pour tout le monde. Point. Tour complet. - 8. Le meilleur. Donne son accord. - 9. Contracta. - 10. Baie nipponne. Arrive en dernier. - 11. Est passé du franc à l'euro sans problème. Dans les comptes. - 12. Arrivés. Franchit l'écluse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 130

Horizontalement

I. Fracturation. - II. Rémouleur. Na. - III. Imprimé. Av. - IV. Enlèvement. - V. Rues. Marié. - VI. Ruée. Tamises. - VII. In. Scène. Oc. - VIII. Sis. Asile. Es. - IX. Tours. Maux. - X. Enchevêtrées.

Verticalement

1. Frigoriste. - 2. Rem. Union. - 3. Ampère. Suc. - 4. Cornues. Rh. - 5. Tuile. Case. - 6. Ulmistes. - 7. Rées. Anime. - 8. Au. Emmêlé. - 9. Tramai. Eur. - 10. Verso. Xé. - 11. On. Nièce. - 12. Nattes. SOS.

ÉCHECS N° 2003

CHAMPIONNAT DE CUBA (2002)
Blancs : R. Vera.
Noirs : W. Arencibia.
Gambit D accepté.

1. d4	d5	15. Fc4 (f)	Dd6
2. c4	dxc4	16. Td4! (g)	Rd8 (h)
3. Cf3	e6	17. Ff4	Dd6 (i)
4. é3	Cf6	18. a5	Dc5
5. Fxc4	c6	19. b4!	Dxb4 (j)
6. 0-0	a6	20. Cg5!	Ch6
7. a4 (a)	Cc6	21. Cc6+!	fxé6
8. Dd2	cxd4	22. dxé6	Ch-f5 (k)
9. Td1	d3 (b)	23. Dd5! (l)	Cd6 (m)
10. Fxd3	Dc7	24. Txé6	Dxc4
11. Cc3	Fd7 (c)	25. Txé7+	Ré8
12. é4	Cg4 (d)	26. Tc1	Db5
13. Cd5! (e)	éxd5	27. Dc7	Db3 (n)
14. éxd5+	Cé7	28. Txé7+	ab. (o)

NOTES

a) Une continuation chère à Rubinstein, qui empêche l'avance b7-b5.
b) Les Noirs veulent éviter de retomber dans la position classique du pion blanc isolé et obtiennent une structure de pions parfaitement symétrique, mais au prix d'une avance de développement de leur adversaire.
c) Ou 11... Fc5; 12. h3, 0-0; 13. é4! Ou 11... Fc5; 12. Fd2, Cb4; 13. Cc4! Ou encore 11... Fc7; 12. h3 (si 12. é4, Cg4!), 0-0; 13. é4, Cd7;

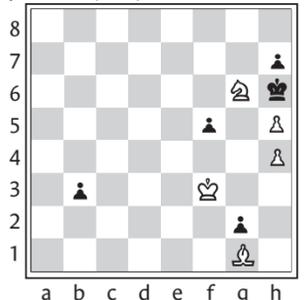
14. Fc3, Cb4; 15. Fc4, avec avantage aux Blancs.
d) Menace de gagner par 13... Cd4!
e) Une réponse aussi inattendue que percutante, qui entraîne les Noirs dans un engrenage mortel.
f) Menace 16. d6.
g) Menace 17. Ff4.
h) Si 16... 0-0-0; 17. Ff4, Db6; 18. Fd3 et 19. Ta-c1+.
i) Si 17... Dg6; 18. h3, Cf6; 19. Cc5 avec gain.
j) Si 19... Da7; 20. Fc7+!, Rxc7; 21. d6+, Rd8; 22. dxé7+, Fxé7; 23. Ta-d1, Cf6; 24. Cc5.
k) Si 22... Cg6; 23. Txé7+, Ré8; 24. Fxh6, gxh6; 25. Df3, Cc5; 26. Dh5+, Cg6; 27. Df5. Si 22... Cc-f5; 23. Txé7+, Ré8; 24. Ta-d1, Fc7; 25. Fxh6, Cxh6; 26. Dh5+, Rf8; 27. Df3+, Ré8; 28. Fxa6, Txa6; 29. Txb7, Dd6; 30. Txé6, Txé6; 31. a6!, Txa6; 32. Dh5+ suivi de 33. Dc5, et le mat est proche.
l) Menace mat en deux coups.
m) Si 23... Tc8; 24. éxd7, Txé4; 25. Db8+, Tc8; 26. Dxc8 mat. Si 23... Cxd4; 24. Dc7+, Ré8; 25. éxd7 mat. Si 23... Cc6; 24. Dc7+, Ré8; 25. Dxd7 mat.
n) Ou 27... Db4 pour protéger le Cc7; 28. Dc8+, Txc8; 29. Txc8 mat.
o) Si 28... Fxé7; 29. Dd7+, Rf8; 30. Tc8+, Txc8; 31. Dxc8+, Fd8; 32. Dxd8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 2002

V. HALBERSTADT (1958)
(Blancs : Ra5, Fg8 et h8, Pg7. Noirs : Ra1, Ch6, Pf2.)
1. Fh7!, Cg8!; 2. Fxg8!, f1=D; 3. Fc4!, Dxc4; 4. g8=F+!, Rb1; 5. Fxc4 avec gain.
Si 2. Fd3?; Rb2; 3. Rb4, Rc1; 4. Rc3, Rd1 nulle. Si 3. Fd5?, Dé1+; 4. Ra6, Dd2+. Si 3... Df5+; 4. Fb5, et si 3... Dé1+; 4. Ra6! Si 4. g8=D+?, Rb1 nulle.

ÉTUDE N° 2003

J. NUNN (1978)



Blancs (5) : RF3, Fg1, Cg6, Ph4 et h5.
Noirs (5) : Rh6, Pb3, f5, g2, et h7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Pendant deux week-ends, les Journées de la maison contemporaine permettront au public de visiter quelque 300 demeures particulières

L'architecture ouvre ses portes aux Français

DURANT DEUX grands week-ends, du 7 au 9 juin et du 14 au 16 juin, les Français vont pouvoir visiter quelque trois cents maisons réparties dans tout le pays, à l'occasion des Journées de la maison contemporaine. En juin 2001, cette manifestation avait attiré 11 500 visiteurs qui avaient le choix entre 220 maisons, sélectionnées sur un critère principal : avoir été construites par un architecte et non par un « constructeur de maison individuelle », si compétent soit-il. Le recours à l'architecte n'est en effet obligatoire que pour les constructions « à usage non agricole dont la surface est supérieure à 170 m² », comme il est supposé l'être pour les constructions à usage agricole dont la surface dépasse 800 m², ainsi que pour les serres de production « dont le pied droit a une hauteur inférieure à 4 m et dont la surface de plancher hors d'œuvre brute excède 2 000 m² ».

C'est dire si l'homme occupe, dans la loi, peu de place, en regard du chou, du porc et des fraises gariguette. C'est aussi supposer que les grandes surfaces qui occupent l'entrée des villes, gigantesques et désastreuses caisses de métal déco-

rées d'une enseigne, sont censées être signées par des professionnels. Professionnels de la signature dite de complaisance, sans doute. De la qualité et du souci des villes, c'est moins sûr. Mais il est vrai que les Français ont majoritairement intégré l'indigence des entrées de villes comme des hangars agricoles. L'architecture est devenue

Une partie des maîtres d'œuvres se satisfait des goûts du public, fondés sur le refus devenu viscéral de toute modification de « son » environnement

pour eux un surplus plus ou moins acceptable lorsqu'elle concerne les constructions publiques. Elle apparaît comme un objet de répulsion quasi instinctif lorsqu'il s'agit d'un habitat collectif qui ne s'ingère pas les prototypes haussmanniens.

Le peu d'engouement manifesté par le grand public envers les architectes risque d'autant plus de perdurer que les rares efforts déployés, tant par l'Etat que par les instances professionnelles, ne vont pas dans le sens d'une modernité acceptée. L'Ordre des architectes a bien, récemment, organisé une importante campagne publicitaire pour rappeler le rôle des maîtres d'œuvre, et la Direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) prépare une « année de la qualité architecturale », à partir de l'automne, pour laquelle, faute de

moyens réels, elle se voit d'ailleurs contrainte de rassembler sous son étendard le ban et l'arrière-ban des initiatives déjà existantes.

Mais le mal est fait. Le divorce est patent entre le public et les défenseurs d'une qualité qui pourrait pourtant être véritablement portée par les nouvelles générations de maîtres d'œuvre. Et le trouble va plus loin que ce simple constat puisque la ligne de partage traverse le « corps » des architectes lui-même. Une partie se contente au fond d'apposer sa signature à des projets d'essence industrielle. Une autre se satisfait économiquement des goûts du public, fondés sur le refus devenu viscéral de toute modification de « son » environnement – attitude que l'histoire du dernier demi-siècle a rendu fort compréhensible. A ce refus s'ajoute l'inévitable attachement pour l'imagerie véhiculée par la télévision, publicité et émissions confondues.

Sous cette bannière se rangent les constructeurs de bureaux derrière les façades d'édifices désosés ; les constructeurs d'immeubles au « look » haussmannien revu et corrigé par Disney, et d'ailleurs pittoresque ; enfin ces énormes entreprises qui, évitant autant que possible le terme périlleux d'architecture, se taillent la part du lion des quelque 200 000 maisons individuelles vendues annuellement (197 000 en 2001). Pour la plupart, ils vendent des modèles standards affublés de toitures provençales, normandes ou savoyardes. Voici



JOËL CARIOU



JOËL CARIOU / MAISONS D'ARCHITECTE VOL 14

En haut, la maison Lyprendi, de l'architecte Rudy Ricciotti, à la façade vitrée de 35 m, dominant la rade de Toulon. Ci-dessus, flottant sur l'eau, l'œuvre de Philippe Frère, à Thimister en Belgique. A droite, la maison conçue par Jacques Moussaïfir à Suresnes.



NICOLAS BOREL

comment l'un d'eux décrit sa prestation : « Le constructeur se charge de l'ensemble du projet jusqu'à la livraison d'une maison "clé en main". Il vous propose toute une gamme de "modèles" que vous pouvez personnaliser, à faire construire sous sa responsabilité. (...) L'apport architectural consiste à vous aider d'une part à donner vie à la maison de vos rêves, à optimiser l'espace intérieur (des surfaces de circulation réduites, une priorité aux espaces jours ou nuits), et d'autre part à réfléchir à un agencement idéal de votre maison. »

Face à cela, l'Etat a répondu par la création, à raison d'un par département, des Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), regroupés au sein d'une fédération. Ils assument, souvent avec efficacité, des missions de service public dans un esprit associatif pour informer les particuliers comme les collectivités : « Promouvoir une architecture moderne, un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect du patrimoine », renseigner sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administra-

tifs et les professionnels. Plus rares sont les initiatives privées comme celles de Renov, organisme de conseil dont le manager, Eric Justman, soucieux de qualité plus que de rentabilité, est à l'origine des Journées de la maison contemporaine.

Autre initiative, celle de Dominique Noël, créateur d'ArchiBat en 1985. Constatant que les agences d'architectes ont dû s'organiser d'une façon suffisamment souple pour pouvoir s'adapter aux à-coups de la commande et au développement des concours, il a créé cette entreprise de travail temporaire et de conseil en recrutement pour aider les maîtres d'œuvre à faire face aux fluctuations de leurs besoins en personnel qualifié. Entreprise de travail temporaire, ArchiBat est devenu, au cours des années, le plus important employeur d'architectes en France.

Les Journées de la maison contemporaine témoignent de ces efforts pour réconcilier le public et les clients potentiels avec l'architecture. On y verra du meilleur et du moins bon, mais tous les propriétaires qui se sont prêtés au jeu témoignent de l'accord qui a pu s'installer entre eux et leur homme de confiance. Et pour ceux qui voudraient encore plus « branché », les Journées tombent pile en même temps qu'Archilab, à Orléans, manifestation annuelle consacrée aux avant-gardes internationales.

Propos recueillis par F. E.

Frédéric Edelmann

Controverse rue des Suisses

Le récent immeuble construit rue des Suisses, à Paris (*Le Monde* du 17 janvier), par l'agence Herzog et de Meuron, l'une des plus célèbres du monde, vient de faire l'objet d'une pétition qui va pour le moins à l'encontre du jugement des professionnels. Le jury du *Moniteur*, revue de référence des constructeurs, lui avait décerné l'Equerre d'argent, qui récompense le meilleur bâtiment de l'année.

Les habitants du quartier fustigent les volets métalliques « de couleur noire – une véritable prison » et exigent que la façade « soit repeinte en couleur claire genre blanc cassé ».

LATITUDES VILLETTE

MAGHREB MUSIQUES ACTUELLES, TRADITIONNELLES, SPECTACLES INÉDITS.

31 MAI / 9 JUIN 2002

VILLA VILLETTE

© Cité de la musique



AU PROGRAMME
musiques populaires ou savantes,
rap, raï et dj,
chants berbères,
chaouis et kabyles,
danse contemporaine et
spectacle multimédia,
cinéma, souk,
gastronomie et débats.

250 ARTISTES DONT :
Khaled, Chérifa,
Ooleya Mint Amartichitt,
Kadda Cherif Hadria,
Najat Aatabou, Rachid Taha,
Souad Massi, Intik...
Cabaret raï et cabaret kabyle.

Métro Porte de Pantin
Info / Résa : 01 40 03 75 75 - 01 44 84 44 84
www.villette.com - www.cite-musique.fr

GRANDE HALLE / CITÉ DE LA MUSIQUE
ZÉNITH / THÉÂTRE PARIS-VILLETTE



TROIS QUESTIONS À... ÉRIC JUSTMAN

1 Quel est le but des Journées de la maison contemporaine que vous organisez ?

C'est un moyen d'intéresser le public à l'architecture. D'abord en allant vers les gens, et surtout ceux qui en ont peur. Et en leur parlant de ce qui les préoccupe au premier chef, c'est-à-dire leur lieu de vie. La maison en est évidemment l'archétype. Quand on est dans une maison qu'on a pu élaborer selon son idée, on vit plus heureux, on pense différemment ses relations avec les autres et avec la ville. Montrer les qualités possibles de cette forme d'habitat, c'est la meilleure porte d'entrée vers la compréhension de l'architecture. Parmi les 300 réalisations ouvertes, on trouvera quand même aussi plusieurs rénovations, et même

quelques aménagements d'appartements.

2 Qui sont les visiteurs et comment les orientez-vous ?

Il s'agit parfois d'amateurs sans autre intention que le plaisir d'une visite. D'autres viennent voir le travail d'un architecte précis, mais certains partent à la recherche de leur futur maître d'œuvre. Si nous avons une fonction de conseil à travers Renov, pour les Journées, nous ne sommes qu'un miroir de la profession, un simple médium entre les professionnels et le public. Les Journées leur appartiennent comme elles appartiennent aux propriétaires qui acceptent d'ouvrir leurs maisons. C'est une opération difficile à organiser. Sans doute mérite-t-elle d'être reprise par des

institutions plus solides à l'instar des Journées du patrimoine.

3 Comment trouve-t-on un architecte ?

L'annuaire est une solution, les CAUE en sont une autre, nettement meilleure, ainsi que des organismes de conseil comme celui que j'ai créé. Ce qui est certain, c'est qu'il faut rencontrer personnellement plusieurs architectes, discuter avec eux, trouver celui avec qui l'entente peut se faire, en sachant précisément de quels moyens on dispose. Une maison, c'est un engagement à long terme. A cet égard, le recours à l'architecte peut éviter les mauvaises surprises des modèles préfabriqués ou proposés sur catalogue.

du 17 mai au 14 juin 2002
Grand Théâtre

LES PARAVENTS

texte **Jean Genet** mise en scène **Frédéric Fisbach**

Dans cette pièce... j'aurai beaucoup déconné

Théâtre National de la Colline. 01 44 62 52 52
15 rue Malte Brun 75020 Paris - www.colline.fr



Maisons à visiter ou à faire construire

● Journées de la maison contemporaine : du 7 au 9 juin et du 14 au 16 juin. Visites gratuites, sur rendez-vous, assurées par l'architecte avec la complicité des propriétaires. Réservations et adresses des maisons à visiter : contacter Renov au : 0-820-821-908 (0,12 €/min) ou consulter le site www.maisonscontemporaines.com. Consulter également le numéro spécial d'*Architectures à vivre*, juin 2002 : « 300 maisons à visiter », 7,5 €. ● Archilab, 88, rue du Colombier, Orléans (Loiret). Jusqu'au 14 juillet. Tél : 02 38 53 06 16. www.archilab.org/ ● A lire : *Maisons contemporaines*

de Clare Melhuish, Ed. Phaidon, 239 p., 59,95 €. *Maisons d'architectes*, de Joël Cariou, Ed. Alternatives, 159 p., 30 €. ● Adresses utiles : Renov, 75 rue des Plantes, Paris-14^e Tél. : 0-820-821-908 (0,12 €/mn) Fédération nationale des conseils d'urbanisme, d'architecture et d'environnement (CAUE), 20, rue Commandeur, Paris-14^e. Tél. : 01-43-22-07-82. www.fncaue.org ArchiBat, 5, rue Sainte-Anastase, Paris-3^e. Tél. : 01-44-54-52-65. www.maison-conseil.com/ Union nationale des constructeurs de maisons individuelles, 3 avenue du Président-Wilson, Paris-16^e, Tél. : 01-47-20-82-08. www.uncmi.org/

FESTIVAL • Latitudes Villette propose, cette année, une exploration artistique du Maghreb. Des musiciens de tous horizons et de toutes cultures s'y donnent rendez-vous jusqu'au 9 juin

Latitudes Maghreb, au carrefour de tous les rythmes, des gnawas au raï

APRÈS L'IRLANDE, le Brésil ou l'Inde du sud, explorée en 2001, voici le Maghreb, objet de toutes les attentions de La Villette. La Grande Halle reste l'épicentre de la manifestation, mais la Cité de la musique, le Cabaret sauvage, chapiteau en dur planté au-delà du canal de l'Ourcq, le Zénith et le Parc y participent. Latitudes Villette propose des voyages en musique, en contes, en cinéma, en danse, en jouant sur les ressorts du rêve et de l'imaginaire. Sans têtes d'affiche, sans battage médiatique, l'Inde du sud avait fédéré l'an dernier une foule curieuse, captivée par l'idée du kathakala, des charmeurs de serpent, du cinéma de Madras. En 1994, date de la première édition, l'épopée tzigane avait, elle aussi, attiré les foules.

Les démarriages ont été parfois difficiles, mais pas au point de désertifier la Grande Halle comme ce 31 mai, où se produisait une brochette de musiciens de qualité, du plus rural (Slimaniya, quatre femmes de la région de Casablanca) au plus moderne (Rachid Taha). Faut-il voir le signe d'une inappétence vis-à-vis du Maghreb, consécutive aux attentats du 11 septembre ? Un manque d'envie festive en pleine période électorale ? Ou peut-être encore l'effet pervers de la Coupe du monde de football le soir même de la défaite de la France face au Sénégal...

Même Kadda Chérif Hadria, jeune compositeur éclectique, n'avait pas réussi à faire décoller les entrées à la Cité de la musique, habituellement pleine comme un œuf lorsqu'elle propose des



Rachid Taha, un raï brut doublé de musique électronique.

concerts de musiques du monde, y compris de musiques traditionnelles arabes ou kabyles. A toutes ces raisons mêlées pourrait s'en ajouter une autre : le raï, qui tire les foules vers les salles, privé de grande figure charismatique disponible, est au creux de la vague. Khaled, qui se produira au Zénith le 6 juin, n'a pas chanté à Paris depuis deux ans, et n'a pas publié le disque promis pour ce printemps.

ÉNERGUMÈNES DE BÉCHAR

Beau programme pourtant que celui proposé par Latitudes Villette, où les tagines, brochettes et thés à la menthe ne manquent pas. Mahmoud Gania en ouverture, maître gnawa d'Essaouira, champion de la transe héritée de l'Afrique noire ; puis tout un tas

d'énergumènes venus de Béchar (Gaâda est un groupe d'immigrés parisiens, de Béchar) ; l'ensemble Al-Ferda, de là-bas, rappelle le passé de carrefour transsaharien de la ville avant qu'elle ne devienne la base militaire de Colomb-Béchar, dans les deux cas les percussions flambent.

Douillettement niché au cœur de la Grande Halle, il y a le Barrage Club, espace théorique réservé au cabaret. C'est le lieu du raï à l'ancienne, avec turbans, djellabas, flûtes en roseau (gasba), tambours et derboukas. Le goul (« celui qui parle ») raconte des blagues parois grivoises, en arabe, puis en français. Le public maghrébin se tord de rire, avant de laisser la place à trois musiciens moustachus dont le souffle passe en boucle dans les gasbas infernales. Ce

raï-là est celui des origines, il raconte des amours impérieuses, des passions enfouies ou vécues contre toute attente. Pour ce qui est de la polissonnerie, le conteur rappelle à notre bon souvenir qu'Edith Piaf fut parfois coquine, qu'Aznavour est un romantico-sensuel qui eut été capable d'écrire : « Il pleuvait, j'avais faim, mais je ne le savais pas, j'avais soif, mais je ne suis pas allé chercher l'eau, tu es passée, je t'aime, mon amour. »

Rachid Taha, qui chante dans la salle Boris-Vian, où se concentre le gros du public, utilise d'autant ce raï brut qu'il le double des apports de la musique électronique : rythmique en boucle, battements accélérés, continuum de la voix. Taha, déchiré, politique en diable (grosse diatribe sur les dictateurs, « le Russe, le Chinois et l'Américain »), ne s'est pas laissé berné par les attraits de la variété internationale à l'instar d'un Mami (Le raï c'est chic avec Sting). Dans sa bouche, Ya Rayah, un incontournable classique du raï rural retransformé trente-six fois dans les cabarets oranais sonne le glas des pâlichons – ce que n'est pas Najat Aatabou, « la lionne de l'Atlas », l'ensorceleuse programmée le 1^{er} juin, parmi une dizaine de ses compatriotes marocaines ou voisins d'Afrique du Nord.

Véronique Mortaigne

LATITUDES VILLETTE MAGHREB, jusqu'au 9 juin. La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-75-75 et 01-44-84-44-84.

MUSIQUE • « Grido », œuvre majeure de Helmut Lachenmann, a marqué le concert d'ouverture

Le revers de la médaille technologique au festival Agora

DEPUIS sa fondation, il y a un quart de siècle, par Pierre Boulez, l'Ircam a profondément changé d'identité, en particulier au cours des années 1990, sous la direction de Laurent Bayle. Longtemps apparenté à un studio de recherche accessible à une poignée de privilégiés, ce temple de l'informatique musicale s'est mué en centre de création avide d'échanges avec la communauté artistique et avec les nouveaux publics. Par son nom aux multiples symboles et par sa programmation judicieusement éclectique, le festival Agora a constitué pour le profane le signe le plus visible de cette évolution. Des spectacles réactivant les liens entre la musique et la danse, le théâtre ou le cinéma y ont été montés avec succès. Si cette tendance détermine encore l'axe principal de la 5^e édition d'Agora, elle est accompagnée d'une réflexion sur la relation entre technique et technologie qui porte la marque de Bernard Stiegler, philosophe appelé à succéder en décembre 2001 à Laurent Bayle à la tête de l'Ircam. On a pu en juger dès le concert d'ouverture.

INOÛI FONDAMENTAL

A l'affiche, trois œuvres pour quatuor à cordes, dont deux avec dispositif électronique en temps réel, une spécialité maison. *Tracing Metamorphoses*, de Sohrab Uduman (né en 1962) se développe à partir d'un geste unique qui voit les instrumentistes jaillir tels des sprinters dans les starting-blocks puis se relâcher comme après un faux départ. L'interaction avec la base informatique est des plus rudimentaires. Au qua-

tuor, les impulsions, et à l'électronique, les prolongements. Après cette création amorcée dans le style d'une insignifiante badinerie et bouclée dans celui d'une étude surchargée, *Phonotope I*, de Rolf Wallin (né en 1957), semble d'abord illustrer positivement le recours à la technologie. Les sons transformés effectuent des loopings dans la salle puis rejoignent leurs sources au sein du quatuor pour produire quelque effet. Mais l'œuvre, péniblement séquentielle, ne tient pas les promesses de son introduction et s'enlise dans le délayage de hennissements, de borborygmes et autres rôles électroniques.

Tandis que Uduman et Wallin exposent le revers de la médaille technologique – l'électronique n'est que gadget sans solide pensée musicale –, Helmut Lachenmann (né en 1935) démontre avec *Grido* que le médium acoustique est encore susceptible de livrer de l'inouï fondamental. Son troisième quatuor à cordes concentre l'essentiel de sa sophistication dans un stupéfiant jeu de textures qui fait varier les contacts entre instruments de la collision à la collusion.

Pierre Gervasoni

Sohrab Uduman : *Tracing Metamorphoses* (création). Rolf Wallin : *Phonotope I* (création française). Helmut Lachenmann : *Grido* (création française). Quatuor Arditti. Ircam, le 31 mai. Prochains concerts le 1^{er} juin : œuvres de Marco Stroppa, Suzanne Giraud et Luigi Nono à 18 h 30 et de Helmut Lachenmann à 21 heures. Tél. : 01-44-78-48-16.

Une société civile de gestion des droits d'auteur poursuit le président de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles

Dominique Wallon condamné pour prise illégale d'intérêt

LE GROUPEMENT des artistes et concepteurs créateurs d'environnements (Grace), une société civile de perception et de répartition de droits d'auteurs et de droits voisins, créée en 1996 et qui compte seulement quelques dizaines d'adhérents, s'en prend, dans un communiqué, aux hauts fonctionnaires du ministère de la culture « qui ont fait subir une mise en coupe réglée » au secteur de la création.

Dans une procédure de citation directe auprès de la 11^e Chambre du tribunal de grande instance de Paris, le Grace demandait le 24 mai aux juges de condamner Domini-

que Wallon, actuel président de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (Icfc), ancien président du Centre national de la cinématographie (CNC), ex-directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (MDTS) du ministère de la culture, ancien administrateur de différentes chaînes de télévision publiques, et actuel membre de la commission permanente de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits (SPRD).

Le Grace estimait que M. Wallon avait par le passé et continuait d'exercer des fonctions non compa-

tibles entre elles. Selon l'avocat du Grace, M^o Roland Lienhardt, « M. Wallon a occupé simultanément ou à l'issue de chacune de ses fonctions publiques un certain nombre de fonctions ou pris des intérêts dans des entreprises du secteur privé, intervenant dans le secteur concurrentiel en contrariété avec les dispositions de la loi pénale et les principes de la fonction publique ».

Dans son jugement, le tribunal a déclaré M. Wallon coupable de prise illégale d'intérêt au regard de sa qualité de membre de la commission de contrôle des SPRD par rapport à sa fonction de président de l'Icfc. Relâché sur tous les autres points, M. Wallon a été condamné à 12 000 euros d'amende.

DÉCISION « PARADOXALE »

M. Wallon a indiqué au Monde son intention de faire appel du jugement. Il relève aussi le caractère « paradoxal » de cette décision, dans la mesure où il a exercé une fonction « publique » au sein de la commission de contrôle à partir du 14 juin 2001, donc de façon postérieure à sa fonction « privée » de président de l'Icfc, un établissement bancaire. « Si c'est le fonctionnement de l'Etat qui est en cause, alors il serait plus logique que le Grace attaque directement l'Etat devant le Conseil d'Etat », dit-il. « Statutairement, le directeur MDTs du ministère de la culture est membre de près de 200 associations, cela fait partie du mode de contrôle que l'Etat a instauré pour contrôler l'utilisation des fonds », souligne-t-il.

Pour sa part, M. Louchet, délégué du Grace, affirme que cette attaque est pour lui « un moyen de faire savoir que le Grace peut exister et constituer une concurrence aux autres sociétés d'auteurs, malgré des attaques répétées du ministère pour lui mettre des bâtons dans les roues, comme un contrôle fiscal ».

Nicole Vulser

Cinéma : baisse du nombre des entrées en avril 2002

SELON le Centre national du cinéma (CNC), la fréquentation cinématographique a atteint 15,8 millions d'entrées au mois d'avril, soit 8,2 % de moins qu'en avril 2001. Sur les quatre premiers mois de 2002, les entrées dans les salles françaises sont estimées à plus de 70 millions, soit une diminution de 4,7 % par rapport aux quatre premiers mois de 2001. La part de marché des films français était estimée à 41,4 % en avril 2002, contre 62,8 % en avril 2001. En avril 2002, la part de marché des films américains était de 41,2 %, contre 30,8 % en avril 2001.

DÉPÊCHE

■ **MUSIQUE** : Universal Music France a annoncé la création du label Az, regroupant, en international, les catalogues Polydor UK (Georges Michael, Abba, Be Gees), Universal Island UK (U2, PJ Harvey, The Cranberries) et en France, les catalogues Baxter, Female Music, Island France et Pop Star 2. Valéry Zeitoun a été nommé directeur général d'Az.

La musique s'invite au château de Sully-sur-Loire du 1^{er} au 29 juin.

FRANCE FESTIVALS

Retrouvez toute l'information sur les festivals internationaux de musique sur le site internet www.francefestivals.com

"Une réussite." LE MONDE
"Un thriller efficace." JDD

SÉLECTION OFFICIELLE
FESTIVAL DE CANNES 2002

Leur plan était parfait...
Presque parfait.

SANDRA BULLOCK

Calculs Meurtriers

UN FILM DE BARBET SCHROEDER
CASTLE ROCK ENTERTAINMENT PRÉSENTE UN PRODUCTION SCHROEDER/HOFFMAN EN COLLABORATION AVEC BARBET SCHROEDER SANDRA BULLOCK "CALCULS MEURTRIERS" AMUROPHER BY NUMBERS
RYAN REYNOLDS MICHAEL PITT AGNES BRUCKNER CHRIS PENN R.D. CALL ET BEN CHAPLIN EN COLLABORATION AVEC HOWARD FEUER C.S.A. MONTÉ PAR CLINT BRANSELL MONTÉ PAR FRANK CAPRA III MONTÉ PAR LEE PERCY A.C.E.
MONTÉ PAR STUART WURTZEL MONTÉ PAR LUCIANO TOVOLI A.T.C. ASC. MONTÉ PAR SANDRA BULLOCK ET JEFFREY STOTT MONTÉ PAR RICHARD CRYSTAL MONTÉ PAR BARBET SCHROEDER ET SUSAN HOFFMAN
MONTÉ PAR TONY GAYTON MONTÉ PAR BARBET SCHROEDER

www.calculsmeurtriers.com Mot Clé AOL : calculs meurtriers

TCM
Comme au Cinéma.com
AU CINEMA LE 5 JUIN

GALERIES

Les leçons de lucidité
de Wang Jianwei

C'EST L'HISTOIRE d'une poche en plastique blanc abandonnée. Elle traîne dans la rue. Un peu de vent la soulève. Elle glisse entre les passants et les véhicules. Elle suit en se tordant d'invisibles courants d'air ascendants ou tourbillonnants. L'un d'eux, plus puissant, la porte au-dessus des devantures, le long de la façade d'un immeuble, jusqu'au moment où elle cesse d'être visible, blanche sur fond de ciel blanc. Pendant plusieurs minutes, Wang Jianwei a filmé sa danse hasardeuse. Il a fait de ce moment l'une des plus belles parties d'une vidéo silencieuse, portrait de la Chine au temps du capitalisme déchaîné. La ville y est montrée avec une justesse terrible : des quartiers à l'occidentale élevés à partir de rien, des commerces, des enseignes, la déambulation de la foule. Il ne faut pas longtemps pour s'apercevoir que Wang Jianwei rompt avec les usages télévisuels : la construction des images, le rythme du montage, l'absence de toute narration explicite, l'intercalation de moments de pure contemplation, tel celui de la poche de plastique volante et le refus de toute bande-son métamorphosent en fable énigmatique ce qui serait, travaillé plus banalement, juste un documentaire.

Une deuxième vidéo précise les intentions de l'auteur, né dans le Sichuan en 1958 et installé à Pékin : dans *Connection*, il projette face à face deux vidéos. L'une est un collage de génériques et de scènes violentes prises dans les feuillets que la population regarde, de façon plus ou moins clandestine, grâce aux satellites et aux vidéos pirates. L'autre montre, filmées de manière impassible, des familles devant leur télé, vaurées, hébététes, en train de se gaver de ces productions idiotes. La confrontation des deux images est explicite jusqu'à la brutalité. On aurait tort cependant de n'y voir qu'une histoire chinoise. Les mêmes compilations, la même fascination s'observent dans n'importe quel autre pays, à commencer par la France.

Philippe Dagen

Wang Jianwei, Galerie Papillon Fiat, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris-3^e. Tél. : 01-40-29-98-80. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 19 heures ; le samedi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juin.

Jean-René Hissard expose son
cabinet de monstruosité humaine

JEAN-RENÉ HISSARD ne fait pas dans la dentelle. Ses personnages préférés sont des nains de jardin, des squelettes et de grosses femmes nues. Avec ces figures grotesques ou obscènes – ou les deux à la fois – il dessine et peint tout ce que le monde contemporain lui inspire de dégoût et de dérision. Les nains de jardin participent à des parodies de l'histoire de l'art moderne. Les squelettes ricanent, grimacent, menacent. Les grosses dames montrent leur intimité avec une bonne volonté accablante. A cette galerie de monstruosité humaine s'ajoutent des travaux plus anciens, montages dans un esprit à la Ben. Les œuvres sur papier rendent quant à eux hommage à Grosz et à Kokoschka. Il arrive que les références soient si appuyées qu'elles ôtent aux dessins de leur vigueur critique. Les plus réussis ne seraient-ils pas des paysages de banlieue et d'usines au fusaïn, plus suggestifs que démonstratifs ?

Ph. D.

Cabinet de curiosités, Galerie Rutebeuf, 16-18, allées Gambetta, Clichy (Hauts-de-Seine). Tél. : 01-47-15-31-38. Tous les jours de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin.

Théâtre « La Mouette » éternelle en salle de réveil



PARIS Revu *La Mouette*. La combienième de l'année ? (L'emploi du terme « combienième » est fautif, avertit le Petit Robert). Bon, peu importe le nombre de *Mouette*, ce n'est plus une pièce, c'est une habitude ! Des parcelles de *Mouette* nous volent dans la mémoire, et c'est pour la vie, n'espérons pas en guérir ! Le chien de Sorine va hurler toute la nuit. Trésor hurlera aussi, le chien du père de Nina. Aujourd'hui, on rentre le blé, pas un cheval ne reste à qui voudrait se rendre en ville. Les femmes boivent plus souvent que vous ne le croyez, toujours vodka ou cognac. Le lac est entouré de six propriétés, il y a dix ans nous entendions de la musique, des chants, qui nous venaient de là-bas. Le lac m'attire, comme une mouette.

A l'ombre de la cabine de bain, Boris Alexée-

vitch pêche sans prendre quoi que ce soit. J'ai eu aujourd'hui la bassesse de tuer une mouette, c'est ainsi que bientôt je vais me tuer moi-même. Il y a des vagues sur le lac, énormes. Ce nuage ressemble à un piano à queue.

Tantôt c'est cela, tantôt c'est autre chose, la grange bourrée de millet, ou les hannetons de mai, silencieux dans les tilleuls. Pourquoi ces inconnus, inoccupés, velléitaires, qui devisent, sans plus, sur l'herbe d'un jeu de croquet ou dans une salle à manger, refusent-ils de nous quitter ? Pourquoi donc nos cœurs battent-ils à chacun de leur revenez-y ? Ne serait-ce pas parce qu'ils se laissent aller, disent des choses de rien, ou disent ce qu'ils ne diraient pas, s'ils avaient la tête claire ? Il y a un mot de Paulina Andréevna, l'épouse du métayer Iliia, qui vend peut-être la mèche : « Si du moins, à la fin de nos vies, nous pouvions enfin ne plus rien nous cacher ? »

Cette fois-ci, c'est Philippe Calvario qui met en scène notre chère vieille *Mouette*, mais le mot « scène » n'est pas juste, puisque nous ne sommes pas ce soir dans un théâtre, mais dans le missile orbital magique des Bouffes du Nord. Il y a une minute saisissante : l'herbe qui recouvre le sol se détache, s'élève, et l'envers de cette prairie s'en va se confondre avec le mur rouge qui est là, toujours, et il nous saute aux yeux

que le rouge de ce mur, le rouge si particulier des fresques de Pompéi, est le sang d'une transfusion, qui abreuve le cœur du théâtre. Le cœur des comédiens aussi.

Irène Jacob propose une Nina inhabituelle, qui joue le tout pour le tout avec calme, presque avec bonheur, qui marche d'un pas sûr au désastre, en beauté : un ciel bleu de tragédie, superbe. Florence Giorgetti aussi innove avec Arkadina, un phénomène de vigueur qui donne soleil et allant à tout un chacun, même dans l'attaque méchante directe. Les vingt mots volés sur la ville de Gênes, que murmure le docteur Dorn, n'ont peut-être jamais été plus touchants que dits par Jean-Claude Jay. Jérôme Kircher nous donne un Treplev neuf aussi, spontané, bienveillant, suicidaire, miséricordieux. Tous les comédiens semblent à leur mieux : Philippe Calvario a mis en salle de réveil, sans lui faire bobo, *La Mouette* de Tchekhov, notre grande petite sœur à tous.

Michel Cournot

La Mouette, de Tchekhov. Mise en scène : Philippe Calvario. Avec Irène Jacob, Florence Giorgetti, Jérôme Kircher, Jean-Claude Jay, Johan Ieyens, Guy Parigot, Chloé Réjon, Georges Teran, Maria Verdi, Philippe Clavario et Thierry de Peretti (en alternance).

Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de La Chapelle, Paris-10^e. Mo La Chapelle. Tél. : 01-46-07-34-50. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 heures. De 14 € à 24,50 €. Durée : 3 heures. Jusqu'au 16 juin. Photo : © Pascal Gely / Agence Bernand.

Cinéma

PARIS « Cinemaya »

Cinemaya est une revue éditée en Inde, mais fabriquée dans le monde entier, qui tous les trois mois donne des nouvelles des cinémas tels qu'ils existent, prospèrent, souffrent et se renouvellent en Asie. La revue, créée et animée par Aruna Vasudev, reçoit un hommage à la fois mérité et nécessaire, à l'heure où elle traverse des difficultés financières, du Centre Pompidou. Celui-ci lui consacre sa

soirée du 3 juin, avec la projection de brèves curiosités et d'un immense chef-d'œuvre, *Le Fil d'or*, de Ritwik Ghatak.

Centre Pompidou, rue Saint-Martin, Paris-4^e. M^e Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. Le 3 juin, à 19 h 30 (Cinéma 1, niveau -1). 3 € et 5 €.

Conférence

PARIS Sonbert inédit

Jon Gartenberg, spécialiste du cinéma de Warren Sonbert, figure-clé du cinéma d'avant-garde américain, est l'invité, le temps d'une conférence, du Centre Pompidou. Cet ancien conservateur du MoMA à New York accompagnera ses propos d'extraits rares et de travaux inédits de Sonbert, décédé en 1995, dont une version silencieuse de *Holiday* (1968). Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'une rétrospective consacrée à ce cinéaste

new-yorkais intitulée *Témoignages d'amitié* (jusqu'au 16 juin). Centre Pompidou, rue Saint-Martin, Paris-4^e. M^e Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. Le 3 juin, à 18 h 30 (cinéma 2, niveau -1). 3 € et 5 €.

Jazz

ÉLANCOURT Collectif Polysons

Serge Adam (trompette), François Merville (batterie), Jean-Rémy Guédon et Pierre-Olivier Govin (saxophones) forment le collectif Polysons, cellule de rélexion et d'accueil de musiciens du jazz, du rock, des musiques improvisées et électroniques comme d'artistes plasticiens ou intéressés par le multimédia. Leur dernière création, *Polytopes*, est à l'image de ces recherches. Sur le thème de la mémoire les musiciens improvisent à partir d'images de lieux ou d'objets sur le point de disparaître. *Le Prisme*, quartier des 7-Mares, Elancourt (Yvelines).

Tél. : 01-30-51-46-06. Les 1^{er}, 3, 4 et 5 juin, à 21 heures. De 6 € à 7,60 €.

Danse

CAEN Les guerriers de la Brume

Pour sa création *Les Guerriers de la Brume*, Karine Saporta nous transporte en 4025, après que les peuples du Nord ont éliminé, ou presque, ceux du Sud. Le public est mis à contribution pour intervenir sur le déroulement des événements. Film et spectacle vivant sont intrinsèquement liés dans cette satire géopolitique autant que poétique qui réunit neuf danseurs-acrobates, spécialistes des arts martiaux, et une petite fille, nommée Léa. Théâtre de Caen, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, Caen (Calvados). Tél. : 02-31-30-48-00. Les 4 et 5 juin, à 20 heures. De 6 € à 18 €.

Sélection disques classiques

JEAN RICHAFORT

Requiem à six voix. Six Motets
Huelgas Ensemble, Paul Van Nevel (direction).

Encore sous le choc de son fascinant programme, idéalement interprété, qui revisitait, de Josquin à Lassus, de Senfl à Willaert, la façon dont l'âge humaniste lisait la littérature antique (*Le Chant de Virgile*, Harmonia Mundi HMC 901739), le Huelgas Ensemble invite à redécouvrir le compositeur franco-flamand Jean Richafort (1480-1547). Ce polyphoniste des plus fameux et des plus estimés, modèle de Morales comme de Palestrina et que Ronsard tenait pour un « excellent ouvrier », mérite mieux que l'inexplicable mépris du musicologue américain Allan Atlas (« sans intérêt » !). Complexe, l'écriture est d'une maîtrise confondante. Reposant sur deux cantus firmus au contrepoint subtil, propre à ménager les lignes méditatives d'une sobre coloration, le *Requiem* composé à la mémoire de Josquin des Prés est un modèle de sérénité, souple et miraculeusement retenu au seuil de l'équilibre. C'est, avec le *Salve Regina à cinq voix*, le morceau de choix de ce somptueux programme. — Ph.-J. C.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901730.

ANTON RUBINSTEIN

Sonates n° 1 en ré majeur op. 18 et n° 2 en sol majeur op. 39 pour violoncelle et piano

Anthony Leroy (violoncelle), Sandra Moubarak (piano). « Pour les Russes je suis un Allemand, pour les Allemands un Russe. Pour les classiques je suis un homme d'avant-garde, pour l'intelligentsia je suis un réactionnaire. Conclusion : je ne suis ni chair ni poisson, en fait un individu déplorable... » Ainsi Anton Rubinstein (1829-1894) traçait-il son auto-portrait. Prodigeux et éclectique, le légendaire pianiste rencontra la gloire ; cosmopolite (il fréquenta Chopin et Liszt, s'imprégna de Mendelssohn et Schumann) et fécond, le compositeur devait susciter l'hostilité du Groupe des Cinq. Anthony Leroy et Sandra Moubarak ont moins d'un demi-siècle à eux deux. Ils se connaissent depuis leurs études à Amiens puis au Conservatoire de Paris. Depuis 2000, ils jouent ensemble, notamment les compositeurs russes. Musicalité, finesse, sensibilité, et surtout totale fusion entre les interprètes, les moyens mis en œuvre font de leur premier disque « officiel » une vraie découverte. — M.-A. R.

1 CD Zig-Zag Territoires ZZT 020402 (distribué par Harmonia Mundi).

JEAN-CLAUDE RISSET

Sud. Dialogues. Inharmonique. Mutations. Avel. Lurai. 3 études en duo. Invisible Irène. Elementa
Irène Jarsky (soprano), Denise Mègevand (harpe celtique), Jean-Claude Risset (piano), ensemble instrumental, Michel Decout (direction).

L'informatique musicale doit beaucoup en France à Jean-Claude Risset (né en 1938), qui a assuré la liaison entre la recherche américaine (aux Bell Laboratoires) et l'avant-garde hexagonale (au sein du premier Ircam). Un disque de rééditions de pièces fondamentales, et un autre constitué de nouveautés des années 1990, reviennent sur son travail. Risset ne fait vraiment impression dans le premier CD qu'avec *Sud*, pièce sur bande réalisée dans les studios du Groupe de recherches musicales (GRM). La démarche créatrice du compositeur séduit bien au-delà de la prospection technologique dans le second volume, où dominent des préoccupations proches de celles du GRM avec *Avel* (variation sur le vent), *Lurai* (travail sur la harpe celtique) et *Elementa* (polytypique issu des quatre éléments), le meilleur de Risset se trouvant dans les illusionnistes *Etudes en duo* pour piano acoustique interactif. — P. Gi.

2 CD INA/GRM vendus séparément et distribués par Mio.

La Havane
à l'Opéra Comique

Chano

une comédie musicale de Jérôme Savary
Anga Diaz et Allen Hoisl

du 24 mai au 29 juin 2002 de 8h15 à 20h00 et 20h58

Opéra Comique

Théâtre Musical Populaire

Jacques Gautier
Bijoux d'art

VERNISSAGE "Mille fleurs"
Jeudi 6 et Vendredi 7 Juin
36, rue Jacob - Paris 6^{ème}
Tél/fax 01 42 60 84 33

NEUBAUER

www.neubauer.peugeot.fr

PEUGEOT

STÉPHANE PENCRÉAC'H

Galerie Beaubourg
Château Notre-Dame des Fleurs
Vence - Tél. 04 93 24 52 00

http://www.galerie-beaubourg.com

Donna Leon, ses masques et sa plume

La romancière américaine installée à Venise publie un nouveau récit policier, nourri des travers d'une Italie qui l'agace et qu'elle chérit

VENISE battue par la pluie. L'hiver, mordue par un vent mauvais. Noyée de brume ou débordée par les inondations, gangrenée par les affaires de drogue et de proxénétisme, dévorée par la corruption, sublime et pourrie – vivante. La Sérénissime, république de charme, comme les guides ne la montrent jamais : sortie de son écrin pour touristes et palpitant d'une autre pulsation que celle imprimée par les pieds des visiteurs. Telle est la ville de Donna Leon et telle est aussi celle du délicieux, du très charmant Guido Brunetti, le commissaire vénitien dont cette romancière américaine a fait le héros de ses récits policiers. Auteur à succès dans l'Europe entière, Donna Leon ne peut faire trois pas dans les rues de Venise sans être interceptée par des admirateurs en quête d'autographes. Mais cette femme, qui vit depuis vingt ans près du Grand Canal, s'est volontairement coupée de deux lecteurs potentiels : celui des Etats-Unis, son pays d'origine – officiellement, pour de sombres raisons de couvertures – et celui de l'Italie, son pays d'adoption, pour avoir la paix.

« De mon vivant, dit-elle, mes livres ne seront pas traduits en italien. » Aussi n'est-ce pas une main italienne, mais autrichienne, ou suisse, ou allemande, qui la retient par la manche, dans la rue, pour lui tendre un morceau de papier vite extrait d'un sac à dos. Elle, de bonne grâce, signe en riant et continue son chemin, slalomant entre les touristes et s'arrêtant dans les magasins, où elle salue les commerçants par leur prénom. La plupart d'entre eux ne l'ont jamais lue, ne la liront jamais et c'est exactement ce que souhaite cette riveraine agile et rieuse : faire ses courses en voisine, pas en star. « Ce n'est pas que je désire cacher aux Italiens ce que je pense d'eux. Mais je veux rester virtuellement anonyme, parce que la célébrité corrompt énormément. Dès que vous jouissez d'une certaine notoriété, vous risquez de penser que vous êtes quelqu'un de spécial et que vous méritez un traitement de faveur. » Donna Leon parle avec les mains, beaucoup et de manière amusante, en n'hésitant pas à demander son opinion au serveur, si l'occasion s'en présente.

« Pessimiste », voilà pourtant le mot qui la définirait bien, de son propre avis. Sans grande illusion sur l'homme et sur son petit faible pour l'autodestruction, la pollution (elle a l'âme farouchement écologiste), la violence et la rapacité, mais aussi, eh oui, « prisonnière de ses gènes » qui l'ont rendue « heureuse de naissance ». Une équation paradoxale, qui se retrouve assez fidèlement dans ses romans. Lesquels ne s'intéressent jamais aux meurtres « en chambre », comme elle les appelle, autrement dit aux cogitations coupées du monde.

BIOGRAPHIE

► **28 septembre 1942**
Naissance à Montclair, New Jersey.

► **1967**
Quitte les Etats-Unis.

► **1990**
Installation à Venise.

► **1991**
Parution de « Mort à la Fenice », son premier roman.

► **2002**
Parution de « L'Affaire Paola ».

Au lieu de proposer des énigmes purement privées, les polars de Donna Leon reflètent toujours des problèmes de société, depuis la prostitution (*Le Prix de la chair*) jusqu'au trafic d'œuvres d'art (*Entre deux eaux*) en passant par le stockage de produits toxiques (*Mort en terre étrangère*). Dans *L'Affaire Paola*, le dernier venu, la romancière s'en prend au tourisme sexuel et aux gens qui l'organisent, mais au travers d'un personnage dont l'humanité, la droiture, la constance, prennent forcément de court le pessimisme de son auteur.

« JE SUIS UN BON ARTISAN »

Parce que Guido Brunetti, le commissaire, n'est pas seulement – et de son propre aveu – « orgueilleux, indolent, colérique ». Il est aussi et surtout loyal, plein d'humour, amateur de bon vin, gourmand, follement amoureux de sa femme, père attentif, raisonnablement peu orthodoxe dans ses méthodes et, bien sûr, enquêteur hors pair – ce qui tombe bien. Car il y a fort à faire dans une ville où se sont tissés des liens sociaux « incestueux », et dans un pays où le désordre s'érige en mode de vie. « J'aime les Italiens et je ne voudrais vivre nulle part ailleurs », affirme Donna Leon. Mais il se produit chaque jour ici quelque chose qui me rend folle. » Son personnage, lui, reste

relativement zen – heureusement pour ses nerfs, car l'inertie du système empêche généralement ses enquêtes d'aboutir à un « happy end » légal.

Dénonçant à la fois la Mafia, certains traits de caractère des Italiens, les approximations de la justice, les ratés de la médecine publique ou la corruption, la romancière ne ménage pas la Péninsule, bien qu'elle en parle avec une infinie tendresse. « Mais, dit-elle, je serais crucifiée par la presse si j'étais publiée ici. » C'est là, pourtant, qu'elle a choisi de s'établir, d'abord en enseignant l'anglais à la base militaire américaine de Vicence, puis comme écrivain, à partir de 1991 (date de parution de son premier livre). Depuis, elle accumule les best-sellers (onze), sans nourrir d'illusions quant à l'importance littéraire de ses livres. « Je suis un artisan et un bon artisan, mais je connais mes limites. » De toute façon, ce qui la passionne vraiment, c'est l'opéra, baroque de préférence. Et ses yeux brillent d'un éclat particulier quand elle vous parle de l'ensemble dirigé par Alan Curtis, son grand ami à qui elle sert de « manager ». Ou de *Radamisto*, l'opéra de Haendel qu'ils sont en train de programmer pour avril 2004, à Paris.

La musique lui fournira d'ailleurs sa prochaine occasion de se rendre aux Etats-Unis, pour écouter chanter la soprano Renée Fle-

ming. Depuis la mort de sa mère, Donna Leon ne remet plus les pieds dans ce pays qu'elle a quitté à l'âge de 25 ans pour l'Italie, puis pour les différents endroits où elle a enseigné l'anglais (l'Arabie saoudite, qu'elle a détesté, l'Iran et la Chine). Pour elle, l'Amérique n'est plus un foyer : « J'ai été élevée dans les années Eisenhower et j'ai tout cru : que les communistes mangeaient des bébés, que le socialisme était pire que le cancer. Puis j'ai découvert que tout était mensonge, mensonge et encore mensonge. Maintenant, j'écoute les Américains parler de "l'axe du Mal" et je me dis : sont-ils idiots ? »

Là-bas, ses livres ne sont pas publiés. Après un demi-échec des cinq premiers titres, l'auteur s'est fâchée avec son éditeur qui lui infligeait des couvertures « affreuses ». Depuis, plus rien. « Mais j'ai assez d'argent et la perspective d'en avoir plus ne m'intéresse absolument pas », conclut-elle. Une idée très étrangère à la mentalité américaine, mais Donna Leon s'en fiche : son pays à elle se trouve entre deux eaux, flottant sur la lagune.

Raphaëlle Rérolle

L'Affaire Paola, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par William Olivier Desmond, Calmann-Lévy, 284 p., 19 €.



ALBERTO CONTI/CONTRASTO

LES GENS DU MONDE

■ Dans une note d'information adressée au public, la directrice de la salle Pleyel de Paris, **Carla Maria Tarditi**, a annoncé que la célèbre salle de concert fermera pour travaux à compter du 1^{er} juillet 2002. En attendant la réouverture en 2004, la direction invite toute personne qui pourrait aider les utilisateurs du lieu « soit en mettant à leur disposition un local, soit en les hébergeant ou en les soutenant financièrement », « à se faire connaître ». Toutefois, la salle Pleyel entrouvrira ses portes, le 13 octobre 2002, pour un concert de la Philharmonie de Berlin et de son chef britannique **Simon Rattle** dont les billets sont déjà en vente par téléphone au 08-25-08-70-00 ou sur le site www.ticketclac.fr.

■ Le sous-secrétaire d'Etat italien à la culture, **Vittorio Sgarbi**, a déclaré jeudi 30 mai qu'il acceptait de rendre à l'Éthiopie l'obélisque d'Axoum, butin de guerre de Mussolini, endommagé dans la nuit de lundi à mardi par un violent orage à Rome. « C'est le bon moment pour restituer l'obélisque. Mon opposition à la restitution a toujours été d'ordre technique parce que le soulever l'aurait endommagé », a déclaré M. Sgarbi. « Cela n'aurait aucun sens de le restaurer d'abord, puis de le restituer, car l'opération de déplacement l'endommagerait de nouveau », a-t-il ajouté. La pointe du monolithe qui orne les abords de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été en partie brisée. L'obélisque, une stèle funéraire de granit de style yéménite datée du III^e siècle avant Jésus-Christ, est l'objet d'un contentieux entre l'Éthiopie et l'Italie, qui diffère son rapatriement depuis 1947, date de la signature d'un accord entre l'Italie et les Nations unies.

■ Ex-directeur des programmes de Canal+, **Alexandre Drubigny** a été nommé à la direction d'UGC International.

■ Interrogée sur la radio BFM, la directrice de France 2, **Michèle Cotta**, a réagi aux critiques de **Jean-Jacques Aillagon**, le ministre de la culture et de la communication, sur la carence d'émissions culturelles sur les chaînes du service public. « Ces critiques sont désagréables et dépassées », a déclaré M^{me} Cotta. « C'est comme si le ministre des Postes arrivait à son ministère en critiquant immédiatement les postiers. »

■ Dans la foulée du premier tour de l'élection présidentielle, des artistes de la scène rap (**Arsenik, Sniper, NAP, Assassin, Mystik**), r'n'b (**Wallen, Assia, Laam**), reggae (**Jimmy Sissoko, Daddy Mory**) et rock (**Pleymo, Mass Hysteria, Watcha, Enhancer**) ont choisi d'allier leurs chants pour dire leur dégoût du Front national et des idées d'extrême droite dans un single, *La lutte est en marche*. Les bénéfices de ce disque, mis en vente le 25 juin, seront reversés à l'association MIB (Mouvement de l'Immigration et des Banlieues).

TÉLÉVISION

Parfum de pétrole

S'il existe un produit qui fait rêver, c'est bien le parfum, issu, croit-on, des champs de fleurs du pays de Grasse. Erreur. C'est le plus souvent de dérivés du pétrole, beaucoup moins chers que les fleurs, que proviennent désormais les senteurs délicates. L'enquête inédite que Gilles Delbos et son équipe ont menée pour le magazine « Capital » détruit définitivement le mythe : sur quelque 2 500 matières premières à partir desquelles un parfum est élaboré, moins d'une centaine sont naturelles. Et certaines des substances chimiques utilisées, cancérigènes ou allergisantes, sont à l'origine d'une nouvelle maladie, ignorée pour l'instant en Europe, qui fait grand bruit en Amérique du Nord depuis une dizaine d'années : la MCS (*multiple chemical sensitivity*). Dès qu'elles respirent les fragrances coupables, ses victimes sont prises de nausées, migraines, altérations de la voix et troubles de la mémoire.

En abordant ce sujet, « Capital » risque de se fâcher très fort avec nombre des annonceurs de M6. On se souvient que Nicolas de Tavernost, le président du directoire de la chaîne, lassé des procédures que le magazine lui faisait régulièrement encourir, avait préféré censurer, en décembre 2001, certains passages gênants d'un reportage consacré à Elf. Renouvellera-t-il l'expérience ce soir ? – Lo. R.

« Capital », dimanche 2 juin, 20 h 50, M6.

DIMANCHE 2 JUIN

► Traquenard

18 h 10, *CineClassics*
Chicago, années 1930.
La rencontre d'un avocat de la pègre et d'une danseuse de boîte de nuit.
Dans ce film de 1958, Nicholas Ray s'intéresse moins aux gangsters qu'à l'itinéraire d'une passion dans un monde flamboyant où Robert Taylor, boîteux, et Cyd Charisse,

la sylphide, forment un couple fascinant.

► La Nuit des divas

20 h 40, *Arte*
Le mythe de la diva, irrésolu, irréductible, renaît chaque fois qu'il est interrogé. En un tracé net et efficace, *Passion Callas* (1997), écrit par Claire Alby, réalisé par Gérard Caillat, tente de faire le tour d'un personnage qui, des années après sa mort, laisse sur le visage de ceux qui l'ont connu une sorte de stupeur

admirative mais hagarde.

► Témoin à charge

21 heures, *Cinétoile*
Dans ce film dont le scénario est tiré d'une pièce d'Agatha Christie, Billy Wilder s'amusa à réaliser un pastiche de Hitchcock sur un suspense à tiroirs. Le film se passe dans une salle d'audience, et le cinéaste s'est attaché aux effets théâtraux pour transformer Tyrone Power en gigolo et filmer avec délectation le numéro stupéfiant de Marlene Dietrich, qui roule l'avocat dans la farine.

► Histoire d'historiens

21 h 55, *Histoire*
La série consacrée à Pierre Nora déjoue les impostures habituelles de l'illusion biographique. Belle gueule d'acteur américain, Nora répond aux questions d'un Marc Riglet complice, pour mettre en œuvre ce qu'il appela lui-même l'« ego-histoire ». On découvre un Nora inédit.

► Double Je

22 h 40, *France 2*
Pour cette émission Spéciale New York, Bernard Pivot s'entretient, notamment, avec Paul Auster, Anne Insdorf et Gary Tinterow.

LUNDI 3 JUIN

► Shopping Time

15 h 30, *France 5*
« Je consomme donc je suis ». Descartes sacrifié sur l'autel de la consommation et l'être humain

définitivement transformé en « Homo economicus ». C'est ce que cherche à démontrer Shopping Time, un « essai » télévisuel sur le shopping et ses « temples » autour desquels s'organiseraient désormais l'espace public et les rapports sociaux.

► Maigret

20 h 55, *France 2*
Dans cet épisode inédit réalisé par Christian de Chalonges, le légendaire commissaire imaginé par Georges Simenon et interprété par Bruno Cremer enquête sur le meurtre de « Jambe de bois ». Avec Jeanne Herry et Pierre Diot.

► Complément d'enquête

22 h 40, *France 2*
Benoît Duquesne aborde le thème de la sécurité dans la campagne électorale.

► Strip-tease

0 h 15, *France 3*
Viré de tous les établissements scolaires – son dernier bulletin porte la mention « catastrophe intégrale »... – Aziz fait le désespoir de sa mère. Il n'a pourtant pas l'air bien méchant, cet adolescent dégingandé au sourire figé, dissimulé derrière la visière de sa casquette. Philippe Cornet a suivi Latifa, maman d'Aziz, dans son combat pour que son fils, qu'elle élève seule, puisse bénéficier d'une nouvelle chance.

RADIO

DIMANCHE 2 JUIN

► Isabelle Morizet

15 h 00, *Europe 1*
L'invité du jour est Georges Charpak, Prix Nobel de physique.

► Une vie, une œuvre

15 h 30, *France-Culture*
Diane Kolnikoff consacre son émission à la romancière américaine Edith Wharton.

► Concert privé

21 h 00, *Oùï FM*
La radio rock retransmet, en direct de La Scène (2 bis, rue des Taillandiers, Paris-11^e), le concert privé du groupe Archive.

► Projection privée

22 h 00, *France-Culture*
A propos de la rétrospective William Dieterle à la Cinémathèque française, Michel Ciment reçoit Hervé Dumont, directeur de la Cinémathèque suisse, spécialiste de l'œuvre du cinéaste allemand émigré à Hollywood, auquel il a consacré une étude critique.

LUNDI 3 JUIN

► Dites-nous tout

8 h 30, *Sud Radio*
Toute la semaine, Patrick Bruel est l'invité de Rémi Castillo. Il présente son nouvel album, *Entre-deux* et évoque son prochain rôle au théâtre

au côté de Jacques Weber dans la pièce *Le Limier*.

► Les Lundis de l'histoire

9 h 05, *France-Culture*
Michèle Perrot reçoit Denis Peschanski pour *La France des camps, l'internement, 1938-1946* (éd. Gallimard).

► L'Economie en questions

19 h 30, *France-Culture*
Chaque premier lundi du mois, une table ronde sur les questions dominantes de l'actualité économique, dirigée par Dominique Rousset et Jacques Généreux.

► On refait le match

20 h 00, *RTL*
Menée par Eugène Saccomano, l'équipe de journalistes sportifs de RTL commente et analyse l'évolution des équipes en compétition au Japon et en Corée du Sud pour le Mondial de football.

► Party at the Palace

20 h 30, *France-Inter*
Bernard Chereze, directeur de la programmation musicale de France-Inter, a obtenu l'exclusivité de la retransmission en direct du concert donné à Buckingham Palace pour le jubilé d'Elisabeth II. En vedette Paul McCartney et Phil Collins, mais aussi Elton John, Shirley Bassey, Queen, Eric Clapton, Cliff Richard... Avec les commentaires de Stéphane Bern.

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 1^{er} JUIN

TF1

15.30 Ouh chérie ! L'invention du siècle. Série **16.05** Angel Sa majesté Cordelia. Série **17.00** Sous le soleil Double jeu. Série **18.00** Le Maillon faible **19.00** Tous ensemble Invité : DanyBoon **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.50 PLEIN LES YEUX Le plus fort de Plein les yeux. Magazine présenté par Carole Rousseau, Jacques Legros. Au sommaire : Un champion au tapis ; Collision à hauts risques ; Promenade cauchemar ; Etreinte mortelle ; Frayeur dans un parc de loisirs ; Fausses notes. 13236517

23.10 LES EXPERTS Une famille au microscope O 7173517. Coup de tête O 87444. Série. Avec William L. Petersen, Marg Helgenberger, Gary Dourdan, Brian McNamara.

1.00 Les Coups d'humour Invité : Bruno Salomone **1.35** Reportages Les belles du Lido **2.05** Très pêche **2.55** Aimer vivre en France La pêche **3.55** Histoires naturelles **4.30** Musique **4.45** Histoires naturelles (15 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.15 La Nuit américaine ■ ■ François Truffaut. Avec François Truffaut, Jean-Pierre Aumont (France, 1973, 115 min) O **CineCinemas 1**
15.10 Le Tigre du ciel ■ Gordon Douglas (Etats-Unis, 1955, 105 min). TCM
16.10 Une histoire vraie ■ ■ ■ David Lynch (Fr. - GB - EU, 1999, v.m., 110 min) O **CineCinemas 3**
16.40 La messe est finie ■ ■ ■ Nanni Moretti (Italie, 1985, 95 min) O **Cinéfaz**
17.25 Le Bal des mauvais garçons ■ Roy Del Ruth (Etats-Unis, 1952, 85 min). TCM
18.50 L'Homme à la tête fêlée ■ Irvin Kershner (Etats-Unis, 1966, 115 min). TCM
22.30 La Belle de Moscou ■ Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1957, v.m., 120 min). TCM
23.00 Le Miracle de Fatima ■ ■ John Brahm (Etats-Unis, 1952, 100 min) O **CineClassics**
23.00 Un témoin dans la ville ■ ■ ■ Edouard Molinaro (France, 1959, N., 90 min) O **Cinétoilette**
23.10 Jugé coupable ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1999, 120 min) O **TPS Star**
0.30 L'une chante, l'autre pas ■ ■ ■ Agnès Varda (France, 1977, 115 min) O **Cinétoilette**
0.35 Le Temps de l'innocence ■ ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 135 min) O **Cinéstar 1**

FRANCE 2

14.45 C'est ma tribu Magazine **14.50** Tennis Internationaux de France (6^e jour). En direct de Roland-Garros **18.55** Union libre Invité : Guy Forget **19.00** Journal **20.35** Image du jour Roland-Garros **20.45** Météo.



20.55 LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE Best of. Divertissement présenté par Patrick Sébastien. 5182284

23.30 TOUT LE MONDE EN PARLE Best of. Présenté par Thierry Ardisson. Invités : Jean-Luc Lemoine ; Patricia Kaas ; Michel Field ; Models ; Richard Virenque ; Ovidie ; Muriel Robin ; Laurent Baffie. 41719352

2.10 Journal de la nuit, Météo. **2.30** Retour à Roland-Garros Magazine **3.00** Union libre Guy Forget **4.00** Thé ou café Magazine **4.37** Live for Love United **4.40** Les Z'amours (30 min).

FRANCE 3

15.25 Côté maison **16.00** La Vie d'ici **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Journal de Roland-Garros **20.30** Euro millionnaire.



20.55 PERMISSION MOISSON Téléfilm. Didier Grousset. Avec Serge Martina, Jeanne Amaury, Frédérique Bonnal, Loïc Corbery, Mickael Abiteboul (France, 2002). 4312536 **Le drame d'une famille rurale confrontée à la mort d'un des cinq enfants, le fils cadet, sous les drapeaux en Algérie au moment de la guerre d'indépendance.**

22.35 FAUT PAS RÊVER Magazine présenté par Laurent Bignolas. Invité : Gérard Corbiau. Au sommaire : Russie : Le mystère de la chambre d'ambre ; France : L'opéra-bouffe ; Inde : Bollywood... 4050062

23.45 Météo **23.50** Soir 3 **0.10** Dimanche on ira au bal Documentaire **1.05** Saga-Cités Magazine **1.35** Sorties de nuit Autour des nuits **2.40** La Nuit en... Alsace Magazine (190 min).

CANAL+

15.00 Le Monde des ténèbres **16.00** Rugby Biarritz - Montferrand **18.00** Air Bud 3 Téléfilm. B. Bannerman (EU, 2000) ► *En clair jusqu'à 20.45* **19.20** Journal **19.30** + clair Elise Ducet ; Dave **20.30** + de sport **20.40** Le carnet d'Aimé.



20.25 RUGBY Championnat de France Top 16. Demi-finale. Toulouse - Agen. 20.45 Coup d'envoi en direct de Montpellier. 873081 **Malgré leur défaite enregistrée lors de la 6^e et dernière journée des play-offs (36-34), les Toulousains de Guy Novès ont décroché la première place de la poule A.**

23.00 BIG NOVA MIX Documentaire. Philippe Rouget (2001) O. 69517

0.00 Le Journal du hard O **0.15** Max 2 Film. Fred Coppola. Avec Ian Scott, Clara Morgane. Classé X (Fr., 2001) O **81289561.55** Surprises **2.10** Yi yi ■ ■ ■ Film. Edward Yang. Avec Wu Nianzhen et Issey Ogata (167 min).

FRANCE 5 / ARTE

19.00 Le Forum des Européens Giscard, le fondateur ? Invité : Valéry Giscard d'Estaing **19.40** De Séoul à Yokohama, c'est pour demain **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes [2/4] **20.15** Spéciale Coupe du monde.



20.40 L'AVENTURE HUMAINE - UN CORSAIRE SOUS LA MER Documentaire. Jérôme Julienne (Fr., 2002). 5645456 **L'exploration d'une épave - le « Saint-Jean-Baptiste » ? - découverte dans la baie de Saint-Malo.**

21.35 Metropolis Moby ; Matthew Barney ; Okwui Enwezor 1555062.

22.30 CYCLE « REGARDS NOIRS D'AFRIQUE ET DES ANTILLES » - HEREMAKONO (EN ATTENDANT LE BONHEUR) Téléfilm. A. Sissako. Avec K. O. Abdel Kader, M. M. O. Mohamed (Fr., 2002). 9186130

0.05 La Lucarne - Sud ■ ■ ■ Film. Chantal Akerman. Documentaire (Fr., 1998) 5270666 **1.15** Bagdad Café ■ Film. Percy Adlon. Avec Marianne Sägebrecht, C.C.H. Pounder. Comédie dramatique (All., 1998, v.o., 85 min) 2018173.

M6

16.50 Chapeau melon et bottes de cuir Un dangereux marché. Série **17.50** Turbo **18.30** Warning **18.35** Caméra Café Série **19.00** Loft Story **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Plus vite que la musique **20.40** Cinésix.



20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI **20.50** Charmed Noces noires 1279772. Série Avec Holly Marie Combs, Alyssa Milano, Rose McGowan, Julian McMahon, Dorian Gregory. **21.40** Le Caméléon La beauté cachée O 9339082. Série. Avec Michael T. Weiss, Andrea Parker.

22.30 LE LOFT DU SAMEDI SOIR Divertissement présenté par Max et Séverine Ferrer. 67772

0.30 Wolff, police criminelle Frères de sang O 5723531. Série. Avec Jürgen Heinrich, Klaus Pönitz. **1.24** Météo **1.25** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (420 min) 40976598.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Elektronophonie. Le phénomène techno. **20.50** Mauvais genres. **22.10** Le Monde en soi. **0.05** Nocturnes. Claude Vasconi.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Arabella. Opéra de Richard Strauss. Par le Chœur du Théâtre du Châtelet et le Philharmonia Orchestra, dir. Christoph von Dohnanyi, Karita Mattila (Arabella). **23.00** Le Bel aujourd'hui. Par l'Ensemble L'itinéraire et Musiques Nouvelles : œuvres de Tanada, Nova, Hervé, Verrières, Scelsi.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Echos de batailles. *Battala imperiale Cabanilles*, dir. J. Savall ; Œuvres de Janequin, Byrd, Biber, Vranicky, Beethoven, Liszt, Rimski-Korsakov, Tchaïkovski. **22.00** Da capo. Le chef d'orchestre Igor Markevitch. Œuvres de Debussy, De Falla, Ravel, Stravinsky, Bloch, Moussorgski, Glinka. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DIMANCHE 2 JUIN

TF1

9.30 Football (1^{er} tour, Groupe B). Paraguay - Afrique du Sud. 11.30 Angleterre - Suède. 13.25 Espagne - Slovanie **15.30** La Loi du fugitif Bons flics, mauvais flics. Série **16.15** New York Unité Spéciale Crime génétique. Série **17.00** Vidéo gag Divertissement **18.00** Le Maillon faible Jeu **19.00** Tous ensemble Invité : Michèle Laroque **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.50 LE LIBERTIN Film. Gabriel Aghion. Avec Vincent Perez, Fanny Ardant, Josiane Balasko, Michel Serrault, Arielle Dombasle. Comédie (France, 2000) O. 844840 **Le portrait d'un libertin du XVIII^e siècle. Un film à costumes qui s'enlise dans le grotesque et un érotisme dérisoire.** **22.40** Les Films dans les salles 2052173.

22.50 COPLAND ■ ■ ■ Film. James Mangold. Avec Sylvester Stallone, Robert De Niro, Harvey Keitel, Ray Liotta, Peter Berg. *Policier* (Etats-Unis, 1997) O. 8448482 **Un policier du New-Jersey découvre un réseau de représentants de l'ordre corrompus. Un étonnant film policier qui utilise à contre-emploi des acteurs en déstabilisant leur personnage de tout hérosisme facile.**

0.45 La Vie des médias Magazine **1.05** La Force du destin Opéra en 4 actes de Giuseppe Verdi. Avec Eldar Aliev, Georgina Lukacs 14366680 **3.55** Reportages Maman est routier 841864 **4.20** Musique (40 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.35 L'Espion ■ ■ ■ Raoul Lévy (France, 1966, v.m., 105 min). TCM
15.00 Total Reality ■ Phillip J. Roth (Etats-Unis, 1997, 100 min) O **CineCinemas 2**
16.25 Les Derniers Beaux Jours ■ Jean-Claude Tramont (Etats-Unis, 1987, 90 min). Festival
18.00 Les Aventures de Pinocchio ■ ■ ■ Luigi Comencini (It. - Fr. - All., 1972, 130 min) O **Cinétoilette**
18.10 Traquenard ■ ■ ■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1958, 95 min) O **CineClassics**
20.45 Capitaine Conan ■ ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) O **CineCinemas 1**
20.45 Les Pleins Pouvoirs ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1997, 119 min) O **TPS Star**
20.45 Les Chemins de la haute ville ■ ■ ■ Jack Clayton (Grande-Bretagne, 1959, N., 115 min) O **CineClassics**
20.45 Ghost Dog, la voie du samouraï ■ ■ ■ Jim Jarmusch (EU, 1999, v.m., 115 min) O **CineCinemas 3**
21.00 Hoffa ■ ■ ■ Danny DeVito (Etats-Unis, 1992, 135 min) O **Paris Première**
22.25 La Nuit du défilé ■ Michael Ritchie (Etats-Unis, 1992, 95 min) O **Cinéstar 2**
22.55 Le Grand Saut ■ ■ ■ Ethan Coen et Joel Coen (Etats-Unis, 1994, v.m., 110 min) O **CineCinemas 1**
23.25 Tennessee Johnson ■ ■ ■ William Dieterle (Etats-Unis, 1942, N., 105 min). TCM
0.25 La Nuit américaine ■ ■ ■ François Truffaut (France, 1973, 115 min) O **CineCinemas 3**

FRANCE 2

13.00 Journal **13.15** J'ai rendez-vous avec vous **13.40** Météo **13.45** Un printemps de chien Téléfilm. Alain Tasma. Avec Stéphane Audran, Jean-Pierre Cassel (France, 1997) O **15.20** Tennis Internationaux de France : 8^e de finale dames et messieurs. A Roland-Garros. En direct **18.55** C'est ma tribu **19.00** Stade 2 Magazine **20.00** ET **0.15** Journal, Météo.



20.50 EN PLEIN CŒUR Film. Pierre Jolivet. Avec Gérard Lanvin, Virginie Ledoyen, Carole Bouquet, Guillaume Canet, Aurélie Véronin. *Drame* (France, 1998) O. 842482 **Un avocat tombe amoureux d'une jeune femme qui précipite sa déchéance.**

22.40 DOUBLE JE Spéciale New York. Magazine présenté par Bernard Pivot, avec la participation d'Anne-Marie Bourgnon. Invités : Paul Auster, Annette Insdorf, Richard Seaver, John Simon, Shashi Tharoor, Gary Tinterow, Jean-Claude et Etienne de Yans. 5020289

0.35 Retour à Roland-Garros **1.00** Savoir plus santé Anorexie : Comment s'en sortir ?

1.55 Thé ou café Magazine **2.45** Oh ! Les Villes d'eau ! Documentaire **3.25** 24 heures d'info **3.45** Live for Love United **3.50** Eurocops Amour et escroquerie. Série **4.40** Stade 2 Magazine (75 min).

FRANCE 3

12.50 Tennis Internationaux de France : 8^e de finale dames et messieurs. A Roland-Garros. En direct **15.25** Keno **15.30** Une femme libérée Téléfilm. Glenn Jordan. Avec Lee Remick, Colleen Dewhurst (Etats-Unis, 1980) **17.55** Explore La Vallée perdue **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Consomag Magazine **20.15** Tout le sport **20.25** Le Journal de Roland-Garros.



20.55 LE SERRE AUX TRUFFES Téléfilm. Jacques Audiard. Avec Pierre Vanneck, Jean-Michel Fête, Franck Dubosc, Stéphanie Braunschweig (France, 1997) O. 4379821 **Dans la Drôme provençale, rivalité entre les familles Sigliat et Manier pour la possession d'un terrain où « l'or noir » s'y trouve à profusion.** **22.30** Météo **22.35** Soir 3.

22.50 FRANCE EUROPE EXPRESS Magazine présenté par Christine Ockrent, Gilles Leclerc et Serge Joly. Invités : Pascal Lamy ; Michel Barnier ; Yves Mény. 826444

0.05 Cinéma de minuit Cycle Aspects du cinéma britannique Vendredi 13 ■ Film. Victor Saville. Avec Jessie Matthews, Sonnie Hale. *Drame* (GB, 1933, N., v.o.) 6176154 **1.30**

Motocyclisme Grand Prix d'Italie. La course des MotoGP 9801319 **2.25** Soir 3 **2.50** Thalassa Dernière balade en Antarctique **4.20** Faut pas rêver (65 min).

CANAL+

► *En clair jusqu'à 14.25* **13.35** La Semaine des Guignols **14.10** Le Zapping **14.25** Pulsations mortelles Téléfilm. Paul Antier. Avec Judge Reinhold (EU, 2001) O **15.50** Jour de rugby **16.55** La Très Grande Course Prix du Jockey Club **18.00** La Fille de d'Artagnan Film. Bertrand Tavernier. *Cope et épée* (Fr., 1994) O ► *En clair jusqu'à 21.00* **20.05** Journal **20.15** Ça Cartoon **20.45** + de sport **20.50** Le Carnet d'Aimé.



21.00 U-571 ■ Film. Jonathan Mostow. Avec Matthew McConaughey, Bill Paxton, Harvey Keitel, Jon Bon Jovi, David Keith. *Guerre* (EU, 2000) O. 3217289 **La mission secrète d'un commando de la marine américaine pour s'emparer d'un sous-marin allemand. Un film de guerre à l'ancienne. On peut s'y risquer.**

22.55 BOXE THAÏ Réunion de Marseille. Avec Morak Sari ; Christophe Tendil ; Totof ; Kame I Jemel. 763937

0.45 Football Match de l'amitié **2.30** Surprises **3.05** Basket-ball NBA Play-offs. Finale (1^{er} match). En direct (175 min) 92367390.

FRANCE 5 / ARTE

12.35 Arrêt sur images Préférence nationale au JT ? Avec Alain Chaillou ; Claude Sérillon **13.30** Les Baisers au cinéma **14.25** Les Trains fous **15.20** La Furie des cieus **16.05** Ripostes Un coupable idéal Documentaire. Jean-Xavier de Lestrade 18.05 Débat. Avocats : défendre à tout prix ? **19.00** Maestro Jessye Norman et Kathleen Battle chantent le gospel **19.45** Arte info **20.15** Danse La Ville, la nuit.



20.41 THEMA - LA NUIT DES DIVAS DIVA ■ Film. Jean-Jacques Beineix. Avec Frédéric André, Wilhelmina Wiggins Fernandez, Richard Bohringer, An Luu Thuy, Jacques Fabri. *Policier* (Fr., 1981). 100489573 **Un recyclage habile de l'esthétique publicitaire dont le succès public confirma son statut d'objet à la mode.**

22.35 THEMA (SUITE) - LA NUIT DES DIVAS AU CŒUR DE LA LUMIÈRE. La nuit des divas. Documentaire. André Heller et Pepe Danquart (Fr. - Autr., 2002). 6405024 **Douze chanteuses parmi les plus grandes, issues de l'opéra, du jazz ou de la musique du monde ses sont retrouvées dans une grotte en Sicile.**

23.55 Thema - Passion Callas Documentaire. Gérard Caillaud et Claire Alby (Fr., 1997) 1839956 **1.10** Les Déracinés Téléfilm. Jacques Renard. Avec Georges Corraface, Luce Mouchel (Fr., 2000, 90 min) 2080116.

M6

12.30 Loft Story **13.20** En quête de justice Téléfilm. Michael Switzer. Avec Patty Duke, Martin Sheen (EU, 1993) [1 et 2/2] **16.45** Bugs Les feux de la gloire. Série **17.45** Loft Story Best of **18.55** Sydney Fox, l'aventurière Amazones. Série **19.50** Belle et zen Magazine **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** E = M6 Magazine **20.39** Très sport Magazine **20.40** Sport 6 Magazine.



20.50 CAPITAL Produits naturels : un luxe ? Magazine présenté par Emmanuel Chain. Au sommaire : Bio : faut-il payer plus cher ? ; La guerre secrète du parfum ; Thé : la fortune mondiale ; Les nouveaux fleuristes. 65286519

22.55 CULTURE PUB Magazine présenté par Christian Blachas et Thomas Hervé. Au sommaire : Les marques qui changent de noms ; Trop moche pour toi ? 8761005

23.30 Jeux privés Téléfilm. Edward Holzman. Avec Jeff Griggs, Leslie Kay Sterling (EU, 1995) O 75444 **1.00** Sport 6 **1.09** Très sport **1.15** Turbo Magazine **1.45** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (315 min) 63479512.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Concert. Musiques et danses du Mozambique. **21.40** Passage à l'acte. Joris Lacoste. **22.05** Projection privée. Hervé Dumont. **22.35** Atelier de création radiophonique. **0.05** Equinoxe.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Association française d'action artistique. Lauréats français des concours internationaux. Œuvres de Fauré, Schubert, Roussel, Martinu, Muczinski. **21.30** Tapage nocturne. **23.00** Le Jazz probablement. Par le quintette de Sophia Domancich.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Soirée Lyrique. *Intermezzo* op. 72. Opéra de Strauss. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavarois, Lucia Popp (Christine). 22.15 *Kaiser-Waltzer*, de J. Strauss fils et Schoenberg, par le Quatuor Arditti ; Œuvres de Mahler, Lehár. **22.45** Soirée Lyrique. *Sang viennois*. Opéra en de Johann Strauss fils. Par le Chœur et l'Orchestre Philharmonie, Elisabeth Schwarzkopf (Gabriele). **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

PIERRE GEORGES

L'Afrique danse

BIEN. Très bien. Fort bien. La situation est grave, mais pas désespérée. Pourquoi aime-t-on le sport ? Pour cela précisément. Pour cette cruauté, cette irrévérence, cette incertitude glorieuse qui lui va comme un pléonasme. Pour ce refus têtu et toujours possible de l'ordre établi. Pour cette capacité à envisager sans rire, et à réussir sans pleurer, la mise à bas des tyrannies les mieux établies. Même en bleu, même nôtre.

Quelle affaire ! Les Sénégalais, nos Sénégalais bien de chez nous, et plutôt de chez eux en cette occurrence glorieuse, ont torpillé l'invincible phalange. Ni fleurs ni couronnes. Pauvres vieux Bleus ! Tenez, si l'on osait - on va se gêner ! -, on résumerait le sentiment que l'on a eu devant cette affaire singulière et épiciée à une formule un peu tirée par les crampons : ce match ? Une douche sénégalaise sur l'hospice des Bleus !

Ils étaient partout. Nous, enfin les nôtres, étions ailleurs. Et devant notre télévision, il y eut même des moments de doute existentiel et néanmoins comptable où l'on en vint à se demander si, par hasard, sur le terrain, ils n'étaient pas plus de onze, les gaillards de Dakar. Et pas moins de onze, les champions du monde sortants.

Les sortants, voilà derrière le juste mot le noir dessein. Sortez les sortants ! Tout projet politique commence par ce slogan. Tout match d'ouverture d'une Coupe du monde de football se résume à cette funeste ambition : faire tomber le pouvoir. Du haut de tout son pouvoir. Dans un fracas épouvantable et nonobstant joyeux.

Les champions à la lanterne ! C'est une vieille constante du

spectacle réussi aussi, l'inversion de la proposition. Quand Guignol rosse le gendarme, quand les lions boulotent le dompteur, quand l'élève surpasse le maître. Et donc quand les Sénégalais battent les Français, ce qui peut arriver, la preuve, on ne va pas dire que le spectacle était mauvais dès lors que son dénouement ne nous convient pas.

On ne va pas pleurer davantage. Ce serait mal venu. Et mal poli. Et même un rien néocolonialiste. La France a perdu. L'Afrique a gagné. Car on se doute bien aussi, pour mieux en sourire et pour mieux les envier, que ce n'est pas seulement un pays, mais tout un continent, tous les pays francophones d'abord, qui se sont offert une nuit de fête et de joie. L'Afrique danse, toute l'Afrique danse ! Après tout, on a connu pires conséquences d'un match ou d'une défaite.

Et pour le reste, attendons. Méditons. Et rions, nous aussi, de ce superbe pied de nez. Le football n'est pas tragique. Et la défaite en football n'est pas une pure hypothèse d'école, sinon cet art manquera singulièrement de drôlerie. Alors rions. Rions de tout ce qui arrive. Du magnifique coup d'épingle sénégalais venant dégonfler une montgolfière un peu trop habituée à l'azur. Du même provoquant, en Bourse, la chute express de la valeur TF1, indexée sur le cours de la victoire. De la mine soucieuse des sponsors devant la perspective d'un possible et mémorable krach.

Rions de tout. Sauf des joueurs français qui ne le méritent pas. Ils ont perdu ? Soit ! Ils ont gagné encore plus souvent. Et ils le peuvent toujours. Alors ne pratiquons pas ici la douloureuse ingratitude du sport !

« **FIAT va être reprise par General Motors.** » L'information est un scoop de *L'Unità*, l'organe du Parti communiste italien. Nous sommes en 1945. Comme l'Italie est sous tutelle américaine, l'information est très crédible. En fait, il s'agit, dit-on, d'une manipulation de... Palmiro Togliatti, le créateur et charismatique leader du PCI. Fiat, à l'image du pays, va mal. Mais Togliatti veut surtout éviter que l'Etat nationalise le constructeur automobile. En France, Renault, dont le fondateur est convaincu de collaboration, passe sous la coupe d'un Etat qui dispose de hauts fonctionnaires compétents. A Rome, rien de tel. La priorité est de reconstruire l'Italie, juge le PCI. Tant pis si c'est avec le capital privé.

Or, sous l'occupation allemande, Giovanni Agnelli, le fondateur de *la Fabbrica*, 76 ans, s'est retiré dans sa somptueuse villa sur les hauteurs de Turin. Mais il a été nommé sénateur à vie par le Duce en 1922. Même si sa compromission avec le régime relève de la *combinazione* (sa ligne de conduite était : « *Fasciste à Rome, anti-fasciste à Turin* »), il est interdit de séjour dans ses ateliers et inculpé. Il a nommé un régent, Vittorio Valletta, qui fait lui aussi l'objet d'un procès. En réalité, le courageux Valletta a saboté la production qu'exigeaient les Allemands et a, au contraire, protégé les ouvriers du STO et soutenu les résistants. Les communistes sont les premiers à le savoir. Valletta n'est pas un camarade, et il le prouvera, mais on fera avec. *L'Unità* lance son canard pour brandir la menace d'une mainmise américaine. Avec succès : le procès est oublié et Vittorio Valletta va gérer le groupe avec brio jusqu'en 1966. Il a alors 82 ans et laisse la place au petit-fils, Giovanni Agnelli (*lire La Flamboyante Epopée des Agnelli, Philippe Gallard, Editions Assouline*).

PAS UN BOBARD

Ce Giovanni, l'*Avvocato*, a aujourd'hui 81 ans. Il est soigné à New York. Fiat va à nouveau très mal : recul continu des parts de marché en Europe, pertes de 529 millions d'euros au premier trimestre, endettement de 36 milliards d'euros. Toute la presse évoque une prise de contrôle de Fiat Auto par... General Motors. Ce n'est pas, cette fois-ci, un bobard.

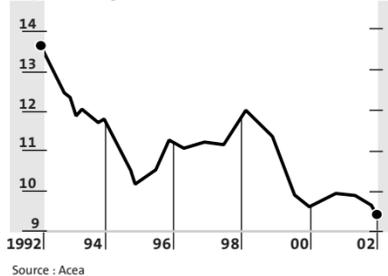
L'imagine-t-on ? L'Italie sans Fiat ? *La Fabbrica* est devenue un groupe centenaire qui pèse 3,5 % du PIB de la Péninsule et 16 % de son budget de recherche-développement. Deux cent mil-

L'impensable : l'Italie sans Fiat !

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

LE RECUL

Part de Fiat sur le marché européen en pourcentage



Source : Acea

le emplois dans le monde. Un « Etat dans l'Etat », comme il n'en existe dans aucun autre pays développé. Turin plus puissante que Rome. Le symbole de cette Italie économique qui se moque de ses comédies politiques. L'Italie sans Fiat ? Inimaginable. C'est comme servir la pasta au beurre de cacahuète. Impossible ! C'est renoncer à ses rêves d'évasion en cabriolet + blonde sur la côte amalfitaine. Interdit !

« UN PROBLÈME NATIONAL »

Et pourtant. GM a acquis 20 % du capital de Fiat Auto et dispose d'une option pour racheter les 80 % restants en 2004. La famille Agnelli vendra-t-elle ? Après tant de ténacité dans cent crises, les années 1920, Mussolini, les guerres, les chocs pétroliers, les années de plomb terroristes ? Inimaginable. Impossible. Interdit ! Elle l'envisage. « *Ce qui est stratégique aujourd'hui peut ne plus le devenir* », a déclaré Umberto, le chef de la Famiglia après le patriarche Giovanni. Et d'enfoncer le glaive : « *Fiat Auto est un patrimoine de valeur. Nous devons le mettre en mesure d'opérer avec la plus grande sérénité possible. J'espère que cela sera à l'intérieur du monde Fiat. Mais, si cela n'était pas le cas, notre premier devoir est de le faire dans le meilleur des mondes possibles.* » Celui de General Motors par exemple.

« *C'est un problème national* », a commenté immédiatement le président du conseil, Silvio Berlusconi, en proposant un plan de soutien du marché automobile. Les banques se sont mobilisées, et, pour la première fois en cent ans d'existence, se sont portées au secours du grou-

pe turinois. Mais si l'horizon immédiat est déga-gé, chez Fiat, on envisage une vente à terme au groupe américain. Sans doute, Fiat a failli se marier souvent dans le passé avec Ford, Renault, Daimler-Benz et d'autres. Sans doute aussi, la décision ne sera-t-elle prise qu'en 2004 et, d'ici là, de l'eau aura coulé sous les ponts du Pô. Mais cette fois-ci, la famille Agnelli, qui a énormément diversifié sa fortune dans les composants automobiles, les camions, le matériel agricole mais aussi dans l'assurance, la banque, le commerce, le tourisme, le football, semble prête à abandonner le difficile métier de constructeur d'automobiles. Le rapport de forces entre les pro-auto (Giovanni) et les contre (Umberto) aurait basculé avec l'affaiblissement de l'*Avvocato*.

DE BONNES VOITURES

L'Italie serait le deuxième « grand » pays à jeter l'éponge de la construction automobile nationale après la Grande-Bretagne (Rover, cédé à BMW, a retrouvé son indépendance récemment mais ne produit que 170 000 voitures contre 2 millions pour Fiat). On comprend, au-delà des répercussions multiples, combien l'orgueil national en serait meurtri.

Le calcul de la famille est que le métier est trop concurrentiel, les marges laminées et la rentabilité trop faible. Elle croit pouvoir rêver mieux. Les experts lui disent et redisent que le besoin de « *taille critique* » impose un rapprochement. Est-ce à raison ? Notons que si les Agnelli décident de tourner la page, les Ford placent un arrière-petit-fils comme PDG et les Peugeot rachètent des actions de PSA pour remonter au capital. Le capitalisme familial peut survivre même dans les secteurs voraces en fonds propres.

Tous ces raisonnements pseudo-stratégiques ne valent que pour les conseillers. L'essentiel n'est pas là. Un constructeur n'a qu'une méthode pour réussir : faire de bonnes voitures. Si Fiat va mal, c'est, au fond et tout simplement, parce que la marque a raté trois modèles de suite sur le segment moyen essentiel : la Punto, la Marea et la Stilo. Or l'Italie créative a tous les moyens pour faire oublier ces échecs de management. Il le faut. Au nom de l'Italie. Au nom de nos rêves de soleil, de Méditerranée, d'huile d'olive. Pas sans ma Fiat ! Togliatti reviens !

Eric Le Boucher

 IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le discours du président Pieck

DEPUIS LA SIGNATURE des traités de Bonn et de Paris, l'URSS pratique en Allemagne une politique dont on ne peut encore savoir si elle vise à l'intimidation ou si elle pré-lude aux mesures les plus graves. Celles qui sont déjà prises pourraient annoncer un nouveau blocus de Berlin, auquel se joindrait cette fois une séparation à peu près totale entre l'Allemagne de l'Est et celle de l'Ouest. Un *no man's land* de 5 kilomètres de large est établi entre

les deux zones. La frontière, qui sera gardée par quarante mille policiers, ne pourra être franchie que par les porteurs d'un visa délivré par les autorités soviétiques. On ignore si ce visa sera donné libéralement ou au compte-gouttes. Il n'est pas aisé de contrôler une frontière de près de 1 000 kilomètres, outre les 160 kilomètres du périmètre de Berlin. Néanmoins cette réglementation peut gêner considérablement les relations entre les

deux Allemagnes. En clôturant hier dimanche le congrès des jeunesses communistes à Leipzig, M. Pieck, président de la République démocratique allemande, a parlé pour la première fois de la République démocratique « *indépendante* » et pacifique, ce qui trahirait l'intention d'imiter les alliés occidentaux et de donner à l'Est un statut analogue à celui qui découle des accords contractuels pour l'Ouest.

(3 juin 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



mentaire « Un coupable idéal », Oscar 2002 du meilleur documentaire, diffusé sur France 5 dimanche 2 juin, à 16 heures.

■ **Mondial 2002.** Lemonde.fr vous informe en continu et en direct de l'actualité de la compétition et prépublie les comptes rendus des matches par les envoyés spéciaux du Monde. www.lemonde.fr/mondial2002

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F
► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 10
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>
► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « La République réélue ».

■ Tirage du Monde daté samedi 1^{er} juin 2002 : 596 320 exemplaires. 1 - 3
Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « New York Times ».

Le Monde



Jospin, retour sur une déroute

A l'approche des élections législatives, *Le Monde* revient sur l'échec du 21 avril et propose une série en cinq volets : la campagne présidentielle, l'énigme Jospin, le spleen de ses anciens ministres, le désarroi des militants, la crise des idées du P.S.

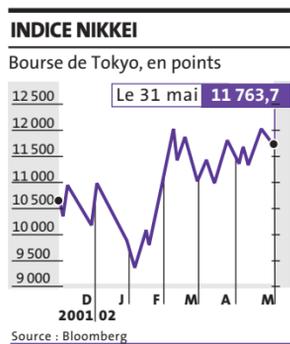


Chaque jour, à partir de lundi 3 juin, dans *Le Monde* daté mardi 4 juin 2002

BOURSE

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo n'est pas parvenu à dépasser la barre symbolique des 12 000 points cette semaine. Le poids des valeurs japonaises devrait baisser dans le calcul des indices MSCI, très utilisés par les gestionnaires de fonds

p. VII



ASSURANCE-VIE

La Fédération française des sociétés d'assurances et le Conseil supérieur du notariat proposent une modification du régime juridique de ce qui est, avec plus de 700 milliards d'euros d'encours, le placement préféré des Français

p. VIII

MARCHÉ DE L'ART



J.-M. DEVALUX/J. ET M. ROUDILLON

Fanions (ci-contre), affiches, faïences... : les symboles du communisme et du maoïsme suscitent l'intérêt de nombreux collectionneurs. Conséquence : les prix montent

p. VIII

CETTE SEMAINE

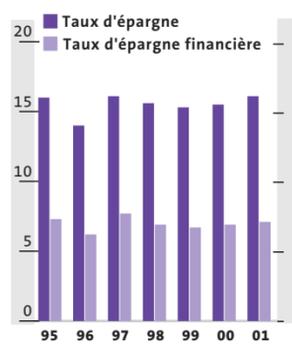
► **Construction** : le nombre d'autorisations de construire délivrées en France en février, mars et avril a baissé de 3,2 % par rapport à la même période en 2001. Les mises en chantier ont progressé de 1,2 %, selon un communiqué du 28 mai du ministère de l'équipement, des transports et du logement (80 864 autorisations accordées contre 74 223 en 2000).

► **Prêts** : les conditions d'accès au nouveau logement (destinés à la rénovation du logement) sont à nouveau élargies. En février, avait été instaurée une mesure stipulant que, pour bénéficier de cette aide, une personne devait être entrée dans son logement au maximum dix ans auparavant. Cette mesure a déjà été supprimée, a annoncé jeudi 30 mai l'Union d'économie sociale pour le logement.

► **Épargne** : selon les derniers chiffres des comptes nationaux publiés en fin de semaine dernière par l'Insee, la consommation des ménages a progressé sur les trois premiers mois de l'année (+ 0,2 %, contre + 0,3 % au dernier trimestre 2001). Mais cette évolution n'a pas pour corollaire une baisse du taux de l'épargne. Au contraire, celui-ci représentait, à la fin 2001, 16,1 % du revenu disponible brut des ménages, contre 15,5 % en 2000, une hausse qui repose pour l'essentiel sur l'épargne financière, dont le taux s'est établi à 7,1 % fin 2001, contre 6,9 % en 2000.

HAUSSE CONFIRMÉE

Evolution du taux de contestation en %



Le réveil des petits actionnaires

DOSSIER. Les petits porteurs, réunis en association, font de plus en plus entendre leur voix lors des assemblées générales et poussent les patrons, surpris, à davantage de prudence

Michel Bon, le PDG de France Télécom, a pu pousser un soupir de soulagement après l'assemblée générale de sa société, mardi 28 mai. Il n'a pas eu à affronter la fronde des petits actionnaires, en dépit d'une chute de 50 % du titre de l'opérateur, revenu à ses cours d'introduction en Bourse. Echaudé par les mésaventures de ses collègues patrons, M. Bon a su désamorcer la révolte. « Il a pris tout le monde à contre-pied en reconnaissant que le cours de Bourse était mauvais et en répondant auparavant aux questions qu'on pouvait lui poser », observe Fabrice Rémon, associé au cabinet Déminor qui conseille les actionnaires minoritaires.

L'atmosphère des autres assemblées générales n'a pas été aussi sereine. Jean-Marie Messier, le président de Vivendi Universal, a prononcé son discours, au Zénith de Paris, sous les sifflets et les appels à la démission et a dû reconnaître qu'il avait « personnellement, involontairement et maladroitement contribué à une certaine incompréhension, par un excès ou une précipitation de communication ». Un mea culpa bien inhabituel pour un chef d'entreprise. L'assemblée d'Alcatel s'est déroulée dans un climat houleux, les actionnaires demandant des explications sur la stratégie du groupe de télécommunications dont l'action a encore perdu 37 % en cinq mois.

Même le traditionnel cadeau offert aux participants des assemblées générales est sujet à polémiques. Jeudi 30 mai, l'Agence France Presse a rapporté que des petits actionnaires de Casino ont épinglé protesté contre la décision



BALDO

unilatérale de la direction de supprimer la distribution d'un assortiment de produits Casino pour en faire profiter une association humanitaire, SOS Villages d'enfants, qui accueille des frères d'orphelins. « Vous l'avez donné à une association humanitaire. Pourquoi ne pas donner plutôt vos jetons de présence ? » a lancé un actionnaire aux dirigeants assis à la tribune, sous les clameurs approbatives d'autres petits porteurs. Surpris, Antoine Guichard, le président du groupe de distribution, a dû répondre qu'il « tiendrait compte de ces suggestions ».

Les actionnaires individuels se mobilisent pour faire entendre leur voix. La dernière assemblée générale du chimiste Rhodia n'a été émaillée d'aucun incident, mais une partie des petits actionnaires de la société avait mené auparavant une action en justice pour contester l'utilisation de droits de vote par le patron de la société. La présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM), Colette Neuville, contestait que le président de Rhodia, Jean-Pierre Tirouflet, puisse disposer des droits de vote attachés à la participation d'Aventis pour faire adopter les résolutions qu'il devait proposer à l'assemblée

générale. La justice l'avait finalement déboutée.

Mais cet échec est loin de décourager l'action d'autres groupements d'actionnaires minoritaires. Lundi 27 mai, Déminor a adressé un courrier aux présidents de BNP Paribas et du courtier en ligne Consors au sujet de la reprise de cotation du titre Consors France. Le cabinet de défense des actionnaires, qui avait saisi quelques jours auparavant la Commission des opérations de Bourse, demande à la banque de « prendre sans attendre des engagements clairs et précis à l'égard des minoritaires de Consors France ». BNP Paribas n'a pas déposé une offre publique d'achat sur sa filiale indirecte à 57,88 %, « une attitude tendant à accentuer la pression sur le titre, ce qui lui permettrait un rachat d'actions sur le marché à moindre coût », dénonce Déminor. Le titre n'a pas pu être coté pendant une bonne partie de la semaine. Il valait mercredi 1,49 euro, contre plus de 35 euros au moment où les valeurs Internet avaient le vent en poupe.

La grogne des actionnaires est-elle la traduction de la déception née de l'effondrement de la Bourse depuis deux ans ou témoigne-t-elle de la naissance d'une nouvelle démocratie actionnariale ? Les observateurs sont divisés sur le sujet, mais une chose est sûre : les dirigeants des entreprises doivent désormais préparer avec grand soin leurs assemblées générales, pour le grand bénéfice des petits porteurs, même si le pouvoir réel de ces derniers reste mince.

Joël Morio

Lire pages II et III

TENDANCE

Le logement boudé par les investisseurs

L'IMMOBILIER a longtemps souffert d'un manque de données fiables pour mesurer ses performances. L'intérêt des investisseurs américains pour l'immobilier français, depuis 1996, a introduit une exigence de rigueur et une vision plus financière de ce placement.

Investment Property Databank France (IPD), société anglaise créée en 1985, a pour objet d'étudier la performance de l'immobilier d'investissement dans douze pays européens. Elle rassemble, pour la France, les données issues de 42 propriétaires institutionnels qui détiennent près de 30 000 immeubles (50 % du marché). La performance mesurée prend en compte la valorisation des immeubles, expertisés deux fois par an, et les revenus qu'ils génèrent.

comportait 80 % d'habitations et 20 % de bureaux. Aujourd'hui, c'est l'inverse et nous nous orientons vers un patrimoine composé à 100 % de bureaux et de commerces », déclarait, le 28 mai, Yves Mansion, le président de la Société foncière lyonnaise.

La raison essentielle de cette désaffection tient au poids des charges : 27,6 % des loyers perçus, contre 9,3 % pour le bureau et 10,6 % pour les commerces. La location d'habitations est, en effet, très réglementée et nombre de frais ne sont pas récupérables sur les locataires, tandis qu'un propriétaire de bureaux peut presque tout facturer, y compris des travaux et la taxe foncière. La gestion même des logements est lourde, puisqu'il faut quittance de multiples petits loyers, chaque mois,

Nombre de frais ne sont pas récupérables sur les locataires, tandis qu'un propriétaire de bureaux peut presque tout facturer, y compris des travaux et la taxe foncière

Pour 2001, cette agence estime le rendement global à 9,6 %, dont 3,6 % de valorisation des immeubles et 6 % de revenus locatifs nets. Les bureaux et les commerces y sont pour beaucoup. Les premiers ont procuré un rendement de 10,4 % en 2001, contre 19 % en 2000, et 15,6 % en rythme annuel sur trois ans. Les commerces font mieux, avec 13,2 % en 2001 (17,2 % en 2000) et 17 % sur trois ans. Face à ces scores, le secteur résidentiel affiche une performance de seulement 6,9 % (8,8 % en 2000).

Les propriétaires institutionnels, à commencer par les foncières telles que Simco, Gécina ou la Société foncière lyonnaise, se désengagent donc massivement du logement pour acheter des bureaux : « Il y a dix ans, notre patrimoine

alors qu'il suffit d'adresser une quittance par trimestre à l'entreprise qui loue plusieurs milliers de mètres carrés. Conséquence : ces frais ponctionnent le rendement brut des logements de 1,7 point, contre 0,7 point pour le bureau et 0,8 pour le commerce.

Les rendements médiocres ne sont cependant pas une fatalité : selon IPD, aux Pays-Bas comme en Suède, les habitations affichent des performances proches de 16 % par an. La recette ? La revente par lots des immeubles procure des plus-values qui dopent les résultats. Une conclusion que les particuliers qui envisagent d'investir leurs économies dans l'habitation peuvent méditer.

Isabelle Rey-Lefebvre

A LIRE DANS LE MONDE DOSSIERS & DOCUMENTS

Deux grands dossiers...

...et

1 L'extrême droite française

2 Secteur public, service public

3 L'actualité du mois, dans les clés de l'info



Le grand spectacle des assemblées générales

Mise en scène et cadeaux n'ont pas suffi cette année à faire taire la grogne des petits porteurs, furieux de voir fondre leurs économies. La stratégie et le comportement des sociétés ont fait l'objet de multiples interventions

L'année 2002 marquera sans doute un tournant dans le déroulement des assemblées générales d'actionnaires des grandes entreprises en France. « On a observé un changement de ton par rapport aux années précédentes », note Caroline de la Marnière, directeur général de Publicis Consultants Ecom, qui réalise depuis plusieurs années une étude sur le déroulement de ces réunions. Les assemblées générales, qui permettent aux patrons d'informer et de faire approuver les comptes annuels de la société, sont souvent le seul moment où ces derniers rencontrent leurs actionnaires. « Jusqu'à présent, les questions posées par les petits porteurs étaient souvent neutres et factuelles. Aujourd'hui, elles sont plus incisives et les actionnaires demandent aux dirigeants de justifier leurs décisions », observe M^{me} de la Marnière.

Pourtant, plus que des forums, les assemblées sont mises en scène comme de véritables spectacles : écrans géants, projecteurs de couleurs, musique, boutades du chef d'entreprise destinées à faire rire une salle souvent assoupie. L'ensemble s'accompagne d'un traditionnel cocktail et de la distribution d'un cadeau, même si ces pratiques ont tendance à disparaître, au grand dam de certains habitués de ces réunions. Mais cette année, les bons mots et les buffets copieux n'ont pas toujours réussi à calmer la colère d'actionnaires.

Plus question d'écouter dans un silence quasi religieux le discours du président, les dirigeants des grandes entreprises françaises doivent désormais consacrer plus de



temps à répondre à leurs actionnaires. La loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles réglementations économiques a d'ailleurs conduit les sociétés à faire preuve d'une plus grande transparence vis-à-vis de leurs actionnaires.

IMPULSION DES ASSOCIATIONS

Outre le niveau du cours de Bourse, les sujets de mécontentement n'ont pas manqué. Si le thème du respect par l'entreprise des règles du développement durable – un concept très à la mode il y a deux ans – a quasiment disparu des débats, la stratégie et le comportement des sociétés ont fait l'objet de multiples interventions.

Sous l'impulsion d'associations

d'actionnaires comme l'Association des actionnaires minoritaires (ADAM), les investisseurs sont de plus en plus vigilants au respect du gouvernement d'entreprise, qui passe notamment par l'indépendance des membres du conseil d'administration, par la chasse au cumul des mandats d'administrateur, par la disparition des dispositifs anti-offre publique d'achat ou encore par la création de comités chargés d'étudier la politique de l'entreprise dans certains domaines.

Quelques petits porteurs n'ont pas manqué de souligner le décalage entre la rémunération des dirigeants et le résultat des sociétés ou le niveau du dividende versé aux actionnaires. Les plans de stock-options, permettant à certains cadres des entreprises d'acheter des actions de sociétés à des conditions préférentielles, ont fait l'objet de débats houleux. Plus encore, le rôle même des dirigeants des entreprises est mis en cause par les actionnaires. « La thèse défendue par certains, selon laquelle le président incarne l'objet social de l'entreprise et ne doit pas être contesté, n'est plus de mise », observe Pierre-Henri Leroy, président de Proxinvest, cabinet qui étudie les assemblées générales pour le compte d'investisseurs institutionnels.

Du coup, « il n'est pas rare de voir des résolutions rejetées à hauteur de 10 % des voix, ce qui était impensable il y a quelques années »,

fait remarquer Pierre Bollon, délégué général de AFG-Assfi, association professionnelle des gestionnaires de sicav et de fonds communs de placement (FCP). Le taux de contestation lors des assemblées générales calculé par Proxinvest, qui évalue la proportion des résolutions rejetées par les actionnaires, est en constante augmentation.

Assiste-t-on pour autant à la naissance d'une démocratie actionnaire ? Beaucoup doutent que les mouvements de contestation qui ont pris forme dans certaines assemblées soient le signe d'un réveil des petits porteurs. « C'est l'écume qui bouge. Il n'y a pas de mouvement de fond. Il ne faut pas perdre de vue que, si les assemblées générales réunissent jusqu'à 3 000 personnes, les petits actionnaires

ne pèsent souvent que pour 1 % des droits de vote et qu'une quinzaine de personnes seulement posent des questions », regrette Fabrice Remon, associé chez Déminor, un cabinet de conseil aux actionnaires minoritaires. « Les actionnaires sont toujours aussi endormis. Les seuls qui viennent troubler les assemblées générales sont les actionnaires de Canal+ ou les représentants d'un organisme pour la défense des droits de l'homme », ironise Marcel Tixier, président de l'Association nationale des actionnaires de France (ANAF). Preuve de la relative faible mobilisation des petits porteurs : les entreprises sont de plus en plus souvent contraintes à convoquer une deuxième assemblée générale faute d'avoir réuni suffisamment de monde lors de la première.

DÉSARROI

Cette méconnaissance de la situation de l'entreprise ou le manque de temps peuvent même conduire à une manipulation du vote des petits porteurs, dénoncent certains. « Il faut pas se servir des actionnaires pour défendre des causes plus ou moins justes. La grogne des "petits" peut être mise à profit

LES PROCHAINES RÉUNIONS

Contrairement aux années précédentes, qui les voyaient traditionnellement se dérouler en juin, beaucoup d'assemblées générales se sont déjà tenues. Les grandes entreprises sont plus promptes à publier leurs résultats et organisent leurs réunions annuelles plus rapidement.

Parmi les sociétés françaises qui n'ont pas encore réuni leurs actionnaires, on peut noter : Hermès International (3 juin), CNP Assurances (3 juin), Business Objects (5 juin), Saint-Gobain (6 juin), Vinci (6 juin), Valeo (10 juin), Publicis Group (18 juin), CGIP (24 juin) ou Alstom (3 juillet). Euronext, la société qui gère la Bourse de Paris, et le cabinet Proxinvest, publient sur leurs sites Internet un calendrier des assemblées générales (www.euronext.fr et www.proxinvest.fr).

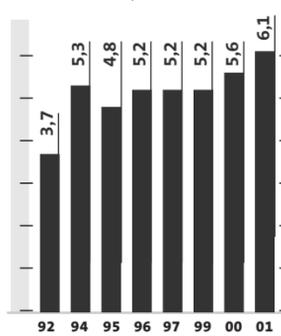
par d'autres gros actionnaires », s'inquiète Christian Cambier, président de la société de gestion Prigest et ancien président de l'association des petits porteurs d'Eurotunnel. Tous font remarquer que le vote des investisseurs individuels ne peut pas, à lui seul, faire changer la politique d'une entreprise. Ces derniers ne disposent que de quelques pour-cent des droits de vote, bien moins que les grands investisseurs institutionnels.

Loin de témoigner d'un regain d'intérêt des actionnaires pour la stratégie menée par les entreprises dans lesquels ils investissent, la fronde observée lors de quelques assemblées est le signe du désarroi de certains petits porteurs qui ont vu fondre leurs économies. En privé, beaucoup de professionnels de la finance craignent que les plongeurs observés sur certains titres ne détournent pour longtemps les épargnants du placement en actions. « La plus grande force de l'actionnaire, c'est de vendre ses titres », rappelle, un peu désabusé, M. Tixier.

Joël Morio

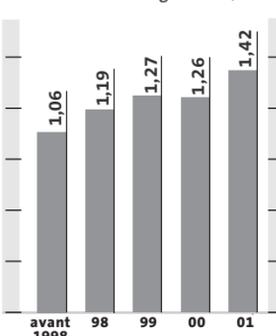
LES NOUVEAUX ACTIONNAIRES CONTESTENT PLUS

Evolution du nombre de détenteurs d'actions cotées, en %



Source : Banque de France et Proxinvest

Evolution du taux de contestation lors des assemblées générales, en %



Des organismes pour défendre l'intérêt des petits porteurs

L'ADAM

► **La structure.** L'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM), créée en 1991 par une ancienne cliente de la charge d'agent de change en faillite Tuffier, Colette Neuville, compte environ 3 000 membres. Mais l'association travaille aussi pour des investisseurs institutionnels comme des gérants de sicav. M^{me} Neuville revendique ce mélange des genres qui est dénoncé par certains : il permet notamment à l'association d'avoir les moyens de se lancer dans des procédures judiciaires longues et coûteuses.

► **Son action.** Très médiatique, M^{me} Neuville a souvent été présente dans les « affaires » qui, ces derniers mois, ont animé la vie boursière. Cependant, c'est d'un travail plus discret que le « Jeanne d'Arc des petits porteurs » est la plus fière. Elle s'est battue âprement pour que les actionnaires français conservent leur pouvoir après la fusion entre Renault et Nissan, alors qu'ils avaient prévu de faire une société commune aux Pays-Bas. Le bras de fer entre M^{me} Neuville et la direction de Renault s'est, au bout de deux mois, terminé par une victoire de l'ADAM.

► **Coordonnées.** ADAM, rue Montescot, BP 208, 28004 Chartres Cedex (tél. : 02-37-36-70-56).

Déminor

► **La structure.** D'origine belge, ce cabinet de conseil et de défense des actionnaires minoritaires s'est fait un nom dans la défense des petits porteurs. Il ne constitue cependant pas une association d'actionnaires individuels, mais une société qui tire ses revenus d'activités de représentation lors d'assemblées générales, de conseils de vote lors de ces réunions et de commissions perçues lorsqu'elle défend des actionnaires minoritaires. Les sommes demandées à chacun s'élèvent de 15 à 150 euros, selon le nombre de titres détenus, auxquelles s'ajoute une commission de succès qui représente de 8 % à 10 % de ce que l'actionnaire gagne en plus, après l'intervention du cabinet. Le cabinet emploie 38 personnes dans 5 pays.

► **Son action.** Les faits d'armes de Déminor sont nombreux. Récemment, il a obtenu une indemnisation de 20 euros pour près de 1 000 actionnaires du fabricant de machines d'emballage Sidel qui s'estimaient lésés par l'information donnée par la société. Pour parvenir à ses fins, Déminor privilégie la négociation avec les dirigeants des entreprises concernées plutôt que la procédure judiciaire.

► **Coordonnées.** Déminor : 9, rue d'Artois, 75008 Paris (tél. : 01-56-69-10-10).

Proxinvest

► **La structure.** Créé en 1994 par un ancien banquier, Pierre-Henri Leroy, ce cabinet s'adresse aux investisseurs institutionnels et conseille les investisseurs en matière de valeur actionnariale et de gestion de leurs votes. De grandes institutions françaises et étrangères telles qu'AGF, AXA, BNP Paribas, HSBC, CDC, le Crédit lyonnais, le Crédit agricole, la Société générale et l'Association française de la gestion AFG-Assfi ont choisi Proxinvest pour les aider à gérer les décisions qui leur sont soumises en assemblée. Le portefeuille d'actions françaises détenu par les clients de Proxinvest s'élève à plus de 60 milliards d'euros.

► **Son action.** En 2001, Proxinvest a lancé un service de suivi des valeurs européennes ECGS permettant d'exercer les droits de vote sur les 300 premières valeurs cotées européennes. Un site Internet offre aussi à tous ses souscripteurs la consultation permanente des seuils de déclaration obligatoires et du résultat des votes des assemblées passées, ainsi que des conditions spéciales pour l'achat des rapports annuels sur les assemblées générales des sociétés cotées et sur la rémunération des dirigeants.

► **Coordonnées.** Proxinvest : 21, avenue de la Motte-Piquet, 75007 Paris (tél. : 01-45-51-50-43).

L'ANAF

► **La structure.** Créée en 1973, l'Association nationale des actionnaires de France (ANAF), présidée par Marcel Tixier depuis une vingtaine d'années, compte environ 4 000 membres. Elle vit uniquement des cotisations de ses adhérents (100 euros par an).

► **Son action.** L'association a trois rôles. Pédagogique tout d'abord : à travers un bulletin mensuel et un agenda, elle explique ce qu'est une action, les avantages de l'investissement boursier... L'ANAF conseille ses membres sur des valeurs. Elle publie régulièrement quatre listes de sociétés. La première regroupe des « valeurs de qualité » susceptibles de voir leur cours progresser fortement. La deuxième est constituée de « valeurs de croissance tranquilles » dont les perspectives sont bonnes avec une progression des gains modérée. La troisième liste concerne les titres qui ont connu une forte baisse et qui sont « susceptibles de rebondir ». Enfin la dernière dresse les titres « à découvrir ». Initialement, une troisième mission consistait à accompagner les adhérents dans leurs démarches juridiques mais elle a été abandonnée, faute de moyens.

► **Coordonnées.** ANAF : 13, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94100 Saint-Maur (tél. : 01-42-83-27-57).

L'APPSCPI

► **La structure.** Deux associations de porteurs de parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) ont fusionné le 10 octobre 2001 : l'Association des porteurs de parts de SCPI (APPSCPI), créée en octobre 1984, et l'Association des porteurs de parts de sociétés immobilières et foncières (APPIF), créée en 1992.

► **Son action.** Forte de près de 4 000 adhérents qui payent une cotisation annuelle de 30 euros, l'association représente les porteurs de parts lors des assemblées générales et tente de faire élire ses représentants dans les conseils de surveillance. Elle investit dans une trentaine de SCPI pour être présente dans certaines assemblées. Ces associations ont été les premières à alerter sur les dangers des SCPI fiscales, à mettre en garde, entre 1988 et 1992, les gestionnaires contre l'achat des immeubles au prix fort et la revalorisation excessive du prix des parts. Elles dénoncent la pratique des sociétés de gestion qui lancent des souscriptions de capitaux avant d'avoir sélectionné les immeubles à acquérir et sont attentives aux conditions dans lesquelles s'opèrent les fusions de SCPI.

► **Coordonnées.** APPSCPI-APPIF : 4, rue de Thionville, 75019 Paris (tél. : 01-42-08-29-81). Web : www.maf.net/perso/appscpi

3 QUESTIONS

À COLETTE NEUVILLE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES (ADAM)



© GILLES COULON

1 Après l'effervescence observée au cours de certaines assemblées, assistons-nous à un réveil des petits actionnaires ?

Ce n'est pas certain. Il s'agit plutôt de réactions de mauvaise humeur de gens qui ont perdu beaucoup d'argent après les chutes enregistrées sur certains titres. On ne peut pas simplement régler les problèmes en faisant part de ses récriminations. Le véritable réveil des actionnaires interviendra lorsqu'ils mettront en œuvre tous les moyens juridiques dont ils disposent.

2 On parle depuis plusieurs années de « gouvernement d'entreprise », mais les petits actionnaires ont-ils vraiment les moyens de peser sur les décisions ?

Les entreprises ont fait, dans leur ensemble, un effort de communication et d'information de leurs actionnaires. Il existe beaucoup de sociétés comme Saint-Gobain, Lafarge, L'Oréal, Sanofi-Synthelabo ou Michelin, pour ne citer qu'elles, dont je n'entends jamais parler, ce qui prouve que leurs actionnaires n'ont pas à s'en plaindre. En revanche, ce sont souvent un petit nombre d'entreprises, celles qui ont réalisé beaucoup d'opérations financières ces dernières années, qui posent problème. Il est aussi vrai, cependant, qu'il faut avoir conscience que le poids des petits actionnaires est marginal et que les dirigeants des entreprises disposent de votes en blanc qui leur permettent de faire passer les résolutions qu'ils présentent. Le droit des sociétés est suffisant pour assurer la protection des actionnaires. En revanche, il est très difficile à mettre en œuvre. Il existe pourtant des dispositifs juridiques méconnus, comme l'action sociale qui permet à un actionnaire, au nom de la société, de demander le dédommagement de l'entreprise à ses dirigeants lorsque ces derniers ont commis des fautes de gestion. De plus, il faut rappeler que les questions écrites doivent faire l'objet d'une réponse détaillée du conseil d'administration de la société, ce qui n'est pas le cas des questions posées lors des assemblées générales.

3 Comment expliquez-vous la faible mobilisation des actionnaires français ?

Les actionnaires rejoignent les associations lorsqu'ils ont été victimes et qu'ils ont déjà perdu de l'argent. Ils sont alors peu disposés à payer de nouveaux frais pour entamer des procédures judiciaires longues. Il serait plus utile qu'ils agissent à titre préventif. Je regarde avec envie les associations de défense des actionnaires dans les pays nordiques qui comptent plusieurs dizaines de milliers de membres.

Propos recueillis par J. Mo.

Les gérants de fonds s'abstiennent moins

Les gestionnaires utilisent davantage leur droit de vote lors des assemblées. Mais, entre les obstacles techniques et les conflits d'intérêt, leur comportement est souvent illisible

Bien gérer, c'est aussi bien voter», estime Alain Leclair, président de l'AFG-Asffi, l'association professionnelle des gestionnaires de sicav et de fonds communs de placements (FCP). Depuis la rédaction d'un code de déontologie en 1988, cette dernière recommande à ses membres de participer aux assemblées générales des sociétés sur lesquelles ces fonds investissent. Elle n'hésite pas non plus à conseiller à ses adhérents de rejeter certaines résolutions. « La position traditionnelle – une très grande réticence face à tout "activisme" des gérants de fonds d'investisse-

épargnants ont confié aux gestionnaires », se réjouit Pierre Bollon, le délégué général de l'AFG-Asffi.

En 1997, l'association a recommandé que les droits de vote soient exercés par les gestionnaires de sicav et de FCP et que la pratique en la matière soit indiquée dans le rapport annuel du fonds. A partir de 1999, l'AFG-Asffi a mis en place un système d'alerte qui signale les résolutions émises par les sociétés de l'indice boursier SBF 120 soumises au vote des actionnaires et non conformes aux règles de gouvernement d'entreprise. En 2001, 57 sociétés ne respectant pas ces règles ont été signalées aux membres de l'association. Il s'agis-



BALDO

sence de comités spécialisés d'audit ou de sélection des administrateurs. L'association vient de souligner que le renouvellement de plusieurs de ces derniers dans le groupe de construction Vinci conduisait à ce que le nombre d'administrateurs non libres d'intérêts (susceptibles d'être exposés à des conflits d'intérêt) était maintenu à 14 personnes sur un total de 16. Elle a fait remarquer qu'il n'existe pas de comité de sélection et que le comité de rémunération est composé en majorité de membres non libres d'intérêts. Reste à savoir si ces bonnes dispositions sont mises en pratique. D'après un sondage commandé par l'AFG-Asffi, 40 % des adhérents participant aux votes se sont opposés au moins à une résolution. Mais « beaucoup reste à faire », reconnaît M. Bollon. « La motivation des gérants pour essayer de peser sur les décisions des entreprises est faible alors qu'ils détiennent souvent un nombre restreint d'actions, ne serait-ce qu'en raison de la règle de dispersion des risques qui les oblige à répartir leurs investissements », explique-t-il.

J. Mo.

LE CODE DE DÉONTOLOGIE DES GÉRANTS

L'AFG-Asffi, l'association professionnelle des gérants de sicav et de fonds communs de placement (FCP), a publié un code de déontologie dont un chapitre est consacré au vote des gérants lors des assemblées générales. Il rappelle que tout sicav ou FCP « est un actionnaire à part entière et que le gestionnaire doit être en mesure de critiquer, voire de contester les décisions de gestion de la société ». Ce code indique que le gestionnaire « doit veiller à ce que le dépositaire des titres sur lesquels il investit fasse le nécessaire pour que lui soient transmis dans des délais normaux toutes les informations et documents dont il a besoin pour exercer ses droits ».

L'association professionnelle souligne que « les droits de vote doivent être librement exercés, notamment à l'égard des sociétés du groupe auquel le gestionnaire appartient, sans considération autre que l'intérêt des porteurs ». Le gestionnaire doit être en mesure de justifier en permanence la position qu'il a adoptée en la matière. Autre possibilité ouverte aux gestionnaires : « Dans l'intérêt exclusif des porteurs, une sicav ou une société de gestion peut adhérer à une association de défense des actionnaires minoritaires. »

ments ouverts en matière de gouvernement d'entreprise – a peu à peu cédé le pas devant la conception inverse : exercer le plus pleinement possible, et tout spécialement par le truchement des droits de vote, ce volet des pouvoirs fiduciaires que les

saient surtout de mettre en lumière des dispositifs anti-offre publique d'achat ou le cumul de mandats d'administrateurs. Cette année, une soixantaine d'entreprises ont ainsi été montrées du doigt. Les problèmes portent surtout sur l'ab-

Quand Franck Riboud lance des bons mots devant son public

L'ASSEMBLÉE générale de Danone, qui s'est tenue le 25 avril au Carrousel du Louvre, à Paris, donne l'impression d'une grand-messe. Elle réunit un nombre impressionnant de sexagénaires qui contrastent avec les jeunes hommes et jeunes femmes figurant dans les publicités du groupe projetées en boucle sur un écran géant. Sous des projecteurs de couleur braqués sur la scène, Franck Riboud, le président du groupe agroalimentaire, fait son entrée avec un quart d'heure de retard. Eliane, une actionnaire en retraite, s'exclame, ravie : « Ah, voilà le patron... » A côté, un homme de plus de 80 ans lui répond : « Moi, je ne vois rien... » Il ne tarde pas à s'endormir en écoutant les résultats du groupe égrenés par Emmanuel Faber, le directeur des affaires financières de Danone.

L'assemblée se montre assez dissipée : on se raconte la réunion de la veille, on garde des places pour les amis qui n'arrivent pas, on papote... Eliane est venue de banlieue. Elle feuillette distraitemment le rapport annuel mais avoue que son mari, lui, « l'épluchera avec soin » à son retour.

Franck Riboud passe à la tribune, le silence se fait. Il ponctue ses propos de petites boutades qui réveillent l'assistance.

TONNERRE D'APPLAUDISSEMENTS

Après l'exposé du président commence le rituel des réponses aux questions. Celles envoyées par l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM) tout d'abord. Elles portent sur l'âge des membres du conseil d'administration. L'intervention de M. Riboud lui assure un certain succès dans la salle. « Du haut de mes 46 ans, je peux dire que l'expérience s'acquiert avec l'âge », répond-il. Une remarque approuvée par un tonnerre d'applaudissements. « Je me suis permis aussi de préparer des réponses aux questions qui n'ont pas été posées... », ajoute-t-il, provoquant les rires de l'assemblée.

Issue du public, une intervention fait allusion aux conflits sociaux qu'ont connus certaines usines Lu en 2001 et le lien avec les résultats du premier tour de l'élection présidentielle. « Ce n'est pas vraiment mon métier de commenter ces résul-

tats, je pars du principe que les syndicats font leur métier », répond M. Riboud, qui insiste sur les projets de réindustrialisation des sites sinistrés et de reclassement du personnel.

Suit une série d'interrogations précises sur la vente des activités de brasserie, sur le développement dans les boissons énergisantes (Fruco), sur la politique de communication, notamment envers les actionnaires individuels. « Il y aurait plus à faire pour fidéliser les actionnaires et en séduire de nouveaux », grogne l'un d'entre eux qui a fait le voyage depuis Dijon (Côte-d'Or). M. Riboud, sur un ton très paternaliste, s'explique sur le développement des boissons énergisantes et charge M. Faber de répondre sur la communication, un sujet qu'il élude rapidement. Un homme se lève, un grand « Oh » traverse la salle. « Il intervient dans toutes les assemblées, glisse un habitué. Hier, pour Vivendi, on a dû l'empêcher de monter sur l'estrade. » La réunion se termine finalement autour d'un cocktail.

Aude Soulaine

En Allemagne aussi, la rébellion gronde

Le président de Deutsche Telekom s'est fait siffler lors de la dernière assemblée générale

FRANCFORT

de notre correspondant

A 63 ans, Reinhold Keitel donne parfois des sueurs froides aux patrons allemands. Toujours entre deux assemblées générales, elle s'est fait une spécialité de demander des comptes aux dirigeants, petits et grands, du monde économique. M^{me} Keitel est membre du directoire de l'Association de défense des petits actionnaires, l'une des plus influentes du pays : la SdK dispose d'une cinquantaine de porte-parole qui sillonnent l'Allemagne pour le compte des petits porteurs en colère. Elle est représentée dans plus de 900 assemblées par an. « Il est certain que notre rôle et la mobilisation des actionnaires individuels ont beaucoup augmenté depuis quatre ou cinq ans », dit M^{me} Keitel. Les adhésions à la SdK ont fortement progressé pendant cette période.

Le phénomène est assez nouveau dans une Allemagne des affaires habituée au consensus. Il s'explique d'abord par la montée en

puissance de l'actionnariat populaire. En dix ans, le nombre de particuliers détenant des actions a doublé, pour atteindre 5 millions. « Les privatisations partielles de groupes comme Deutsche Telekom et la Poste allemande ont encouragé les gens à s'intéresser aux marchés. L'euphorie de la nouvelle économie a aussi contribué à attirer de nouveaux investisseurs. Mais les déconvenues actuelles ont un effet très stimulant pour les personnes qui se sentent flouées », observe M^{me} Keitel.

Ron Sommer, le président du directoire de Deutsche Telekom, a fait les frais de cette rébellion : lors de la dernière assemblée du groupe, mardi 28 mai, il s'est fait chahuter. Les associations d'actionnaires et les petits porteurs ont dénoncé l'effondrement du titre boursier, les pertes colossales de l'opérateur et son endettement. La foule a sifflé lorsque a été abordée la question de la rémunération des membres de la direction, en hausse de 90 %, alors que les dividendes ont été réduits de 40 %.

Au-delà du cas Deutsche Telekom, les difficultés de l'écono-

mie allemande contribuent à multiplier les sujets de frustration. La débâcle du Neuer Markt, le marché des valeurs technologiques de la Bourse de Francfort, a conforté le mouvement de colère. Après avoir atteint des sommets en mars 2000, ce segment très spéculatif

En dix ans, le nombre de particuliers détenant des actions a doublé, pour atteindre 5 millions

s'est effondré avec l'éclatement de la bulle Internet. Plusieurs sociétés introduites dans la précipitation connaissent de grandes difficultés. Certaines ont fait faillite.

Dans la foulée, les scandales financiers se sont multipliés, incitant de plus en plus de petits actionnaires à saisir la justice. Des actions souvent soutenues par les associations spécialisées : la SdK, comme

ses homologues, n'hésite plus à porter plainte contre les patrons de société soupçonnés de délit d'initié ou de manipulation du cours de Bourse. « C'est un phénomène nouveau. On porte plainte de façon collective pour obtenir des dommages et intérêts après avoir subi de lourdes pertes, dit un avocat munichois spécialisé dans ces dossiers. Le droit allemand n'est pas aussi favorable que celui des Etats-Unis en la matière, mais plusieurs procédures en cours pourraient avoir valeur de test. » Que ce soit chez Metabox, EmTV ou Infomatec, les anciens dirigeants de sociétés naguère portées aux nues par le Neuer Markt ont été ou sont encore mis en cause.

Selon M^{me} Keitel, le phénomène devrait s'amplifier : « Nous sommes à un moment charnière. Beaucoup de petits porteurs, découragés, disent : "Plus jamais d'actions", et veulent abandonner ce type de placement. Cela serait fatal pour l'économie. » En revanche, prédit-elle, « ceux qui vont continuer à investir seront encore plus revendicatifs ».

Philippe Ricard

PRATIQUE

■ Quel pouvoir le droit de vote donne-t-il aux actionnaires ?

Il appartient aux actionnaires réunis en assemblée générale, à la majorité simple ou à la majorité des deux tiers selon les cas, d'élire les dirigeants de la société, d'approuver les comptes annuels et la répartition des résultats, de modifier les statuts, de décider des augmentations de capital ou des émissions d'obligations. Les porteurs d'actions se prononcent sur ces sujets en votant ou non des projets de résolution.

La loi prévoit la possibilité de voter par correspondance pour ceux des actionnaires qui ne pourraient se rendre à l'assemblée ; ils peuvent également se faire représenter par une personne désignée (sous réserve que cette personne soit elle-même actionnaire) ou par le président dans le cas d'un pouvoir « en blanc ».

■ Existe-t-il des actions sans droit de vote ?

Deux types de titres privent les actionnaires de droits de vote : les actions à dividende prioritaire (ADP), qui offrent une « rémunération prioritaire », souvent supérieure à celle octroyée aux actions ordinaires en contrepartie de l'absence de droit de vote ; les certificats d'investissements (CI), qui résultent de la scission d'une action ordinaire en un certificat de droit de vote et un certificat d'investissement. Ce dernier donne donc droit au même dividende que l'action ordinaire dont il provient. Quant aux certificats de droit de vote, ils sont attribués aux anciens actionnaires, qu'ils souscrivent ou non au certificat d'investissement. Un CI et un certificat de droit de vote détenus, par un même porteur, sont obligatoirement reconstitués en une action.

■ Quand l'assemblée générale se réunit-elle ?

En principe, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires doit se tenir dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice. Elle nomme les dirigeants de la société (conseil d'administration, gérant...), elle discute de la marche de l'entreprise et de la politique à suivre, elle examine les comptes, décide de l'affectation des éventuels bénéfices et de la distribution de dividendes. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée pour discuter de problèmes n'entrant pas dans le champ de compétence de l'assemblée ordinaire, comme l'approbation d'une opération financière ou une augmentation de capital.

■ Combien d'actionnaires doivent-ils être présents pour qu'une assemblée générale puisse se tenir légalement ?

Une assemblée générale ordinaire ne peut délibérer valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. Aucun quorum n'est requis lors de la deuxième convocation.

Dans le cas d'une assemblée générale extraordinaire, un tiers des actionnaires ayant le droit de vote doivent être présents ou représentés en première convocation. Lors de la deuxième convocation, un quart des porteurs ayant le droit de vote doivent être présents ou représentés.

■ Pourquoi existe-t-il des différences entre le nombre d'actions que l'on possède et celui des droits de vote que l'on détient ?

Il existe des actions à droit de vote double. Ce type d'actions peut être attribué par les statuts de la société ou par une assemblée générale d'actionnaires. Pour bénéficier de ce statut spécial, les actions doivent être nominatives et inscrites au nom du même actionnaire depuis au moins deux ans. Il existe cepen-

dant quelques cas précis de dérogation à cette règle, comme lors de la création d'une entreprise destinée à racheter tout ou partie du capital d'une autre société.

■ Quel est l'intérêt de faire inscrire ses actions au « nominatif » ?

Un titre est dit « nominatif » lorsque son propriétaire est nommément connu de l'émetteur. Son identité est alors enregistrée dans les livres de la société, qui peut lui faire parvenir directement diverses informations sur son développement et ses résultats et lui adresser directement une convocation aux assemblées générales.

■ Que faut-il faire pour participer à une assemblée générale lorsqu'on détient des actions « au porteur » ?

Il faut demander à son intermédiaire financier (banque, société de Bourse, etc.) un certificat d'immobilisation des titres qui permet de prouver que l'on est actionnaire de la société. Ce dernier doit être adressé à l'entreprise dans des conditions qui sont fixées sur la convocation à l'assemblée générale.

■ Comment savoir quand et où se tient une assemblée générale ?

Un avis de réunion est publié au Bulletin des annonces légales obligatoires (Balo) au moins trente jours avant la tenue de l'as-



BALDO

semblée. Quinze jours avant, un avis de convocation doit être émis par le même canal.

Les projets de résolution devant être votés peuvent être demandés à la société. Les entreprises communiquent aussi la date et le lieu de l'assemblée générale dans la presse financière.

Enfin, plusieurs sites Internet, comme celui d'Euronext (www.euronext.fr), publient un calendrier des assemblées générales.

■ Comment voter par correspondance à une assemblée générale ?

Dès la publication de la convocation à l'assemblée, il est possible de demander à la société d'envoyer un formulaire de vote par correspondance (ou par procuration) qui doit être adressé au plus tard six jours avant la tenue de la réunion.

■ Que change la nouvelle loi sur les régulations économiques ?

La loi sur les nouvelles régulations économiques, dite NRE, votée le 15 mai 2001, améliore l'information des actionnaires sur des sujets divers : les conséquences sociales et environnementales, qui devront être obligatoirement abordées en assemblée générale en 2003, l'activité de l'entreprise ou l'attribution des stock-options.

Grande nouveauté : la loi NRE oblige les dirigeants à détailler leur rémunération et autres avantages. Le texte donne aussi la possibilité aux actionnaires détenant au moins 5 % du capital d'une entreprise de demander une expertise de gestion ou de demander en justice la révocation d'un commissaire aux comptes. La loi NRE ouvre enfin la possibilité aux actionnaires d'exiger que le dirigeant de l'entreprise remplisse ses engagements.

GESTION COLLECTIVE

Espoir de rebond pour les fonds japonais

EUROFONDS. Malgré des problèmes structurels, les experts observent des signes positifs, comme la reprise des exportations

Après une année 2001 particulièrement sombre (l'indice Nikkei, qui avait franchi le seuil des 20 000 points en mars 2000, dépassait avec peine les 10 000 points fin 2001), les fonds japonais, quoique toujours dans le rouge (-23,25 % de performance annuelle moyenne au 30 avril pour les 212 supports recensés par APT), pourraient rebondir d'ici à la fin de l'année. « Mêmes si les problèmes structurels demeurent (chômage, secteur bancaire encore très fragile), un certain nombre d'indicateurs, comme la production qui s'améliore, le niveau de la consommation qui cesse de se détériorer ou encore l'investissement qui frémit, nous poussent à croire à une reprise économique modérée », constate Pierre Debraine, gérant de BNP Actions Japon chez BNP Paribas Asset Management. Ce point de vue est partagé par Jean-Pierre Salles, responsable de la gestion des actions japonaises chez Victoire Asset Management (groupe Commercial Union). « Depuis le début de l'année, on connaît une phase de reprise cyclique, liée notamment à la reprise des exportations japonaises vers les Etats-Unis et l'Europe, mais aussi vers les autres pays d'Asie. Cela s'est traduit par une hausse de 9,6 % de l'indice Topix entre le 1^{er} janvier et le

28 mai, et par une évolution, sur la même période, de 13,2 % pour le Nikkei 225. » Les analystes, qui se rejoignent globalement dans leurs anticipations, tablent sur un indice Nikkei proche de 14 000 points en fin d'année. « Dans l'ensemble, les sociétés nippones sont évaluées de manière très attrayante par rapport à leurs homologues occidentales », indique-t-on chez Schroder, dont plusieurs fonds japonais se distinguent par leurs performances.

AVANTAGES FONDAMENTAUX

Pour Vincent Zeller, directeur de gestion chez Finama Asset Management (-9,55 % pour le fonds NRG Japon), l'archipel cumule à l'heure actuelle quatre avantages fondamentaux : annonces de résultats plutôt positifs des entreprises ; retour des investisseurs étrangers ; phénomène accru dit de « share by back », les entreprises nippones étant de plus en plus nombreuses à racheter leurs propres actions ; ou encore reprise des exportations, même si certains observateurs estiment que ce dernier phénomène tend déjà à s'atténuer du fait de la remontée du yen. « Le Japon restera encore plusieurs mois dans une configuration déflationniste avec une politique monétaire à taux proche de 0 % », soutient M. Zeller.

Dans ce contexte, les choix des gérants se portent en priorité sur les valeurs susceptibles de bénéficier de la reprise cyclique : électronique, biens d'équipements, machines-outils mais aussi distribution, consommation et secteur tertiaire. Les valeurs d'exportation (automobiles, électronique) gardent également une place de choix dans les portefeuilles, ainsi que celles des secteurs de la chimie et de la pharmacie.

Laurence Delain

(Publicité)

SICAV - FCP

Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur

Une sélection. **Cours relevés au 31 mai à 19 h 27**

Code	Émetteurs	Date	Valeur de souscription	Valeur de rachat	Devise de cotation	Montant du coupon	Date du coupon
SICAV							
029614	CADENCE 1 D	30/05/02	155,31	153,76	EUR	1,75	09/04/01
029615	CADENCE 2 D	30/05/02	153,60	152,09	EUR	1,75	03/05/01
029616	CADENCE 3 D	30/05/02	153,26	151,75	EUR	1,35	07/03/02
028307	CONVERTIS C	31/05/02	225,62	221,20	EUR
009577	INTEROBLIG C	30/05/02	59,75	59,16	EUR
009543	INTERSELECTION FR. D	31/05/02	72,17	70,75	EUR	1,27	25/01/01
028315	SÉLECT DÉFENSIF C	30/05/02	194,24	190,90	EUR
028316	SÉLECT DYNAMIQUE C	31/05/02	234,98	230,94	EUR
028653	SÉLECT ÉQUILIBRE 2	31/05/02	167,97	165,08	EUR
094406	SÉLECT PEA DYNAMIQUE	31/05/02	139,37	136,97	EUR	2,69	01/02/01
094404	SÉLECT PEA 1	31/05/02	202,17	198,69	EUR	4,37	01/02/01
029548	SG FRANCE OPPORT. C	31/05/02	438,36	429,76	EUR
029713	SG FRANCE OPPORT. D	31/05/02	410,45	402,40	EUR	2,02	27/01/00
001099	SOGEFAVOR	31/05/02	97,59	93,84	EUR	9,63	01/09/00
029709	SOGENFRANCE C	31/05/02	439,37	430,75	EUR
029549	SOGENFRANCE D	31/05/02	394,07	386,34	EUR	1,54	28/01/99
029408	SOGEOBLIG C	30/05/02	115	113,86	EUR
009524	SOGÉPARGNE D	30/05/02	45,04	44,59	EUR	1,95	16/10/00
028520	SOGEPEA EUROPE	31/05/02	211,50	207,35	EUR	0,23	25/01/01
009545	SOGÉSECTOR IMMOB. D	31/05/02	25,73	25,23	EUR	0,38	28/06/00
009526	SOGINTER C	30/05/02	48,94	47,98	EUR
Fonds communs de placements							
702074	DÉCLIC ACTIONS EURO	30/05/02	14,86	14,57	EUR
747971	DÉCLIC ACTIONS FRANC	30/05/02	51,86	50,84	EUR	0,26	07/09/00
747985	DÉCLIC ACTIONS INTER.	31/05/02	31,28	30,67	EUR	0,10	13/09/96
702304	DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	30/05/02	16,39	16,07	EUR
703114	DÉCLIC BOURSE PEA	30/05/02	50,18	49,20	EUR
747973	DÉCLIC OBLIG. EUROPE	30/05/02	16,76	16,59	EUR	0,87	05/01/01
702560	DÉCLIC PEA EUROPE	30/05/02	22,53	22,09	EUR	0,08	14/11/00
748493	DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	30/05/02	57,49	56,36	EUR	0,28	21/12/00
702744	SOGÉSECTOR FINANCE	31/05/02	532,22	516,56	EUR
043136	SOGÉSECTOR SANTÉ	30/05/02	534,09	523,62	EUR
043153	SOGÉSECTOR TECHNO.	31/05/02	416,19	408,03	EUR
703304	SOGESTION C	30/05/02	47,79	46,85	EUR
042303	SOGINDEX FRANCE C	30/05/02	504,83	489,98	EUR

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT		08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)	
SICAV			
028818	ATOUT CROISSANCE	30/05/02	370,65 361,61 EUR 3,49 07/01/02
028581	ATOUT FRANCE C	30/05/02	188,77 184,17 EUR ...
028582	ATOUT FRANCE D	30/05/02	167,87 163,78 EUR 3,24 24/12/01
093707	ATOUT FRANCE ASIE	30/05/02	77,44 75,55 EUR 0,16 24/12/01
028583	ATOUT FRANCE EUROPE	30/05/02	164,84 160,82 EUR 2,73 25/03/02
028575	ATOUT FRANCE MONDE	30/05/02	42,48 41,44 EUR 0,92 15/04/02
028610	ATOUT MONDE	30/05/02	48,21 47,03 EUR ...
028990	ATOUT SELECTION	30/05/02	97,65 95,27 EUR 2,33 24/12/01
028636	CAPITOP EUROBLIG C	30/05/02	103,06 102,04 EUR ...
028637	CAPITOP EUROBLIG D	30/05/02	81,78 80,97 EUR 3,17 24/03/02
028612	CAPITOP REVENUS D	30/05/02	171,36 169,66 EUR 2 16/04/02
Fonds communs de placements			
044668	ATOUT VALEUR	29/05/02	74,16 74,16 EUR 1,36 13/12/01
097265	INDOCAM FONCIER	30/05/02	103,46 100,94 EUR 3,48 15/04/02

CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

Code	Libellé	Promoteur	Pays	Perf. retraitée en %	Rang retr. 1 an	Perf. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perf. brute en %	Rang brut 1 an	Valeur liquid. en euros
------	---------	-----------	------	----------------------	-----------------	----------------	-----------------	------------------	----------------	-------------------------

Performance : Très bonne ***** Bonne ***** Moyenne *** Faible ** Très faible * Mauvaise ● Risque : Très peu ***** Peu ***** Moyen *** Important ** Très important * Comportement atypique ! Comportement très atypique !! Les premières et les dernières de la catégorie

Actions japonaises

Performance arrêtée le : 30/04/2002 Performance moyenne sur un an : -23,25 %

UK391362	GOVETT INV JAP OPPORTU	GOVETT INVESTMENT	UK	-1,44	1	*****	****	-1,50	1	209,49
FR040383	BNP ACTIONS PACIFIQUE	BNP GESTIONS	FR	-3,60	2	*****	*	-4,36	2	181,08
UK436683	GOVETT INV JAP IND TRA	GOVETT INVESTMENT	UK	-7,32	3	*****	*****	-7,33	3	199,40
DE973073	FIDELITY PACIFIC FD	FIDELITY FUNDS SI	DE	-9,26	4	*****	*****	-9,63	5	10,57
UK779322	SCHRODER INSTITUT JAP	SCHRODER UNIT TRU	UK	-9,48	5	*****	*	-7,61	4	49,51
FR029675	NRG-JAPON	FINAMA ASSET MGT	FR	-9,55	6	*****	*	-10,80	7	2431,34
UK765064	SCHRODER RETAIL TOKYO	SCHRODER UNIT TRU	UK	-11,54	7	*****	*****	-11,30	8	212,67
UK700009	COUNTRYWIDE JAPAN	COUNTRYWIDE ASSUR	UK	-11,74	8	*****	**	-9,95	6	329,93
DE972686	JB MULTIST JAPAN STOCK	JULIUS BAER MULTI	DE	-14,10	9	****	*****	-13,96	9	94,04
DE971602	JF JAPANESE A - USD	FLEMING FUND MANA	DE	-15,37	10	****	**	-18,37	33	21,35
DE974931	SCHRODER JAP EQUITY C	SCHRODER INTERNAT	DE	-15,51	11	****	****	-15,05	11	6,80
DS926804	GT JAPAN INV.	LG T	UT	-15,59	12	****	****	-16,90	21	247,45
UK802284	SCHRODER JAPAN GROWTH	SCHRODER INVESTME	UK	-16,06	13	****	*****	-15,69	14	120,08
SCHRJEI	SCHRODER JAPAN DYNAM	SCHRODER	UK	-16,28	14	****	●	-20,67	54	96,60
DE973135	SCHRODER JAP SM COS A	SCHRODER INTERNAT	DE	-16,44	15	****	**	-14,34	10	0,50
UK453552	INVESCO TOKYO TST	INVESCO ASSET MAN	UK	-16,80	16	****	**	-19,98	45	46,50
FR747806	VICTOIRE JAPON	COMMERCIAL UNION	FR	-17,27	17	****	*****	-16,79	20	160,38
DE972087	GAM STAR TOKYO E ACC	GAM STAR FUND PLC	DE	-17,39	18	****	***	-15,39	13	110,54
IT1080	BPL BPL HEND.GIAPPONE	BIPIELLE FONDIRIC	IT	-17,40	19	****	****	-15,93	17	5,33
SHAJAPI	SHARE JAPAN FUND	BEARBULL	FR	-17,58	20	****	**	-20,88	56	537,29
UK437341	EDINBURGH TOKYO A SHAR	EDINBURGH UNIT TS	UK	-17,59	21	****	****	-18,83	35	248,90
DE849090	DWS JAPAN-FONDS	DWS INVESTMENT GM	JP	-17,94	22	****	*****	-18,04	31	87,50
FR028308	CNP ASSUR-ASIE	CNP ASSUR	FR	-17,99	23	****	*****	-17,53	27	162,91
UK389903	DRESDNER RCM JAPAN ACC	DRESDNER RCM FUND	UK	-17,99	24	****	**	-20,58	49	513,95
DE847938	BB ASIEN-INVEST	BB-INVESTMENT GMB	DE	-18,04	25	****	****	-16,96	22	46,38
UK452173	ABERDEEN UTM JAPAN GRO	ABERDEEN UNIT TRU	UK	-18,07	26	****	****	-17,44	25	169,49
DE847669	DVG JAPAN	DEUTSCHE VERM"GEN	JP	-18,34	27	****	*****	-18,31	32	21,27
IT393	ROLOFOND ROLOORIENTE	ROLOFOND PIONEER	IT	-18,35	28	****	****	-16,13	18	5,32
FR029491	JAPINDEX	BNP PARIBAS	FR	-18,63	29	****	***	-21,02	58	7,03
UK603647	DEUTSCHE JAPAN GROWTH	DEUTSCHE INVEST F	DE	-18,75	30	****	****	-19,90	42	161,73
DS917363	JPMF JAP.GW.FD	SAVE & PROSPER	UK	-18,86	31	****	!	-25,13	136	346,91
PRLJGSI	ABERDEEN INTL JAPAN GR	ABERDEEN	IR	-18,93	32	****	*****	-19,29	37	1,86
UK780681	FRIENDS PROVIDENT TOKY	FRIENDS PROVIDENT	UK	-18,93	33	****	***	-21,44	63	115,17
UK238492	WINDSOR CROWN JAPANESE	WINDSOR LIFE ASSU	UK	-19,11	34	****	*	-15,09	12	438,13
UK569749	MARTIN CURRIE JAPAN	MARTIN CURRIE UNI	UK	-19,18	35	****	****	-19,91	43	104,25
UK154918	ROTHSCHILD FIVE ARROWS	ROTHSCHILD FUND M	UK	-19,35	36	****	**	-22,38	77	68,83
DE973794	INVESCO GT NIPPON GRO	INVESCO GT SICAV	JP	-19,58	37	****	*	-23,91	109	2,52
DE989227	HENDERSON HORIZON JAPA	HENDERSON HORIZON	DE	-19,75	38	****	****	-20,70	55	8,71
IT310	MEDIOLANUM ORIENTE 200	MEDIOLANUM GEST.F	IT	-20,05	39	****	****	-16,18	19	7,78
UK70627	BAILLIE GIFFORD SHIN N	BAILLIE GIFFORD	UK	-20,05	40	****	***	-22,51	79	187,61
DS138305	JAPAC	GERIFONDS	CH	-20,06	41	****	**	-23,38	98	177,18
DE973299	ABERDEEN GLOBAL SIC. J	ABERDEEN INVESTME	DE	-20,11	42	****	*****	-19,57	40	2,54
UK154907	ROTHSCHILD FIVE ARROWS	ROTHSCHILD FUND M	UK	-20,12	43	****	****	-23,24	95	65,57
UK297136	EAGLE STAR JAPAN GROWT	EAGLE STAR LIFE A	UK	-20,22	44	****	***	-21,96	69	154,29
UK174206	NEWTON JAPAN NAV	NEWTON FUND MNGRS	UK	-20,23	45	****	*****	-20,16	47	37,54
FR044338	SGAM INDEX NIPPON	SOCIETE GENERALE	FR	-20,23	46	****	****	-22,74	87	1461,91
IT331	RAS RAS FAR EAST FUND	RAS ASSET MANG. S	IT	-20,29	47	****	**	-17,42	24	5,64
UK295840	EAGLE STAR JAPANESE (1	EAGLE STAR LIFE A	UK	-20,33	48	****	****	-20,97	57	135,21
IT405	ROMA ROMAGEST AZ.PACIF	ROMAGEST SPA	IT	-20,48	49	****	*	-15,84	16	5,01
DE847803	FRANKFURT-TRUST NIPPON	FRANKFURT-TRUST I	JP	-20,52	50	****	****	-21,92	68	39,66
DE971597	VON ERNST GLO PTF JAPA	VON ERNST GLOBAL	DE	-20,64	51	****	*****	-20,61	50	3,86
FR040167	EPARPACIFIC	ECUREUIL GESTION	FR	-20,66	52	****	****	-21,34	61	577,51
UK369541	WINDSOR GLP JAPAN LIFE	WINDSOR LIFE ASSU	UK	-20,67	53	****	*	-15,77	15	127,93
FR041796	ETOILE INDEX JAPAN	CREDIT DU NORD	FR							

Air France

Résultats annuels 2001-2002

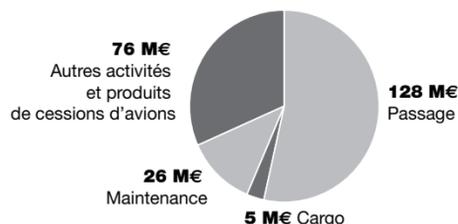
Un résultat nettement bénéficiaire dans un contexte très difficile
Un dividende net de 10 centimes d'euro

Chiffre d'affaires
12 528 M€

Résultat net part du groupe
153 M€

Résultat d'exploitation par métier

235 M€



Dividende

0,10 €

0,15 €

(avoir fiscal compris)

Air France

➤ **329 destinations** dans 92 pays et plus de 1 600 vols par jour

➤ **373 avions**

➤ **70 156 employés**

3 métiers principaux

➤ Passage

3^e cie mondiale pour le transport de passagers

2^e cie européenne

43,3 millions de passagers transportés en 2001-02

10,4 Mds € de chiffre d'affaires

➤ Cargo

4^e cie mondiale pour le transport de fret international

1,45 Md € de chiffre d'affaires

➤ Maintenance

2^e opérateur mondial

Plus de **100 clients**

548 M€ de chiffre d'affaires

3 atouts majeurs

➤ **la performance du hub* d'Air France à Roissy-Charles-De-Gaulle**, le plus puissant d'Europe

➤ **un réseau équilibré et efficace**

➤ **l'alliance SkyTeam** qui regroupe AeroMexico, Air France, Alitalia, Czech Airlines, Delta et Korean Air autour d'une culture commune de services aux clients et d'une volonté d'étendre l'offre grâce à un système de hubs combinés

« La stratégie engagée par Air France depuis plusieurs années est la bonne. Elle nous a permis de bien résister grâce à la réactivité et la mobilisation de l'ensemble du personnel de la Compagnie. Alors que presque toutes les compagnies aériennes annoncent des pertes, notre exercice est bénéficiaire et, pour marquer notre confiance dans l'avenir du Groupe, il sera proposé à l'Assemblée Générale de distribuer un dividende de 10 centimes d'euro. »

Jean-Cyril Spinetta,
Président du Conseil d'Administration

> Bonne résistance de l'activité

L'activité passage a été marquée par une augmentation de l'offre de 3,5 % et de 1,6 % du trafic. Le coefficient d'occupation a reculé de 1,5 point à 76,6 %. Cependant, Air France a de nouveau gagné des parts de marché au sein de l'Association des Compagnies Aériennes (AEA), passant de 15,4 % à 16,9 % et devient ainsi la 2^{ème} compagnie aérienne européenne. La recette unitaire au passager kilomètre transporté a été stable, démontrant que la performance commerciale n'a pas été réalisée au détriment de la rentabilité.

L'activité cargo a souffert du contexte difficile. Toutefois sa recette unitaire a bien résisté.

L'activité du pôle régional, composé des filiales Régional, Brit Air et CityJet, totalement franchisées, a progressé, contribuant pour 727,6 millions d'euros au chiffre d'affaires.

> Un résultat net largement bénéficiaire à 153 millions d'euros

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 12,53 milliards d'euros, en hausse de 2 %, illustrant ainsi la bonne résistance à la crise. Les activités passage et fret représentent respectivement 82,8 % et 11,5 % du chiffre d'affaires.

Les charges d'exploitation, à 12,37 milliards d'euros, ont augmenté de 3,6 % (+ 1,9 % à périmètre constant) sous l'effet de la hausse des primes d'assurance et des redevances aéroportuaires et en dépit de la baisse du prix du pétrole, des frais commerciaux et des affrètements.

Grâce au Plan Performance 2003 et aux mesures d'économies mises en oeuvre au second semestre, la hausse des coûts unitaires a été limitée à 1 % (à périmètre, taux de change et baril de pétrole constants et hors surcoût d'assurance).

Le résultat d'exploitation intègre 52,6 millions d'euros de compensations versées par l'Etat au titre de la fermeture du ciel américain et des mesures de sûreté. Il s'élève à 235 millions d'euros.

Le résultat net part du groupe s'établit à 153 millions d'euros contre 421 millions au 31 mars 2001.

Le résultat net par action s'élève à 0,69 euro contre 1,91 euro au 31 mars 2001.

> Une situation financière préservée

La réduction des investissements et l'adaptation de leur financement après les attentats du 11 septembre ont permis à la compagnie de préserver sa situation de trésorerie et son ratio d'endettement. Les investissements se sont élevés à 1,45 milliard d'euros financés à hauteur de 1,01 milliard d'euros par le cash flow opérationnel et pour 454 millions par des cessions aéronautiques. Le ratio d'endettement est stable à 0,73 (contre 0,74 au 31 mars 2001).

Perspectives

> Poursuite de l'amélioration

L'exercice en cours sera une année de transition compte tenu des incertitudes en matière de reprise économique et de coût du pétrole. En dépit des coûts supplémentaires d'assurance et de sûreté, l'objectif pour l'année 2002-03 est de dégager un résultat d'exploitation hors cessions aéronautiques supérieur à celui de l'an passé.

Chiffres consolidés

en millions d'euros	Exercice (Avril / Mars)		
	2001-02	2000-01	Evolution
Chiffre d'affaires	12 528	12 280	+ 2,0 %
EBE avant loyers opérationnels	1 650	1 610	+ 2,5 %
Résultat d'exploitation	235	443	- 47,0 %
Résultat net part du groupe	153	421	- 63,7 %
Résultat net par action (en euro)	0,69	1,91	- 63,8 %

➤ Prochains RV

- Chiffre d'affaires du 1er trimestre : 7 août 2002
- Résultats du 1er trimestre : 4 septembre 2002
- Assemblée Générale : 25 septembre 2002
- Réunion d'information actionnaires à Tours : 17 juin 2002
- Réunion d'information actionnaires à Rennes : 7 octobre 2002

➤ Relations avec les actionnaires individuels

➤ **N° Vert 0 800 320 310**

➤ Actions au nominatif pur : **0 825 820 000**

➤ **www.airfrance-finance.com**

➤ Indicateurs de l'action :

- Euroclear 3112
- Cotation au premier marché Euronext, éligible au SRD
- Indices d'appartenance : SBF120, Euronext 100

Informations actionnaires



* plate-forme de correspondances

faire du ciel le plus bel endroit de la terre **AIR FRANCE**

LES VALEURS DE LA SEMAINE

Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
AUTOLIV SDR	SE	24,98 - 3,81
BMW	DE	45,80 - 0,97
CONTINENTAL AG	DE	19,40 + 1,84
DAIMLERCHRYSLER	DE	52,80 - 1,86
FIAT PRIV.	IT	8,91 - 9,17
MICHELIN	FR	41,80 - 1,09
PEUGEOT	FR	56,50 - 5,52
PIRELLI SPA	IT	1,45 - 6,45
DR ING PORSCHE	DE	534 + 6,80
RENAULT	FR	52,80 - 1,31
VALEO	FR	47,60 - 1,86
VOLKSWAGEN VZ	DE	38 - 2,81

BANQUES

ABBAY NATIONAL	GB	16,14 + 0,39
ABN AMRO HOLDIN	NL	20,69 + 1,87
ALL & LEICS	GB	13,66 - 0,57
ALLIED IRISH BA	GB	23,42 - 0,13
ALMANIJ	BE	43,20 - 1,26
ALPHA BANK	GR	15,66 + 0,26
B.P.C.INDUSTRIA	IT	8,95 + 5,67
B.P.EMILIA ROMA	IT	33,80 - 3,15
B.P.LODI	IT	11,01 - 4,18
B.P.NOVARA	IT	6,54 - 2,39
B.P.SONDRIO	IT	10,30 - 1,90
B.P.VERONA E.S.	IT	13,64 - 2,22
BANCA ROMA	IT	2,56 - 9,54
BANCO SABADEL	ES	16,29 + 0,25
BANK OF IRELAND	GB	21,08 - 0,37
BANK OF PIRAEUS	GR	7,26 + 2,54
BANKINTER R	ES	35,40 + 0,60
BBA R	ES	12,91 - 1,07
BCA AG.MANTOVAN	IT	10,25
BCA FIDURAM	IT	7,40 + 2,64
BCA LOMBARDA	IT	10,53 + 5,30
BCA P.BERG.-CV	IT	20,85 + 4,20
BCA P.MILANO	IT	4,44
BCEP R	PT	3,65 - 2,14
BIPOP CARIRE	IT	2,19 - 11,22
BNL	IT	2,19 - 3,30
BNP PARIBAS	FR	60,25 - 1,15
COMM.BANK OF GR	GR	25,08 - 3,54
COMMERZBANK	DE	19,55 - 1,16
CREDIT LYONNAIS	FR	45,19 - 2,12
CS GROUP N	CH	39,50 - 2,90
DANSKE BANK	DK	19,64 - 2,67
DEXIA	BE	17,01 + 5,98
DNB HOLDING	NO	5,55 - 6,74
DRESDNER BANK	DE	51,10 - 1,16
EFG EUROBK ERGA	GR	14,32 + 1,42
ERSTE BANK	AT	77,20 - 2,92
ESPIRITO SANTO	PT	11,60 + 2,20
FOERENINGSSB A	SE	13,89 - 2,32
HBO5	GB	12,91 + 0,61
HSCB HLDG	GB	13,27 + 1,43
IKB	DE	14,90 + 1,02
INTESABCJ	IT	3,17 + 1,60
JULIUS BAER HLD	CH	306,95 - 4,56
KBC BANCASSURAN	BE	41 - 2,75
LLOYDS TSB	GB	11,55 - 1,33
MONTI PASCHI SI	IT	3,63 + 4,61
NAT BANK GREECE	GR	22,12 - 2,12
NATEXIS BQ POP.	FR	91,40 - 0,65
NORDEA	SE	6,15 - 2,61
ROLO BANCA 1473	IT	18,26 - 2,77
ROYAL BK SCOTL	GB	31,07 - 1,68
S-E-BANKEN -A-	SE	10,65 - 6,28
SAN PAOLO IMI	IT	10,30 - 0,58
STANDARD CHART	GB	12,63 + 0,12
STE GENERAL-A	FR	72,75 - 3,77
SV HANDBK -A-	SE	16,75 - 0,97
SWEDISH MATCH	SE	8,51
UBS N	CH	55,96 + 1,24
UNICREDITO ITAL	IT	4,78 - 3,43

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES	19,05 + 0,26
ACERINOR X	ES	42,79 - 3,36
ALUMINIUM GREEK	GR	30,84 - 5,63
ANGLO AMERICAN	GB	19,36 - 0,16
BEKART	BE	50 + 3,11
BHP BILLITON	GB	6,09 - 2,26
BOEHLER-ULDEHOL	AT	49,69 + 1,41
BUNZL PLC	GB	8,17 + 1,55
CORUS GROUP	GB	1,37 - 2,22
ELVAL	GR	3 - 5,06
HOLMEN -B-	SE	28,27 + 2,79
ISPAT INTERNATI	NL
JOHNSON MATTHEY	GB	16,94 - 0,46
M-REAL -B-	FI	9,78 - 2,20
MAYR-MELNHOF KA	AT	73 - 3,38
OUTOKUMPU	FI	11,77 - 5,46
PECHINEY-A	FR	57,50 - 0,52
RAUTARUUKKI K	FI	4,87 - 3,75
RIO TINTO	GB	20,33 - 2,69
SIDENOR	GR	3,42 + 3,01
SILVER & BARYTE	GR	6,78 - 1,74
SMURFIT JEFFERS	GB	3,19 + 3,03
STORA ENSO -A-	FI	15,45 + 2,32
STORA ENSO -R-	FI	15,60 + 1,50
SVENSKA CELLULO	SE	37,22 - 1,60
THYSSENKRUPP	DE	17,38 + 2,18
UMICORE	BE	44,79 - 2,31
UPM-KYMMENE COR	FI	41,80 + 0,12
USINOR	FR	14,36 - 1,64
VIOHALCO	GR	7,52 + 0,53
VOEST-ALPINE AG	AT	33,68 + 0,54
WORMS N	FR	19,50 + 2,63

CHIMIE

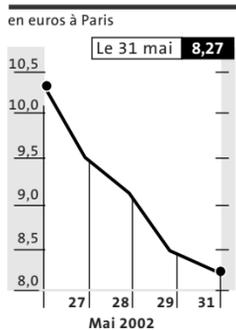
AIR LIQUIDE	FR	169,40 + 0,41
AKZO NOBEL NV	NL	48,25
BAYER	DE	34,80 - 0,60
BOC GROUP PLC	GB	16,64 - 1,57
CELANESE N	DE	24,60 - 8,55
CIBA SPEZ CHEMI	CH	84,68
CLARIANT N	CH	26,77 - 1,13
COLOPLAST -B-	DK	84,09 + 6,47
DEGUSSA (NEU)	DE	36
DSM	NL	50,90 + 0,10
EMS-CHEM HOLD A	CH	4295,27 - 0,16
KEMIRA	FI	8,30 - 1,19
KON. VOPAK NV	NL	20,10 - 1,33
NORSK HYDRO	NO	53,89 - 2,66
RHODIA	FR	10 - 9,09
SOLVAY	BE	74,05 - 0,60
SYNGENTA N	CH	67,60
TESSENDERLO CHE	BE	33,90

CONGLOMÉRATS

ARBED	BE	156 - 0,70
DIETTEREN SA	BE	225 + 1,40
GBL	BE	56,60 - 2,75
GEVAERT	BE	47,80 - 0,52
INCHCAPE	GB	12,37 - 6,82
KVAERNER -A-	NO	1,20 + 2,74
MYTILINEOS	GR	4,06 - 4,25
UNAXIS HLDG N	CH	131,62 + 3,21
ORKLA	NO	21,20
SONAE SCPs	PT	0,74 - 6,33

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EQUANT NV	NL	7,28 - 7,26
MMO2	GB	0,66 - 10,64
CABLE & WIRES	GB	3,28 + 3,96
COLT TELECOM NE	GB	0,77 + 6,52
DEUTSCHE TELEKO	DE	11,87 - 1,08
E.BISCOM	IT	39,50 + 1,94
ELISA COMMUNICA	FI	8,41 - 2,10
ENERGIS	GB	0,02
EUROPOLITAN HLD	SE	4,11 - 2,86
FRANCE TELECOM	FR	20,77 - 2,76
HELLENIC TELE I	GR	17,28 - 2,81
KINGSTON COM	GB	1,31 - 2,33
KONINKLIJ KPN	NL	4,70 + 0,43
KPNQWEST NV -C-	NL	0,31 - 13,89
VODAFONE LIBERT	NL	7,68 - 1,16
VODAFONE N	DE	215,70 + 0,09
MOBILCOM	DE	15,75 - 3,08
OLD MUTUAL	GB	1,69 - 7,69
OLIVETT	IT	1,27
VODAFONE - PANA	PT	5,28 - 5,04
PT TELECOM SGPS	PT	7,80 + 0,26
SONERA	FI	3,99 - 8,76
SONIC NETWORKS	SE	0,19 - 2,94
SWISSCOM N	CH	306,61 - 3,65
T.I.M.	IT	4,53 - 4,15
TDC	DK	27,99 - 4,15
TELE2 -B-	SE	19,77 - 8,86



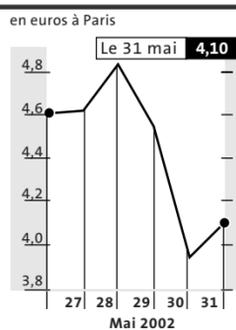
■ A NOVO VEND SON PÔLE MONÉTIQUE

La société spécialisée dans la maintenance électronique a annoncé, vendredi 31 mai, la signature d'une lettre d'exclusivité avec ABN Amro Capital France en vue de la cession de son pôle monétique. Elle indique que la transaction envisagée porte sur 100 % de cette activité et qu'elle devrait percevoir 28,5 millions d'euros. Le titre, dont la cotation a été suspendue jeudi, perd 19,71 % sur la semaine, à 8,27 euros.



■ CARREFOUR EN FORME

Le distributeur est porté par des recommandations d'achat de la Deutsche Bank, qui l'a intégré le jeudi à sa liste européenne de valeurs recommandées, et de WestLB Panmure, en vue d'une évolution positive de ses résultats à partir de 2003, voire dès le second semestre 2002. Les intermédiaires ont tous deux pour objectif un cours de 60 euros sur la valeur, qui, sur la semaine, prend 5,27 %, à 53,95 euros.



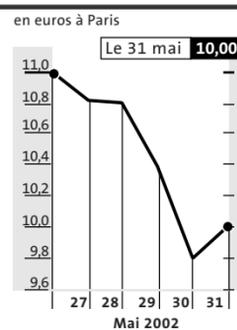
■ OBERTHUR CARD DANS LE ROUGE

Le fabricant de cartes à puce a accusé une baisse de 10 % de son chiffre d'affaires au premier trimestre, à 103,6 millions d'euros, contre 115,2 millions d'euros un an plus tôt. Raison invoquée : la chute des ventes des cartes SIM n'a pu être compensée par la croissance des ventes des cartes à puce bancaires, l'autre grand métier du groupe. En cinq jours, le titre recule de 10,87 %, à 4,10 euros.



■ AIR FRANCE PROGRESSE

Après un bénéfice net 2001-2002 en baisse de 63,7 %, à 153 millions d'euros, mais dans le haut de la fourchette des prévisions des analystes, et un résultat d'exploitation en recul de 47 %, à 235 millions d'euros, la compagnie aérienne, une des rares à annoncer un résultat net positif, prévoit une nouvelle progression de la rentabilité en 2003-2004. En cinq jours, l'action prend 0,99 %, à 18,34 euros.



■ RHODIA DANS L'INCERTITUDE

L'annonce le mercredi dans la presse allemande que le néerlandais DSM pourrait racheter la filiale de chimie de Roche contribue à faire retomber la spéculation sur le groupe français de chimie de spécialités. En cinq jours, l'action, qui a fait mieux que le marché de 40 % et que le secteur de 20 % depuis le début de l'année - malgré la situation financière incertaine de la société -, recule de 9,09 %, à 10 euros.

VODAFONE TELECE	PT	6,96 - 1,56
TELECOM ITALIA	IT	8,60 - 2,60
TELECOM ITALIA	IT	5,71 - 0,17
TELEFONICA	ES	11,33 + 2,16
TELEF.MOVILES	ES	6,68 + 4,16
TELENOR	NO	4,08 - 6,44
TELIA	SE	2,71 - 11,47
TISCALI	IT	8,16 + 2
VERISATEL TELECO	NL	0,35 - 7,89
VODAFONE GROUP	GB	1,61 - 8,85

CONSTRUCTION

ALTADIS	ES	23,02 - 1,41
ACESA N	ES	11,28 - 2,25
ACS	ES	35,51 - 4,03
AGGREGATE IND	GB	1,53 + 1,03
AKTOR SA	GR	6,54 + 3,15
AMEY	GB	3,97 + 2,83
AUREA R	ES	23,32 - 1,73
BOUYGUES	FR	31,66 - 5,07
BPB	GB	5,92 - 8,89
BRISA AUTO-ESTR	PT	5,82 - 1,85
BUZZI UNICEM	IT	9,50 + 3,94
CIMPOR R	PT	20,45 - 6,62
COLAS	FR	74,40 + 2,34
CRH PLC	GB	29,31 + 0,37
FCC	ES	26,80 + 1,13
GRUPO DRAGADOS	ES	19 - 2,56
GRUPO FERROVIAL	ES	28,90 + 1,76
HANSON PLC	GB	8,09 - 2,81
HEIDELBERGER ZE	DE	45,99 - 4,39
HELLTECHNODOR	GR	6,46 + 5,21
HELLERES GENL R	GR	11,70 + 0,17
Hochtief	DE	21,60 - 8,09
HOLCIM	CH	260,52 + 1,46
IMERYS	FR	125,70 - 5,35
ITALCEMENTI	IT	9,75 - 1,61
LAFARGE	FR	109,20 + 0,18
MICHANIKI REG.	GR	2,27 + 0,89
NOVAR	GB	2,40
PINKINGTON PLC	GB	1,56 - 4,76
RMC GROUP PLC	GB	11,32 - 1,76
SAINT GOBAIN	FR	190 - 1,66
SKANSKA -B-	SE	7,41 - 3,57
TAYLOR WOODROW	GB	3,12 - 4,76
TECHNIP-COFLUX	FR	129,50 + 1,33
TITAN CEMENT RE	GR	39,64 - 0,10
UPONOR -A-	FI	21,57 - 4,98
CIMENTIS VICAT / VINCI	FR	63,50 + 0,24
WIENERBERGER AG	AT	19,23 - 0,83

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR	43,60 + 0,44
AGFA-GEVAERT	BE	17,39 - 3,92
AIR FRANCE	FR	18,34 + 0,99
MYTRAVEL GROUP	GB	2,37 - 5
ALITALIA	IT	0,72 - 5,26
AUSTRIAN AIRLIN	AT	9,30 - 1,38
AUTOCRILL	IT	12,12 - 1,38
BANG & OLUFSEN	DK	31,89 - 0,42
BENETTON	IT	13,50 - 4,80
BERKELEY GROUP	GB	11,98 + 0,92
BRITISH AIRWAYS	GB	3,17 - 6,45
BULGARI	IT	7,90 - 2,35
CHRISTIAN DIOR	FR	44 - 6,38
CLUB MED.	FR	37,55 - 0,13
COMPASS GROUP	GB	6,68 + 6,47
DT.LUFTHANSA N	DE	14,50 - 5,84
ELECTROLUX -B-	SE	19,55 - 1,66
EM.TV & MERCHAN	DE	1,40 + 18,64
EMI GROUP	GB	4,17 - 1,48
EURO DISNEY	FR	0,79 + 3,95
HDP	IT	2,82 - 2,08
HERMES INTL	FR	175
HILTON GROUP	GB	3,84 + 2,50
HUGO BOSS VZ	DE	20 - 5,88
HUNTER DOUGLAS	NL	32,70 - 0,03
INDITEX R	ES	22,19 + 2,12
J D WETHERSPOON	NL	14,56 - 1,29
KLM	FR	56,75 - 6,66
LVMH	DE	38,70 - 1,12
MEDION	DE
MOULINEX	FR
NH HOTELES	ES	13,62 + 0,96
NXT	GB	1,62 - 0,95
P & O PRINCESS	GB	6,98 - 0,45
PREUSSAG	DE	27,20 - 0,18
RANK GROUP	GB	4,45 + 2,89
RICHMOND UNITS	CH	28,17 + 5,50
RYANAIR HLDGS	IR	5,99 + 2,39
SAS	DK	7,40 - 3,51
SEB	FR	92,85 + 1,64
SIX CONTINENTS	GB	11,91 + 2,28
SODEXHO ALLIANC	FR	37,06 - 3,39
THE SWATCH GRP	CH	99,53 - 4,43
THE SWATCH GRP	CH	20,76 - 6,46
TELE PIZZA	ES	1,31 - 2,24
THOMSON MULTIME	PA	30,06 + 0,70
WILSON BOWDEN	GB	13,91 - 7,86
WM-DATA -B-	SE	2,39 - 1,36
WOLFORD AG	AT	14,99 - 8,82
WWW UK UNITS	IR	0,65 - 9,72

PHARMACIE

ACTELION N	CH	46,09 - 6,05
ALANTA	DE	57,80 - 1,11
AMERSHAM	GB	9,71 - 0,48

Les places financières restent moroses

Les grandes places financières sont restées moroses cette semaine. Elles ont été affectées par de nouveaux doutes sur la vigueur de la reprise de l'économie américaine, quelque peu tempérés, vendredi 31 mai, par la publication d'une batterie de statistiques favorables sur l'activité économique outre-Atlantique (augmentation des commandes industrielles en avril et de la productivité au premier trimestre).

Le regain de tension entre l'Inde et le Pakistan a aussi inquiété les opérateurs, dans un contexte géopolitique international déjà tendu, et alors que de nouveaux attentats terroristes sont redoutés aux Etats-Unis. Par ailleurs, des ajustements techniques de portefeuille ont été effectués par les gérants, à la suite de la modification des indices Morgan Stanley Capital International (MSCI) qui servent de référence à certains d'entre eux. Ces indices

vont, en effet, tenir compte davantage du capital « flottant » disponible sur le marché, et non plus seulement de la capitalisation boursière, ce qui va modifier le poids relatif des différentes valeurs.

A Wall Street, l'indice Dow Jones a reculé sur la semaine de 2,85 %, pour afficher 9 925,25 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq, à 1 615,73 points, a perdu 4,82 %. Cette semaine, le premier gérant de fonds mondial, Fidelity Investments, a publié un communiqué prudent à l'intention de ses clients : « Dans une économie américaine qui a connu une tempête et dont les excès sont en train d'être purgés, les investisseurs doivent porter leurs efforts sur une analyse approfondie de chaque entreprise », écrit Bruce Johnston, directeur exécutif et responsable de la stratégie d'investissement de Fidelity. M. Johnston estime que la progression annuelle de 7 % des bénéfices des sociétés – constatée sur le

long terme aux Etats-Unis – risque de ne pas se reproduire.

Dans la zone euro, l'indice Euro Stoxx des cinquante premières capitalisations boursières a aussi subi le pessimisme des investisseurs, se repliant en cinq jours de 1,47 %, pour finir à 3 425,79 points. Seules neuf valeurs se sont inscrites en hausse. Parmi celles-ci, les valeurs de consommation réussissent à tirer leur épingle du jeu : l'action Carrefour a progressé de 5,27 %, atteignant 53,95 euros, et le titre Pinault Printemps Redoute a gagné 2,88 %, à 132,30 euros.

A Paris, l'indice CAC 40 s'est replié de 1,45 % au cours de la semaine, à 4 724,64 points. Certains titres ont vu leur poids réduit, cette semaine, dans les indices MSCI, et ont subi un recul sur le marché. Cela a été notamment le cas de France Télécom (dont l'action a perdu 2,76 % sur la semaine, à 20,77 euros), L'Oréal (-1,61 %, à 76,55 euros), LVMH (-6,66 %, à

56,75 euros) et Sanofi-Synthelabo (-1,89 %, à 64,95 euros). En revanche, Schneider est désormais mieux représenté dans les indices (le titre a gagné 1,95 % sur la semaine, à 55 euros), tout comme Renault, dont l'action cède cependant 1,31 %, à 52,80 euros.

A Francfort, l'indice Dax a aussi reculé, de 1,65 %, pour afficher 4 818,30 points. A Londres, l'indice Footsie, à 5 085,10 points, a perdu 1,63 %. Le marché britannique restera fermé lundi 3 juin et mardi 4 pour le Jubilé de la reine.

LA HAUSSE DU YEN MAL RESSENTIE

A Tokyo, l'indice Nikkei des 225 premières valeurs a cédé 1,78 % au cours de la semaine, terminant à 11 763,70 points. L'indice de référence du marché nippon avait d'abord atteint, lundi, son plus haut niveau depuis neuf mois, passant en séance la barre des 12 000 points et culminant à 12 081,43 points, avant de terminer

à 11 976,28 points. Passé cet accès d'optimisme, les investisseurs se sont concentrés sur la hausse du yen face au dollar, qui pénalise les valeurs exportatrices. Les titres automobiles ont été particulièrement affectés, notamment Nissan (-7,46 %, à 881 yens), Honda (-5,86 %, à 5 300 yens) et Toyota (-3,97 %, à 3 390 yens). Les valeurs de technologie ont aussi souffert, à l'image des actions Toshiba (-7,24 %, à 525 yens), Nec (-6,28 %, à 925 yens), ou Fujitsu (-4,81 %, à 910 yens). Si la hausse du yen a été mal ressentie, les opérateurs sont ensuite restés indifférents, vendredi, à l'abaissement de la note de solidité financière de la dette du Japon par l'agence Moody's. L'indice Nikkei a cédé seulement 0,05 % au terme de la séance de vendredi. Cette journée a été marquée par des mouvements de ventes techniques, les gestionnaires de fonds « indiciels » – qui reproduisent les indices boursiers –

s'adaptant aux modifications des indices MSCI. Au total, le poids des actions japonaises a été réduit dans ces indices, le système des participations croisées entre les sociétés limitant le « flottant » de nombreux titres à la Bourse de Tokyo.

Selon des courtiers nippons interrogés par l'Agence France Presse, la Bourse de Tokyo devrait évoluer dans des marges étroites, la semaine prochaine, dans l'attente des données sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre 2002, dont la publication devrait intervenir le vendredi 7 juin. « Je pense que les actions vont monter », a pronostiqué Kazunori Jinnai, vice-directeur du département actions de la firme de courtage Daiwa SB Capital Markets. Selon lui, l'indice Nikkei devrait évoluer entre 11 700 et 12 300 points au cours de la semaine à venir.

Adrien de Tricornot

L'euro au plus haut depuis seize mois

La baisse du billet vert a propulsé la devise européenne au-dessus de 0,94 dollar. La Banque du Japon a dû, une nouvelle fois, intervenir pour stopper la hausse du yen

Les opérateurs sur les marchés financiers, qui ne juraient que par le dollar, ont trouvé une nouvelle idole en la devise européenne. L'euro a atteint, jeudi 30 mai, son plus haut niveau depuis plus de seize mois, à 0,9416 dollar. Vendredi, jour du départ de Christian Noyer de la vice-présidence de la Banque centrale européenne, l'euro se négociait à 0,9342 dollar.

Cette hausse masque toutefois la fragilité du billet vert, qui s'est déprécié face aux grandes devises internationales. Depuis le début de l'année, il a perdu 5,53 % face à l'euro, mais aussi 6,38 % contre le yen. Les doutes sur la force de la reprise économique américaine se sont accentués au cours de la semaine, avec la publication d'indicateurs mal orientés : une maigre progression en mai de l'indice de confiance des consommateurs, calculé par l'institut de conjoncture Conference Board, et une progression de seulement 0,5 % des dépenses des ménages en avril et de 0,3 % de leurs revenus.

Selon une enquête de la société Morningstar de mai, effectuée auprès d'une soixantaine de gestionnaires européens et publiée jeudi, l'euro apparaît comme la devise « à jouer » pour 82 % des professionnels (contre 66 % il y a trois mois), tandis que le dollar est à peine mieux perçu que le yen (10 % et 7 % respectivement). Les flux de capitaux sont d'ailleurs orientés en ce sens. La balance des paiements courants dans la zone euro en mars, publiée mercredi, a montré une entrée nette de capitaux à hauteur de 2,2 milliards d'euros, en termes d'investissements directs et de portefeuille, contre une sortie de 26,6 milliards au cours du même mois en 2001.

Accueillie avec soulagement, car elle est censée corriger une situation paradoxale – le dollar résistait même au déclin de l'économie américaine –, la hausse de la devise

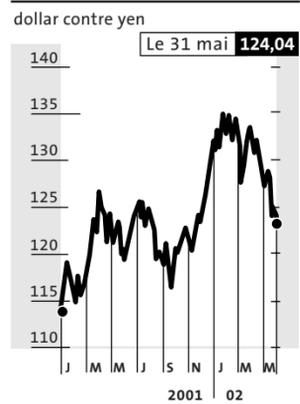
européenne risque pourtant dans un second temps de soulever des inquiétudes avant de permettre d'atteindre un nouvel équilibre dans la donne monétaire.

Les inquiétudes les plus visibles portent sur le déficit courant américain, dont on craint qu'il ne puisse continuer à être financé par les capitaux étrangers. « Le creusement du déficit de la balance courante est souvent mentionné comme facteur de fragilité du dollar, constatent les experts d'Exane. Il est vrai que le déficit courant se situe à plus de 4 % du produit intérieur brut depuis 2000 alors même que, dans les années 1970 et 1980, la moyenne était de "seulement" 1,5 %. En fait, jusqu'en 2001, les achats nets d'actions et d'obligations américaines, ainsi que les investissements directs (essentiellement les rachats d'entreprises) par les non-résidents, couvraient ce déficit. Selon le Fonds monétaire international, le financement du déficit courant américain a ponctionné 7,75 % de l'épargne mondiale en 2000, contre 2,5 % en moyenne durant les deux dernières décennies. Mais, depuis plusieurs mois, ces achats nets ont sensiblement ralenti alors que le déficit courant est resté quasi inchangé. »

Après un effondrement des investissements directs en 2001 en raison de la chute des opérations de fusion-acquisition aux Etats-Unis, ce sont les achats d'actions et d'obligations américaines qui ont très sensiblement ralenti.

La seconde interrogation que fait peser le recul du dollar est son

AUTOUR DES 124 YENS



Le nouveau déclin du dollar a contraint la Banque du Japon à intervenir pour freiner la hausse du yen.

Source : Bloomberg

effet sur l'économie japonaise. Elle affaiblit les exportations nippones. Le yen a atteint, jeudi, son plus haut niveau depuis sept mois, à 122,80 yens pour 1 dollar, provoquant une réponse des autorités monétaires dès le lendemain. La Banque du Japon a ainsi acheté des dollars pour freiner l'ascension de sa devise, la faisant redescendre aux environs de 124 yens pour 1 dollar vendredi.

En moins de deux semaines, c'est donc la troisième fois que la Banque du Japon met la main au porte-monnaie après deux interventions successives sur le marché

des changes les 22 et 23 mai, qui s'étaient révélées relativement vaines sur la durée. Reste à savoir jusqu'à quand le Japon acceptera de puiser dans ses réserves de changes pour combattre un dollar dont les Etats-Unis paraissent laisser aux marchés le libre-arbitre. Autre inconnu : jusqu'où ira la patience de la Banque du Japon devant un comportement de douce insouciance des Etats-Unis, qui n'apparaissent plus si déterminés à défendre une politique de dollar fort ?

COMPÉTITIVITÉ ÉRODÉE

La zone euro aussi, qui pour le moment se satisfait de voir sa devise retrouver un rôle de concurrent du dollar et non plus de second plan, s'inquiètera-t-elle ouvertement des conséquences d'une trop forte hausse de la monnaie unique ? Cette progression érode en effet la compétitivité de l'Euro-land, ce facteur même qui avait permis à l'économie européenne de rester la tête hors de l'eau. Les données du produit intérieur brut européen, publiées jeudi par l'office européen des statistiques Eurostat, montrent que la conjoncture européenne dépend beaucoup de ses exportations.

Non seulement la zone euro a connu une croissance modeste de 0,2 % au premier trimestre, inférieure à celle des Etats-Unis et à celle prévue au Japon, mais, surtout, celle-ci a été soutenue par les exportations. En les faisant progresser de 0,9 %, elle a réussi à garder la tête hors de l'eau les trois premiers mois de l'année. Ses autres moteurs sont restés en panne : la consommation a reculé de 0,2 % et les investissements des entreprises étaient en berne pour le cinquième trimestre d'affilée (-0,7 %). Autant de thèmes qui pourraient être discutés durant la semaine à venir au cours de l'Ecofin, qui réunit les ministres des finances le 4 juin à Luxembourg.

Cécile Prudhomme

MARCHÉS DES CAPITAUX

Taille et qualité vont de pair

DEPUIS que Deutsche Telekom a été en mesure, voici huit jours, dans un contexte difficile, de se procurer 5 milliards d'euros, les télécommunications retrouvent la faveur des investisseurs. Il est prouvé que le marché obligataire international reste ouvert à ce secteur d'activité. Mais qui sera le prochain candidat ?

Le nom de France Télécom figure à nouveau en bonne place dans de nombreuses études financières. Les spécialistes qui souhaitent l'arrivée des prochains mois de la société française, et pour de très gros montants, rivalisent d'ardeur pour deviner le profil de sa prochaine émission. Beaucoup prévoient que, comme son homologue allemande, elle divisera son emprunt en plusieurs tranches de durées différentes et le libellera en plusieurs monnaies.

Actuellement, les organismes susceptibles de contracter en une seule tranche des emprunts géants, de 5 milliards d'euros, sont ceux dont le crédit est jugé au-dessus de tout soupçon : prin-

non plus, dans la mesure où les incertitudes internationales poussent les taux des emprunts de première qualité vers le bas alors que chacun pressent que ces mêmes taux pourraient bien monter ces prochains mois.

Il reste que l'emprunt belge est une réussite indiscutable. Annoncé au départ pour un minimum de 3 milliards d'euros, il a en tout attiré pour plus de 8,3 milliards de souscriptions. Le Trésor public et ses banques ont dû procéder à des réductions lors de la répartition, le montant ayant été finalement arrêté à 5 milliards. Les investisseurs, dans une bonne proportion, sont des compagnies d'assurances, des caisses de pension ou de retraite qui, par la nature même de leur activité, ont besoin de titres de longues durées et d'excellente qualité qui rapportent le plus possible. Ils se sont ajoutés à une foule de gestionnaires et d'institutions financières diverses et, fait à relever, à onze banques centrales. La présence de ces dernières dans une

Annoncé au départ pour un minimum de 3 milliards d'euros, l'emprunt belge a, en tout, attiré pour plus de 8,3 milliards de souscriptions

cipalement des Etats ou des établissements publics. Ils prédominent d'autant plus dans un climat rendu incertain par les menaces d'attentats aux Etats-Unis et en Europe.

Le prochain de ces grands emprunts proviendra d'une banque nationale allemande, Kreditanstalt für Wiederaufbau, qui bénéficie de la garantie de la République fédérale. Le débiteur a retenu une durée de cinq ans, ce qui lui permettra d'occuper le champ laissé libre par un autre emprunteur de premier plan : la Belgique, qui avait le choix, a préféré se lancer à quinze ans.

De ces deux durées, celle de quinze ans est la plus difficile à obtenir en Europe où, traditionnellement, on s'arrête à dix ans lorsqu'on parle du long terme. Il se trouve, en outre, que l'échelle des rendements en fonction des échéances n'incite actuellement que modérément à investir à quinze ans de préférence à dix. Certes, il y a un supplément de rendement, mais il n'est que de l'ordre de 0,19 point de pourcentage. Cela pour les rendements relatifs. Pour les rendements absolus, la situation n'est pas favorable

Christophe Vetter

MARCHÉ DES CHANGES

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,81030	0,93705	1,46510	0,64020
TOKYO (¥)	123,41000		115,60310	180,80800	79,00770
PARIS (€)	1,06720	0,86475		1,56345	0,68320
LONDRES (£)	0,68255	0,55310	0,63960		0,43700
ZURICH (FR. S.)	1,56200	1,26570	1,46365	2,28850	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4345	7,4355
COURONNE NORVÉGE	7,4788	7,4818
COURONNE SUÉDOISE	9,0967	9,1063
COURONNE TCHÉQUE	30,1869	30,6696
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6453	1,6463
DOLLAR CANADIEN	1,4263	1,4279
DOLLAR HONGKONG	7,2849	7,2859
DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	1,9391	1,9425
FORINT HONGROIS	241,9465	242,7759
LEU ROUMAIN	31416,0000	31478,0000
ROUBLE	29,2171	29,2426

OR

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	11200,00	0,136
OR FIN LINGOT	11250,00	0,099
ONCE D'OR EN DOLLAR	326,60	0,18
PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS	64,50	1,57
PIÈCE 20 FR. SUISSE	64,50	1,57
PIÈCE UNION LAT. 20	64,50	2,22
PIÈCE 10 USS	190,75	1,80
PIÈCE 20 USS	410,00	6,15
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	415,00	1,47

TAUX

	Taux J.le J.	Taux D'INTÉRÊTS LE 31/5			
		3 mois	10 ans	30 ans	30 ans
FRANCE	3,34	3,48	5,22	5,44	
ROYAUME-UNI	4,14	4,19	5,36	5,22	
ITALIE	3,34	3,48	5,39	5,76	
ALLEMAGNE	3,34	3,48	5,12	5,52	
JAPON	0,05	0,07	1,30	2,02	
ÉTATS-UNIS	1,88	1,90	5,13	5,87	
SUISSE	1,15	1,23	3,40	3,91	

MARCHÉS A TERME LE 31/5, 22h49

	Echéance	Premier prix	Dernier Contrats	Contrats
PARIS CAC 40 TER.	5/2	4250,00	4265,50	487756
EURO NOTIO.	6/2	87,78	87,30	743
EURO ST. 50	6/2	3384,00	3431,00	4225
FRANCFORT BUND 10 ANS	6/2	106,22	105,77	597402
LONDRES EURIBOR 3M.	6/2	96,49	96,47	401205
NEW YORK DOW JONES S. & POORS	6/2	9955,00	9901,00	32852
	6/2	1070,00	1064,30	

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du Monde Vous êtes attaché à l'indépendance du Monde. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 31 mai 2002 : 19,10 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr

Assurance-vie : de nouvelles règles successorales

Une alliance entre notaires et assureurs devrait permettre de simplifier les procédures

Assureurs et notaires semblent en passe d'enterrer la hache de ce que certains ont appelé la guerre des successions. Depuis plusieurs années en effet, les deux professions s'opposent quant au traitement à réserver aux contrats d'assurance-vie au moment de l'ouverture d'une succession. Le conflit avait atteint son paroxysme

en mai 2000 à Lille (Nord). A l'occasion de leur congrès annuel, les notaires, soucieux de contrôler l'utilisation des contrats d'assurance-vie comme instrument d'exonération de droits de mutation (on peut, par le biais d'un contrat d'assurance-vie, transmettre au(x) bénéficiaire(s) de son choix jusqu'à 152 000 euros en toute franchise fiscale, les droits de succession étant de 20 % au-delà de ce seuil),

avaient suggéré diverses modifications du régime juridique du placement préféré des Français. La publication en octobre 2000 d'un arrêt de la Cour de cassation du 18 juillet 2000 (l'arrêt Leroux) - qui confortait une décision du 10 septembre 1997 de la cour d'appel de Rouen (Seine-Maritime) allant dans le sens de la requalification d'un contrat d'assurance-vie en simple produit de capitalisation (soumis en tant que tel aux droits de succession classiques) - apportait de l'eau à leur moulin.

Les assureurs, quoique ébranlés par cette jurisprudence, avaient d'abord choisi de camper sur leur position de défenseurs de la spécificité du régime successoral de l'assurance-vie. Mais les deux professions, conscientes des risques inhérents à la brèche juridique qui venait de s'ouvrir avec l'arrêt Leroux, décidèrent de trouver un terrain d'entente. Un groupe de travail a ainsi été constitué sous l'égide de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et du Conseil supérieur du notariat. Ses réflexions ont abouti à deux propositions communes qui, sans remettre en cause la spécificité du régime successoral de l'assurance-vie, présentent une réelle avancée.

D'une part, elles posent le principe d'une circulation des informations entre assureurs et notaires au moment de la succession qui prendra la forme de lettres-types où apparaîtront la nature du contrat, sa date de souscription et le montant

des primes versées. S'il s'agit d'un contrat non dénoué par le décès (souscrit par le conjoint survivant mais financé par des fonds communs), une note d'information sera envoyée afin que le veuf (ou la veuve) puisse apprécier les avantages et inconvénients civils et fiscaux qu'il (ou elle) aura à déclarer le contrat comme bien propre ou comme relevant au contraire de la communauté.

LIBERTÉ DE RACHAT

La confidentialité du (ou des) bénéficiaire(s) désigné(s) reste en revanche de mise. Mais un autre pas significatif devrait être franchi. Aujourd'hui, dès lors qu'elle est connue et acceptée, la clause bénéficiaire d'un contrat devient irrévocable (article 132-9 du code des assurances) et bloque la possibilité de rachat (partiel ou total) de son contrat par l'assuré. Affichant leur volonté commune de faire sauter ce verrou en laissant le souscripteur maître de son droit de rachat, notaires et assureurs ont demandé que soit inséré dans le code des assurances un texte interprétatif réglementaire précisant cette liberté de rachat.

Déjà validées par le conseil supérieur du notariat, ces propositions attendent d'être votées par l'assemblée générale de la FFSA qui se tiendra fin juin. Elles prendront alors valeur de « règles déontologiques obligatoires ».

Laurence Delain

LÉGISLATION

Léguer ses biens à une association

Pour léguer ses biens à une association, il est inutile de passer par un notaire : un simple testament olographe suffit (c'est-à-dire un testament entièrement écrit à la main, daté et signé par le testateur).

Avant de rédiger son testament, le testateur devra cependant s'assurer que l'organisme auquel il souhaite léguer ses biens peut recevoir un legs. En effet, seuls sont possibles les dons aux associations et aux fondations reconnues d'utilité publique, à celles vouées à l'exercice d'un culte religieux, aux unions d'associations familiales agréées, aux associations ayant pour objet exclusif l'assistance, la bienfaisance, la recherche scientifique ou médicale et aux organismes de financement électoral ou d'un parti politique.

Le testateur devra aussi veiller, s'il ne fait pas appel à un notaire, à désigner correctement dans son testament l'association qu'il souhaite gratifier. A défaut, sa volonté risque de ne pas être respectée. En effet, si l'organisme indiqué n'existe pas ou si sa dénomination est trop vague, les tribunaux devront interpréter la volonté du testateur et désigner l'association qui bénéficiera du legs. S'ils sont dans l'incapacité de le faire, ils annuleront la libéralité. Par exemple, un testateur avait légué sa maison à « telle œuvre humanitaire que mon fils jugera nécessaire... » N'ayant pu déterminer le bénéficiaire, les juges ont prononcé la nullité.

La démarche d'interprétation des juges conduit parfois à des résultats surprenants, comme le montrent les exemples suivants. Les termes « Institut du cancer » (qui n'existe pas) ont été interprétés comme désignant l'Institut Gustave-Roussy, qui s'appelait antérieurement « Centre anticancéreux de l'Institut du cancer ».

Un legs fait « au cancer » a été attribué à l'ARC, la testatrice n'étant, de son vivant, adhérente que de l'ARC et n'ayant fait de dons qu'à ce seul organisme. Mais un legs fait à « l'Institut national pour la lutte contre le cancer » a été remis à la Ligue nationale contre le cancer et non à l'ARC. Pour le tribunal, la testatrice qui avait fait de nombreux dons à l'ARC connaissait suffisamment cette association et aurait donc dû correctement désigner l'organisme si son intention avait été de le gratifier.

Un testament en faveur de « la belle œuvre médicale de recherche sur le cancer » a été attribué à l'Institut Curie et à l'Institut Gustave-Roussy ; celui en faveur de « l'œuvre de lutte contre le cancer » a été partagé à parts égales entre les différents organismes intervenant dans ce domaine (Ligue nationale contre le cancer, ARC, Institut Curie...), alors qu'un autre testament fait au profit de « la recherche contre le cancer » a été attribué à la Fondation de France.

Rédaction des éditions Francis Lefebvre

Malte moyen-orientale

L'île européenne attire les capitaux arabes

LA VALETTE (Malte)

de notre envoyé spécial

La croix pattée des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem est omniprésente sur les forteresses, palais et statues de la capitale de Malte, La Valette. Mais sept siècles après l'arrivée des croisés sur ce minuscule rocher, leurs héritiers veulent servir de relais entre la chrétienté et l'Islam. Leur stratégie : attirer les capitaux dans les coffres de ce micro-pays situé au sud de la Sicile et au nord de la Tunisie, en tirant profit des liens privilégiés avec le Proche-Orient et l'Europe.

Adrian Galea porte un prénom anglais, un nom italien et s'exprime avec les gestes orientaux quand il décrit le fonds d'investissement régional en actions que sa compagnie, Globe Organisation, s'appête à lancer : « Il s'agit de marchés méditerranéens émergents de pays engagés dans des programmes de privatisation dynamiques. Notre investissement est particulièrement adapté au marché arabe, pénalisé par le contrôle des changes. Notre allocation tient compte des préceptes de l'Islam : les secteurs agroalimentaires, les loisirs et la défense sont bannis. »

Le portefeuille du South Medi Fund est ainsi composé à moitié de compagnies maltaises et à moitié de titres de sociétés marocaines, égyptiennes, turques, libanaises et jordaniennes. M. Galea envisage par la suite d'inclure des compagnies palestiniennes, « un Etat reconnu par la communauté internationale avec lequel nous avons bon nombre d'affinités ».

Kenneth Farrugia, lui, aimerait inclure la Libye dans le fonds La Valette Mediterranean Rim, composé à 60 % d'obligations et à 40 % d'actions issues de sociétés de la même aire émergente. « Le monde arabe n'a pas peur de nous, car nous n'avons pas d'histoire coloniale », observe ce directeur adjoint du fonds, dont la maison mère, Bank of Valetta, vient d'ouvrir le premier bureau de représentation étranger à Tripoli. Autre ancrage, la Borza Ta'Malta, la Bourse locale, cherche à se lier aux Bourses régionales d'Amman, du Caire et de Tunis.

Malgré le conflit israélo-palesti-

nien, la filière proche-orientale a galvanisé cette place financière. La City maltaise tire sa soudaine prospérité d'un choix stratégique : l'abandon en 1998 du statut de paradis fiscal. A l'inverse de ses rivaux méditerranéens comme Gibraltar, Beyrouth ou Chypre, Malte dispose d'une législation antiblanchiment musclée. L'autorité de tutelle, la Malta Financial Services (MFS), a d'ailleurs refusé l'installation de banques russes sur le territoire. Les commissions prélevées par des intermédiaires très compétents sont bien inférieures à celles prélevées à Londres, Milan ou Francfort. L'anglais est la langue officielle et le droit des affaires est inspiré de la Common Law britannique. Quant au pouvoir politique, il respecte les activités bancaires et leur assure la stabilité. « Tout le monde se connaît, ici. Tout déplacement de fonds sortant de la norme est immédiatement identifié », indique David Pullicino, gouverneur adjoint d'un institut d'émission.

VISION ORIGINALE

La place de Malte, n'est pas sans faiblesse. Les milieux d'affaires militent en faveur de l'adhésion à l'Union européenne, prévue pour 2004. Mais la population, appelée prochainement à un référendum, est divisée sur la question. La Bourse lilliputienne, dominée par une poignée de grandes compagnies maltaises, manque de liquidités. Les relations d'affaires claniques restent souvent incestueuses ; la Mafia sicilienne serait, dit-on, active dans la vie économique.

Parmi des banquiers anglosaxons, le cliché du conseiller financier méditerranéen bavard et trompeur a la vie dure. Mais plus d'attention leur aurait permis de déceler chez leurs collègues maltais une vision originale. Car les successeurs des Templiers n'ont cessé de renouer les fils, chaque fois rompus, de la trame proche-orientale. Signe de cette volonté, N. M. Rothschild & Son est associée au Valetta Fund Management. Le Moyen-Orient serait-il une cacophonie à laquelle seule Malte pourrait donner le « la » ?

Marc Roche

Succès de la faucille, du marteau et du Livre rouge

COLLECTIONS. Les symboles du communisme et du maoïsme trouvent leur public

L'histoire joue parfois de drôles de tours aux anciens héros. Les symboles du communisme de la révolution russe et du maoïsme commencent à entrer chez les collectionneurs. Actuellement, ils ne sont qu'une poignée dans le monde, de Hongkong au Canada, à amasser les témoignages de l'histoire du bolchévisme, du marxisme et du maoïsme. Ceux-là possèdent déjà le meilleur du meilleur, que ce soit en statuaire, affiches ou souvenirs. Pour l'expert parisien Michel Roudillon, la quête devient de plus en plus ardue. « Au marché aux puces de Moscou, on découvre de moins en moins d'objets. Les pièces raflées par des rabatteurs et des marchands transitent par la République tchèque ou par Varsovie. » Et les prix montent, alors qu'il y a trente ans, les drapeaux ou les statues de Staline et de Lénine se vendaient pour quelques dollars.

En France, le marché de l'art a encore du mal à assimiler ces témoignages politiques récents. En juin 1997, M^e Binoche lançait une première vente d'affiches russes et

soviétiques datées entre 1914 à 1950, dont les prix s'échelonnaient entre 600 et 17 000 francs (90 et 2 600 euros).

En décembre 2000, chez M^e Poullain et Le Fur, Michel Roudillon a relancé cette spécialité avec une collection de drapeaux stakhanovistes. Des résultats inégaux et des lots qui ne trouvent pas d'acheteur témoignent sans doute de la surprise du public, à la différence de la peinture réaliste soviétique, assez recherchée.

M. Roudillon s'obstine et organise une autre vente à Drouot, chez M^e Delvaux, le 24 avril : « C'est un marché difficile à mettre en place à cause de l'image politique communiste, qui déclenche des réactions exacerbées. » A l'occasion de la dispersion de drapeaux tissés en l'honneur des entreprises performantes ou accordés à des associations de jeunes méritants, malgré de faibles ventes, un record tombe : 3 800 euros pour un drapeau des années 1940 présentant les seize Républiques de l'URSS orné des portraits de Lénine et Staline.

Les pièces les plus anciennes sont bien sûr les plus cotées. Deux

personnages en fonte d'aluminium des années 1950, Lénine et Dzerjinski, ont été vendus à Drouot 450 euros (estimés entre 150 et 200). Une sculpture en fonte d'aluminium représentant Lénine, assis, datée des années 1980, a été adjugée 150 euros. Tout est bon pour la propagande communiste : dans les années 1930, sur une assiette à soupe, une composition associée à l'image de courageux ouvriers agricoles l'étoile rouge, la faucille et le marteau (de 150 à 200 euros).

LES GARDIENS DE LA RÉVOLUTION

Alors que la Révolution russe a déjà fait son entrée en salle de vente, l'époque maoïste y reste inconnue, même si, « aux puces de Pékin, raconte Gérard d'Autresne, directeur de la Compagnie française de l'Orient et de la Chine, des boutiques entières sont consacrées à Mao et à tout ce qui fut créé autour de son symbolisme ».

M^e Cornette de Saint-Cyr collectionne depuis un certain temps déjà les groupes en faïence montrant les gardiens de la Révolution ou le Grand Timonier : « Une brouille, s'amuse-t-il, par rapport à ce

que possède David Tang, un milliardaire de Hongkong qui rassemble tout ce qui concerne la Révolution culturelle. Tout comme un autre, installé à Singapour, et qui possède plus de 50 000 pièces. » Les temps changent. « En Chine, poursuit M. d'Autresne, les intellectuels et les artistes amassent les représentations de Mao, elles font partie de l'histoire de leur pays. » Lui qui sillonne la Chine depuis trente-cinq ans en a rapporté des œuvres d'art, des objets d'art populaire et de nombreuses créations célèbres. Au sous-sol de son magasin du boulevard Haussmann, à Paris, on peut encore dénicher d'authentiques Livres rouges, comme celui dont la couverture porte un médaillon du leader de la Longue Marche, à 75 euros (à Pékin, ils se négocient entre 15 et 50 euros). Comptez entre 5 et 10 euros pour les badges Mao et entre 55 et 60 euros pour ses écrits militaires traduits en français. Un buste en céramique atteint 850 euros et des copies en armes 60 à 90 euros.

Françoise Chauvin

Dexia, la plus européenne des valeurs européennes qui manquait à votre PEA.

Groupe bancaire solidement implanté en Europe, coté au CAC 40, au BEL20 et à l'Euronext 100, Dexia est le leader mondial du financement des collectivités locales et le deuxième bancassureur de Belgique.

Dexia poursuit une stratégie de croissance rentable, créatrice de valeur pour ses actionnaires : depuis la création du groupe en 1996, le bénéfice par action a pratiquement doublé. Sa capitalisation boursière, de plus de 20 milliards d'euros, place Dexia parmi les 10 premiers groupes bancaires de la zone euro.

Enfin, Dexia rime avec PEA !

Adhérez au club des actionnaires Dexia : 0800 35 50 00
www.dexia.com



Une valeur européenne à suivre.